FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE

B. Prov.

VIII

545

BIBLIOTECA

VITT. EM. III

NAPOLI

LIOTECA PROVINCIALE

Armadio XX

Palchetto 6

Num.° d' ordine 20

B Pav
VIII.
545

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME QUATORZIÈME.

641819

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Uſages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, *de l'Académie Françaiſe.*

TOME QUATORZIÈME.

A PARIS,
HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

M. DCC. LXXX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE VII.

Amérique Septentrionale. Floride. Colonies Anglaises.

CHAPITRE PREMIER.

FLORIDE.

QUOIQUE LA FLORIDE doive ce nom à un Eſpagnol, nommé *Fernand de Soto*, qui aborda Floride.

Floride.

ſur cette Côte, en 1534, un jour de Pâque fleuri; quoique un autre Eſpagnol, Ponce de Léon, paſſe pour avoir découvert cette contrée vingt ans auparavant; cependant les Français revendiquent l'avantage aſſez frivole, d'avoir reconnu les premiers cette preſqu'Iſle, ſituée à l'Occident de la Caroline Anglaiſe, & qui s'avance juſqu'au canal de Bahama. Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion de ces Voyages, qui n'ont point eu de ſuite, & dont l'époque eſt conteſtée. Nous ne nous arrêtons qu'à ce qui paraît prouvé par des monumens hiſtoriques. Les Français n'ont point eu d'établiſſemens connus dans la Floride, avant 1562, & les Eſpagnols y poſſédaient déjà le Fort Saint-Auguſtin, & ſe trouvaient aſſez forts pour ruiner les premieres entrepriſes des Français. Ceux-ci étaient conduits par un Normand, nommé *Ribaut*, qui partit ſous les auſpices de l'Amiral de Coligny, dont le nom ſe trouve ſouvent à la tête de ces expéditions lointaines, que ſa politique conſeillait, mais que ſon génie n'animait pas. Il voulait balancer, s'il eût été poſſible, la puiſſance Eſpagnole dans le Nouveau-Monde, & il regardait d'ailleurs ces Colonies dans un autre hémiſphère, comme un aſyle pour ſes freres les Proteſtans, perſecutés dans le nôtre. C'eſt dans cette double vue qu'il encourageait ces courſes maritimes,

pour leſquelles même il obtint plus d'une fois la protection de la Cour. Mais nos guerres civiles empêcherent qu'on ne ſuivît les projets de ce grand Homme, & qu'on ne ſoutînt, d'une maniere convenable, les entrepriſes dont il était l'auteur; auſſi furent-elles malheureuſes. La jalouſie des Eſpagnols, le peu de ſoin qu'on prit de ſe concilier l'affection des Sauvages, le défaut d'union & de diſcipline, ruinerent la Colonie naiſſante de Ribaud, dans le temps même qu'il était allé demander en France de nouveaux ſecours. Le Commandant, qui le remplaçait, perdit tout par ſa mauvaiſe conduite. Les vivres manquerent dans une terre fertile que perſonne ne s'aviſa de cultiver, parce qu'on n'y était venu chercher que des mines. Il ſemblait que le Nouveau-Monde ne dût produire que de l'or; & du moment où les habitans refuſerent des vivres, le beſoin ſe fit ſentir, ſans que l'on ſongeât à y remédier. On ne penſa qu'à la fuite. Ces mêmes Colons, qui n'avaient pas le courage ſi facile d'être Cultivateurs pour avoir du pain, eurent l'étonnante induſtrie de bâtir un vaiſſeau pour retourner en Europe, & devinrent Charpentiers & Forgerons, ſans avoir manié d'outils de leur vie, & ſans aucun des ſecours qu'exigeait une pareille conſtruction. La mouſſe & cette eſpèce de filaſſe qui croît ſur les arbres de la Floride, Floride.

Floride.

ſervirent d'étoupes pour calfater le bâtiment. Les chemiſes & les draps de lit ſervirent à faire des voiles ; on fit des cordages de l'écorce des arbres ; enfin le navire fut achevé & lancé à l'eau. L'embarquement ne fut pas différé d'un ſeul jour ; & la même confiance, qui avait fait entreprendre la conſtruction d'un vaiſſeau ſans matériaux & ſans ouvriers, fit affronter tous les périls de la mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que la diſette, le ſeul mal réel qu'on voulait éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Aventuriers n'étaient pas bien loin en mer, lorſqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit conſommer le peu de proviſions qu'il avaient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette triſte égalité n'ayant pu même durer long-temps, on ſe jetta d'abord ſur les ſouliers, & tout ce qu'il y avait de cuir dans le vaiſſeau fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de mer, qui leur cauſa une mort violente. D'un autre côté, le bâtiment faiſait eau de toutes parts, & l'équipage exténué par la faim, n'était plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonſtance n'offrit alors qu'un ſujet de déſeſpoir. Dans cette affreuſe ſituation quelqu'un eut la hardieſſe de dire qu'un ſeul pou-

vait ſauver la vie de tous les autres, aux dépens de la ſienne ; & non-ſeulement une pareille propoſition ne fut pas rejettée avec horreur, mais elle fut applaudie. On était prêt à remettre au ſort le choix de la victime, lorſqu'un Soldat, qui ſe nommait *Lachau*, déclara qu'il offrait ſa vie, pour reculer de quelques jours la mort de ſes Compagnons. Il fut pris au mot ; on l'égorgea ſur-le-champ, ſans qu'il fit la moindre réſiſtance. Il ne ſe perdit pas une goutte de ſon ſang ; tous en burent avec la même avidité ; & le corps ayant été mis en pièces, chacun en obtint ſa part. Ce prélude eut été ſuivi, ſans doute, d'une boucherie beaucoup plus ſanglante, & la diſpoſition des victimes n'eut pas été conſultée, ſi bientôt on n'eût apperçu la terre & preſqu'auſſi-tôt un vaiſſeau qui s'approchait. Il fut attendu ; c'était une frégate Anglaiſe, dans laquelle il ſe trouva un Français, du nombre de ceux qui étaient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile rallumée en France plus vivement que jamais, n'avait guères permis à l'Amiral de s'occuper de ſa Colonie ; mais qu'après la paix, qui venait de ſe conclure, il avait rapporté tous ſes ſoins au ſoutien de cet établiſſement. Floride.

En effet, il n'eut pas plutôt obtenu la liberté

Floride. de reparaître à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois navires, bien équipés pour renvoyer des vivres à Charles-Fort; c'était le nom de la Colonie Françaiſe. Le commandement en fut confié à René *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avait embraſſé ce parti, après avoir ſervi ſur terre avec diſtinction. Il avait été du voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au beſoin d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre leſquels on en comptait pluſieurs d'un nom diſtingué, entreprirent le voyage à leurs frais, & l'on y joignit des ſoldats exercés dans leur profeſſion. On obſerve que l'Amiral prit ſoin d'exclure de cet armement tous les Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à Laudoniere. Les deux premiers vaiſſeaux de l'eſcadre avaient des Pilotes d'une expérience conſommée dans leur art. Le voyage fut heureux : il ſemblait que les affaires duſſent prendre une nouvelle face. On conſtruiſit le Fort de la Caroline ſur la riviere de Mai, à deux lieues de la mer, dans une ſituation plus favorable que la premiere. On combattit, avec avantage, les peuplades voiſines : mais toute cette foule d'aventuriers & de Gentilshommes, qui avait de la valeur, ne connaiſſait ni le travail

ni l'obéiſſance. On ſe mutina contre les Chefs; on maltraita les Sauvages, & bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces déſordres. Le retour de Ribaut ne put réparer les affaires; & enfin les Eſpagnols vinrent à bout de détruire, ſans retour, les Etabliſſemens Français. Cette derniere révolution ne peut être mieux rapportée que dans les termes de l'éloquent Auteur de l'*Hiſtoire du Commerce des deux Indes*. Floride.

« Philippe II, accoutumé à s'attribuer la poſſeſſion » excluſive de l'Amérique, inſtruit des tentatives » de quelques Français pour s'y établir, & de » l'abandon où les laiſſait le Gouvernement, fit » partir de Cadix une flotte pour les exterminer. » Ménendes, qui la commandait, arrive à » la Floride; il y trouve les ennemis, qu'il » cherchait, établis au Fort de la Caroline: il » attaque tous leurs retranchemens, les em- » porte l'épée à la main, & fait un maſſacre » horrible. Tous ceux qui avaient échappé au » carnage furent pendus à un arbre, avec cette » inſcription: *non comme Français, mais comme* » *Hérétiques*.

» Loin de ſonger à venger cet outrage, le » Miniſtere de Charles IX ſe réjouit en ſecret de » l'anéantiſſement d'un projet qu'à la vérité il avait » approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il » avait été imaginé par le chef des Huguenots;

Floride.

» & qu'il pouvait donner du relief aux opinions » nouvelles. L'indignation publique ne fit que » l'affermir dans la réſolution de ne témoi- » gner aucun reſſentiment. Il était réſervé à un » particulier d'exécuter ce que l'Etat aurait dû » faire.

» Dominique de Gourgue, né au Mont-de- » Marſan en Gaſcogne, Navigateur habile & » hardi, ennemi des Eſpagnols dont il avait reçu » des outrages perſonnels, paſſionné pour ſa pa- » trie, pour les expéditions périlleuſes & pour » la gloire, vend ſon bien, conſtruit des vaiſſeaux, » choiſit des compagnons dignes de lui, va at- » taquer les meurtriers dans la Floride, les pouſſe » de poſte en poſte avec une valeur, une activité » incroyables, les bat par-tout; &, pour oppoſer » dériſion à dériſion, les fait pendre à des arbres, » ſur leſquels on écrit : *non comme Eſpagnols*, » *mais comme aſſaſſins.*

» L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas » d'autres ſuites : ſoit qu'il manquât de proviſions » pour reſter dans la Floride, ſoit qu'il prévît » qu'il ne lui viendrait aucun ſecours de France, » ſoit qu'il crût que l'amitié des Sauvages finirait » avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât » que les Eſpagnols viendraient l'accabler, il fit » ſauter les Forts qu'il avait conquis, & reprit la » route de ſa patrie. Il y fut reçu de tous les

» Citoyens avec l'admiration qui lui était dûe, & » très-mal par la Cour. » Il fut obligé de ſe cacher pour ſe dérober à la vengeance des Eſpagnols ; & la Cour de France, alors gouvernée par Philippe II, fut ſur le point de ſacrifier le ſeul homme qui eut pris le ſoin de la venger. L'Europe vit avec indignation ce traitement auſſi lâche qu'injuſte. La Reine Eliſabeth offrit ſa protection à un brave homme qu'elle aurait deſiré d'attacher à ſon ſervice. Il eut encore la généroſité de ſe refuſer à ſes offres ; & Charles IX rougit enfin de le perſécuter : on le laiſſa vivre dans ſa patrie ; mais il y mourut ſans récompenſe. Floride.

Laudonniere nous a tracé quelques détails ſur le caractère des peuples voiſins des anciennes poſſeſſions françaiſes dans la Floride, avec quelques obſervations ſur les proptiétés du pays. Mais deux ſiécles écoulés, & la domination Eſpagnole, ont apporté quelques changemens dans cette contrée ; & ce qui ſuit ne doit être entendu rigoureuſement que du temps où Laudonniere écrivait.

Les Floridiens de ce canton, dit-il, ſont bien faits, braves & fiers, quoique aſſez traitables, lorſqu'on ſait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs priſon-

Floride. niers; & quoiqu'ils ſoient anthropophages comme eux, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de réduire à l'eſclavage les femmes & les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au ſoleil, & ſe font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marchés & dans les combats, les Paraouſtis ſont toujours à la tête de leurs troupes; le bagage eſt porté par des hermaphrodites, dont Laudonniere aſſure que le nombre eſt grand parmi ces Sauvages. Un de leurs uſages, eſt d'arracher, comme chez les Nations qui ſont plus au Nord, la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués; mais, dans les réjouiſſances qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles femmes qui ſe parent de ces chevelures. Il paraît que le ſoleil eſt leur unique divinité, ou du moins tous leurs temples ſont conſacrés à cet aſtre; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'eſt permiſe, dans la Floride, qu'aux Paraouſtis; ils ne donnent même le nom d'épouſe qu'à une de leurs femmes: les autres ſont de véritables eſclaves, & leurs enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion du pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur

HABITS ET MAISONS DES Floridiens.

Benard direxit

mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de fleches plantées en terre, & la coupe dont ils ſe ſervaient pour boire, eſt placée ſur la tombe. Toute l'habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La cabane du mort eſt brûlée, avec tout ce qui était à ſon uſage, comme ſi perſonne n'était digne de s'en ſervir après lui : enſuite les femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur le tombeau, où pluſieurs vont tour-à-tour, pendant ſix mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paraouſtis des Bourgades voiſines, viennent auſſi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur allié. Preſque toute l'éducation qu'on donne aux enfans eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de ſexe. Auſſi tous les Américains du pays, hommes & femmes, ſont d'une agilité merveilleuſe : on les apperçoit plutôt au ſommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adreſſe à tirer de l'arc, & à lancer une eſpèce de javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs *macanes* ou maſſues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vîteſſe : les femmes, chargées de leurs enfans, qu'elles portent entre leurs bras, paſſent de grandes rivieres à la nage. Floride.

Les forêts ſont remplies de pins, mais qui ne portent point de fruits; de chênes, de noyers,

Floride. de mériſiers, de mûriers, de lentiſques, de latаniers, de châtaigniers, de cèdres, de cyprès, de lauriers, de palmiers & de vignes; on y voit auſſi des meſliers, dont les fruits ſont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus eſtimé dans ce pays eſt le ſaſſafras, que les Floridiens nomment *palamé* ou *pavança*. Cet arbre croît ſur le bord de la mer & ſur les montagnes, mais toujours dans un terrain qui n'eſt ni trop ſec ni trop humide. Son bois eſt chaud au ſecond degré, & ſon écorce l'eſt preſque au troiſième. Lorſqu'il ſe trouve pluſieurs ſaſſafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la canelle. On prétend que le ſaſſafras eſt un ſpécifique admirable contre les maux vénériens; mais il paraît que pour ce mal, & pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus ſouvent recours à la ſquine. Dans pluſieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches & les feuilles du ſaſſafras; ils en laiſſent tremper une once, toute une nuit, dans environ douze livres d'eau; enſuite ils font cuire le tout à petit feu, juſqu'à ce que l'eau ſoit diminuée d'un tiers; mais on obſerve que, pour l'uſage, il faut avoir égard au tempérament du malade, & qu'il doit garder un grand régime. On aſſure

même que dans les maladies invétérées, ou lorſque le malade eſt trop faible, ce remède eſt fort nuiſible. Floride.

Entre les arbriſſeaux du même pays, le plus remarquable eſt la caſſine ou l'apalachine, dont les Américains tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les ſimples, on vante l'*apoyomatſi* ou *patziſiranda*, dont on fait la deſcription ſuivante : Ses feuilles reſſemblent à celles du poireau mais ſont plus longues & plus déliées. Son tuyau eſt une eſpèce de jonc plein de poulpe, noueux & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur eſt petite & étroite, ſa racine déliée, fort longue, ſemée de nœuds ou de boulettes rondes & velues. C'eſt ce que les Eſpagnols nomment *chapelets de Sainte-Hélène*, & les Français, *patenôtres*. Ces boulettes, coupées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires au-dehors & blanches en-dedans. Elles ont une odeur aromatique, qui approche de celle du *galanga*. Elles ſont ſeches & chaudes au troiſieme degré & plus, un peu aſtringentes & réſineuſes; cependant elles ne ſe trouvent que dans les lieux humides. Les Sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un ſuc & s'en frottent le corps après s'être baignés, dans la perſuaſion qu'il fortifie la peau, & qu'il répand une odeur agréable. Les Eſpagnols ont

Floride. appris d'eux auſſi à réduire ce ſimple en poudre qu'ils prennent dans du vin, comme un remède pour la pierre & pour les obſtructions des reins. Ils le broient & le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le ſang, pour fortifier l'eſtomac & pour les douleurs de l'uterus.

Louiſiane. La Louiſiane était regardée autrefois comme faiſant partie de la Floride, avant que ce nom fût particulierement affecté aux poſſeſſions Eſpagnoles ſituées ſur le Golfe du Mexique. C'eſt un grand pays entre les trente & quarante degrés de latitude Nord, au Sud-Oueſt du Canada & des Colonies Anglaiſes. Il eſt traverſé par le fleuve Miſſiſſipi. On compte parmi ſes habitans les *Illinois*, les *Pannis*, les *Chikachats*, les *Akanças*, les *Natchés*, les *Kanſès*, les *Miſſouris*, & autres peuples Sauvages. En 1670, les Français établis au Canada, voulurent reconnaitre le cours du Miſſiſſipi & les pays auxquels il donne ſon nom. Cavellier de la Salle, Aſſocié au Chevalier de Tonty, ſi connu pour avoir donné ſon nom aux rentes tontines, s'embarqua pour cette entrepriſe, en 1676, ſous la protection de la Cour. Quelques-uns des ſiens furent chargés de remonter le Miſſiſſipi, &

allerent juſqu'à la cataracte de Saint-Antoine. D'un autre côté, la Salle lui-même le deſcendit juſqu'à la mer. Il bâtit un Fort, nommé *Saint-Louis*, à l'embouchure de la riviere de Saint-Bernard ; mais il périt peu de temps après, aſſaſſiné par un des ſiens. En 1698, le Comte de Pontchartrain, Miniſtre de la Marine, fit partir Château-Morand & d'Iberville, pour ſuivre les découvertes de la Louiſiane. D'Iberville trouva l'embouchure du Miſſiſſipi, & bâtit un autre Fort, nommé *la Mobile*, ſur la riviere du même nom, qui coule parallélement au Miſſiſſipi. On peupla l'Iſle Dauphine, voiſine de cette riviere, d'environ quatre lieues de circuit & dont le Port était commode. L'on ouvrit quelques correſpondances avec les Sauvages du Continent, & l'on planta du tabac, qui devint un objet de commerce ; mais, en 1710, un Corſaire Anglais ruina cette Colonie naiſſante, dont il brûla les habitations & les magaſins. Les établiſſemens de la Louiſiane furent cédés, par un privilége excluſif, pour ſeize années, à un particulier nommé Croſat, & quelques années après, au célèbre Law. C'eſt alors que l'on fonda, ſur le bord Oriental du Miſſiſſipi, la Nouvelle-Orléans, qui devint la Capitale

Floride.

Floride. de la Louiſiane. On s'empara de Pinçacola qui appartenait aux Eſpagnols ; mais cet établiſſement n'a fait que languir juſqu'en 1763, où la Louiſiane fut cédée par un Traité à la Couronne d'Eſpagne.

CHAPITRE II.

CHAPITRE II.

Colonies Anglaiſes.

EN AVANÇANT dans l'Amérique Septentrionale, nous allons voir les Anglais y jetter les fondemens d'une puiſſance devenue la plus conſidérable du Nouveau-Monde, après celle des Eſpagnols; s'étendant du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudſon, & portée, pendant deux ſiécles, au plus haut point de ſplendeur, juſqu'à l'époque marquée pour cette grande révolution, qui, au moment où nous écrivons, eſt ſur le point de leur arracher toutes leurs poſſeſſions du Continent Américain. Colonies Anglaiſes.

En ſuivant l'ordre des événemens, la Virginie & le Maryland ſe trouvent les premieres contrées découvertes par les Anglais. C'eſt encore ce même Raleigh, qui les avait conduits inutilement en Guiane, auquel ils eurent l'obligation d'un établiſſement plus ſolide dans le nord de l'Amérique. C'eſt lui qui, d'après les courſes lointaines faites par le grand Navigateur, Sébaſtien Cabot, encouragea ſes compatriotes à chercher des terres dans le Nouveau-Monde. C'eſt par ſes ſoins que ſe forma, en 1685, une Compagnie, qui arma deux vaiſſeaux pour cette expédition. Les Capi-

Colonies Anglaiſes.

taines Amydor & Barlow mouillerent à la Baie de Roénok, qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline. Ils reconnurent le pays auquel la Reine Eliſabeth donna le nom de *Virginie*; les uns diſent en l'honneur du célibat qu'elle avait gardé; les autres, pour exprimer le caractere des habitans & la nature du pays, qui n'avait pas encore été cultivé. L'année ſuivante, Richard Gréenwil, aſſocié de Raleigh, arriva ſur cette côte avec des forces conſidérables, & la parcourut l'eſpace de cent milles. Enfin Raleigh y alla lui-même, & s'aſſura de la beauté & de la fertilité du terroir. Mais, diſtrait de ce ſoin, par les affaires où il fut engagé à la Cour d'Eliſabeth, il perdit de vue ſa Colonie, qui ne ſe ranima que vers le commencement du ſiécle ſuivant, temps où la Compagnie Anglaiſe d'Amérique fonda James Town, & établit des plantations régulieres: bientôt après, on y bâtit le Fort *Henri*, du nom du Prince Henri de Galles. Charles Premier régla l'adminiſtration: les priviléges & la liberté, attirerent un grand nombre de Colons, qui réparerent les dommages que la Colonie avait ſoufferts de la part des Sauvages Américains, toujours armés contre des hôtes qui s'annonçaient trop ſouvent en maîtres ou en tyrans. Le Lord Baltimore découvrit le Maryland, beau pays, à la hauteur de la Baie de Cheſa-

péak, ainſi nommé en l'honneur de la Reine Marie, épouſe de Charles Premier. Le Maryland fut cédé en propriété à celui qui l'avait découvert, & ſes deſcendans en jouiſſent encore. Il fleurit, ainſi que la Virginie, principalement par la culture du tabac. Voici la peinture que faiſait de leur commerce un Auteur Anglais, qui écrivait en 1723. Colonies Anglaiſes.

« La Virginie & Maryland n'ont pas d'autre » objet que la culture de leur tabac. On en a » porté la perfection ſi loin en Virginie, qu'il » paſſe pour le meilleur de l'Univers, ſur-tout » celui qui croît ſur la riviere d'York. C'eſt » preſque le ſeul dont on faſſe uſage en Angle- » terre. Les autres, qu'on nomme *Oronoac*, & » celui de Maryland, ſont plus chauds dans la » bouche, cependant ils ſe vendent auſſi fort » bien, parce qu'on les aime en Hollande, en » Danemarck, en Suède & dans toute l'Allema- » gne. Il s'en exporte annuellement 30,000 bari- » ques, qui produiſent à l'Angleterre cinq livres » ſterlings par barique, dans les Echelles étran- » geres, & qui augmentent par conſéquent le » fond général de la Nation de 150,000 livres » ſterlings par an. Ce commerce eſt, ſans contre- » dit, un de nos principaux avantages. Tous les » ans, il emploie deux cens de nos vaiſſeaux, & » fait entrer, année commune, entre trois & » quatre cens mille livres ſterlings dans les coffres

Colonies Anglaiſes.

» du Roi. Si ce calcul parait exceſſif à ceux qui » n'en connaiſſent point le ſecret, ou qui n'en » ont point des idées juſtes, un peu d'explica- » tion le fera trouver modeſte. Il eſt certain, par » les regiſtres publics, qu'on frette tous les ans » deux cens vaiſſeaux de tabac dans toute la Baie » de Cheſapéak, où je comprens Maryland, & » que, l'un portant l'autre, ils ne peuvent porter » moins de 700 bariques. C'eſt en tout ſoixante- » dix mille, dont je ſuppoſe que la moitié ſe » vend & ſe conſomme en Angleterre; mais les » droits, pour ces trente-cinq mille bariques, à » ne ſuppoſer le poids de chacune que de quatre » quintaux, donneront déjà huit livres ſterlings » par barique, & deux cens quatre-vingt mille » pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, » ne produira pas plus d'un cinquieme de cette » ſomme à l'Echiquier, parce qu'elle eſt à cou- » vert de toutes ſortes d'impôts & d'une partie » des ſubſides; cependant ſi l'on accorde ſeule- » ment cinquante mille livres pour le droit de » trente-cinq mille bariques d'exportation, il re- » vient annuellement à la Douane trois cens trente » mille livres ſterlings pour les ſoixante-dix mille » bariques. Il n'y aurait que les temps de guerre » qui puſſent me faire rabattre quelque choſe » de ce compte. Quelques Négocians, qui ſe pré- » tendent bien informés du commerce de la Vir-

» ginie, assurent qu'on a quelquefois embarqué
» dans une seule année, jusqu'à cent mille ba- Colonies
» riques pour Virginie & Maryland, & qu'il Anglaises.
» s'en est consommé quarante mille en Angle-
» terre. Si leurs Mémoires sont justes, mon cal-
» cul ne peut être accusé d'exagération ; mais je
» me suis attaché aux lumieres les plus certaines ;
» &, pour n'en laisser aucun doute, il suffit de
» faire observer combien ce commerce s'est accru
» dans les autres parties d'Angleterre, comme dans
» le Port de Londres. Depuis plusieurs années, la
» Ville de *Liverpool* reçoit annuellement, ou du
» moins année commune, cinquante vaisseaux de
» la Baie de Chesapéak. La plupart de nos autres
» Ports en emploient tous les ans huit ou dix
» à ce commerce, & l'on assure que la Ville de
» Bristol paie annuellement soixante mille livres
» sterlings de droits, pour le tabac qu'elle con-
» somme ; ce qui ne paraîtra point sans vraisem-
» blance, s'il est vrai, comme on le dit dans cette
» Ville même, qu'un seul de ses vaisseaux, nom-
» mé le *Marchand de Bristol*, a payé, depuis
» vingt ans, entre huit & dix mille livres an-
» nuelles à la Douane, & que fort souvent il est
» entré tout-à-la-fois dans la Saverne trente &
» quarante voiles de la Virginie, sans compter
» les aventuriers qui fraudent la Douane. Si les
» Ports extérieurs n'emploient pas moins de cent

Colonies Anglaiſes.

» vaiſſeaux tous les ans, on conviendra ſans peine » que Londres peut employer les cent autres; & » tout ce que j'ai dit de l Douane & des droits, » ne peut paraître incertain.

» Mais, outre l'extrême avantage qui nous re- » vient de l'exportation du tabac dans toutes les » autres parties de l'Europe, conſidérons de quelle » utilité ce commerce eſt pour nous, par le pro- » digieux nombre de mains qu'il emploie, & de » familles qu'il fait ſubſiſter en Angleterre & en » Virginie. Il ne monte pas à moins de ſoixante- » dix mille Anglais en Virginie, ni certainement » à moins en Angleterre. Combien n'envoyons- » nous pas tous les jours de marchandiſes de nos » Manufactures aux Virginiens, qui ſont obli- » gés de tirer d'ici tout ce qui leur eſt néceſ- » ſaire pour ſe vêtir, tous les inſtrumens de leur » travail, & tout ce qui ſert au luxe ? Ajoutons » que les marchandiſes qu'on leur envoie, ſont » celles qui viennent des métiers les plus utiles, » qui occupent le plus grand nombre d'ouvriers, » qui en nourriſſent le plus, & par conſéquent » les plus avantageuſes au bien public; telles ſont » celles des Tiſſerands, des Cordonniers, des » Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des » Menuiſiers, des Tailleurs, des Couteliers, des » Cordiers, des Braſſeurs, & je puis dire de tous » les Artiſans d'Angleterre. »

Colonies Anglaiſes.

Virginie.

La Virginie, proprement dite, & diſtinguée du Maryland, eſt bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la riviere de *Patowmek*, à l'Eſt par la mer, & au Nord-Oueſt par une grande chaîne de montagnes, au-delà deſquelles les Anglais ſe ſont efforcés vainement de pénétrer.

Une Carte de la Baie de Cheſapéak, publiée à Londres, place ſon embouchure par les trente-ſept degrés de latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charles au Nord, & lui donne dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du Canal eſt de neuf braſſes, qui diminuent en quelques endroits juſqu'à ſept. Sa partie la plus ſûre eſt la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-ſept degrés; de ſorte qu'ayant pris cette latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut ſans crainte avancer pendant la nuit, & ſuivre le rivage Méridional juſqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on ſe trouve dans une excellente rade, nommée *Lynn-Haven*. De cette rade, la Baie pénètre environ deux cens milles dans les terres. Sa largeur y eſt de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle ſe rétrécit beaucoup. Elle contient pluſieurs petites Iſles, dont quelques-unes ſont couvertes de bois. Entre une infinité de rivieres qu'elle reçoit, ſur-tout du côté de l'Oueſt,

Colonies Anglaiſes.

on en diſtingue quatre par leur grandeur, qui ſont celles de James, d'York, de Rapahanok & de Patowmek. Les autres ſont, pour la plupart, ſi commodes & ſi bien diſtribuées, que, de ſix en ſix milles, on trouve preſque toujours une bonne rade. Elles ſe forment du concours d'une infinité de ſources, d'où l'eau ſort en ſi grande abondance, qu'elle rend celle des rivieres douce, juſqu'à ſoixante & cent milles au-deſſous du flot des marées, & quelquefois à trente ou quarante milles de la Baie même. Quelques-unes de ces ſources forment tout-d'un-coup un ſi gros courant, qu'à cinq ou ſix cens pas de leur origine, elles font tourner des moulins à bled. Le grand avantage de cette multitude de rivieres, eſt de donner à chaque habitation, la commodité de recevoir les navires & les barques à ſa porte, d'où il eſt arrivé qu'on ne s'eſt gueres embarraſſé de former des Villes dans la Virginie.

On ne fait qu'un reproche aux rivieres du Pays, c'eſt que tous les ans, au mois de Juin, il paraît ſur l'eau ſalée des légions de vers, qui percent les chaloupes, les barques & les vaiſſeaux mêmes, par-tout où la poix, le goudron & la chaux laiſſent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules aſſez ſemblables à celles des rayons de miel. Ils ne ceſſent point d'être nuiſibles, juſqu'au temps des groſſes pluies, qui

arrive vers la fin de Juillet. Alors ils diſparaiſſent juſqu'au retour de l'été, ou du-moins ils ne cauſent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la ſeule planche à laquelle ils ſe ſont attachés. On indique quatre moyens de s'en garantir, les ſeuls que l'expérience ait fait découvrir : 1.° d'eſpalmer ſi bien les bâtimens, qu'il n'y reſte aucun vide ; 2.° ſi l'on arrive dans la ſaiſon des vers, de mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, & de haler à terre les petites barques & les chaloupes, 3.° de nettoyer le vaiſſeau, & ſur-tout d'y paſſer le feu, auſſi-tôt que la ſaiſon des vers eſt finie, parce que n'étant point encore enfoncés dans les planches, le moindre feu les tue ; 4.° de quitter l'eau ſalée, pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou ſix ſemaines que les vers ſe tiennent ſur l'eau.

Colonies Anglaiſes.

On diviſe la Virginie en vingt-cinq cantons, ſous le nom de Comtés, qui contiennent trente-neuf Paroiſſes. Le plus ancien, c'eſt-à-dire, celui où les Anglais formerent leur premier établiſſement, & qui était nommé Pouhatan par les Américains, ſe nomme aujourd'hui le Comté de Norfolk. C'eſt le plus méridional. Il eſt ſitué ſur la riviere James, qui n'a pas moins d'un mille de large, proche de la Ville du même nom, & dont le cours eſt d'environ cent quarante milles, de-

Colonies Anglaiſes.

puis ſa ſource, juſqu'à ſon embouchure dans la Baie, droit à l'Oueſt du Cap Henri : elle reçoit de grands vaiſſeaux, l'eſpace de cent milles.

Le Comté de James a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient James-Town, ou la ville de Jacques, ſituée ſur le bord ſeptentrional de la riviere de même nom, à quarante milles de ſon embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais paſſé pour une belle Ville, on y voyait, avant l'incendie qu'elle a eſſuyé, pluſieurs édifices de brique, & des hôtelleries pour la commodité des Voyageurs. Le nombre des maiſons, qui ne monte aujourd'hui qu'à ſoixante ou ſoixante-dix, devait être beaucoup plus grand, puiſqu'il y avait pluſieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie ayant été conſumée par le feu, la tranſlation des Cours de Juſtice à *Williamsbourg*, la réſolution qu'on prit d'y tenir les Aſſemblées générales, & le Collége qu'on y fit bâtir, ſemblerent condamner James-Town à ne ſe relever jamais de cette diſgrace, d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils penſent jamais à rebâtir une Ville qui n'avait jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis long-temps, que les établiſſemens qui bordent les rivieres de James, dans tout l'eſpace où elle eſt ſaumâtre, ſont ſu-

jets à des fièvres lentes ; & cette ſeule raiſon aurait pu ſuffire pour faire transférer la Capitale du Pays à Williamsbourg, dont la ſituation eſt beaucoup plus ſaine. Le Chevalier Berkelay fit bâtir pour ſa réſidence, près de James-Town, une fort belle maiſon, nommée *Green Spring*, où l'on voit une ſource d'eau ſi froide, que, dans les chaleurs de l'été, on n'en ſaurait boire ſans danger.

C'eſt auſſi dans le Comté de James, qu'eſt ſitué Williamsbourg. Le terrain que cette Ville occupe, à ſept milles de James-Town, dans les terres, ſe nommait auparavant *Middleplantation*. Mais, quelques avantages qu'on ſe ſoit efforcé d'y raſſembler, il ne paraît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Juſtice & les Aſſemblées de la Colonie, à peine eſt-elle compoſée de trente maiſons.

On lit, dans une lettre de M. *Hugh Jones*, un des Supérieurs du Collége de Williamsbourg, publiée à Londres, il y a pluſieurs années : « Nous » avons ici trois bâtimens, qui paſſent aux yeux » des habitans pour les plus ſuperbes de toute » l'Amérique ; le Collége, l'Hôtel-de-Ville, » qu'on nommait d'abord le Capitole, & la priſon » publique, ſans compter la maiſon du Gouver- » neur, qui n'eſt pas de la grandeur des trois

Colonies Anglaiſes.

» autres, mais qui les ſurpaſſe encore par la » beauté de ſes ornemens. L'Egliſe & l'Arſenal » ſont auſſi deux fort beaux édifices. »

La fondation du Collége de Williamsbourg eſt de l'année 1692, ſous le régne du Roi Guillaume. En 1705, le 29 Octobre, l'édifice fut preſque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'écoliers que dans l'origine; relâchement que l'on attribue à la mauvaiſe conduite de quelques Gouverneurs. Ils réduiſent la plupart les habitans à faire paſſer leurs enfans en Angleterre pour le cours de leurs Etudes, plutôt que de s'expoſer à de continuels chagrins. D'ailleurs les Profeſſeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs écoliers, & ne penſent qu'à tirer parti du revenu de leurs chaires avec l'argent des Plantations.

Les montagnes, qui bornent la Virginie à l'Oueſt, ſont une partie de celles qu'on nomme Apalaches. Il eſt aſſez ſingulier que toutes les cataractes des rivieres qui en ſortent, & qui arroſent la Virginie, ſoient régulierement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, & que les plus proches des montagnes en ſoient à ſoixante ou ſoixante-dix-milles.

Les bords de la plupart des rivieres de la Virginie ſont ſablonneux. On y trouve des

pierres fort dures & tranſparentes, dont quelques-unes coupent le verre, comme les diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés ſont remplis de veines de fer; mais le travail des mines demande tant de frais, que perſonne n'oſe l'entreprendre; ou plutôt les Virginiens ſont ſi livrés à leurs plantations de tabac, qu'ils négligent tout autre avantage. Colonies Anglaiſes.

Le Pays de Maryland faiſait autrefois partie de la Virginie, dont il n'eſt ſéparé que par la riviere de Patowmek, & ſouvent, dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant ces deux contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouverneur, & les intérêts ne s'accordent pas toujours. Celle de Maryland eſt ſituée, comme la Virginie, ſur la Baie de Cheſapeak, avec cette ſingularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire préciſément de quel côté, parce qu'elles y touchent diverſement, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la riviere de Patowmek, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, juſqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Oueſt de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui eſt ſituée par les quarante degrés de latitude du Nord. Elle a de hautes montagnes vers l'Oueſt, & cette même Baie à l'Eſt. Sa Maryland.

Colonies Anglaiſes.

partie Orientale eſt bornée à l'Oueſt par la Baie de Cheſapéak, à l'Eſt par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la riviere de Pokamoki. On la diviſe en onze Comtés; ſix du côté Occidental, & cinq du côté Oriental de la Baie de Cheſapéak. Toute la Province n'a qu'une ſeule Ville, nommée *Sainte-Marie*, qui donne ſon nom à l'un des Comtés, & qui eſt dans une ſituation fort commode, entre les rivieres de Patowmek & de *Patuxent* : c'était autrefois le ſiége du Gouvernement. On compte dans Maryland pluſieurs Bourgs, mais peu conſidérables, à l'exception néanmoins d'*Annapolis* & de *Williamſtadt*, qui ſont deux Ports où tout le commerce extérieur eſt réuni. Ses principales rivieres ſont le *Patowmek*, le *Patuxent*, la *Saverne*, le *Chiptonk*, le *Cheſter* & le *Saſſaſſras*.

Ann-Arundel & *Baltimore* ſont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des arbres, qui commencent à cinq quarts de mille de l'anſe de Bodkin, du côté Occidental de la Baie de Cheſapéak. De-là, cette diviſion court d'abord à l'Oueſt, & devient enſuite moins réguliere; mais tout ce qui eſt au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel. Le principal Bourg d'Ann-Arundel eſt *Annapolis*, nommé *Severn* juſqu'en 1694,

où, par un Acte de l'Aſſemblée-générale, il prit le nom d'Annapolis, avec les titres & les Priviléges de Ville maritime ou de Port. En même-temps les Cours de Juſtice, l'Aſſemblée-générale, le Conſeil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte-Marie. On y fit bâtir une Egliſe, qui devint la principale Paroiſſe de la Province; &, dès l'an *1699*, la Ville avait pris une forme, qui n'a fait que ſe perfectionner depuis, par divers accroiſſemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, ſous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorbery furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'eſt formé d'autres Collèges, à cet exemple, avec un Conſeil pour l'adminiſtration. Mais, quelque ſoin qu'on ait apporté à l'embelliſſement d'Annapolis, il parait que le goût des Marylandais pour leurs Plantations, où ils vivent ſéparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne ſoit aſſez peuplée, pour devenir une Ville floriſſante. Dans le remps même qu'on repréſente, elle n'avait pas plus de quarante maiſons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

Colonies Anglaiſes.

Le Comté de Baltimore a ſon Bourg, de même nom, où les maiſons ſont ſi diſperſées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On obſerve que la grande riviere de *Saſ-*

Colonies Anglaiſes.

quehanagh vient ſe jetter dans la Baie de Cheſapéak, un peu au-deſſus du Bourg de Baltimore.

Le caractere, les mœurs & les uſages des Peuples dans la Virginie & le Maryland, étant à-peu-près les mêmes que dans tout le reſte de l'Amérique Septentrionale, on en remet la peinture après la deſcription des autres Colonies; mais on ne ſaurait paſſer de même ſur le Gouvernement particulier des Anglais Virginiens, ſur leurs uſages, ſur leur commerce, & ſur les propriétés particulieres du Pays. Obſervons que les Colonies Anglaiſes n'étant pas plus ouvertes aux étrangers, que celles des Portugais & des Eſpagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curioſité, c'eſt d'après les Anglais mêmes, que notre deſcription ſera tracée.

Le premier établiſſement des Anglais ſe fit ſous la direction d'une Compagnie de Marchands. Ils mirent d'abord l'adminiſtration entre les mains d'un Préſident, choiſi chaque année par la Colonie, & d'un Conſeil dont ils nommaient eux-mêmes les membres. En 1610, cette Police fut altérée, & la Compagnie obtint un nouvel octroi de la Cour, qui lui donnait le droit de nommer un Gouverneur; la même année, on convoqua, pour la premiere fois, une Aſſemblée de tous les Députés

Députés des Plantations, pour régler, avec le Gouverneur & le Conſeil, tous les intérêts de la Colonie; ce qui donna une ſorte de perfection au Gouvernement. Après la ſéparation de l'Aſſemblée, la Cour d'Angleterre laiſſa toujours l'adminiſtration des affaires au Gouverneur, au Conſeil & aux Députés, & on donna le titre d'Aſſemblée générale à ce Corps; enſuite cette Aſſemblée générale eut la connaiſſance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution était abandonnée à la ſageſſe du Gouverneur & du Conſeil; enfin le Roi nommait le Gouverneur & les Membres du Conſeil; mais le Peuple éliſait ſes Députés à l'Aſſemblée générale. Colonies Anglaiſes.

Les Gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir ſi peu borné, que leur approbation devint néceſſaire pout toutes les réſolutions de l'aſſemblée, ſans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conſeil. Juſqu'en 1676, un Gouverneur n'avait pas le droit de caſſer, ni même de ſuſpendre les Membres du Conſeil; mais alors il y fut autoriſé, avec la ſeule obligation d'expliquer à la Cour les raiſons de ſa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres royales, qui lui confirmaient le privilége d'être toujours gouvernée par l'Aſſemblée générale, & qui remettaient même l'adminiſtration ordinaire

Colonies Anglaiſes.

au Préſident du Conſeil, dans l'abſence du Gouverneur, ou dans la ſuppoſition de ſa mort.

Avant l'année 1689, le Conſeil s'aſſemblait dans une même chambre avec les Députés du Peuple, ce qui approchait de la forme du Parlement d'Ecoſſe : mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occaſion de quelques démêlés pour engager le Conſeil à ſe départir de cet uſage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette ſéparation a continué juſqu'aujourd'hui.

La forme actuelle eſt que le Gouverneur ſoit nommé par le Roi, qui lui donne ſa Commiſſion ſous le Sceau privé, pour un temps dont il ſe réſerve les bornes. Il doit obéir aux ordres de Sa Majeſté, dont il repréſente la perſonne. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'Aſſemblée générale ; de confirmer celles qu'il approuve ; de proroger ou de congédier cette eſpèce de Parlement ; d'aſſembler le Conſeil d'Etat & d'y préſider ; de nommer des Commiſſaires & des Officiers pour l'adminiſtration de la Juſtice ; de choiſir des Officiers militaires, au-deſſous du degré de Lieutenant-Général, qui eſt le titre dont il eſt revêtu lui-même ; de diſpoſer des Troupes pour la défenſe commune ; de publier des proclamations ; d'aliéner les terres de la Couronne ſuivant les Loix établies, & d'avoir en

garde, pour cet uſage & pour d'autres occaſions le ſceau de la Colonie. Il doit autoriſer, de ſon certificat, tous les paiemens qui ſe font du revenu public : enfin il eſt revêtu de la charge de Vice-Amiral.

Colonies Anglaiſes.

Il n'y a pas fort long-temps que le Gouverneur de la Virginie n'avait que mille livres ſterlings d'appointemens, avec environ cinq cens de caſuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui ſon mérite & ſes importans ſervices firent accorder deux cens livres de plus, par l'Aſſemblée ; & cette augmentation devait finir avec ſon Gouvernement : enſuite le prétexte de la Pairie fit obtenir, à Milord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, & cent-cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fourniſſait point aux Gouverneurs. Sous le même prétexte, ce Seigneur obtint de l'Aſſemblée tous les ſubſides qu'il propoſa, fit aſſurer à perpétuité, pour lui & ſes ſucceſſeurs, une taxe de deux ſchellings ſur chaque barique de tabac, & les droits du Fort, avec cette ſpécieuſe clauſe, que le Roi pourrait employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'adminiſtration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que ſe multiplier, la Virginie eſt devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Le Conſeil eſt compoſé de douze Membres, créés par Lettres-Patentes, ou nommés par un

Colonies Anglaises.

ordre particulier du Roi. Si, par interdiction ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le pays, alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, eſt de choiſir entre les principaux habitans, pour remplir le nombre. Les Conſeillers doivent l'aſſiſter de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'oppoſer à ſes entrepriſes, lorſqu'il excède les bornes de ſa Commiſſion. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'Aſſemblée générale, pour diſpoſer du Tréſor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou caſſer les Officiers établis par Commiſſion, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des terres, faire enrégiſtrer les Octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la conſidération du Conſeil, c'eſt qu'il compoſe la Chambre haute dans l'Aſſemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejetter tous les Actes de la Chambre baſſe, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conſeil ne montent qu'à trois cens-cinquante livres ſterlings, qui ſont diſtribuées aux Conſeillers à proportion du nombre auquel ils ſe trouvent dans les Cours & aux Aſſemblées générales : ainſi, cet Office eſt moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Chaque Province, ou Comté, envoie deux Députés à l'Aſſemblée générale. La Ville de

James & le Collège ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'eſt-à-dire, chacun le ſien; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils ſont convoqués par un ordre qui s'expédie ſous le ſeing du Gouverneur, & ſous le ſceau de la Colonie, & qui doit être adreſſé au Scheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Aſſemblée. Tous les particuliers qui jouiſſent d'un Franc-fief, à l'exception des femmes & des mineurs, ont droit de ſuffrage pour l'élection; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Egliſe, deux fois conſécutives, l'ordre qui eſt venu au Scheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer : on s'aſſemble : l'élection ſe fait à la pluralité des voix. Si l'on ſe diviſe, & que l'un des deux partis ſoupçonne l'autre de mauvaiſe-foi, il peut exiger une copie du rôle des ſuffrages, & porter ſes plaintes à l'Aſſemblée générale des Députés. D'ailleurs on s'eſt efforcé de prévenir les élections frauduleuſes, par divers Actes, aſſez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Colonies Anglaiſes.

Auſſi-tôt que les Députés ſe ſont rendus à Williamſbourg, ils choiſiſſent un Orateur, qu'ils préſentent en Corps au Gouverneur, pour obtenir ſon approbation : enſuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ſes priviléges, qui ſont particulierement l'accès toujours libre

Colonies Anglaiſes.

auprès de lui pour la communication des affaires, la liberté de délibérer, ſans rendre compte de leurs diſcours & de leurs débats, la sûreté de leurs perſonnes, & la protection de leurs domeſtiques. On paſſe enſuite aux affaires; &, dans tout le reſte, on imite, autant qu'il eſt poſſible, les uſages de la Chambre des Communes de Londres. Lorſque les Actes ont paſſé dans les deux Chambres, ils ſont envoyés au Roi, pour être revêtus de ſon autorité; mais ils ne laiſſent point d'avoir force de loi, auſſi-tôt qu'ils ſont approuvés du Gouverneur, quand le Roi même ſuſpendrait ſon approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de temps fixe pour la convocation de l'Aſſemblée générale : elle s'eſt quelquefois tenue tous les ans, & quelquefois d'une année à l'autre; mais il n'arrive guère qu'elle ſoit différée juſqu'à trois. C'eſt un avantage que les Députés aſſurent à la Colonie, en n'accordant que pour un temps fort court les taxes & les ſubſides.

Outre le Gouverneur & le Conſeil, la Virginie a deux Officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur Commiſſion du Roi; l'Auditeur des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du premier eſt d'examiner l'emploi des revenus publics, & d'en vérifier les comptes. Il a ſept & demi pour cent ſur tous ces deniers, & ce profit

lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire a la garde de toutes les archives du pays, c'eſt-à-dire, de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expédie tous les ordres par écrit, ſoit du Gouverneur ou des Cours. Il enrégiſtre toutes les Patentes qui regardent la diſtribution des Terres. C'eſt dans ce Bureau qu'on tient regiſtre des procurations pour les affaires, des vérifications de teſtamens, des mariages, des enfans qui naiſſent dans la Colonie, du nombre des morts, & de ceux qui quittent le pays, des Offices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il eſt important de conſerver la mémoire. Colonies Anglaiſes.

Les appointemens du Secrétaire de la Virginie, conſiſtent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans ſon Bureau, & montent annuellement à près de ſoixante-dix-mille livres de rabac; maniere de compter ordinaire, dans une Colonie où tout eſt rapporté à ce commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires des Provinces lui en paient tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

Deux autres Officiers-Généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur Commiſſion du Roi, ſont le Commiſſaire Eccléſiaſtique & le Tréſorier-Général. Le premier, qui tient ſa nomination de l'Evêque de Londres, Evêque-né

Colonies Anglaiſes.

de toutes les plantations, viſite les Egliſes, a droit d'inſpection ſur les Eccléſiaſtiques, & reçoit du Gouverneur cent livres ſterlings d'appointemens, qui ſe prennent ſur les rentes foncieres. L'Office du Tréſorier eſt de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers, & de régler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire ſix pour cent de tous les deniers qui paſſent par ſes mains.

Il eſt aſſez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier conſtant, dans un pays de navigation & de commerce. Mais il y a des Officiers de Marine, qui dépendent du Gouverneur; des Receveurs pour les droits d'Aubaine, des Collecteurs, des Greffiers, un Scheriff dans chaque Comté, des Arpenteurs en charge, & des *Coroners*, uniquement établis, comme à Londres, pour juger, avec l'aſſiſtance de douze Jurés, ſi les corps qu'on trouve ſans vie ſont morts de mort naturelle; des Inſpecteurs des grands chemins, des Connétables & des Chefs de Communautés, qui ſont renouvellés tous les ans.

On diſtingue, en Virginie, cinq ſortes de revenus publics: 1.° une rente que le Roi ſe réſerve ſur toutes les Terres données par Lettres-Patentes; 2.° un revenu accordé au Roi, par Acte de l'Aſſemblée générale, pour l'entretien du Gouvernement; 3.° un fond établi par l'Aſſemblée, & dont elle diſpoſe pour des occaſions ex-

traordinaires ; 4.° les rentes fondées pour l'entretien du Collège ; 5.° les levées qui ſe font, par acte du Parlement d'Angleterre, ſur le commerce de la Colonie. Colonies Anglaiſes.

Le premier de ces revenus n'eſt que la rente fonciere de deux ſchellings ſur chaque centaine d'arpens de terre. Elle ſe porte au Tréſorier-général ; méthode qui épargne les frais des Collecteurs pour un objet peu conſidérable en lui-même, quoiqu'à force de ſe multiplier, il ſoit monté à plus de douze cens livres ſterlings annuelles. Ce fond demeure en caiſſe pour les néceſſités preſſantes. Le revenu accordé pour l'entretien du Gouvernement, eſt pris de la taxe de deux ſchellings ſur le tabac; des quinze ſols par tonneau, que chaque navire, plein ou vide, paie au retour d'un voyage; des ſix-ſous par tête que tous les paſſagers, libres ou eſclaves, doivent payer en arrivant dans la Colonie ; des amendes & des confiſcations établies par divers Actes de l'Aſſemblée; des épaves & des bêtes égarées, que perſonne ne réclame; enfin du droit d'Aubaine, ſur les terres & ſur les biens mobiliers de ceux qui ne laiſſent point de légitime héritier. Tous les deniers, qui viennent de ces fonds, ſont portés au Tréſor, pour être employés aux dépenſes publiques, ſur l'ordre du Gouverneur & du Conſeil; & les comptes en ſont vérifiés par l'Aſ-

Colonies Anglaiſes.

ſemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres ſterlings. Le fond, qui regarde les occaſions extraordinaires, & dont l'Aſſemblée ſe réſerve la diſpoſition, vient d'une taxe ſur l'entrée des liqueurs, & d'un droit qui ſe leve ſur tous les eſclaves, valets & ſervantes qui arrivent dans le pays. Le premier de ces droits monte, par an, à plus de ſix cens livres ſterlings; & le produit du ſecond varie, ſuivant le nombre des vaiſſeaux qui vont à la traite des Nègres; mais on paie conſtamment vingt ſchellings pour chaque eſclave, & quinze pour tout domeſtique qui n'eſt pas né Anglais. C'eſt de ces ſommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Williamſbourg; elles ſont à la garde du Tréſorier.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie; l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits ſur le commerce; l'autre, qui eſt une ſorte de Taille réelle, (ou plutôt de Capitation,) dont il n'y a que les femmes blanches qui ſoient exceptées, & qui conſiſte à payer une certaine quantité de tabac. Tous les ans, au temps de la moiſſon, le Scheriff de chaque Province fait faire, par les Juges de Paix, un dénombrement exact des perſonnes ſujettes à la dîme; c'eſt-à-dire, de tous les blancs mâles, & de tous les Nègres de l'un & l'autre ſexe. On oblige chaque Chef de famille, ſous de groſſes amendes, de donner

une liſte fidelle du nombre d'ames dont elle eſt compoſée. Ce tribut ſe leve trois fois, & pour différens uſages : le premier eſt levé, par acte de l'Aſſemblée générale, ſur toutes les perſonnes ſujettes à la Dîme, dans toute l'étendue de la Colonie, & ſert à diverſes charges publiques, telles que les frais néceſſaires pour le ſupplice d'un eſclave criminel, dont il faut dédommager le Maître; pour arrêter ou faire pourſuivre les déſerteurs; pour la paie de la milice, lorſqu'elle eſt ſur pied, pour l'expédition des ordres de la Secrétairerie, pour l'élection des Députés à l'Aſſemblée générale, & pour d'autres dépenſes de cette nature. La ſeconde Capitation eſt Provinciale, c'eſt-à-dire, particuliere à chaque Comté: elle eſt impoſée par les Juges de Paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les Cours de Juſtice, les priſons, & généralement à toutes les charges publiques du Comté : enfin la troiſieme, qui ſe nomme *Paroiſſiale*, eſt impoſée par les Chefs de chaque Paroiſſe, pour la conſtruction & l'ornement des Egliſes, pour y annexer les terres, lorſqu'il ſe préſente une occaſion d'en acheter, pour les gages des Miniſtres, des Lecteurs, des Clercs & des Sacriſtains.

Colonies Anglaiſes.

Dans l'origine de la Colonie, les Cours de Juſtice étaient des modèles de droiture & d'équité. On n'y admettait point ces formalités, qui

Colonies Anglaiſes.

rendent les procès également pénibles & ruineux dans toutes les contrées de l'Europe. Une ſeule Cour prenait connaiſſance de toutes les Cauſes, civiles & eccléſiaſtiques; & l'affaire la plus compliquée était terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Aſſemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre ſe ſoutint ſi long-temps, qu'en 1688, Milord Colepeper, un des plus ſages Gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode ſimple & facile à laquelle on s'était attaché juſqu'alors, penſa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations, qui commençaient à s'y introduire. Mais ſon ſucceſſeur affecta de prendre une voie toute oppoſée; enſuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholſon, qui paſſa, en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduiſit toutes les ruſes de la plus ſubtile chicane. Les affaires de la Colonie ſont jugées à préſent par deux ſortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulieres, qui ſont compoſées du Scheriff, de ſes Officiers ſubalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, compoſée du Gouverneur & du Conſeil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres reſſortiſſent, eſt ſouveraine, mais avec quelque reſ-

triction. Dans les cauſes civiles, lorſque la demande monte à plus de trois cens livres ſterlings, on peut appeller de ſon jugement au Roi, qui choiſit, pour la derniere déciſion, un *Comité*, qu'on nomme *les Seigneurs des appels* : le même uſage eſt établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, on n'appelle point de la Sentence de cette Cour; mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahiſon d'Etat & du meurtre volontaire; &, dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux criminels ce que les Anglais nomment le *retrieve*; c'eſt-à-dire, un délai, qui peut être prolongé juſqu'à la déciſion du Roi. Cette Cour ne ſe tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre; & chaque fois, ſes ſéances ne durent que dix-huit jours.

Colonies Anglaiſes.

Preſque tous les habitans de la Virginie ſont attachés à la Religion établie par les Loix; c'eſt-à-dire, à l'Egliſe Anglicane; &, quoiqu'il y ait liberté de conſcience pour tout Chrétien qui veut ſe ſoumettre aux charges de la Paroiſſe, on ne connaît, dans toute la Colonie, que cinq Conventicules non conformiſtes; trois de Quakers & deux de Preſbytétiens. En 1642, lorſque les Sectaires commencerent à ſe multiplier en Angleterre, l'Aſſemblée générale de la Virginie défen-

Colonies Anglaiſes.

dit, par un Acte ſolemnel, qu'ils y fuſſent reçus, & qu'on y admît aucun Miniſtre qui ne tînt ſon Ordination d'un Evêque Anglican : enſuite la néceſſité de peupler le pays, fit étendre les priviléges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudraient s'y faire naturaliſer ; formalité qui ne conſiſte qu'à prêter ſerment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même temps un certificat ſous le ſceau de la Colonie. Tous les Français réfugiés, que le Roi Guillaume y fit paſſer à ſes frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta juſqu'à ſept ou huit cens, auxquels on donna un terrain très-fertile, du côté méridional de la riviere de James, dans un Canton habité autrefois par des Américains belliqueux, qui ſe nommaient les *Monacans*, & que la guerre avait entierement détruits. Il s'y forma une Ville Françaiſe, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année ſuivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés ; mais, à l'occaſion de quelques démêlés, pluſieurs ſe diſperſerent, & leur exemple fut ſuivi de ceux qui arriverent après eux. Cependant l'Aſſemblée-générale ayant accordé diverſes faveurs à la Ville de Monacan, elle s'eſt ſoutenue avec une diſtinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-ſeulement les

beſtiaux y ſont en abondance, mais l'induſtrie de ſes habitans y a formé pluſieurs Manufactures; & des vignes ſauvages, qu'ils ont trouvées dans les bois, ils ſont parvenus à faire de très-bon vin. Colonies Angloiſes.

La grandeur d'une habitation ſe meſure moins ici par l'étendue de ſon terroir, que par le nombre de perſonnes qui paient la dîme. Chaque Paroiſſe a ſon Egliſe; celles dont les Paroiſſiens ſont trop diſperſés, ont une ou deux Chapelles de plus, où le Service divin ſe fait tour-à-tour. Mais, que la Paroiſſe ſoit grande ou petite, le revenu du Miniſtre eſt fixé par an à ſeize mille livres de tabac. Il tire d'ailleurs quelques droits des mariages, des enterremens, & ſur-tout des oraiſons funèbres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la ſépulture; de ſorte que la différence des richeſſes du Clergé ne peut venir que de celle du tabac, dont le prix varie ſuivant la bonté des terres, & de la grandeur des Paroiſſes, qui donne occaſion à plus ou moins de mariages & d'oraiſons funèbres. Le droit d'un Miniſtre, pour ces diſcours, eſt fixé à quarante ſchellings, ou quatre cens livres de tabac, & pour un mariage à cinq ſchellings ou cinquante livres de tabac. Lorſque ces appointemens furent acccordés aux Miniſtres, le tabac n'était eſtimé qu'à dix ſchellings le quintal; &, ſur ce pied, les ſeize mille

Colonies Anglaiſes.

livres revenaient en argent, à quatre-vingt livres ſterlings : mais le bon tabac ſe vend aujourd'hui preſque le double. Les revenus des Miniſtres ont doublé auſſi, dans les Paroiſſes qui produiſent le meilleur. Quelques Egliſes ont des terres, ſur leſquelles la Paroiſſe entretient une certaine quantité de beſtiaux & de Nègres, au profit du Miniſtre, qui n'eſt reſponſable que du fond, lorſqu'il abandonne ſon Bénéfice. On fait obſerver qu'il ne faut pas moins de douze Nègres, pour cultiver le tabac qu'on lui paie ; ſur-tout s'il eſt de la meilleure eſpèce, que les Anglais nomment *ſweet-ſcented*, c'eſt-à-dire, d'odeur douce, ou parfumé.

Le Gouvernement Eccléſiaſtique de chaque Paroiſſe eſt entre les mains du Miniſtre, & de douze des principaux habitans, que les Paroiſſiens nommaient autrefois : mais, aujourd'hui, lorſqu'il en meurt un, ce ſont ſes Collègues qui lui choiſiſſent un Succeſſeur. Ils doivent avoir ſouſcrit tous aux dogmes & à la diſcipline de l'Egliſe Anglicane. Suivant l'uſage particulier du pays, les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Teſtamens ; mais l'Acte en doit être ſigné du Gouverneur, ſans qu'il en tire le moindre profit. Les diſpenſes, pour les Mariages, ſont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours, & ſignées par le premier Juge en commiſſion. Le pouvoir

de

de mettre les Miniſtres en poſſeſſion des Bénéfices qu'ils ont obtenus, eſt entre les mains du Gouverneur. Tous ces uſages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Aſſemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux inſtructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec ſoin. L'unique ſujet de plainte qu'on ait laiſſé aux Miniſtres, eſt que la plupart ne poſſèdent point leurs Bénéfices à titre de Francfiefs, & qu'ils en peuvent être dépouillés ſans aucune forme de procès. Ils ſont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, ſuivant leur convention avec les Chefs de la Paroiſſe. Colonies Anglaiſes.

Les troupes de la Colonie ſe réduiſent à un certain nombre d'habitans, enrôlés par claſſes, ſous le nom de Milice à pied & à cheval. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires, dans un pays où les habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Américains, qui ne ſont plus en état de leur nuire, que de celle des étrangers, dont ils ne redoutent point les invaſions; car, ne cultivant que du tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puiſſe porter envie à des feuilles entaſſées dans leurs magaſins; & la conquête de leurs plantations, qui ſont éloignées les unes des autres, coûterait plus de peine qu'on n'en tirerait jamais d'avantage. Le ſeul ennemi,

Colonies Anglaises.

qu'ils craignent par intervalles, eſt un Gouverneur qui abuſe de l'autorité Royale dont il eſt revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune ſorte de Fortereſſes ; & ſix petites pièces de canon, qu'ils avaient autrefois à Jameſtown, ont été tranſportées à Williamsbourg, où elles ne ſervent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le Gouverneur eſt Lieutenant-général de la milice par ſa Commiſſion. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, qui ont ſous eux des Capitaines & d'autres Officiers ſubalternes. Tout Virginien libre eſt enrôlé dans la milice, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Chaque Province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois tous les ans, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies ſéparées. Des gens, qui paſſent une partie de leur vie à chaſſer dans leurs forêts, devraient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie était, il y a quelques années, de treize cens ſoixante-trois Maîtres, & celui de l'Infanterie de ſept mille cent ſoixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'habitans qui n'aient de chevaux, on obſerve que, dans l'occaſion, il eſt toujours facile de changer en dragons une grande partie de l'Infanterie. Au-lieu de quelques troupes

régulieres, qu'on avait autrefois ſur pied, & qui ſervaient à nettoyer les frontieres, il eſt ordonné, depuis peu, qu'en cas d'alarme, la Milice des cantons où elle eſt donnée, marchera ſous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être payée pour le temps de ſon ſervice; & ſi l'alarme eſt reconnue fauſſe, elle n'a point de ſalaire à prétendre. Les Compagnies de cavalerie ou de dragons ſont compoſées de trente ou quarante Maîtres, ſuivant les forces de la Province, & celles d'infanterie d'environ cinquante hommes. On aſſure qu'elles peuvent être aſſemblées en vingt-quatre heures. Colonies Anglaiſes.

Par une des premieres loix du pays, qui s'eſt communiquée à toutes les Colonies Anglaiſes, on diſtingue les gens de ſervice, en domeſtiques perpétuels & paſſagers. Les Nègres & leur poſtérité ſont du premier ordre, ſans que les Anglais en donnent d'autre raiſon que la maxime commune, *partus ſequitur ventrem*; c'eſt-à-dire, que les peres & les meres étant achetés pour l'eſclavage, la Nature ſemble condamner leurs enfans au même ſort. Les autres domeſtiques ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leurs conventions avec les Maîtres, ou ſuivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de contrat: elle porte que les domeſtiques qui s'engagent au-deſſous

Colonies Anglaiſes.

de dix-neuf ans, doivent être préſentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge; & qu'enſuite ils ſeront obligés de ſervir juſqu'à vingt-quatre ans: mais que, s'ils ſont plus âgés, leur ſervice ne doit être que de cinq ans.

Les valets & les eſclaves, de l'un & de l'autre ſexe, ſont employés aux mêmes travaux; ils cultivent la terre, ils ſement les grains, & plantent le tabac: leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injuſtement aux Virginiens de traiter leurs eſclaves avec cruauté. Les fonctions de l'eſclavage ne ſont pas plus laborieuſes en Virginie, & n'y prennent pas même une ſi grande partie du jour, que celles de l'économie ruſtique en Europe.

Voici un extrait des loix du pays en faveur des domeſtiques. 1°. Les Cours de Juſtice doivent recevoir les plaintes des domeſtiques, libres ou eſclaves, ſans en tirer aucune ſorte de profit: mais s'il ſe trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2°. Tous les Juges de Paix ſont autoriſés à recevoir ces plaintes, & doivent remédier au mal juſqu'aux premieres ſéances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature ſe terminent ſans appel. 3°. Les Maîtres ſont ſoumis

à la cenſure des Cours Provinciales, s'ils ne fourniſſent point à leurs domeſtiques des alimens ſains, de bons habits, & un logement commode. 4°. Ils ſont obligés de ſe préſenter à la Cour, ſur la plainte d'un domeſtiqne; & juſqu'à la déciſion, ils ſont privés de ſon ſervice. 5°. Les plaintes d'un domeſtique doivent être reçues en tout temps par les Juges de Paix, à chaque ſéance par les Cours; & ſans égard aux formalités légales, on doit paſſer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuſe de ſe préſenter, la Cour eſt autoriſée à lui ôter le domeſtique, pour le faire garder à ſes frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui ſera reſtitué après en avoir déduit les frais. 6°. Après le contrat d'engagement, pour les domeſtiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, ſans l'approbation d'un Juge de Paix. 7°. Ils doivent avoir l'entiere diſpoſition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8°. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un domeſtique malade, ou devenu impotent à ſon ſervice, les Chefs Eccléſiaſtiques de la Paroiſſe doivent le faire tranſporter dans une autre maiſon, pour y être nourri aux dépens du Maître juſqu'à la fin de ſon engagement; après quoi, la penſion roule ſur le compte de la Paroiſſe. 9°. Chaque domeſtique

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

libre reçoit de ſon Maître, à la fin du terme, quinze boiſſeaux de bled, proviſion ſuffiſante pour une année entiere, & deux habits complets de toile & de laine. Alors il redevient libre; &, rentrant ſans exception dans tous les privilèges du pays, il peut prendre trente acres de terre vacante, pour les cultiver.

Avec les avantages qu'on a repréſentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré par degrés un grand nombre d'habitans. Les premiers y étaient venus ſans femmes; ils ſe flatterent que l'abondance où ils commençaient à vivre pourrait engager quelques Anglaiſes ſans bien à venir partager les douceurs de leur ſituation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir ſans un certificat de ſageſſe. Celles qui apporterent de la vertu, n'eurent pas beſoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent, ou des effets, on les achetait, de ceux qui les avaient amenées, ſur le pied de cent livres ſterlings; & cette eſpèce de commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands, que la facilité de s'établir en inſpirait aux jeunes filles. Enſuite, lorſqu'il ne reſta aucun doute ſur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des perſonnes de conſidération y paſſerent avec leurs familles, ſoit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur Religion & leur liberté à couvert. Ce fut ainſi qu'après la mort de

Charles Premier, quantité de Royaliſtes s'y retirerent, dans la ſeule vue de ſe dérober à la tyrannie de l'Uſurpateur. Au contraire, la Maiſon Royale ne fut pas plutôt rétablie, que pluſieurs partiſans de Cromwel y chercherent un aſyle. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avaient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. A l'égard des criminels, qui ſont condamnés au banniſſement, on y en reçoit fort peu, & l'on s'y eſt même interdit, par des Loix ſéveres, la liberté d'en admettre. Colonies Anglaiſes.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur Pays, que la douceur d'un climat, également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que, dans la partie la plus habitée, l'air eſt humide, ce qui vient des rivieres & des lagunes, qui ſont en grand nombre dans un terrain bas & marécageux; mais vers les bois, où l'on commence à faire de nouvelles plantations, il eſt ſec, & l'on n'y voit que des ruiſſeaux de l'eau la plus pure, qui ſe partagent, dès leur naiſſance, en mille petits bras, pour arroſer les terres voiſines. Le terroir eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés dans une pareſſe inexcuſable. Un Ecrivain Anglais en déplore les effets. « N'eſt-il pas honteux, dit-il,

Colonies Anglaises.

» qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui ſert » à s'habiller, comme les toiles, les étoffes de » laine & de ſoie, les chapeaux & le cuir, tandis » qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin » & le chanvre ſoient meilleurs ? Les brebis y » portent une bonne toiſon ; mais on ne les tond » que pour les rafraîchir. Les mûriers, dont les » feuilles ſervent à nourrir les vers à ſoie, croiſſent » ici naturellement, & ces vers mêmes y proſperent ; » cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y » a beaucoup d'apparence que les fourrures, dont » on fait les chapeaux en Angleterre, retournent » ſous cette forme à la Virginie, d'où elles ſont » venues. D'ailleurs on y laiſſe pourrir une infi- » nité de peaux, dont on ne ſe ſert que pour » couvrir quelques denrées ſeches. Si l'on en tanne » quelques-unes pour faire des ſouliers aux do- » meſtiques, c'eſt avec ſi peu d'intelligence & de » propreté, que les Maîtres n'en veulent pas faire » uſage ; & celui qui s'aviſe de porter une culotte » de peau de cerf, s'entend reprocher de l'ava- » rice. Enfin les Virginiens ſont ſi pareſſeux & ſi » mauvais économes, qu'au milieu des vaſtes forêts » qui couvrent le pays, ils font venir d'Angleterre » leurs cabinets, leurs chaiſes, leurs tables, leurs » coffres, leurs tabourets, leurs caiſſes, leurs roues » de charrette, &, ce qui paraîtra incroyable, » juſqu'à des balais de bouleau. »

Les incommodités du pays ſe réduiſent à trois; le tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuſe, & les inſectes nuiſibles. On avoue que les coups de tonnerre y ſont furieux en été: mais au-lieu d'y cauſer beaucoup de mal, ils ſervent ſi réellement à rafraîchir & purifier l'air, qu'on les ſouhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté, la Virginie n'eſt pas ſujette aux tremblemens de terre, qui ſont ſi fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur, peut être réduit à quelques heures. Elle n'eſt difficile à ſupporter que lorſqu'elle eſt accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive au plus que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours ſous les arbres touffus, les grottes & les berceaux des jardins, ou dans des chambres & des pavillons expoſés au grand air. Mais le printemps & l'automne ſont d'un agrément extraordinaire, dans tous les cantons de la Colonie. Enfin les inſectes ſont les grenouilles, les ſerpens, les mouſtiques ou moskites, les punaiſes, les tiques & les vers rouges, ou poux de bois. On ne diſconvient point que les habitans n'aient beaucoup à ſouffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

Colonies Anglaiſes.

Les hivers de la Virginie ſont fort courts. Leur

Colonies Anglaiſes.

durée n'eſt que d'environ trois mois ; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air ſerein. Si la gelée y eſt q elquefois très-rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que le vent change ; car il ne gele jamais que lorſqu'il vient des monts Apalaches, entre le Nord-Eſt & le Nord-Oueſt. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'hiver, où les pluies ſont fâcheuſes par leur excès, elles n'ont rien que de ſain & d'agréable. Rarement celles d'été durent plus d'une demi-heure ; elles ſe font ſouvent deſirer, comme le dédommagement d'une longue ſéchereſſe, pour faire reprendre un air riant à toute la campagne.

Les maladies du pays n'y étant pas cauſées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais & des brouillards, ni, comme dans les régions plus Méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des préſens de la Nature. « C'eſt ainſi, dit l'Ecrivain déjà cité, » que j'ai vu non-ſeulement des étrangers, mais » d'anciens habitans, aſſez peu ſenſés, dans les » chaleurs, pour ſe coucher preſque nuds ſur » l'herbe froide, à l'ombre d'un arbre, & s'y » endormir. D'autres s'y mettent le ſoir & » ne craignent point d'y paſſer toute la nuit :

» mais ſi cette confiance marque la bonne
» opinion qu'ils ont de l'air du pays, il ne
» laiſſe pas d'arriver quelquefois, comme dans les
» autres parties du monde, que les vapeurs de la
» terre & la roſée font de fâcheuſes impreſſions
» ſur le corps. Il en eſt de même de ceux qui
» s'expoſent nuds à l'air, ou qui boivent de l'eau
» froide, après quelque rude exercice, & des
» étrangers qui mangent trop avidement toute
» ſorte de fruits. Mais, en général, il y a ſi peu
» de malades en Virginie que, par une conſé-
» quence naturelle, on y voit fort peu de Méde-
» cins. Si l'on y eſt quelquefois ſujet à la fièvre,
» l'uſage du quinquina, qui s'y eſt introduit, en
» arrête preſque toujours les accès; & d'ailleurs
» le pays fournit diverſes racines, dont on ne
» vante pas moins l'infaillibilité pour le même
» effet. »

Colonies Anglaiſes.

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de ſi grande étendue, il réſulte du total, que la Virginie peut porter toutes ſortes de plantes & de fruits. Si, des hautes montagnes qui ſont au Nord-Oueſt, & qu'on croit couvertes de neige, il ne venait ſouvent un vent froid, qui nuit à la végétation, les habitans jugent que, ſans aucun ſoin, ils pourraient conſerver, en plein air, pendant toutes les ſaiſons de l'année, les plus délicieux fruits des climats Méridionaux; mais

Colonies Anglaiſes.

l'été donne aſſez de chaleur pour les mûrir en perfection. On diſtingue particulierement trois ſortes de terroirs, celui du plus bas pays; celui du milieu, & le troiſieme vers les ſources des rivieres.

Vers l'embouchure des rivieres, la terre eſt preſque par-tout humide & graſſe, propre par conſéquent, pour les grains les plus groſſiers, tels que le riz, le chanvre, le maïs, &c. Il s'y trouve auſſi des veines froides, maigres, ſablonneuſes, & ſouvent couvertes d'eau, qui ne ſont pas plus ſtériles, puiſqu'elles produiſent des baies de *huckle* & de *cran*, des *chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties baſſes ſont preſque généralement bien garnies de chênes, de peupliers, de pins, de cyprès, de cèdres, & de diverſes eſpèces d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente juſqu'à ſoixante-dix pieds de haut, ſans aucune branche dans cet eſpace. On y voit même du houx, du myrthe, & quantité d'arbriſſeaux toujours verds, dont la plupart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le chêne y laiſſe tomber ſes glands pendant neuf mois de l'année, & ne ceſſe point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du Pays, le terroir eſt fort uni, à la réſerve de quelques petites montagnes, & de leurs vallées, qui ſont arroſées par une infinité de ruiſſeaux. En quelques endroits, la terre

eſt graſſe, noire & forte; en d'autres, elle eſt maigre & plus légere. Quelquefois le fond offre, à peu de diſtance, de l'argille, ou du gravier, ou de groſſes pierres, ou de la marne commune. Le milieu des langues, qui ſont entre les rivieres, eſt ordinairement un terroir pauvre, d'un ſable léger, ou d'argille, ce qui n'empêche point qu'il n'y croiſſe des châtaigniers, des chincapins, & pendant l'été, une ſorte de petites cannes, qui ſont une bonne nourriture pour les beſtiaux. Les endroits les plus fertiles ſont proches des rivieres & de leurs bras : ils ſont couverts de chênes, de noyers, d'hickories, de frênes, de hêtres, de peupliers, & de quantité d'autres arbres d'une prodigieuſe groſſeur.

Colonies Anglaiſes.

Vers les ſources des rivieres, c'eſt un mêlange de montagnes, de vallées & de plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la groſſeur des arbres, & l'on doute que, dans aucun autre Pays du monde, il y en ait d'auſſi gros ; on regrette en même-temps que leur éloignement de la mer & des grandes rivieres, ne permette point de les embarquer.

Les rivieres & les anſes forment, en divers endroits, des marais fort vaſtes, où les pâturages ſont excellens. D'autres lieux offrent diverſes ſor-

Colonies Anglaiſes.

tes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine; du talc, de l'ochre jaune & rouge, de la terre à dégraiſſer, de la marne, & d'excellente glaiſe, dont on fait des pipes. Le haut Pays a du charbon, des ardoiſes, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fuſil. A l'égard des minéraux, la latitude du pays, & d'autres circonſtances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'eſt gueres occupé de ce ſoin. Quelques mines de fer & de plomb, que le ſeul haſard avait fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, & n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connait des veines de fer en pluſieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une mine d'or, qui s'eſt comme évanouie. On eſpere du moins qu'on y trouvera quelque autre métal. On aſſure que les pierres tranſparentes, qui ſe voient ſur la ſurface des terres, ſont de quelque prix, & que, par leur éclat, elles approchent plus du diamant que les pierres de *Briſtol* & de *Karry*: elles n'ont que le défaut d'être molles; mais, expoſées quelque temps à l'air, elles durciſſent.

Rien ne cauſa plus d'étonnement aux premiers Anglais, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un jardin naturel, où tout croiſſait ſans culture. On ne s'arrêtera ici, ſuivant la méthode de cet Ou-

vrage, qu'à ceux qui paraiſſent les plus propres au Pays, tantôt ſous les noms Américains qu'ils ont conſervés, tantôt ſous ceux qu'ils ont reçus des Anglais. Un Auteur Virginien, qu'on ſuit ici particulierement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connaît. Colonies Anglaiſes.

Il diſtingue trois ſortes de fruits à noyau, des ceriſes, des prunes & des *perſimons*. Les ceriſes viennent dans les bois, & ſont de pluſieurs eſpèces, dont deux croiſſent ſur des arbres de la groſſeur du chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte ſon fruit par bouquets, comme les grappes de raiſin : elles ſont toutes deux noires en-dehors; mais l'une eſt rouge en-dedans, & d'un goût plus agréable que notre ceriſe noire, parce qu'elle n'en a pas l'amertume; l'autre eſt blanchâtre en-dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits oiſeaux n'en ſoient très-friands. Une troiſieme eſpèce croît plus loin dans le Pays, & ſe trouve le long des rivieres, ſur de petits arbres de la groſſeur de nos pêchers. C'eſt la plus agréable ceriſe du monde. Sa couleur eſt un pourpre foncé. Elle eſt fort petite; les oiſeaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas ſa maturité pour le dévorer. Cette raiſon le rend extrêmement rare, & les Anglais n'ont encore trouvé aucun moyen de le conſerver, du moins dans leurs vergers.

Colonies Anglaiſes.

La Virginie a deux ſortes de prunes ſauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Américains nomment *perſimon*, en eſt une autre eſpèce, que Smith, Purchas, & Laët après eux, appellent *prune des Indes*. On trouve des perſimons de différentes groſſeurs. Le goût en eſt fort âpre, s'ils ne ſont tout-à-fait mûrs; mais, dans leur maturité, rien n'approche de leur bon goût. Quelques curieux les font ſécher, pour en compoſer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

Toutes les baies de la Virginie ſont bonnes dans leurs eſpèces. On y diſtingue trois ſortes de mûres, deux noires & une blanche : les noires, & longues de la groſſeur du pouce, paſſent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure, mais leur goût eſt d'une douceur fade. Leurs arbres ſont fort gros, & croiſſent avec une vîteſſe ſurprenante. Les feuilles des trois eſpèces ſervent également à nourrir les vers à ſoie. On nomme *huckles*, trois ſortes de baies, qui croiſſent ſur des buiſſons de différentes hauteurs, depuis deux, juſqu'à dix pieds. Elles aiment les vallées & les lieux couverts. Le goût n'en eſt pas le même ; mais il eſt fort agréable dans chaque eſpèce, ſur-tout dans les groſſes. Les baies de *chau* viennent dans des lieux

lieux bas & ſtériles, ſur de petits buiſſons qui approchent beaucoup de nos groſeilliers : elles ont un goût excellent, qui n'eſt pas celui de la groſeille, quoique Smith l'y compare. Il les appelle *raw-comers*, apparemment parce qu'il n'en avait vu que de vertes. La framboiſe ſauvage eſt ſi bonne en Virginie, qu'on la préfere à celles qu'on y a tranſplantées d'Angleterre. Les fraiſes y ſont délicieuſes ; elles croiſſent par-tout, dans les bois & dans les champs ; &, quoique la plupart des animaux en mangent avidement, elles ſont en ſi grande abondance, qu'on ne prend gueres ſoin d'en tranſplanter. Colonies Anglaiſes.

Les châtaignes de la Virginie ſont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres ſoient d'une extrême hauteur, & ſont à-peu-près de même goût. Les *chincapins* ſont un fruit de la même ſubſtance que la châtaigne, mais moins gros que le gland, & couvert auſſi d'une double écorce. On vante ſon goût. Il croît ſur de grands buiſſons, dans des lieux ſtériles. Tous les lieux marécageux, & ceux qui ſont voiſins des ſources, ſont couverts de noiſettiers, & ces arbriſſeaux le ſont de fruits. Les *hickories*, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces, ſont les fruits d'un grand arbre. Ils ſont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'eſt d'une tunique verte, & la ſubſtance du fruit eſt couverte d'une pellicule, dont on a peine à la

Colonies Anglaiſes.

ſéparer. C'eſt une eſpèce de noix, dont le goût n'eſt pas ſans agrément. On en diſtingue une autre, ſous le nom de *black-nut*, ou noix noire, plus groſſe du double que les nôtres, & renfermée dans une coquille épaiſſe & ſale, dont on ne la détache point aiſément. Ce fruit eſt d'un goût très-rance, mais il donne beaucoup d'huile.

On a remarqué, dans les bois de la Virginie, ſept différentes ſortes de glands. Ceux du chêne verd bourgeonnent, mûriſſent, & tombent preſque toute l'année : ils ſont beaucoup plus gros que les autres, & l'on en pourrait tirer une très-bonne huile. Auſſi les bêtes ſauvages en mangent-elles avidement.

Les obſervations de notre Auteur ſont curieuſes ſur le raiſin. Il en croît naturellement, dit-il, une grande quantité, dont quelques-uns ſont très-doux, & d'un goût fort agréable. D'autres ſont fort âpres, & ſeraient peut-être du meilleur uſage pour en faire du vinaigre ou de l'eau-de-vie. J'ai vu, continue-t-il, de gros arbres couverts d'un ſimple ſep, & cachés ſous les grappes, & j'en ai diſtingué juſqu'à ſix différentes ſortes. Deux viennent entre les bancs de ſable, ſur les extrémités des terres baſſes, & dans les Iſles voiſines de la grande Baie : les grappes en ſont petites, & rares ſur la ſouche, qui eſt d'ailleurs fort

baſſe, mais le raiſin en eſt exquis ; &, quoiqu'il croiſſe ſans aucune culture, chaque grain a la groſſeur des groſeilles d'Hollande. On en trouve de blancs & de bleus, mais ils ſont à-peu-près de même goût. Une troiſieme eſpèce croît dans es marais & ſur les côteaux. Les grappes en ſont petites, comme le ſep qui les porte ; mais le grain eſt de la groſſeur de nos prunes ſauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre ; & cette apparence trompeuſe l'a fait nommer *raiſin de renard*. Cependant il eſt de très-bon goût, lorſqu'il eſt cuit, & l'on en fait des tartes, que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raiſin ne pût être perfectionné pat une ſage culture. De deux autres eſpèces, fort communes dans tout le Pays, l'une eſt noire en-dehors, & l'autre bleue ; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourrait les ſubdiviſer en pluſieurs claſſes, dont chacune differe en couleur, en groſſeur & en goût ; mais il en fait une diſtinction plus ſimple, qui eſt celle de la premiere & de la derniere ſaiſon. Les raiſins de la premiere ſont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette eſpèce, ſont tout-à-fait noirs, d'autres bleus ; il y en a même qui mûriſſent ſix ſemaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement ſur le ſep juſ-

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

qu'à la fin de Novembre, ou même de Décembre, ſont moins gros, & d'un goût moins agréable. C'eſt de la premiere de ces deux eſpèces, que les Français établis à Monacan, ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les bois; & l'Auteur, qui a perdu de vue cette entrepriſe, ne doute point qu'on n'ait tranſplanté des ſeps, pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il ſe fait une objection, qui mérite d'être rapportée dans ſes termes.

« On dira peut-être que le même deſſein ayant » été conçu à la Caroline, pluſieurs Français y » ſont paſſés dans l'eſpérance d'y faire du vin, » & que leurs efforts n'y ont pas réuſſi. J'en » conviens; mais, qu'il me ſoit permis d'expli- » quer le progrès de leur travail, & les obſtacles » qui le firent échouer. Le pin & le ſapin ſont » ſi nuiſibles à la vigne, que, ſuivant les obſer- » vations, elle ne proſpere jamais, lorſqu'elle eſt » expoſée aux influences de ces arbres: ils croiſ- » ſent dans les lieux bas, voiſins des rivieres » juſques-là que ſi l'on y défriche une terre, » le premier arbre qu'on y voit repouſſer, eſt » toujours un pin, quoique peut-être il n'y en » eut point auparavant. La vigne, au contraire, » croît plus heureuſement ſur les côteaux, ſur le

» gravier, & dans le voiſinage des fontaines. Or
» les vignes, qu'on a plantées à la Caroline, ont
» été placées non-ſeulement près de l'eau ſalée,
» qui leur eſt mortelle, mais, pour comble de
» mépriſe, ſur des terres baſſes, où le pin ſe
» multiplie beaucoup. L'eſſai qu'*Iſaac Jamart*,
» Négociant Français, avait fait d'abord en Vir-
» ginie, au-deſſous de l'anſe nommée *Archers-*
» *Hope creek*, avait manqué de ſuccès, pour
» avoir été ſujet à tous ces déſavantages; & ſon
» exemple n'empêcha point qu'on ne commît la
» même faute à la Caroline, en plantant des
» vignes le long des rivieres ſalées, & dans des
» lieux bas, d'où l'on avait arraché les pins.
» Depuis peu, le Chevalier Johnſon, un des der-
» niers Gouverneurs de la Caroline, en a fait
» planter ſur des côteaux; mais il eſt à craindre
» que ſes démêlés avec la Colonie, n'en arrêtent
» le ſuccès.»

Colonies Anglaiſes.

Une ſixieme ſorte de raiſin, plus agréable que toutes les autres, & de la groſſeur du muſcat blanc, ne ſe trouve que ſur les frontieres de la Virginie, vers les ſources des rivieres. Le ſep qui le porte eſt fort petit, & ne monte pas plus haut que la plante, ou le buiſſon, qui lui ſert d'appui. L'avidité des oiſeaux, & même des bêtes ſauvages qui y peuvent atteindre, eſt ſi grande pour le raiſin de cette eſpèce, qu'il s'en trouve

rarement de mûr ; mais l'Auteur eſt perſuadé qu'on en ferait du vin.

Colonies Anglaiſes.

Les Anglais n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces préſens du Ciel. Dès l'année 1622, on fit paſſer d'Angleterre en Virginie, quelques Vignerons Français, pour faire l'eſſai d'une bonne culture. Ils furent ſi frappés des avantages du climat, que, dans leurs lettres à la Compagnie Anglaiſe, ils aſſuraient qu'il l'emportait beaucoup ſur leur Province de Languedoc ; que les vignes y croiſſaient par-tout en abondance ; qu'il s'y trouvait des raiſins d'une ſi étrange groſſeur, qu'ils les avaient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins ; qu'après avoir taillé les vignes, ils en avaient planté de ſimples branches à la Saint-Michel, & qu'elles avaient donné du fruit au Printemps d'après ; enfin qu'ils n'avaient entendu parler de rien d'approchant, dans aucun autre Pays du monde. Notre Auteur confirme leur témoignage par ſa propre expérience : elle lui a réuſſi merveilleuſement ſur le ſep naturel du Pays, & ſur du plant venu de l'Europe. Mais, depuis le temps qu'on a marqué, ou il faut croire que la négligence ferme les yeux aux Virginiens ſur leurs intérêts, ou bien l'expérience les a détrompés ſur cette tentative.

L'arbre qui porte le miel, & celui qui donne

du ſucre, croiſſent en Virginie, vers les ſources des rivieres. Le miel eſt contenu dans une gouſſe épaiſſe & fort enflée, qu'on prendrait de loin pour une coſſe de pois ou de feves. Le ſucre d'arbre n'eſt qu'une liqueur, qui découle du tronc percé, & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de ſucre : il eſt humide, mais brillant, d'un beau grain, & ſa douceur approche de celle de la caſſonade. Il n'y a pas long-temps que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques ſoldats, qu'on avait envoyés ſur les frontieres, étant à ſe repoſer dans un bois, à quarante milles des quartiers habités de la riviere de Patowmek, apperçurent un ſuc épais, qui diſtillait de quelques troncs d'arbres, & dont le Soleil avait même fait candir une partie. La curioſité leur en fit goûter, & le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvait faire du ſucre. Malheureuſement ces arbres ſont trop éloignés des lieux habités, pour devenir fort utiles au commerce.

Colonies Anglaiſes.

On trouve, vers l'embouchure des rivieres, le long de la mer & de la Baie, & dans le voiſinage de pluſieurs anſes, une eſpèce de myrte, dont les baies donnent une cire d'un très-beau verd, dure, caſſante, propre à faire de la bougie qui ne ſalit point les doigts, qui ne fond point

Colonies Anglaiſes.

dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui, ayant trouvé le ſecret de fondre des baies, en fit auſſi une emplâtre d'une ſinguliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces uſages, on les fait bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que le noyau qui eſt au milieu, & qui fait à-peu-près la moitié de leur groſſeur, ſoit détaché de la ſubſtance qui le couvre.

L'églantier de la Virginie reſſemble un peu à la ſalſepareille, & porte des baies de la groſſeur d'un pois, rondes, d'un cramoiſi fort luiſant, dures, & ſi polies, qu'elles peuvent ſervir à divers ornemens. On y trouve non-ſeulement pluſieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *pukoon* & le *muskajun* ſont deux racines que les Américaiens emploient à ſe peindre en rouge. Le ſehumak & le ſaſſafras donnent un jaune foncé. Le *waſebur* eſt une plante, le *chaprkour*, une racine, & le *tangomokonomingué*, une écorce, qui donnent auſſi de belles teintures. La *ſerpentine*, antidote ſi vanté contre toute ſorte de venins & de maladies peſtilentielles, n'eſt meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *ſerpent à ſonnette*, parce qu'elle guérit

la morſure du redoutable ſerpent de ce nom. Elle opere dans l'eſpace de deux ou trois heures, par le vomiſſement & les ſueurs. La plante, que les Hiſtoriens ont nommée *pomme de James-town*, parce qu'elle reſſemble beaucoup à la pomme épineuſe du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir, des qualités fort dangereuſes, lorſqu'on en mange avec excès. Quelques Anglais nouvellement arrivés, ayant jugé qu'on la pouvait manger cuite, en firent une ſalade bouillie à l'eau, qui produiſit d'étranges effets. « Il devinrent tous imbécilles pendant pluſieurs jours : » l'un paſſait le temps à ſouffler des plumes en » l'air, un autre à darder des pailles, un troiſieme, ſe tapiſſant dans un coin, faiſait les » grimaces d'un ſinge ; un quatrieme ne ceſſait » point d'embraſſer ceux qu'il rencontrait, & » leur riait au nez, avec mille poſtures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'eſpace » d'onze jours, qui fut la durée de cette phréné́ſie ; & pendant ce temps, ils prenaient plaiſir à ſe rouler dans leurs excrémens. L'uſage de » la raiſon leur revint, mais ſans aucun ſouvenir de ce qui leur était arrivé. »

Colonies Anglaiſes.

Pendant la plus grande partie de l'année, les plaines & les vallées de la Virginie ſont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un bois ſans être frappé de la variété des odeurs qu'il exhale.

Colonies Anglaiſes.

Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des *impériales*, des *cardinales* & des *moléaſines*. Le Virginien en décrit une à laquelle on ne connaît rien de ſemblable dans aucune Relation. » Un jour, dit-il, me promenant à » quelque diſtance de ma Plantation, je diſtinguai » une fleur de la groſſeur d'une tulipe, & qui » lui reſſemblait beaucoup auſſi par la tige. Elle » était couleur de chair, couverte d'un duvet » à l'une de ſes extrémités, & toute unie à l'autre. » Sa figure repréſentait les parties naturelles de » l'homme & de la femme, jointes enſemble. » Après avoir découvert cette rareté, j'engageai » un de mes amis à l'aller voir avec moi, en » me contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être » jamais vu ce que j'allais lui montrer. Je cueillis » cette fleur que je lui donnai. C'était un homme » grave, qui parut comme honteux de ce badinage » de la Nature; il jetta la fleur avec une eſpèce » d'indignation; & je ne pus l'engager à la » reprendre pour l'obſerver mieux. »

Le beau laurier qui porte des tulipes, un autre gros arbre qui en porte auſſi, & que les Virginiens nomment tulipier, un carouge qui reſſemble beaucoup au jaſmin, & divers pommiers ſauvages, ſont autant d'arbres odoriférans qui parfument les bois.

On ne parle point ici des racines & des grains

qui ſervent d'aliment aux Américains, ni des animaux & des poiſſons du pays, parce qu'ils different peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on ſe propoſe auſſi de raſſembler, ſous un même point de vue, ce que la plupart des habitans de cette vaſte région ont de commun dans leurs mœurs & leurs uſages, pluſieurs différences, obſervées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Anglaiſes, demandent ici quelque explication. Colonies Anglaiſes.

Les Naturels de la Virginie ſont communément de la plus haute taille des Anglais. Ils ſont droits & bien proportionnés. La plupart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuſe. On ne leur voit pas la moindre imperfection ſur le corps; & les Anglais n'en ont jamais connu de nain, de boſſu ou de contrefait. Leurs femmes ſe retirent ſeules dans les bois, pour ſe délivrer de leurs enfans, & l'on aſſure qu'elles enterrent ſur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux ſexes eſt un brun châtain qui eſt beaucoup plus clair dans l'enfance, mais que l'ardeur du Soleil, & la graiſſe dont ils s'enduiſent le corps, rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux ſont d'un noir de charbon. Ils ont auſſi les yeux fort noirs, & ce regard louche qu'on

Colonies Anglaiſes.

obſerve dans la plupart des Juifs. Preſque toutes les femmes ſont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot, il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes ſe coupent les cheveux ; en différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule ; mais les plus diſtingués gardent une longue treſſe derriere la tête. L'uſage commun des femmes eſt de porter leurs cheveux fort longs, flottans ſur le dos, ou noués en une ſeule treſſe, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre ſexe, les Chefs ne paraiſſent jamais ſans une eſpèce de couronne, large de cinq ou ſix pouces, ouverte au-deſſus, & compoſée de coquilles & de baies qui forment pluſieurs figures, par un mêlange curieux de traits & de couleurs. Ils portent auſſi autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Américains du commun vont tête nue ; mais, ſans autre régle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'habit des Chefs eſt une ſorte de manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juſte ſur les épaules, d'où le reſte pend juſqu'au deſſous des genoux. Ils ont, ſous ce manteau, une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour, au-deſſous

du ventre, qui s'étend juſqu'au milieu de la cuiſſe. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & paſſe entre les cuiſſes une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derriere, eſt ſoutenu par le cordon. Ceux qui portent des ſouliers, uſage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occaſions, les font de peau de daim, à laquelle ils joignent une ſeconde pièce, par-deſſous, pour rendre la ſemelle plus épaiſſe : cette chauſſure eſt ſerrée au-deſſus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourſe, & les cordons ſont noués autour de la cheville. On fait obſerver que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique, ont le ſein petit, rond, & ſi ferme, que, dans la vieilleſſe même, on ne leur voit preſque jamais les mamelles pendantes. Elles ſont d'ailleurs pleines d'eſprit, toujours gaies, & leur ſourire eſt d'un agrément qu'on ne ſe laſſe point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur ſageſſe, & notre Auteur reproche à ceux qui les accuſent de libertinage, d'être ſans goût pour les agrémens d'une liberté honnête.

Colonies Anglaiſes.

Les Américains de la Virginie & des pays voiſins forment entr'eux des Communautés, qui ſont quelquefois de cinq cens familles dans une même Bourgade : ordinairement chacune de ces habitations eſt un Royaume; c'eſt-à-dire, que le pouvoir

Colonies Anglaiſes.

du Roi ou du Chef ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits Monarques règnent ſur pluſieurs Bourgades, qui ſe trouvent réunies ſous ſes Loix par droit de conquête ou de ſucceſſion. Ils ont, dans chacune, des Vice-Rois ou des Lieutenans qui paient un tribut au Maître, & qui ſont obligés de le ſuivre à la guerre avec leurs propres Sujets. Les maiſons de ſes Américains ſe bâtiſſent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre ; & repliant le ſommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces cabanes ſont de figure conique, à-peu-près comme une ruche d'abeilles ; mais les grandes ſont oblongues, & les unes comme les autres ſont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laiſſe de petits trous, qui donnent paſſage à la lumiere & qui ſe ferment dans le mauvais temps. Le foyer eſt toujours au milieu de la cabane. Si les habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure ils ne ferment leur porte que d'une ſimple natte ; mais, pendant un long voyage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque maiſon n'a qu'une ſeule chambre. Ils y couchent le long des murs ſur des lits de cannes & de branches, ſoutenus par des fourchettes à quelque diſtance de terre, & couverts de nattes & de peaux. En

hiver, ils ſe placent autour du feu, ſur de bonnes fourrures. Dans leurs Voyages, ils n'ont pas l'uſage des hamacs ; & l'herbe leur ſert de lit, ſous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades conſiſtent dans une paliſſade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils ſe croient menacés de quelque danger; mais en paix, ils négligent entierement cette défenſe, excepté pour la Cabane Royale, qui n'eſt jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui ſuffiſent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une ſurpriſe.

Colonies Anglaiſes.

Ces uſages ſont fort éloignés de la barbarie, qui ſemble augmenter à meſure qu'on avance vers le nord. On paſſe ſur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix; deux points ſur leſquels ils different peu des Américains plus Septentrionaux ; mais leur Religion & leur culte mérite d'autant plus d'obſervations, qu'on ne connaît rien de ſemblable dans la même partie du Continent d'Amérique, ſi l'on en croît le témoignage du Virginien.

« Il ſe croit obligé, dit-il, de rapporter naïve-» ment ce qu'il a vérifié par ſes yeux. Dans plu-» ſieurs voyages qu'il fit aux Bourgades Amé-» ricaines, il ſe procura l'occaſion de converſer

Colonies Anglaises.

» familierement avec quelques-uns des principaux
» habitans, & jamais il ne put rien tirer de leur
» bouche, parce qu'ils regardent la révélation de
» leurs principes comme un ſacrilége; mais une aven-
» ture imprévue lui en fit découvrir quelque choſe.
» Un jour qu'il ſe promenait dans le bois, accom-
» pagné de quelques Amis, le haſard le fit tomber
» ſur le *Quioccoſan*, ou le temple des Améri-
» cains, dans le temps ou toute la bourgade
» était aſſemblée, pour tenir Conſeil ſur les
» bornes de quelques terres que les Anglais
» leur avaient cédées. L'occaſion ne pouvant être
» plus favorable, il réſolut de la ſaiſir, à toute ſorte
» de riſques, & de prendre une parfaite connaiſ-
» ſance de ce Quioccoſan, dont ils cachent ſoigneu-
» ſement la ſituation aux Anglais. Après avoir dé-
» gagé la porte de douze ou quinze troncs d'atbres,
» dont elle étoit bouchée, il y entra, lui & ſes Com-
» pagnons. Au premier coup-d'œil, ils n'apperçurent
» que des murailles nues avec un foyer au milieu;
» ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une
» cabane ordinaire pour un Temple. Sa forme n'était
» pas différente de celle des autres; elle avait en-
» viron dix-huit pieds de large, ſur trente de long,
» un trou au toit, pour le paſſage de la fumée, &
» la porte à l'un des bouts. En-dehors, à quelque
» diſtance du bâtiment, il y avait une enceinte
» de pieux, dont les ſommets étaient peints, & re-
» préſentaient

» ptéſentoient des viſages d'hommes en relief; mais
» les curieux Anglais ne découvrant dans tout le
» Temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que
» la porte & le trou de la cheminée par où la
» lumiere pût entrer, commençaient à perdre
» l'eſpérance, lorſqu'ils remarquerent, à l'extrémité
» oppoſée à la porte, une ſéparation de nattes fort
» ſerrées, que renfermait un eſpace où l'on ne voyait
» pas la moindre clarté. Ils eurent d'abord quel-
» que répugnance à s'engager dans ces affreuſes
» ténèbres; mais ils y entrerent en tâtonnant de
» côté & d'autre. Vers le milieu de cet enclos,
» qui avait environ dix pieds de longueur, ils
» trouverent de grandes planches, ſoutenues par
» des pieux; & ſur ces planches, trois nattes rou-
» lées & couſues, qu'ils ſe hâterent de porter au
» jour, pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre
» de temps à les délacer, ils couperent les fils avec
» leurs couteaux, & leur unique ſoin fut de ne pas
» endommager les nattes. Dans l'une, ils trouverent
» quelques oſſemens, qu'ils prirent pour des os
» d'homme; & l'os d'une cuiſſe, qu'ils meſu-
» rerent, avait deux pieds de long. Dans l'autre,
» il y avait quelques *tomahaukes* à l'Améri-
» caine, bien peintes & bien gravées, qui
» reſſemblaient aux coutelas dont les Gladia-
» teurs ſe ſervent en Angleterre, avec cette dif-
» férence qu'elles étaient d'un bois dur & peſant

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

» & n'avaient point de garde pour couvrir la main.
» A l'une on avait attaché de la barbe d'un coq-
» d'Inde ; & les deux plus longues de ſes ailes pen-
» daient au bout par un cordon de cinq ou ſix
» pouces. La troiſieme natte contenait diverſes
» pièces de rapport, que les Anglais prirent pour
» l'Idole des Américains : c'était d'abord une
» planche de trois pieds & demi de long, au
» haut de laquelle on voyait une entaillure
» pour y enchaſſer la tête, & des demi-cercles
» vers le milieu, cloués à quatre pouces du
» bord, qui ſervaient à repréſenter la poitrine
» & le ventre de la ſtatue. Au-deſſous il y
» avait une autre planche, plus courte de la
» moitié que la précédente, & qu'on y pouvait
» joindre avec des morceaux de bois, qui,
» enchaſſés de part & d'autre, s'étendaient à
» quinze ou ſeize pouces du corps, & paraiſſaient
» deſtinés à former la courbure des genoux.
» D'ailleurs il y avait, dans la même natte, des
» rouleaux qui ſemblaient devoir tenir lieu de
» bras & de jambes, & des pièces de toile de
» coton, bleu & rouge. Les Anglais mirent ces
» habits ſur les cercles, pour en faire le corps ;
» ils fixerent les bras & les jambes, &, dans cet
» état, ils ſe firent une idée aſſez juſte de la ſtatue ;
» mais ils ne trouverent rien qu'ils puſſent prendre
» pour la tête. Après avoir employé plus d'une

» heure à ſatisfaire leur curioſité, la crainte d'être » ſurpris leur fit remettre tous ces matériaux dans » les nattes, & les nattes dans le lieu où ils les avaient » trouvées. »

Colonies Anglaiſes.

L'Auteur jugea que cette idole, revêtue de ſes ornemens, était capable d'imprimer du reſpect, dans un lieu obſcur, où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloiſon, qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté, il ne douta point, que les Prêtres y entrant ſeuls, ne puſſent remuer les jambes & les bras de la ſtatue, ſans que leur ruſe fût apperçue. Il ajoute que tous les Américains ne donnaient pas le même nom à leur Idole : les uns l'appellaient *Okos*, d'autres *Quioko*, ou *Kiouſa*.

On lit dans la Relation du P. *Hennequin*, que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, qu'il eut occaſion de connaître dans ſes longues courſes, ne reconnaiſſent aucune Divinité, & qu'ils ſont incapables des raiſonnemens communs à l'eſpèce humaine : il aſſure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puiſſe conclure qu'ils reconnaiſſent quelque Divinité, & qu'on ne voit parmi eux, ni ſacrifices, ni temples, ni Prêtres. Au contraire, le Baron de la Hontan leur attribue des notions raffinées, & des argumens ſubtils. Le Virginien, s'écartant de l'un & de l'autre, accuſe le premier d'erreur, & l'autre

Colonies Anglaiſes.

d'exagération. Comme on ne peut ſuppoſer, dit-il, que les Américains de la Virginie & des autres Colonies Anglaiſes, ſoient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du continent avec leſquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations barbares, par celles qu'il trouva dans un Américain, des plus honnêtes & des plus ſenſés de ſa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connaiſſait, lui ayant fait deſirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer ſeul dans ſa Plantation; il lui fit boire beaucoup de vieux cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec franchiſe; &, lorſqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu & par ſes careſſes, il lui demanda quel était le Dieu des Américains, & quelle idée ils en avaient. « Il me répondit naturellement, raconte » l'Auteur, qu'ils croyaient un Dieu plein de » bonté, qui demeurait dans les Cieux, & dont » les bénignes influences ſe répandaient ſur la » terre. Je lui dis qu'on les accuſait d'adorer le » Diable; &, le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'adoraient pas plutôt ce Dieu » bon, qu'ils reconnaiſſaient auteur de tous les » biens. Il me répondit, qu'à la vérité Dieu » était l'auteur de tous les biens, mais qu'il ne » ſe mêlait pas de les diſtribuer aux hommes; » que les abandonnant à eux-mêmes, il leur laiſſait

» la liberté d'uſer des biens qui étaient ſon ou-
» vrage, & de s'en procurer le plus qu'ils pou-
» vaient; que par conſéquent il était inutile de
» le craindre & de l'adorer; au-lieu que s'ils
» n'appaiſaient pas le mauvais eſprit, que j'ap-
» pellais le Diable, il leur enleverait tous ces biens
» que Dieu avait donnés à la terre, & leur enverrait
» la guerre, la famine & la peſte; que, pendant que
» Dieu jouiſſait de ſon bonheur dans le Ciel,
» ce méchant eſprit était ſans ceſſe occupé de leurs
» affaires, qu'il les viſitait ſouvent, & qu'il était
» dans l'air, dans le tonnerre & les tempêtes.

Colonies Anglaiſes.

» Je lui parlai enſuite de l'Idole qu'ils adoraient
» dans leur Quioccoſan, & je l'aſſurai que c'était
» un morceau de bois inſenſible, fait par la main
» des hommes, qui ne pouvait entendre, ni
» voir, ni parler, incapable par conſéquent de
» leur faire ni bien ni mal. Il parut embarraſſé.
» Il héſita. J'entendis quelques mots entrecoupés,
» tels que: ce ſont nos Prêtres... ils nous diſent...
» ils nous font croire... ce ſont nos Prêtres. Alors
» il m'aſſura que ſa conſcience ne lui permettait
» pas de m'en dire davantage.»

L'application que le Virginien apporta long-temps au même ſujet, lui fit obſerver que les Devins ont beaucoup de pouvoir ſur ces Américains, qu'ils leur tiennent lieu de Prêtres, qu'ils font leur ſervice religieux & leurs enchantemens

Colonies Anglaiſes.

dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les ſacrifices au mauvais eſprit; qu'au commencement de chaque ſaiſon, ils lui offrent les prémices des fruits, des oiſeaux, du bétail, du poiſſon, des plantes, des racines, & de tout ce qui peut cauſer quelque profit ou quelque plaiſir. Ils renouvellent leurs offrandes lorſqu'ils reviennent avec ſuccès de la guerre, de la chaſſe & de la pêche.

Smith fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y était priſonnier. A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu, dans une maiſon longue, & l'on y étendit des nattes, ſur l'une deſquelles on me fit aſſeoir. Alors mes gardes ordinaires reçurent ordre de ſortir. Je vis entrer auſſi-tôt un grand homme, d'un air rude, dont le corps était peint de noir, & qui avait ſur la tête un paquet de peaux de ſerpens & de belettes, farcies de mouſſe, dont les queues, attachées enſemble, formaient au-deſſus une eſpèce de houpe, & dont les corps flottans ſur ſes épaules, lui cachaient preſqu'entierement le viſage. Une couronne de plumes ſoutenait cet ornement bizarre. Il avait à la main une ſonnette, qu'il fit retentir longtemps, en faiſant mille poſtures groteſques. Enſuite il commença ſon invocation d'une voix forte, & ſe mit à tracer un cercle autour du feu,

avec de la farine. Alors trois autres Devins, peints de noir & de rouge, à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étaient de blanc, vinrent ſur la ſcène avec diverſes gambades. Ils commencerent tous à danſer autour de moi; & bientôt il en parut trois autres, auſſi difformes que les premiers, mais les yeux peints ſeulement de rouge, avec pluſieurs traits blancs ſur le viſage. Après une aſſez longue danſe, ils s'aſſirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du Chef; & tous ſept ils entonnerent une chanſon, qui fut accompagnée du bruit des ſonnettes. Lorſque cette étrange muſique fut finie, le Chef mit à terre cinq grains de bled, il ouvrit les bras, & les étendit avec tant de violence, que ſes veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte priere, après laquelle ils pouſſerent tous un ſoupir. Enſuite il remit trois grains de bled à quelque diſtance des autres, & le même exercice fut répété juſqu'à ce que les grains formerent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches, apportées pour cet uſage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour. Ils le paſſerent comme moi, ſans prendre aucune ſorte d'aliment; mais à l'entrée de la nuit, ils ſe traiterent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de ſuite,

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

ſans que je puſſe deviner à quoi elle devait aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avait voulu ſavoir ſi j'étais bien ou mal diſpoſé pour elle ; que le cercle de farine ſignifiait leur Pays, les cercles de grains les bornes de la mer, & les petites branches ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre eſt plate & ronde, & que leur pays eſt au milieu.

Un Colonel Anglais, nommé M. *Byrd*, a rendu ſolemnellement témoignage d'un fait qui s'était paſſé ſous ſes yeux. On éprouvait tous les maux d'une grande ſéchereſſe vers les ſources des rivieres, ſur-tout dans la partie haute de la riviere de James, où M. Byrd employait quantité de Nègres à ſes plantations. Il était ſi reſpecté de tous les Américains voiſins, que ſon ſeul nom ſuffiſait pour les contenir ſous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme ſi cher, & vint offrir à l'Inſpecteur de faire tomber de la pluie, s'il voulait lui promettre, au nom du Colonel, qui était abſent, deux bouteilles de liqueur Anglaiſe. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inſpecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Américaine, les deux bouteilles furent promiſes au retour du Maître. Auſſi-tôt l'Américain entreprit ſes conjurations, ce qui s'appelle *paouaouci* dans la Langue du Pays ; en moins d'une

demi-heure, on vit paraître un nuage épais, qui amena une groſſe pluie ſur le grain & le tabac du Colonel, ſans qu'il en tombât ſur les terres voiſines. L'Inſpecteur, extrêmement ſurpris, partit auſſi-tôt, & fit plus de quarante milles, pour le ſeul plaiſir de l'informer lui-même de cette aventure. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien oppoſer au témoignage d'un homme ſenſé. Cependant ſes doutes le ramenerent aux plantations, où ils furent levés par la dépoſition unanime de tous les Anglais. La conduite qu'il tint avec l'Américain, fut ſi ſage, qu'elle ſemble donner un nouveau poids à ſon récit. Il lui accorda les deux bouteilles, mais en le traitant d'impoſteur, & lui ſoutenant qu'il avait vu le nuage, ſans quoi il n'aurait pu amener la pluie, ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit » l'Américain, vos voiſins n'en ont-ils pas eu ? » Pourquoi ont-ils perdu leur récolte? Je vous » aime, & je n'ai pas eu d'autre motif pour ſau- » ver la vôtre. » Chaque lecteur jugera de cette relation, ſelon ſes connoiſſances & ſes préjugés.

Colonies Anglaiſes.

Ces Barbares ſont accuſés de ſacrifier quelquefois de jeunes enfans; mais ils s'en défendent; & ſi l'on voit diſparaître ces jeunes victimes, ils aſſurent que leurs Prêtres les écartent de la Société, pour les former à leur profeſſion. Smith donne la relation d'un de ces ſacrifices. « On

Colonies Anglaiſes.

» peignit de blanc, dit-il, quinze garçons des » mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze » ou quinze ans. Le Peuple paſſa une matinée » entiere à danſer & à chanter autour d'eux, » avec des ſonnettes à la main. L'après-midi, ils » furent placés ſous un arbre, & l'on fit autour d'eux » une double haie de guerriers, armés de petites » cannes liées en faiſceau. Cinq jeunes hommes, » vifs & robuſtes, prirent tour-à-tour une des » victimes, la conduiſirent au travers de la haie, » la garantirent, à leurs dépens, des coups de » canne qu'on faiſait pleuvoir ſur eux. Pendant » ce cruel exercice, les meres pleuraient à chaudes » larmes, & préparaient des nattes, des peaux, » de la mouſſe & du bois ſec, pour ſervir aux » funérailles de leurs enfans. Après cette ſcène » (que l'Auteur compare au ſupplice des ba- » guettes) on abattit l'arbre avec furie, on mit » en pièces le tronc & les branches, on en fit » des guirlandes pour couronner les victimes, & » leurs cheveux furent parés de ſes feuilles. Smith » ne peut dire ce qu'elles devinrent. On jetta, » dit-il, ces quinze malheureux, les uns ſur les » autres, dans une vallée, comme s'ils euſſent » été morts, & toute l'Aſſemblée y fit un » feſtin. »

Le Virginien doute de la vérité d'un fait, dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'ac-

euſer de mauvaiſe foi, il le ſoupçonne de s'être trompé ſur quelques circonſtances d'une cérémonie Américaine, qui ſe nomme *huſcanaouiment*, parce qu'elle ne ſe célèbre qu'une fois en quinze ou ſeize ans, & que les jeunes gens ne ſe trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'eſt une épreuve par laquelle ils doivent paſſer, avant que d'être reçus au nombre des braves de la Nation, qui ſont diſtingués par le nom de *cokarouſes*. On a vu quelque choſe d'approchant dans la deſcription du Mexique. En Virginie, les Chefs Américains choiſiſſent les jeunes hommes de belle taille, qui ſe ſont déjà diſtingués à la chaſſe ou dans leurs guerres. Ceux qui ſe refuſent au choix, ſont déshonorés, & n'oſent plus ſe montrer dans leur patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale eſt une longue retraite dans les bois où ils ſont renfermés, ſans aucune communication, & ſans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *ouiſoccan*, joint à la ſévérité de la diſcipline, les jette dans une eſpèce de folie, qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils ſont gardés, eſt environné d'une forte paliſſade. Notre Auteur en vit un en 1694, dans les terres des Américains de Pamonky. Sa

Colonies Anglaiſes.

forme était celle d'un pain de ſucre, & percé de trous comme il était, pour donner paſſage à l'air; on l'aurait pris pour une cage d'oiſeaux. Lorſqu'on leur a fait aſſez boire de leur liqueur, on en diminue la doſe, pour les ramener par degrés au bon ſens; mais, avant qu'ils ſoient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades de la Nation. Enſuite ils n'oſent pas dire qu'ils conſervent le moindre ſouvenir du paſſé, dans la crainte d'être *huſcanoués* une ſeconde fois, parce qu'alors le traitement eſt ſi rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme ſourds, muets, & qu'ils paraiſſent avoir perdu toutes leurs connaiſſances, pour en acquérir de nouvelles. L'Auteur en vit pluſieurs exemples. « Je ne ſais, dit-il, ſi leur » oubli eſt feint ou réel; mais il eſt ſûr qu'ils » affectent de ne rien ſavoir de ce qu'ils ont sû, » & que leurs guides les accompagnent juſqu'à » ce qu'ils aient repris les idées communes. L'o- » pinion que Smith s'était formée du ſacrifice, » venait apparemment de ce qu'il en meurt » toujours quelques-uns dans cette pénible » épreuve. »

* Colonies Anglaiſes.

Les offrandes qu'ils préſentent à leur idole, ſont des fourrures, la graiſſe & les meilleures pièces du gibier qu'ils prennent à la chaſſe, des fruits du *pucoon*, & particulierement du tabac,

dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes ſont réglées par les ſaiſons : ils célèbrent un jour, à l'arrivée de leurs oiſeaux ſauvages, c'eſt-à-dire, des oies, des canards, &c. un autre au temps de leur chaſſe, un troiſieme à la maturité des fruits; mais le plus ſolemnel eſt celui de la moiſſon, à laquelle ils travaillent tous, ſans exœption de rang & de ſexe, comme ils contribuent tous à la culture des terres. Colonies Anglaiſes.

Ils comptent par unités, par dixaines & par centaines; mais le calcul des années ſe fait par celui des hivers, qu'ils nomment *cahonqs*, du cri des oies ſauvages, qui n'arrivent que dans cette ſaiſon. Ils diſtinguent l'année en cinq parties; 1. celle où les arbres bourgeonnent & fleuriſſent; 2. celle où les épis ſont formés & bons à rôtir; 3. l'été, ou la moiſſon; 4. la chûte des feuilles; 5. *cahonq*, ou l'hiver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms, des choſes qui reviennent périodiquement dans cet eſpace; la Lune des cerfs, la Lune du grain, la premiere & la ſeconde Lune de cahonq, &c. Au-lieu de diviſer le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant & le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Regiſtres à-peu-près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par par des coches taillées ſur le bois.

Colonies Anglaiſes.

Ce n'eſt pas ſeulement leur Quioccoſan, ou leur Temple, qui eſt environné de pieux, dont le ſommet repréſente des viſages d'hommes en reliefs & peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, ſacrés ou célèbres pour leur Nation, autour deſquels ils danſent à certains jours. Souvent ils élèvent des pyramides & des colonnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre enſuite une ſorte de culte, non comme à la Divinité Suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblême de ſa durée & de ſon immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent auſſi des honneurs aux rivieres & aux fontaines, parce que leur cours perpétuels repréſente l'éternité de Dieu. En un mot, ils élèvent des Autels à la moindre occaſion, & quelquefois pour des raiſons myſtérieuſes; tel était ce cube de cryſtal, dont Smith parle avec admiration, & que pluſieurs de leurs Nations honoraient également. Ils le nommaient *Pacorance*, par alluſion au nom d'un oiſeau des bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours ſeul, & qui ne parait qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit oiſeau eſt l'ame d'un de leurs Princes, & le reſpect qu'ils lui portent eſt extrême.

On nous apprend la maniere dont ils conſervent

le corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la lèvent avec tant d'adreſſe, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Enſuite ils décharnent les os, ſans offenſer les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait un peu ſécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu ſoin de tenir humide, avec une huile, qui la préſerve auſſi de corruption. Les os étant rétablis dans leur ſituation naturelle, ils rempliſſent les intervalles avec du ſable très-fin. Alors la peau eſt recouſue, & le corps ne parait pas moins entier que ſi la chair y était encore. On le porte au lieu de la ſépulture, où il eſt étendu ſur une grande planche nattée, un peu au-deſſus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps eſt expoſée au Soleil ſur une claie, & lorſqu'elle eſt tout-à-fait ſeche, on la met aux pieds du cadavre, renfermée dans un panier bien couſu. Les Nations un peu anciennes ont ainſi d'aſſez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus ſous la même voûte. Elles y placent pour garde, non-ſeulement un *Quioccas*, c'eſt-à-dire une Idole, mais encore un Prêtre, qui eſt chargé tout-à-la-fois de l'entretien de l'Autel & du ſoin des corps.

Colonies Anglaiſes.

Avant l'arrivée des Anglais, les Américains de la Virginie avaient une eſpèce de monnoie qui

Colonies Anglaiſes.

ſervait également pour leur parure & pour leur commerce. C'étaient pluſieurs ſortes de coquilles enfilées, qu'ils nomment *péak*, *runtis*, & *roenokes*. Lorſque ces Barbares eurent appris des Anglais à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiraient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le commerce, & les Négocians Anglais y donnent une valeur.

Le nombre des Naturels eſt extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore pluſieurs Bourgades qui conſervent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes enſemble, cinq cens hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la miſere, & dans une crainte continuelle, de la part des Américains du voiſinage. Par un Traité conclu en 1677, chacune de leurs habitations doit payer tous les ans, trois fleches & vingt peaux de caſtors pour la protection des Anglais.

CHAPITRE III.

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre. Nouvelle-Yorck.

En 1602, un Capitaine Anglais, nommé Barthélemi *Goſnod*, prit terre par les quarante-deux degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Iſles qui forment le côté Septentrional de la Baie de *Maſſachuſet*. Le dégoût, qui lui prit pour ce Canton, le fit tourner au Sud, juſqu'à la vue d'un Promontoire, qu'il nomma Cap *Cod*, ou *des Morues*, parce qu'il y prit une quantité prodigieuſe de ce poiſſon. C'eſt aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de Plymouth. Il deſcendit dans une petite Iſle, qu'il nomma l'Iſle *Eliſabeth*, & dans une autre qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Sur ſon récit, divers Particuliers tenterent le même Voyage : mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il ſe forma, ſous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conſeil de Plymouth*, parce que la plupart des Aſſociés étaient de cette Ville, & dont les Patentes portaient un droit ſpécial de s'établir, entre les trente-huit & les qua-

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

rante-cinq degrés, dans les terres de cette Latitude.

Popham & Gilbert, deux des principaux Aſſociés, partirent avec deux vaiſſeaux & cent hommes, & commencerent à s'établir. Ils furent ſuivis par le Capitaine Jean *Smith*, le même qui avait eu tant de part à l'Etabliſſement de la Virginie. Le Plan qu'il rapporta du pays fut préſenté au Prince Charles, qui prit plaiſir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle Colonie, ou plutôt l'eſpace qu'elle devait occuper, reçut de ce Prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Il ſe forma une nouvelle Compagnie de Marchands de Londres & de Plymouth, ſecondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de Religion faiſaient ſouhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie.

Ces partiſans de l'indépendance mirent à la voile le 6 Septembre 1621, & prirent terre au Cap Cod, le 9 de Novembre. Ils ſe déterminerent à former, de leur propre autorité, un Corps politique, en ſe reconnoiſſant, par un Acte ſolemnel, ſujets de la Couronne d'Angleterre : cette fameuſe Aſſociation fut ſignée de toute

l'Aſſemblée. Enſuite ils choiſirent pour leur Gouverneur un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avait apporté toute ſa fortune, pour l'employer à leur entrepriſe. Colonies Anglaiſes.

On jetta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut diviſée en dix-neuf parties, auxquelles on aſſigna le terrain néceſſaire pour des maiſons & des jardins. Enſuite le premier ſoin fut d'environner tout cet eſpace d'un foſſé, bordé d'une bonne paliſſade, pour mettre les ouvriers à couvert. On convint auſſi de quelques Réglemens civils, eccléſiaſtiques & militaires. La Ville naiſſante reçut le nom de Nouvelle-Plymouth.

On ne vit paraître aucun Américain pendant tout l'hiver ; diverſes maladies qui ſe répandirent, parmi les Anglais, diminuerent beaucoup leur nombre. Ils commençaient à manquer de vivres, lorſqu'un Américain, nommé *Squanto*, qui avait appris quelques mots de leur langue dans les premiers Voyages de leur Nation, vint ſe préſenter fierement au milieu d'eux, armé de ſon arc & de ſes fleches. C'était un des Ségamores, ou des Princes du Pays, mais dont la demeure était éloignée de cinq ou ſix journées. Il était nu, excepté vers le milieu du corps, où il était couvert d'une pièce de cuir. Sa taille était droite, &

Colonies Anglaiſes.

d'une ſinguliere hauteur ; ſes cheveux noirs & fort longs. Quelques explications, qui le firent aſſez entendre, pour ne laiſſer aucun doute de ſon amitié, lui attirerent tant de careſſes de la part des Anglais, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de pluſieurs autres Américains. On ne les traita pas moins civilement ; & leur ſatisfaction fut ſi vive, qu'après avoir bu & mangé longtemps, ils ſe leverent avec tranſport, & ſe mirent à danſer. On apprit d'eux qu'ils étaient ſujets du Roi des *Maſſaſſoits*, diſtingué par le titre de *Grand Sachem*, & que ce Prince était réſolu de venir lui-même, pour lier connoiſſance avec les étrangers. En effet il arriva, le 22 Mars, ſuivi de *Quamdebanco*, ſon frere, & d'une eſcorte de ſoixante hommes. Il fut reçu par la milice de la Colonie, & conduit à la maiſon du Gouverneur, où il s'aſſit ſur trois couſſins, qu'on avait tenus prêts pour ſon arrivée. Sa parure était peu différente de celle de ſes gens, à la réſerve d'une chaîne de petits os, qu'il portait autour du cou, & d'un grand couteau qui lui pendait ſur l'eſtomac. Il avait d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de tabac derriere le dos, une pièce de cuir à la ceinture, & le viſage peint de diverſes couleurs. Carver entra dans la chambre, précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le

Monarque Américain ſe leva, pour lui faire l'honneur de l'embraſſer. Ils s'aſſirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand Sachem avala tout-d'un-coup un ſi grand verre, qu'il en eut la fievre pendant le reſte du jour. Squanto, qui l'accompagnait, & dont le zèle ne ſe démentit point pour les Anglais, ſervit d'Interprete entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance, qui renfermait des engagemens mutuels d'affection & de ſervice. Le grand Sachem donna aux Anglais, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, toutes les terres voiſines de leur Ville, & leur laiſſa Squanto, pour leur apprendre la culture du maïs, & la maniere de pêcher, en uſage dans le pays. Colonies Anglaiſes.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'Avril, ne changea rien à ces heureuſes diſpoſitions. Bradfort, choiſi pour lui ſuccéder, envoya auſſi-tôt deux de ſes principaux habitans au grand Sachem, avec la qualité d'Ambaſſadeurs de la Colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Maſſaſſoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du Roi & de la Reine; mais on ajoute, à la vérité, qu'il ne conſiſtait que dans quelques planches, élevées d'un pied au-deſſus du rez-de-chauſſée de la cabane, & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le grand

Colonies Anglaiſes.

Sachem & ſa femme, étaient d'un côté, ſur une natte fort mince, & les Ambaſſadeurs de l'autre, avec les Grands. D'ailleurs la Cour était ſi mal pourvue de vivres, que les deux Anglais furent menacés d'y mourir de faim. Bientôt il fallut employer la force. On fit marcher un corps de troupes, auquel rien ne réſiſta, & neuf Seigneurs ſignerent un traité de dépendance & de ſoumiſſion. Après cet engagement, la Colonie Anglaiſe ne tarda point à s'étendre; & les troubles d'Angleterre continuerent de lui fournir un grand nombre de fugitifs, ſur-tout de Sectaires, qui cherchaient une retraite qu'on leur refuſait dans le reſte de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverſes Provinces, ſur leſquelles nous allons jetter un coup d'œil.

La Nouvelle-Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens milles ſur la côte maritime, ſans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa ſituation eſt entre les 40 & les 45 degrés de latitude du Nord; & ſes bornes ſont la Nouvelle-France au Nord, la Nouvelle-York à l'Oueſt, & l'Océan à l'Eſt & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, ſon climat n'eſt pas ſi doux, ni ſi régulier que celui des Pays parallèles en Europe, tels que pluſieurs Provinces d'Italie & de France. On aſſure que le climat de la Nouvelle-

Angleterre, eſt à celui de la Virginie, ce que le climat d'Ecoſſe eſt à celui d'Angleterre. Les étés y ſont plus courts & plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs & plus froids. Cependant l'air y eſt ſain, avec ſi peu de variété, qu'on y jouit ſouvent du temps le plus pur & le plus ſerein pendant deux ou trois mois conſécutifs. A Boſton, qui eſt aujourd'hui la Capitale, le Soleil ſe leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures vingt-ſix minutes, & ſe couche trente-ſix minutes après ſept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui eſt le plus court de l'année, il ſe leve à ſept heures trente-cinq minutes, & ſe couche vingt-ſept minutes après quatre heures.

Colonies Anglaiſes.

La Province de Maſſachuſet eſt aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre proprement dite. Elle renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle-Plymouth avec celle de Cornouailles, ou la Nouvelle-Hampshire. Elle s'étend ainſi, de l'Eſt à l'Oueſt, le long de la Côte, près de cent dix milles depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, juſqu'à la riviere de Saco dans celui de Main; & près de ſoixante milles, du même point, juſqu'à Enfield dans Hampshire, qui dépend du Gouverneur de Maſſachuſet, & dans lequel on compte les cinq bourgades d'*York*, *Falmouth*, *Scarborough*,

Colonies Anglaiſes.

Wells & *Kittery*. Celle d'York donne ſon nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Main, comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle-Hampshire. Au reſte, ce qu'on nomme ici bourgades, eſt quelquefois qualifié du nom de Villes, parce qu'on s'y eſt muni de quelques petites fortifications contre les ſurpriſes des Sauvages, qui, ſans cette précaution, pourraient inonder la Province en vingt-quatre heures.

Cambridge eſt la principale Place du Comté de Middleſex. Son premier nom était *New town*, c'eſt-à-dire, Ville-neuve. Elle eſt ſituée ſur le bras Septentrional de la riviere de Charles, à quelques milles de Boſton. On vante ſes rues & ſes édifices. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le ſiége d'une Univerſité.

Charles-town, qu'on nomme la mere de Boſton, & qui eſt beaucoup plus peuplée que Cambridge, eſt ſituée entre deux rivieres, celle de *Miſtik*, & celle de Charles, qui la ſépare de Boſton. Elle communique à cette Capitale par un bac ſi commode, qu'il tient lieu du meilleur pont, excepté pendant l'hiver, où l'abondance des glaces ne laiſſe aucun paſſage pour la navigation. La Ville eſt aſſez grande pour occuper tout l'eſpace entre les deux rivieres. On y voit une fort

belle Egliſe, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduiſent. On aſſure qu'il part tous les ans de Charleſtown & de Boſton, mille navires de plus que de toutes les autres Colonies d'Amérique, qui n'appartiennent point aux Anglais. *Reading* eſt une petite Ville aſſez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une ſituation commode, ſur le bord d'un grand lac. On y voit deux moulins, l'un à bled, l'autre à ſcier des planches, qui font un bon commerce dans toutes les Iſles où il croît du ſucre. *Waterton* eſt renommé pour les foires, qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

Colonies Anglaiſes.

Ce Comté n'a point de grandes rivieres; mais le nombre en eſt ſi grand, que, répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle-Angleterre. Les pâturages y ſont remplis de toute ſorte de beſtiaux, & ne fourniſſent pas moins à l'exportation qu'à la conſommation intérieure. Il n'y a point de collines qui ne ſoient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglais comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Elle eſt ſuivie de celle de Suffolk, dont la capitale eſt Boſton, qui paſſe pour la plus grande

Colonies Anglaiſes.

Ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Eſpagnoles du continent.

Boſton.

Boſton, que les Anglais prononcent *Baſton*, eſt agréablement ſituée dans une Peninſule de quatre milles de long, au fond de la baie de Maſſachuſet. Elle eſt défendue contre l'impétuoſité des flots, par quantité de rocs, qui ſe font voir au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites Iſles, la plupart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée sûre, & de ſi peu de largeur, qu'à peine trois vaiſſeaux y peuvent paſſer du front; mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens voiles. La plus remarquable de ſes Iſles ſe nomme *Caſtle-Iſland*, ou l'Iſle-du-Château, & préſente effectivement un Château, ou un Fort ſi favorablement ſitué à une lieue de la Ville, dans le canal même qui y conduit, qu'aucun vaiſſeau n'y pourrait paſſer ſans ſe mettre au haſard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles II & de Jacques II, les fortifications de Caſtle-Iſland étaient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occuperent peu de la sûreté d'un Peuple qui avait mieux aimé ſe retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre ſous la protection des Loix; mais le Roi Guillaume prit le parti d'envoyer à Boſton le Colonel Romer, Ingénieur d'un mérite diſtingué, qui commença par détruire tous les anciens ou-

vrages, pour faire, de l'Iſle du Château, la Fortereſſe la plus réguliere de toutes les Colonies Anglaiſes, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en pluſieurs batteries, environ cent pièces de canon, dont la plupart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & ſont ſi bien diſpoſées, qu'elle peuvent battre un vaiſſeau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puiſſe être en état de lâcher ſa bordée. Pendant la guerre, cinq cens hommes ſont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour ſe tenir toujours prêts au ſervice du Château; & s'il eſt vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'aſſurer, que, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, Boſton peut armer dix mille hommes pour ſa défenſe, on doit juger que ſes habitans n'ont rien à craindre de la ſurpriſe. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un fanal fort élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la Fortereſſe, qui les répète auſſi-tôt pour la Côte; &, dans le beſoin, Boſton donne auſſi les ſiens, pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voiſines; de ſorte qu'à l'exception d'une brume fort épaiſſe, à la faveur de laquelle quelques vaiſſeaux ennemis pourraient ſe gliſſer entre les Iſles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

ou ſix heures pour ſe diſpoſer à les recevoir. Mais, ſuppoſé qu'ils paſſaſſent impunément ſous l'artillerie du Château, ils trouveraient, au Nord & au Sud de Boſton, deux batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteraient les plus grandes forces; tandis que les bâtimens Anglais & toutes les dépendances du commerce pourraient ſe retirer dans la riviere de Charles, hors de la portée du canon.

La Baie de Boſton eſt aſſez vaſte, pour contenir toute la matine militaire des Anglais. Auſſi les mâts des vaiſſeaux y forment-ils, dans la ſaiſon du commerce, une eſpèce de forêt, comme dans les Ports d'Amſterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aiſément, ſi l'on conſidere que, ſuivant les Regiſtres de la Douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de marchandiſes. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille pieds de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de magaſins. Il s'avance ſi loin dans la Baie, que les plus grands vaiſſeaux peuvent décharger ſans le ſecours des chaloupes & des allèges. La principale rue de la Ville, qui vient juſqu'à l'extrémité du Môle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel-de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourſe Marchande, la Chambre du

Conſeil, celle de l'Aſſemblée-générale, & toutes les Cours de Juſtice. La Bourſe eſt environnée de Libraires, qui s'enrichiſſent de leur commerce. On compte dans Boſton juſqu'à cinq Imprimeries, dans l'une deſquelles s'imprime une Gazette, qui parait deux fois la ſemaine. Les preſſes ſont continuellement occupées.

Colonies Anglaiſes.

La forme de la Ville, qui eſt diſpoſée en forme de croiſſant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille maiſons, doit former une belle perſpective. On ajoute que le quai eſt aſſez haut, que les rues ſont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des maiſons; mais on compare le pavé à celui de Londres; c'eſt-à-dire, qu'il eſt extrêmement mauvais. Auſſi eſt-il défendu, ſous peine d'amende, d'y faire galoper les chevaux. On nous fait juger du nombre des habitans de Boſton par le rôle annuel des morts, qui fait la principale régle des Arithméticiens politiques: il y a plus de vingt ans, dit-on, qu'il portait trois cens trente-quatre Blancs & quarante-ſix Nègres; c'eſt-à-dire, trois cens quatre-vingts habitans; & les derniers portent environ quatre cens quinze: ſur quoi l'on obſerve qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boſton doit contenir dix-neuf ou vingt mille ames. La Milice de cette Ville, qui n'était compoſée d'abord que de quatre Compagnies d'Infanterie, a été augmentée

Colonies Anglaises.

depuis du double, & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice eſt proportionnée à celle des habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet eſpace.

Boſton contient dix Egliſes, dont les noms marquent la variété de Sectes dont cette Colonie eſt compoſée : telles ſont l'Egliſe *Anglicane*, l'Egliſe *Françaiſe*, l'Egliſe *Anabaptiſte*, l'Egliſe *Quaker*, &c. Ce mêlange n'empêche point que la Société n'y ſoit auſſi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plupart des Négocians, faiſant le Voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les uſages. Un Anglais, qui paſſe de Londres à Boſton, ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure; il y trouve le même air, la même converſation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens & les préparations; en un mot, Boſton eſt la plus floriſſante Ville de l'Amérique Anglaiſe. On en a vu partir dans une ſeule année, ſix cens voiles, pour l'Europe & d'autres lieux. C'eſt la réſidence du Gouverneur, le Siége des Cours de Juſtice, celui de l'Aſſemblée-générale, & le centre de toutes les affaires du pays. On donne à la Ville environ deux milles de long, & près d'un mille dans ſa plus grande largeur. La Baie de Maſſachuſet,

au fond de laquelle elle eſt ſituée, s'étend d'environ huit milles dans les terres.

Colonies Anglaiſes.

Dorcheſter, ſeconde Ville de la Province, eſt ſituée à l'embouchure de deux rivieres, fort près de la Côte. Roxbury occupe le fond d'une Baie qui a fort peu d'eau, & qui n'offre pas la moindre retraite aux vaiſſeaux; mais le canton eſt arroſé d'un grand nombre de ſources, & la Ville eſt remarquable par une Ecole ouverte à toutes les Sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth eſt la plus ancienne Ville de la Province, mais elle eſt fort déchue de ſa premiere ſplendeur, quoique ſon bac ſoit un paſſage très-fréquenté.

La Province de Suffolk n'a pas de grandes rivieres; mais elle eſt ſi bien arroſée par quantité de petites, que ſa fertilité & ſes agrémens la font nommer le Paradis de la Nouvelle-Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies Bourgades autour de la Baie de Maſſachuſet, avec quantité de belles vallées.

A l'Oueſt des Provinces de Suffolk & de Middleſex, on entre dans celle de Hampshire, qui, étant montagneuſe & dans l'intérieur du pays, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle ſoit arroſée par la grande

Colonies Anglaiſes.

riviere de Connecticut, ſur les bords de laquelle toutes ſes Bourgades ſont ſituées. La principale eſt Northampton, qui eſt le Siége de la Cour de Juſtice.

La Province voiſine, ſur la Côte, & vers le Sud, eſt celle de Plymouth, premier Etabliſſement des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre. La Ville de Plymouth, eſt compoſée d'environ quatre cens familles : on en compte le double dans Scituate. Cette Province a deux ou trois petites rivieres, & differe peu de celle de Suffolk pour la qualité du terroir. En paſſant par mer, dans la Province de Barneſtable, qui eſt la plus voiſine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par ſa hauteur, & par l'abondance des morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendrait mille grands vaiſſeaux, & dont l'entrée a quatre milles de large. Elle était environnée autrefois juſqu'à la mer de chênes, de pins, de ſaſſafras, & de pluſieurs ſortes d'arbres aromatiques ; mais la Loi qu'on a propoſée dans la Nouvelle-Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le temps en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des baleines, qu'on trouvait en grand nombre dans la Baie, ne parait convenir qu'à l'ancien temps. Mais la pêche des morues s'y fait toujours

jours avec tant d'avantages que, malgré la ſtérilité du terroir, les environs du Cap ſont auſſi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle-Angleterre. Tout le Canton d'Eſtham eſt renommé pour ſon opulence. Colonies Anglaiſes.

On trouve, au Sud de Barneſtable, la Province de Briſtol. La Capitale eſt grande & peuplée. Pour le commerce, elle eſt, à l'égard de Boſton, ce que le Briſtol d'Angleterre eſt à l'égard de Londres.

Swanſey & Taunton ſont deux grandes Bourgades, ou plutôt deux habitations compoſées de maiſons diſperſées, dans leſquelles on compte autant de différentes Sectes que de familles. Une Lettre du Docteur Mather au célèbre *Woodward*, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étaient un riche préſent, aſſure qu'à Taunton, ſur le bord d'une riviere où la marée monte, on trouve un rocher dont le côté perpendiculaire eſt gravé de ſept ou huit lignes d'écriture, d'un caractere auquel on ne connait rien de reſſemblant.

Au-delà du mont Hope, on trouve Rhode-Iſland ou l'Iſle de Rhodes. Sa longueur eſt de quatorze ou quinze milles, ſur quatre ou cinq de largeur. Elle était habitée, dès l'an 1639, par des Anglais d'une Secte particuliere, dont on

Colonies Anglaiſes.

prétend que, faute de Miniſtres & d'inſtruction, la poſtérité eſt devenue auſſi barbare que les Américains. Cependant elle a ſu conſerver ſes priviléges, qui conſiſtent à ſe gouverner elle-même, ou du moins par un Conſeil qu'elle choiſit, ſans aucune dépendance de la Couronne & de ſes Officiers. Elle fait ſes propres Loix, avec cette ſeule reſtriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette Iſle eſt d'une rare fertilité, & le ſéjour en eſt ſi agréable, qu'on la nomme le jardin de cette Côte. Ces avantages y avaient attiré un ſi grand nombre d'habitans, qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au Continent, où ils bâtirent deux Villes, nommées *la Providence* & *Warwik*, qui jouiſſent de tous les Priviléges de l'Iſle. Elle entretient un commerce conſidérable de chevaux, de moutons, de beurre, de fromage & d'autres proviſions, avec les Antilles Anglaiſes; effet de ſes richeſſes naturelles, qui ne manqueront point d'y rappeller quelque jour la politeſſe. On compte, dans l'Iſle de Rhodes, deux Villes ou deux Bourgades; New-Port, qui eſt la Capitale, & Portſmouth. Sa diſtance de Boſton eſt d'environ ſoixante-ſix milles.

La Providence & Warwik, deux Villes fon-

dées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'Iſle de Rhodes, ſont ſituées entre les Provinces de Plymouth & de Briſtol. On les repréſente, non-ſeulement grandes & riches, mais heureuſes dans leur Gouvernement, quoique compoſées de Sectaires, qui vivent ſans Magiſtrats & ſans Miniſtres. « Ils s'entretiennent, dit-on, » en bonne intelligence avec leurs voiſins. La li- » berté qu'ils ont de ſatisfaire tous leurs deſirs, » n'empêche point que les crimes ne ſoient rares » parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde » vénération pour l'Ecriture-Sainte, qu'ils liſent » & qu'ils expliquent tous à leur gré. Ils ont une » mortelle averſion pour toutes ſortes de taxes. » Leur charité ne ſe dément jamais pour les » Etrangers. Un Voyageur, qui paſſe par l'une » ou l'autre de ces deux Villes, peut s'arrêter » dans la premiere maiſon, avec autant de liberté » que dans une hôtellerie, & s'aſſurer d'y être » bien traité. La principale occupation des habi- » tans, eſt de nourrir des beſtiaux, & de faire » du beurre & du fromage, deux marchandiſes » qui les ont enrichis. »

Colonies Anglaiſes.

Les productions naturelles de la Nouvelle-Angleterre ne different point aſſez de celles de la Virginie pour demander un article particulier; mais on ne ſe diſpenſera point de quelques éclairciſſemens ſur ſon adminiſtration. Elle paroîtra curieuſe ſi l'on

Colonies Anglaiſes.

conſidere la variété de Religions & d'intérêts qui regne dans toute la Colonie.

On a vu que le premier établiſſement s'était formé avec une ſorte d'indépendance, & ſans autre rapport à la Couronne que celui d'une ſoumiſſion vague, qui conſiſtait à reconnaitre les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres ou deux Ordonnances, envoyées ſucceſſivement par la Cour, furent reçues avec reſpect, parce qu'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une adminiſtration plus réguliere. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut & de l'Iſle de Rhodes ne ſoient pas renfermées dans ſa commiſſion, ſon Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Juſtice ſont nommés par la Couronne; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conſeil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, eſt choiſi annuellement par une Aſſemblée générale des principaux habitans, dont la Province de Maſſachuſet fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Main trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Aſſemblée eſt très-étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de ſon approbation, & la légiſlature n'en dépend gueres moins. Elle ſe tient tous les ans à Boſton, vers la fin de

Mai. Tous les Membres commencent par prêter le ſerment de fidélité à l'ordre actuel de la Succeſſion royale ; & le zèle de la Nouvelle-Angleterre eſt ſi ardent pour la Maiſon d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la Colonie. Enſuite le Gouverneur déclare & ſigne de ſa main qu'il approuve & qu'il confirme les élections ; mais, malgré cette formalité, on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y oppoſer, non plus qu'à celle des Conſeillers qui ſont choiſis par l'Aſſemblée. Après les avoir élus, elle procède à la création des Cours de Juſtice, à la levée des taxes, & de temps-en-temps à porter des Loix, qui ne doivent jamais être oppoſées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoyées à la Cour pour être confirmées par le Roi ; mais ſi la confirmation n'arrive point dans l'eſpace de trois ans, elles ont leur plein effet. Colonies Anglaiſes.

Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre ſchellings en terres, ou qui poſsède un fond de cinquante livres ſterlings, eſt réputé Citoyen libre, & participe au droit d'élire les Membres de l'Aſſemblée. Ils ſont au nombre de cent. On publie un Recueil des Loix de la Nouvelle-Angleterre, dont il ſuffira de détacher ici quelques traits pour faire connaître l'eſprit dans lequel fut d'abord fondée cette Colonie. *Adultere* ; puni de mort, dans l'homme & dans la femme. *Bâtardiſe* ; le

Colonies Anglaiſes.

pere obligé de fournir à l'entretien de l'enfant ; déchargé ſi le fait eſt douteux. *Blaſphéme ;* la mort. *Prix conſtant du blé ;* trois ſchellings le boiſſeau. *Membre d'une Egliſe ;* on n'eſt point ſenſé tel, ſi l'on n'y a pas reçu la Communion. *Enfans ;* la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur pere ou leur mere. *Faux témoignage ;* la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent ;* amende du triple. Amende de cinq ſchellings pour s'être ſervi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres ſterlings pour en avoir vendu ou gardé proviſion. Amende ou le fouet, au gré du Juge, pour avoir danſé. *Héréſie ;* pour avoir nié le quatrieme Commandement, le baptême des enfans, l'autorité des Magiſtrats, &c. *Jéſuites & Prêtres Romains ;* le banniſſement, & s'ils reviennent, la mort. *Quakers ;* pour en avoir amené un, paiement de cent livres ; pour en avoir amené un qui n'eſt point habitant, banni ; pour l'avoir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q ſur l'épaule gauche & banni ; s'il revient, la mort. *Américains ;* pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres ſterlings la pinte ; pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres ; une livre de poudre, cinq livres. Un Américain, qui ne cultive point ſa terre, en perd la propriété. *Ivrognes ;* fouettés en plein marché. *Menteurs* au

préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage ;* point de mariage reconnu, s'il n'eſt fait par le Magiſtrat. Un Mari qui bat ſa Femme, ou une Femme qui bat ſon Mari, dix livres d'amende. *Dimanches ;* violation du Dimanche, trois livres d'amende. *Samedis ;* pour avoir danſé le Samedi après le coucher du Soleil, cinq ſchellings d'amende ou le fouet. *Juremens ;* jurer ou maudire, un ſchelling. *Filer ;* tout Particulier qui eſt ſans emploi ou ſans travail, obligé de filer. *Sorciers ;* la mort. *Loups ;* pour avoir tué un loup dans les plantations, ou dans la circonférence à dix milles, deux livres ſterlings de récompenſe. *Culte ;* pour le culte des images & l'idolâtrie, la mort. Pluſieurs de ces Loix ont été abrogées ou modifiées. Pluſieurs ſont tombées en déſuétude. Colonies Anglaiſes.

Avant la fondation du Collége de Cambridge, les livres étoient auſſi rares dans la Nouvelle-Angleterre qu'ils le ſont encore dans la plupart des autres Colonies Anglaiſes ; mais par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y eſt formé une Bibliothèque publique, qui, dès le tems de la Reine Anne, contenoit environ quatre mille volumes. On regrette ſeulement qu'elle ne ſoit compoſée que de livres d'érudition, & que la partie des Belles-Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre

Colonies Anglaiſes.

& perpétuer la politeſſe dans toutes les Habitations de la Colonie.

Il reſte ſi peu d'Américains dans la Juriſdiction de la Nouvelle-Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris ſi généralement l'habit, les mœurs, les uſages, la Religion & la langue des Anglois, qu'on ne les diſtingue plus dans le dénombrement total des habitans. Cependant ils conſervent leurs anciens noms.

Si l'on demande quelles ſont aujourd'hui les forces des Américains de la Nouvelle-Angleterre, on aſſure que la dixieme partie de la Milice Anglaiſe, qui eſt claſſée comme à la Virginie, ſuffirait pour les précipiter tous dans leurs lacs, ou pour les détruire juſqu'au dernier. Ils ne ſont que les valets des plantations, vivant comme les pauvres dans nos paroiſſes, du paiement de leurs ſervices ou des libétalités gratuites de ceux qui les emploient. La plupart, ſans excepter ceux qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, ſont d'une pareſſe qui les rend fort ennemis du travail.

A meſure que l'Egliſe Anglicane a pris le deſſus ſur les autres Religions, elle s'eſt livrée à toute ſorte d'emportemens contre les Non-conformiſtes, & les effets en ont quelquefois été ſanglans. Les Quakers, ſur-tout, les Puritains & les Antimoniens, ont été perſécutés avec fureur. Ce zèle

Anglican s'eſt étendu juſqu'aux Sorciers. Les monumens de cette démence ſont authentiques & inconteſtables, & il faut en rapporter quelques-uns pour féliciter les Anglais de ce qu'ils ſont, en leur montrant ce qu'ils ont été.

Colonies Anglaiſes.

En 1691, un Miniſtre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une ſcène également ridicule & tragique, en déclarant que ſa Fille & ſa Nièce, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étaient ſous le pouvoir de la ſorcellerie : il faiſait tomber ſes ſoupçons ſur une femme Américaine, nommée *Tomba*, qui était à ſon ſervice. On la fouetta rigoureuſement pour tirer d'elle un aveu : elle confeſſa qu'elle était ſorciere. Un ordre du Magiſtrat la fit reſſerrer dans une étroite priſon, où elle demeura fort long-tems. Enfin, par honte de la tenir renfermée ſans preuve, on lui laiſſa voir le jour ; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut employé à payer les frais de ſa détention. Le Gouverneur-général, qui était alors Sir William Phipps, ferma les yeux ſur cette étrange aventure.

Elle commençait à tomber dans l'oubli lorſqu'au mois d'Août de l'année ſuivante George Burrough, Miniſtre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accuſé d'avoir jetté un charme ſur une Femme de Salem, nommée Marie Wolcor, & ſur pluſieurs autres. Son procès fut inſtruit dans les

Colonies Anglaiſes.

formes, & ſix femmes dépoſerent contre lui. Leurs imputations choquent le bon ſens; mais le malheureux Miniſtre n'en fut pas moins condamné au gibet, & la ſentence eut ſon exécution. Tous les détails du procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur *Matheo*. Quatre des mêmes femmes formerent la même accuſation contre une Anglaiſe du même lieu, qui fut condamnée au même ſupplice. Deux hommes accuſerent une autre femme, nommée Suſanne Martin. L'Auteur donne une partie de ſon dialogue avec le Juge de Paix qui la fit mettre en priſon.

Le Juge : êtes-vous Sorciere ? *L'Accuſée :* non. *Le Juge :* expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du peuple ? *L'Acc.* je n'en ſais rien. *Le Juge :* mais d'où penſez-vous qu'elles viennent ? *L'Acc.* je ne veux point exercer là-deſſus mon jugement. *Le Juge :* ne croyez-vous pas que ceux qui ſe plaignent ſont enſorcelés ? *L'Acc.* non, je n'en crois rien. *Le Juge :* dites donc ce que vous en penſez ? *L'Acc.* non ; mes penſées ſont à moi auſſi long-tems qu'elles demeurent en moi-même ; mais, lorſqu'elles ſont dehors, elles ſont aux autres. Leur maître. . . . *Le Juge :* qu'entendez-vous par leur maître ? *L'Acc.* ſi quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. *Le Juge :* fort bien ; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit ? *L'Acc.* je n'en ai aucune. *Le Juge :*

Colonies Anglaiſes.

c'eſt vous néanmoins qu'on accuſe d'avoir apparu, & c'eſt pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'Acc.* je ne puis empêcher ce qu'on dit & ce qu'on fait. *Le Juge :* le Maître dont vous parlez eſt ſans doute le vôtre. Autrement comment pourriez-vous avoir paru ? *L'Acc.* je n'en ſais rien. Celui qui apparut autrefois ſous la forme de Samuel peut avoir pris toute forme.

L'Auteur demande ſi ce langage eſt celui d'une femme digne du ſupplice ? Elle ne laiſſa point d'y être condamnée ; &, par la même procédure, vingt-huit perſonnes reçurent la ſentence de mort. Une femme pieuſe & reſpectable, nommée Rebecca Nurſe, qui avait joui juſqu'alors d'une excellente réputation, & qui l'avait méritée par de grands exemples de vertu, ſe voyant accuſée, & trouvant auſſi peu d'attention que de faveur pour ſes réponſes, prit le parti de ſe diſpoſer à la mort, & de la recevoir en ſilence, avec les plus hautes marques de patience & de Religion. Le récit de ſon exécution ne peut être lu ſans horreur. Sa Sœur, condamnée pour le même crime, ſans avoir plus été entendue, préſenta aux Juges un Mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'inſérer dans le Recueil, quoiqu'il ſemble les couvrir de honte. Il eſt ſi court & ſi ſingulier, qu'on ne ſe plaindra point d'en trouver ici la traduction. « Votre

Colonies Anglaises.

» humble & malheureuſe Suppliante, connoiſſant » ſa propre innocence, & voyant les baſſes ſub- » tilités de ſes Accuſateurs, ne peut juger que » favorablement de ceux qui ſe trouvent dans le » cas dont elle gémit pour elle-même. Je me ſuis » vue renfermée l'eſpace d'un mois ſur la même » accuſation qui m'attire aujourd'hui votre Sen- » tence, & j'ai été déchargée par diverſes per- » ſonnes qui m'avaient accuſée. Deux jours après, » de nouvelles diſpoſitions vous ont encore portés » à me faire arrêter, & je me vois aujourd'hui » condamnée à mourir. Le Ciel connaiſſoit alors » mon innocence, & ne la connaît pas moins » aujourd'hui. Elle ſera connue de même au grand » jour à la face des Hommes & des Anges. Je » ne vous demande point la vie, car je vois que » ma mort eſt réſolue & que le tems en eſt arrivé; » mais je ſouhaite, & Dieu connaît mes inten- » tions, qu'on mette fin à l'effuſion du ſang inno- » cent, qui ne peut manquer d'être continuée, ſi » les choſes ne prennent point un autre cours. » Quoique je ſois perſuadée que vous employez » tous vos efforts à découvrir la vérité, & que » pour le monde entier vous ne voudriez point » tremper vos mains dans le ſang innocent; cepen- » dant le témoignage de ma propre conſcience » m'aſſure que vous êtes dans la plus malheureuſe » de toutes les erreurs. Puiſſe la miſéricorde infi-

» nie du Ciel vous conduire & vous deſſiller les
» yeux ! Permettez que je vous ſupplie très-hum-
» blement d'examiner de plus près quelques-uns
» des malheureux Accuſés, que la faibleſſe de leur
» eſprit, ou d'autres raiſons, ont fait conſentir à
» ſe reconnaître coupables. Vous verrez qu'ils vous
» trompent ou qu'ils ſe trompent eux-mêmes : je
» ſuis ſûre du-moins qu'on le verra dans l'autre
» monde, où vous êtes prêts à me faire paſſer ; &
» je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou
» tard un grand changement dans vos idées. On
» m'accuſe, moi & d'autres, d'avoir fait une ligue
» avec l'Eſprit de perdition : nous ne pouvons
» avouer un crime dont nous ſommes innocens.
» Je ſais qu'on m'accuſe injuſtement, & j'en con-
» clus qu'on ne fait pas moins d'injuſtice aux autres.
» Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond
» des cœurs & devant le Tribunal de qui je vais
» paraître, m'eſt témoin que je ne connais & que
» je n'entens rien à tout ce qui regarde les ſorti-
» léges. Comment pourrais-je mentir à lui-même
» & livrer volontairement mon ame à la vengeance
» éternelle ? Je vous conjure de ne pas rejetter
» cette humble Supplique de la part d'une mal-
» heureuſe innocente, qui touche au dernier mo-
» ment de ſa vie. »

Colonies Anglaiſes.

Une pièce ſi forte & ſi touchante ne fit aucune impreſſion ſur les Juges. Cette Femme, qui ſe

Colonies Anglaiſes.

nommoit Marie Egly, dit adieu, d'un air ferme, à ſon mari, à tous ſes enfans, à tous ſes amis, & ſe laiſſa conduire au ſupplice avec une grandeur d'ame qui ne cauſa pas moins d'attendriſſement que d'admiration aux aſſiſtans. Quoique la crainte eut porté pluſieurs des accuſés à ſe confeſſer coupables, Néal obſerve qu'il n'y en eut pas un qui ne ſe rétractât en mourant, & qui ne demandât au Ciel que ſon ſang retombât ſur ſes accuſateurs & ſes Juges. Quelques Femmes ayant obtenu un répit, les unes parce qu'elles étaient enceintes, d'autres parce qu'elles étaient trop jeunes (il s'en trouvait une de dix à onze ans); leur bonheur voulut que, dans cet intervalle, le Gouvernement ouvrit les yeux. Ce changement leur ſauva la vie, & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante perſonnes qui étaient alors en priſon pour la même cauſe. Mais, ce qui paraîtrait incroyable, ſur des témoignages moins certains, c'eſt que les Juges de Paix, qui refuſerent enfin leur miniſtere aux Accuſateurs, ſe virent accuſés à leur tour & forcés de quitter la Colonie pour ſe dérober aux fureurs du peuple. On parla diverſement du Gouverneur; c'eſt-à-dire, qu'étant d'un caractere faible, quoiqu'ami de la juſtice, il fut tantôt favorable & tantôt contraire à la perſécution : mais il paraît que la ſource du mal vint particulierement des Puritains, &

qu'on eut obligation du remède à l'Assemblée-générale.

Colonies Anglaises.

On ne sort de la Nouvelle-Angleterre que pour entrer dans un autre Etablissement de la même Nation, connu aujourd'hui sous le nom de *Nouvelle-Yorck*, après avoir porté long-tems celui de *Nouvelle-Belge* sous les Hollandais, ses premiers maîtres. Rien n'avait pu causer tant de chagrin aux Anglais que d'avoir vu passer, entre des mains étrangeres, la possession d'un pays qui avait été découvert par un Aventurier de leur Nation. Le fameux Henri Hudson, qu'on verra paraître avec plus d'éclat dans l'article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, pour trouver, dans les parties Septentrionales de l'Amérique, un passage aux mers de l'Est ou de l'Ouest, retourna au Sud le long du Continent, passa devant la Nouvelle-France, & vint aborder par les quarante-un degrés quarante-trois minutes, sur une côte qu'il prit d'abord pour celle d'une Isle. Il lui donna le nom de Nouvelle-Hollande à l'honneur de ceux qui avaient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du pays & les dispositions des habitans, il remit à la voile pour la Hollande d'où il étoit parti ; &, dans un tems où l'ambition n'échauffait pas moins les Hollandais que le commerce, son récit excita plusieurs

Nouvelle-Yorck.

Colonies Anglaises.

vaiſſeaux d'Amſterdam à prendre auſſi-tôt la même route. Les Anglais conſeſſent qu'Hudſon vendit aux Etats-Généraux le droit qu'il tirait de ſa découverte, & prétendent qu'ils y formerent oppoſition, parce que ce marché s'était conclu ſans la participation du Roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce Prince pouvait s'attribuer aux frais d'une entrepriſe à laquelle il n'avait pas eu la moindre part ; & s'il avoit à faire quelque plainte, ce ne pouvait être que de l'infidélité d'un ſujet qui ſemblait avoir oublié ſa Patrie. Au ſurplus, les Anglais ſe trompaient en attribuant à Hudſon la premiere découverte de cette côte. Vérazani & Cabot y avaient abordé avant lui, & les Suédois y avoient formé des établiſſemens lôngtems avant tous les autres peuples de l'Europe ; mais ils les avaient abandonnés. Quoi qu'il en ſoit des Marchands d'Amſterdam obtinrent, dès l'année 1610, une Commiſſion des Etats-Généraux pour aller jetter les fondemens de leur commerce à la Nouvelle-Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un Fort, par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au pays le nom de *Nouvelle-Belge*. Enſuite diverſes Colonies, tranſportées ſucceſſivement, y fonderent quelques Villes, dont la principale fut nommée la Nouvelle-Amſterdam.

Malgré la jalouſie des Anglais, cet Etabliſſement ſe ſoutint,

Colonies Anglaiſes.

ſe ſoutint, ſans troubles, juſqu'à la premiere guerre que la Hollande eut avec eux, ſous le regne de Charles II, qui fit partir Robert Carre, avec des forces auxquelles il y avait peu d'apparence que les Hollandais ſe trouvaſſent capables de réſiſter.

Carre ſe rendit à l'embouchure de la riviere de Hudſon, vers la fin de 1664, dans un tems où la Colonie Hollandaiſe ne pouvait encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats-Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'Iſle de Monohattan. On n'avait jamais envoyé tout-à-la-fois, dans l'Amérique, un ſi grand nombre d'Anglais armés. Ils marcherent droit à la Nouvelle-Amſterdam. Carre avait ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre à ceux qui la recevraient avec ſoumiſſion. Tous les Habitans accepterent cette loi. On trouva les maiſons de la Ville fort bien bâties de pierres & de brique, & couverte d'un mêlange de tuiles rouges & noires, qui, ſur un terrain aſſez haut, formoient une agréable perſpective du côté de la mer. Plus de la moitié des Hollandais demeurerent, & ne firent pas difficulté de prêter ſerment au Roi d'Angleterre. Ceux qui ſe refuſerent au joug des Vainqueurs obtinrent la liberté de ſe retirer avec leurs effets; & leur place fut bientôt remplie par les An-

Colonies Anglaiſes.

glais, qui donnerent le nom de Nouvelle-Yorck à la Ville & à la Province, parce que le Roi Charles en avait fait préſent au Duc d'Yorck, ſon frere.

Le Duc d'Yorck ne ſe vit pas plutôt maître du pays, qu'il en céda une partie conſidérable à des propriétaires ſubalternes, qui la diviſerent en Jerſey orientale & occidentale, apparemment pour faire honneur au Chevalier Georges Carterer, un de leurs collégues, originaire de l'Iſle de Jerſey. C'eſt la partie de ce nom qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle-Yorck à l'Oueſt & au Sud. Au Nord, elle eſt bornée par Long-Iſland ou l'Iſle-longue, & vers l'Eſt, par la Nouvelle-Angleterre. La riviere de Hudſon la ſépare de Jerſey, & c'eſt une ligne tirée de Rye à Greenwich, qui la ſépare de la Nouvelle-Angleterre. Ainſi, toute la Province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le continent; mais ſa longueur eſt d'environ cent vingt milles ſur les côtes. Dans cette acception, elle eſt ſituée entre quarante degrés & demi & quarante-un degrés cinquante minutes de latitude du Nord, & par conſéquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les Colonies Anglaiſes de l'Amérique ont affecté de diviſer leur pays en Comtés, peuplés ou non; & les Voyageurs de leur propre

Nation trouvent eux-mêmes cette vanité ridicule. C'eſt ainſi que les deux Jerſeys, l'Iſle Longue & les autres parties de la Nouvelle-Yorck, compoſent aujourd'hui neuf Comtés. Colonies Anglaiſes.

New-Yorck, Capitale du pays, eſt aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était ſous le nom de Nouvelle-Amſterdam, & forme une perſpective plus agréable. On y compte onze cens maiſons & près de ſept mille habitans. Les édifices y ſont fort beaux ; & l'on aſſure que la moindre maiſon y vaut cent livres ſterlings, ce qu'on ne pourrait pas dire avec vérité de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Egliſe, qui fut bâtie en 1695, eſt d'une ſinguliere beauté. On en compte trois autres ; l'Egliſe Hollandaiſe, la Françaiſe & la Luthérienne ; car ici, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'entrée eſt ouverte à toute les ſectes Chrétiennes. Les habitans d'extraction Hollandaiſe font une partie conſidérable de la Ville ; mais la langue Anglaiſe leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Egliſe que celle de la même Nation, ſur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de la Nouvelle-Yorck a ſon Imprimerie d'où ſortent, à la vérité, peu d'ouvrages, puiſqu'il n'y a dans la Ville qu'un ſeul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup ſon commerce. Il ne reſte preſqu'aucune partie des New-Yorck.

Colonies Anglaiſes.

anciens murs. La principale défenſe de la Ville eſt le Fort George, muni de deux batteries, qui regardent la mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de troupes reglées. L'Hôtel-de-Ville eſt un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle-Yorck, & celui des Villes d'Angleterre; mais les factions, qui s'y élèvent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province.

L'Iſle de *Monahattan*, où cette Capitale eſt ſituée, a quatre milles de long. Elle eſt fertile, agréable, & la riviere de Hudſon, qui l'arroſe, en fait une riche & délicieuſe Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaiſir & l'utilité, la Ville & ſes environs ne le cèdent à aucune Ville d'Angleterre.

Au Sud-Eſt de New-Yorck eſt ſituée *Long-Iſland*, ou l'Iſle-longue, nommée autrefois l'Iſle de Naſſau, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle-Angleterre, preſque juſqu'à l'embouchure de la riviere de Hudſon. On vante la bonté de ſon terroir. Sa longueur eſt de cent cinquante milles, ſur douze de large. Cent familles Anglaiſes, venues du Comté d'Eſſex dans la Nouvelle-Angleterre, en habitaient une partie avant la conquête de la Nouvelle-Yorck; mais les Hollandais de la Nouvelle-Amſterdam ne

ceſſant point de les chagriner, elles s'étaient retirées à la pointe Orientale de l'Iſle, où elles avaient bâti une Ville, nommée *Southampton*, qui s'était érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, ſous la protection de la Colonie des Maſſachuſets. Elle ſe ſoutient encore ſous le même nom; & ſes habitans ſont devenus aſſez nombreux, pour avoir formé dans le voiſinage une bourgade, nommée Bridge-Hampton. Colonies Anglaiſes.

Les productions de la Nouvelle-Yorck different peu de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Américains, & le nombre des Anglais, vers la fin du dernier ſiécle, montait à huit ou dix mille, dont le principal commerce était en pelleteries, en poiſſon ſec, & ſur-tout en merrain, qu'ils fourniſſaient à l'Iſle de Madere & aux Açores. Ils portent auſſi aux Antilles diverſes ſortes de viandes fumées, du lard, de la farine, des oignons, des pois & des pommes.

Quoique Charles II eût compris la Nouvelle-Jerſey dans la donation qu'il avait faite au Duc d'Yorck, les Anglais ne commencerent à s'y établir, que pluſieurs années après avoir étendu leurs plantations dans les autres parties de la Nouvelle-Yorck. Ils diſtinguerent par la ſuite la Nouvelle-Jerſey de l'Eſt, & la Nouvelle-Jerſey de l'Oueſt; & cette diviſion for-

Colonies Anglaiſes.

ma, pendant pluſieurs années, deux propriétés diſtinctes.

Toute la Province, qui contient les deux Jerſeys, a pour bornes, l'Océan au Sud-Eſt, la riviere Delaware à l'Oueſt, la riviere de Hudſon à l'Eſt, & l'intérieur du Continent au Nord. Sa poſition eſt entre les trente-neuf & les quarante degrés de latitude Septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt milles ſur les côtes maritimes, & le long de la riviere de Hudſon; & les Anglais ne lui donnent gueres moins d'étendue dans ſa plus grande largeur.

C'eſt à Burlington que ſe tenaient les Aſſemblées de la Province, lorſqu'elle était ſous un Gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les habitans, ils ont jugé que le ſeul moyen de parvenir à la paix, était de rendre à la Cour toutes les chartes de leurs Priviléges, pour vivre dans une ſorte d'anarchie, qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens familles. Ses maiſons, toutes de brique, ne ſont point inférieures à celles de l'Europe, & ſes marchés ſont fournis d'excellentes proviſions. La riviere d'Eſope, qui ſépare cette Province de la Nouvelle-Yorck, ſe jette dans celle de Hudſon proche de Kinſton. Il ſerait aiſé de faire communiquer auſſi la Nouvelle-Jerſey occidentale avec Maryland, par une ri-

viere qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la Baie de Cheſapéak ; mais, par des raiſons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland ſe ſont toujours oppoſées à la propoſition d'ouvrir un canal. Colonies Anglaiſes.

Les deux Jerſeys offrant de toutes parts un terrain fertile, il eſt ſurprenant qu'elles aient été ſi long-temps à ſe policer. On n'y comptait, dit-on, que ſeize mille ames au commencement de ce ſiécle ; & quelque ſoin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Américains, il n'en reſtait alors qu'environ deux cens, dans une ſi grande étendue de Pays. Cependant on aſſure que les premiers Anglais pouſſerent le ſcrupule juſqu'à n'avoir voulu commencer leurs plantations, qu'après avoir acheté des habitans naturels, les terres à fort haut prix.

La Penſylvanie, autre Province de la Nouvelle-Angleterre, eſt regardée par les Anglais, comme un de leurs principaux Etabliſſemens en Amérique, & n'en a point en effet, dont les progrès aient été ſi prompts. Quoique la découverte de ce Pays fût auſſi ancienne que celle de la Virginie, il était demeuré preſque déſert, juſqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naiſſance du Quakeriſme ; cette étrange Secte avait déjà fait connaître ſes Penſylvanie.

Colonies Anglaiſes.

bizarres principes, lorſqu'elle chercha un aſyle en Amérique ; mais il faut dire un mot du Chef de cette fameuſe tranſmigration.

Il était fils d'un Chevalier Anglais, nommé Guillaume *Pen*, qui avait commandé une eſcadre ſous le Gouvernement de Cromwell, & qui, malgré ſon éloignement pour l'Egliſe Anglicane, avait fait ſa paix avec la Maiſon Royale, lorſqu'il l'avait vue remonter ſur le Trône. Ainſi, le jeune Pen avait comme ſucé, en naiſſant, l'eſprit d'indépendance ; &, loin d'être ébranlé par l'exemple de ſon pere, il ne trouva, dans les Ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour ſe révolter contre la forme établie. Ce Prince ayant voulu, dès le commencement de ſon régne, que le Service Eccléſiaſtique ſe fît en ſurplis, ſuivant l'uſage des anciens temps, Pen, qui étudiait à l'Univerſité d'Oxford, prit cette occaſion pour lever le maſque. Secondé de Mylord Spencer, ſon compagnon d'étude, qui devint enſuite un politique célèbre ſous le nom de Comte de Sunderland, il inſulta les premiers qui parurent en ſurplis. Au bruit de cette avanture, il fut rappellé à Londres par ſa famille, & forcé de paſſer en France, pour voyager pendant quelques années ; mais il reçut à Turin, une lettre de ſon pere, qui étant nommé Vice-Amiral, ne voulut point ſe mettre en mer, ſans laiſſer à ſon fils le gou-

vernement de ſa Maiſon. Le Chevalier Pen ne jouit pas long temps de ſa dignité ; il mourut au retour de ſon expédition, après avoir obtenu, pour récompenſe de ſes ſervices, la promeſſe d'une donation conſidérable dans le continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ſes parens, établi à la Nouvelle-Angleterre, ne lui eût inſpiré ce deſſein par de flatteuſes peintures du Pays ; mais le jeune Pen, plus occupé de ſes idées de Religion, fut long-temps ſans ſolliciter la faveur promiſe à ſon pere, juſqu'à ce que voyant ſa Secte perſécutée en Angleterre par toutes les Cours ſpirituelles, il réſolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudraient le ſuivre, & d'aller prendre poſſeſſion avec eux, des terres qui lui furent accordées. Ses Lettres-Patentes ſont du 4 Mars 1680 : elles lui donnaient, ſous le nom de Penſylvanie, qui eſt formé du ſien, tout l'eſpace ſitué entre les quarante-trois degrés de latitude au Nord, inclusivement avec les Iſles qui appartiennent à cette étendue ; de ſorte que le Pays dont il devenait propriétaire, était bordé à l'Eſt par la baie & la riviere de Delaware ; au Nord par la Nouvelle-Jerſey occidentale, ou plutôt la Nouvelle-Yorck, car il s'étend bien loin au-deſſus des deux Jerſey ; à l'Oueſt par les Nations Américaines, vers les ſources des rivieres de *Suſquahanoug* & de Delaware ; au Sud, par

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

Maryland, depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, juſqu'à *Henlope*, vers l'embouchure de la Baie; ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur reſſerrée par le Maryland.

Telles ſont les bornes qui ſe trouvent aſſignées dans les lettres de conceſſion; mais Pen ayant enſuite obtenu du Duc d'York, une partie déſerte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier Acte, & diviſa tout, ſous le même nom de Penſylvanie, en ſix Comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie* & *Cheſter*; & les trois autres, ou la partie baſſe, *Newkaſtle*, *Kent* & *Suſſex*. La partie haute ſe termine à *Mercus hook*, quatre milles au-deſſous de la Ville de Cheſter, & la baſſe s'étend environ cent vingt milles le long de la Côte, ſur quarante milles de profondeur vers Maryland. Ainſi, toute la Province de Penſylvanie, depuis les ſauts de Penſberry, juſqu'au cap Guillaume, vingt milles au-deſſous de Henlope, n'a pas moins de trois cens trente milles de long, ſur deux cens de large.

On convient qu'il n'y a pas un vingtieme de ce grand Pays qui ſoit habité; mais il eſt plus généralement défriché, qu'aucune autre des Colonies Anglaiſes de l'Amérique. Dans la diſtri-

bution des terres, Pen ſe réſerva quatre belles poſſeſſions dans chaque Comté. La partie baſſe de Penſylvanie eſt la plus capable de culture, & la plus propre au commerce. La haute eſt ſi mal peuplée, que la plupart de ſes villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms. Colonies Anglaiſes.

La principale Ville du Comté de Buckingham, eſt Briſtol. Elle eſt ſituée à vingt milles de Philadelphie, & compoſée d'environ quatre-vingt mille familles. On lui donne pour fondateur, Samuel *Carpenter*, riche partiſan du Quakeriſme. Cette Ville n'a rien de plus remarquable, que différentes ſortes de moulins. *Pensberry* eſt une bourgade, ſituée dans une petite anſe, & l'une des poſſeſſions que Pen ſe réſerva. Il y bâtit une fort belle maiſon, accompagnée de jardins & de vergers, où les fruits ſont excellens, avantage qu'ils paraiſſent devoir à la riviere de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs, dans ce Comté, dix ou douze autres petites bourgades, qui envoient ſix Députés à l'Aſſemblée générale. Le Comté de Philadelphie, dont la capitale, de même nom, eſt auſſi celle de toute la Province, offre, de toutes parts, un terrain fort agréable. Sa plus ancienne bourgade eſt *Francfort*, qui eſt aſſez bien bâtie, & de la grandeur de Briſtol. Ce

Colonies Anglaiſes.

canton fut d'abord habité par des Suédois, enſuite par des Hollandais ; mais les uns & les autres s'étaient renfermés dans les anſes des rivieres, comme s'ils n'euſſent point connu les agrémens qu'ils auraient pu trouver plus au Sud de la riviere de Hudſon. Les Hollandais avaient une plantation vers la Baie, dans le lieu qui eſt occupé à préſent par la bourgade d'Oxford, compoſée de ſoixante-dix ou quatre-vingt familles. Enſuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de capitale, par le plan de ſa fondation, que par le nombre actuel de ſes maiſons & de ſes habitans. Dans les vues de Pen, elle aurait mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laiſſe pas de la repréſenter comme une grande Ville, fort avantageuſement ſituée entre deux rivieres navigables, la Delawate & le *Schuilkill* ; mais elle était tracée pour former un quarré long, d'environ deux milles, d'une riviere à l'autre. Elle devait avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par ſeize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur, & bordées de magnifiques maiſons. On avait laiſſé des eſpaces convenables pour les marchés & d'autres Places publiques, pour les Egliſes, les Ecoles, les Hôpitaux, les Quais & les Magaſins. Il paraît même que ce

Philadelphie.

plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les édifices qu'on y a faits, & qui ſe multiplient de jour en jour. On aſſure du-moins, que deux des faces de la Ville ſont achevées, l'une à l'Eſt, vers la riviere de Schuilkill, & l'autre à l'Oueſt, vers la Delaware, qui eſt large ici de deux milles. La rue qui borde le Schuilkill, a déjà trois quarts de mille de long; les maiſons y ſont belles, les magaſins en grand nombre, & les quais commodes. On juge aiſément que le reſte de l'eſpace eſt employé en beaux jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie, eſt la riviere de Delaware, où les vaiſſeaux peuvent mouiller ſur un bon fond, avec ſix ou ſept braſſes d'eau. Colonies Anglaiſes.

Ses premiers habitans furent des Quakers. On fut même aſſez long-temps ſans y voir une Egliſe Anglicane; mais, ſous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Chriſt Church*, & qui compoſe une Paroiſſe de plus de douze cens perſonnes. Ce ne fut pas ſans peine que les Quakers conſentirent à cet établiſſement, & ſe familiariſerent avec des voiſins qu'ils n'avaient pu ſouffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-ſeulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires qui ont auſſi leurs Egliſes, tels que des Presbytériens, des

Colonies Anglaiſes.

Luthériens Suédois & des Anabaptiſtes. Ce mêlange d'Anglais & d'Etrangers, joint aux facilités de la navigation & du commerce, a rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique.

A peu de diſtance, on rencontre ſur les bords du *Schuilkill*, un très-beau bois, qui fait les délices des habitans. *Wioco* eſt une Bourgade à demi-mille de Philadelphie, où pluſieurs familles Suédoiſes ſe ſont établies. La même Nation poſſède une autre Bourgade, nommée *Tenucum*. *Abingdon* & *Dublin* ſont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglais. *German-Town* en eſt une autre, qui n'eſt compoſée que de Quakers Allemands & Hollandais, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On obſerve, comme une ſingularité, que toutes ſes rues ſont plantées de pêchers.

On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglais dans les ſix Comtés de la Penſylvanie, quinze mille Européens, Français, Hollandais, Suédois, & Palatins. C'eſt trois milles au-deſſous de l'anſe de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui ſépare la Penſylvanie de Maryland. Pen fait obſerver, dans une Relation de l'état de ſa Colonie, que cette partie de l'Amérique eſt, par ſa latitude, à la

même distance du Soleil que Naples en Italie & Montpellier en France, c'est-à-dire, que les deux cantons qui passent pour les plus sains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Continent de l'Amérique differe beaucoup de ceux de la même latitude en Europe. La Baie de Hudson & la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du Soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; & les Naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pensylvanie, l'air est doux & pur; mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent jusqu'au commencement de Décembre. Le froid y est souvent si vif, que la riviere de Delaware se glace, malgré sa largeur. Le printemps dure depuis Mars jusqu'à Juin; mais le temps n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'été, qui sont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs seraient insupportables, si elles n'étaient tempérées par des vents frais. Le vent est Sud Oueſt en été. Celui d'hiver est généralement Nord-Oueſt, qui, soufflant des montagnes glacées, des neiges & des lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on éprouve dans cette saison.

Colonies Anglaises.

Pen, après avoir obtenu ses Lettres-Patentes, ne s'était pas contenté d'un titre de cette nature; il y avait joint le consentement des Américains

Colonies Anglaiſes.

qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Enſuite il donna, pour premier Gouverneur, à ſon établiſſement, un de ſes neveux, nommé Guillaume *Markam*, auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de ſe ſoumettre. Le Chevalier Jones, célèbre Juriſconſulte, dreſſa les Conſtitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pouvoir légiſlatif devait réſider dans le Gouverneur & l'Aſſemblée du Peuple; faveur fort juſte pour une Société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté, & de leur Religion avait fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établiſſaient, non-ſeulement qu'on ne ferait point de Loi & qu'on ne leverait point d'argent ſans le conſentement du Peuple, mais encore que tous les Priviléges & tous les droits des Anglais d'Europe auraient leur pleine valeur en Penſylvanie, & qu'en conſervant beaucoup de reſpect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre, on n'attendrait point des ordres du dehors, pour tout ce qui concernait le bien, la sûreté & la tranquillité du pays. Ces Réglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Aſſemblées-générales, que Pen tint pendant ſon ſéjour dans la Colonie. Il créa des Cours de Juſtice dans chaque Comté; &, pour diminuer le nombre des difficultés & des procès, il établit, ſous le titre de *Peacemakers*, c'eſt-à-dire,

c'eſt-à-dire, de Pacificateurs, des Officiers particuliers, qui devaient être choiſis par le Peuple dans chaque canton & prendre connaiſſance de tous les démêlés, avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers. Colonies Anglaiſes.

Il paſſa deux ans entiers dans le pays, pour donner une forme conſtante à ces Etabliſſemens. Mais, étant retourné en Angleterre, & la liberté naturelle de ſon caractere ne lui ayant pas toujours permis de ménager ſes expreſſions, il y devint ſuſpect, après la diſgrace de Jacques II, ſans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que ſon ancienne faveur auprès de ce Prince, lorſqu'il n'était encore que Duc d'Yorck. Le Gouvernement de la Penſylvanie lui fut ôté; & la Cour profita de cette occaſion, pour changer la forme qu'il y avait établie. Quelques années après, d'autres conjonctures ſervirent à le mettre mieux dans l'eſprit du Roi Guillaume; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la conſtitution de ſa Colonie. Le Gouvernement de cette Province eſt aujourd'hui le même que celui des autres poſſeſſions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laiſſa un fils fort jeune, qui n'alla prendre poſſeſſion qu'en 1732, de l'immenſe héritage de ſon Pere.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toute ſorte de diviſions, ſur-tout

Colonies Anglaises.

pour celles qui peuvent conduire à la guerre ; a fait long-temps régner, dans la Colonie, une paix conſtante ; & ce pays était aſſez heureux pour que l'on n'y connût pas, ſuivant l'expreſſion d'un Ecrivain, *le moindre événement qui pût ſervir de matiere à l'Hiſtoire.* L'Auteur qui s'exprimait ainſi il y a vingt ans, était ſans doute bien éloigné de prévoir que cette contrée dût bientôt donner au monde le plus étonnant ſpectacle, & fixer une des plus ſingulieres époques de l'Hiſtoire, ſous les auſpices d'un homme *(a)* qui ſera à jamais célèbre pour avoir fait la plus grande découverte phyſique de ce ſiécle & la plus grande révolution politique. Cette révolution, commencée par des Marchands & des Cultivateurs, a été ſoutenue par un autre homme *(b)* que l'on peut appeller le Fabius de l'Amérique, & qui a compris que, dans la cauſe qu'il défendait, il ſuffiſait pour vaincre, de n'être pas vaincu. Les Loix Conſtitutives des *Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale*, dont on a publié le Recueil, forment un Code auſſi remarquable, dans les annales de la philoſophie, que l'événement qui l'a occaſionné l'eſt dans les annales de la politique. Elles conſtituent la Démocratie la plus pure qui ait encore exiſté, & ſont un

(a) M. Franklin.

(b) M. Washington.

des plus beaux monumens de la sageſſe humaine. C'eſt ſouvent dans les révolutions violentes que ſe font les Loix les plus ſages ; l'homme qui briſe le joug qu'il croit trop peſant eſt aſſez heureux de cet effort, & loin de l'appeſantir ſur les autres, il deſire qu'ils ſoient auſſi heureux que lui. D'ailleurs l'exemple eſt tout près & avertit d'être juſte. On a ſenti les abus & on les repouſſe. Enfin les Légiſlateurs de la Penſylvanie doivent être au-deſſus de Lycurgue & de Solon ; comme notre ſiécle eſt au-deſſus de celui de Solon & de Lycurgue.

Colonies Anglaiſes.

CHAPITRE IV.

Caroline.

Colonies Anglaiſes.

LA CAROLINE commença à ſe peupler, en 1611; par les émigrations de la Virginie & de la Nouvelle-Angleterre, que déſolaient les courſes des Sauvages, avant qu'on eût aſſez de forces pour les repouſſer. En 1663, Charles II, ſollicité par pluſieurs Seigneurs qui fondaient leurs prétentions ſur les anciennes découvertes de Sébaſtien Cabot, entrepriſes au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres-Patentes, par leſquelles il leur cédait, ſans autre condition que de payer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuait en Amérique, depuis le trente-ſixieme degré de latitude Nord juſqu'à la riviere de San-Mattéo, qui eſt renfermée dans le trente-unieme, avec tous les droits Royaux ſur les pêcheries & les mines, ſur la vie, les *membres*, & les poſſeſſions de leurs Vaſſaux. Un Auteur Anglais d'une Hiſtoire de la Caroline, avoue qu'il ignore à quel titre le Roi Charles donnait ſi libéralement de vaſtes parties de l'Amérique : « mais » on ne ſaurait conteſter, dit-il, la réalité de

» l'Acte ; & les Français ou les Eſpagnols auraient » mauvaiſe grace de prétendre, qu'une terre » qu'ils ont ceſſé de cultiver, ne doive jamais être » cultivée par d'autres. »

Colonies Anglaiſes.

Les Propriétaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres que, ſuivant une méthode que le ſuccès a par-tout juſtifiée, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs poſſeſſions à toutes les ſectes. Cette tolérance était même autoriſée, ſans reſtriction, par l'Acte royal. On nous donne en ſubſtance, le premier réglement qui fut publié à cette occaſion. Il portait que les propriétaires, ayant reconnu les avantages de la tolérance, pour enrichir & peupler une Province, étaient réſolus d'accorder la plus grande liberté de Religion qu'on pût deſirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune Société humaine ; que les Naturels du Pays, n'ayant pas encore la moindre connaiſſance du Chriſtianiſme, leur idolâtrie & leur ignorance ne donnaient aſſurément aucun droit de les maltraiter ; que les Chrétiens, qui apporteraient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'Egliſe Anglicane, s'attendraient, ſans doute, à n'être pas contraints dans leurs opinions, & que par conſéquent ce ſerait manquer à la bonne foi, que de leur faire la moindre violence ; qu'à l'égard des Juifs, des Payens, & des autres ennemis du Chriſtianiſme,

Colonies Anglaiſes.

on ne voyait pas plus de raiſon de les rejetter ; puiſque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumiere, on devait ſe flatter que la connaiſſance de l'Evangile, & l'exemple des vertus Chrétiennes pourraient ſervir quelque jour à leur deſſiller les yeux ; qu'ainſi tout le monde était invité à la Caroline, & sûr d'y jouir d'une indépendance entiere pour les ſentimens & pour le culte ; qu'on ne mettait qu'une condition à cette tolérance univerſelle ; c'était que toutes les perſonnes au-deſſus de dix-ſept ans, qui prétendaient à la protection des Loix civiles, fuſſent attachées à quelque Egliſe, ou à quelque corps de Religion, & que leurs noms fuſſent inſcrits dans le Regiſtre de leur Secte.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt Articles, ſous le titre de Conſtitutions fondamentales de la Caroline, & ſignées par les huit Seigneurs-propriétaires, avec cette addition formelle, qu'elles ſeraient à jamais le fondement inaltérable & la régle ſacrée du Gouvernement de la Colonie. On doit comprendre que les Ordonnances civiles en faiſaient partie. C'était le fameux Loke qu'on avait choiſi pour dreſſer ce corps de Légiſlature, à la priere de Mylord Schaftsbury, qui devint un des Propriétaires. De pareils noms ſemblent nous commander quelques détails ſur ce Gouvernement.

Colonies Anglaiſes.

Le premier article établiſſait pour Gouverneur, ſous le titre de *Palatin*, un des Seigneurs propriétaires, dont le pouvoir devait durer toute ſa vie, & pour aſſeſſeurs, trois autres d'entr'eux. Le ſucceſſeur du Palatin devait toujours être le plus âgé du même Corps. Cette Cour, où l'on donnait droit de ſéance à tous les autres propriétaires, avec le droit de ſuffrage & d'autres priviléges, était nommé *Cour Palatine*. Le pouvoir légiſlatif appartenait à la Cour ſeule, & le pouvoir exécutif au ſeul Palatin. Les Députés des propriétaires pouvaient les repréſenter avec toute l'autorité de leurs Maîtres.

La Charte Royale accordant aux propriétaires le droit de créer la Nobleſſe, avec la ſeule reſtriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre; un article portait qu'après la diviſion du Pays en Comtés, ils créeraient dans chaque Comté, trois Nobles; l'un ſous le nom de Landgrave, les deux autres ſous celui de Caciques, dont les Lettres ſeraient ſcellées du grand ſceau de la Colonie, & qui compoſeraient avec les Seigneurs propriétaires, ou leurs Députés, la Chambre haute d'un Parlement: l'élection de la Chambre baſſe était laiſſée au Peuple. On comptait faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq, & celui des Caciques à cinquante. Les Landgraves devaient avoir quatre

ayant attiré plus de monde vers les rivieres d'Asheley & de Cooper, cette derniere partie de la Province ſe trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Pays fut diviſé en Comtés, qui le furent en quarrés de douze mille actes, autant pour le partage des propriétaires, que pour la diſtinction des Landgraves & des Caciques. Colonies Anglaiſes.

On ne reconnut point dans ce plan de Gouvernement, la ſageſſe & les lumieres de ceux qui l'avaient établi. Voici comme s'exprime à ce ſujet, l'Auteur de l'*Hiſtoire Philoſophique & Politique des deux Indes.*

« Le vice d'une Conſtitution où les pouvoirs » étaient ſi mal partagés, ne tarda pas à ſe manifeſter. Les Seigneurs-propriétaires, imbus de » principes tyranniques, tendaient de toutes leurs » forces au deſpotiſme. Les Colons, éclairés ſur » les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre » pour éviter la ſervitude. Du choc de ces intérêts » oppoſés, naiſſait une agitation inévitable, qui » arrêtait perpétuellement les travaux utiles. La » Province entiere livrée aux querelles, aux diſ» ſentions, aux tumultes qui la déchiraient, ne » faiſait aucun des progrès qu'on s'était promis » des avantages de ſa ſituation. Ce n'était pas aſſez » de maux, & leur remède devait naître de leur

» même l'adminiſtration plus aiſée, on partagea » le pays en deux gouvernemens indépendans, » ſous le nom de Caroline Méridionale & de » Caroline Septentrionale. C'eſt à cette heureuſe » époque que commence la proſpérité de cette » grande Province. »

Colonies Anglaiſes.

Tout ce Pays conſerve la longueur qu'il a reçue dans la charte de conceſſion, c'eſt-à-dire, qu'il n'a pas moins de trois cens milles entre les trente-un & les trente-ſix degrés de latitude Septentrionale. Sa ſituation eſt des plus commodes pour le commerce; ſa côte eſt fort agréable, ſans orages, & ſans glaces pendant tout l'hiver. A l'égard du climat, *Archdale*, Voyageur Anglais, en fait cet éloge : « La Caroline eſt la partie » méridionale de la Floride, entre les vingt-neuf » degrés & les trente-ſix. C'eſt le centre de la » partie habitable de l'hémiſphere du Nord; car, » en ſuppoſant cette moitié du globe habitable » juſqu'aux ſoixante-quatre degrés, ſon centre » eſt la Caroline, qui eſt par les trente-deux, & » parallèle à la terre de Canaan. On peut lui » donner le nom de Zone tempérée, du-moins » comparativement, parce qu'elle n'eſt point ſu- » jette aux chaleurs exceſſives des Colonies plus » méridionales, ni aux froids violens des Eta- » bliſſemens oppoſés : ſes productions répondent » au nom de *Floride.* »

Colonies Anglaiſes.

Charles-town.

Sa Capitale *Charles-town*, ainſi appellée du nom de Charles par les Anglais, comme les Français avaient donné celui de Caroline à toute la Province, en conſidération de Charles IX, eſt ſituée ſur une langue de terre, entre les rivieres d'Ashley & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux anſes, l'une au Nord, & l'autre au Sud. Sa poſition eſt par les trente-deux degrés quarante minutes de latitude Septentrionale, à deux lieues de la mer. C'eſt le ſeul Port libre de la Province, & ce privilége, qui nuit beaucoup au commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville ſervent plutôt à l'orner qu'à la défendre : elles conſiſtent en ſix baſtions, trois ſur la riviere d'Ashley, & trois ſur celle de Cooper, avec une demi-lune de chaque côté ; mais la diſpoſition de ces ouvrages eſt ſi mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité.

Charles-town eſt le centre du commerce de la Caroline. Il ne manquerait rien à ſa ſituation, ſi ſon Port pouvait recevoir des navires au-deſſus de deux cens tonneaux. Tous les environs ſont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, ſur-tout de celui qui ſe nomme *Broad-way*. Les arbres, dont la verdure eſt continuelle pendant l'eſpace de quatre milles, forment une promenade ſi ré-

guliere que, ſuivant les termes de la Relation, « tout l'art des Princes de l'Europe ne fera ja- » mais rien d'approchant. » La Ville a pluſieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre leſquels on en nomme douze ou quinze d'une architecture diſtinguée. L'Egliſe Paroiſſiale n'eſt pas moins remarquable par ſa beauté; mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des habitans, qui ne ceſſe point de ſe multiplier. On trouve à Charles-town une Bibliothéque publique, fondée par le Docteur *Bray*, à qui la plupart des Bibliothéques de l'Amérique Anglaiſe doivent auſſi leur fondation, & dont le zèle, tourné particulierement à l'augmentation du ſavoir, s'employa toute ſa vie à ſolliciter des contributions en Angleterre. Les Preſbytériens & les Anabaptiſtes ont leurs Egliſes dans la Ville, & celle des Preſbytériens Français fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers eſt reléguée dans un fauxbourg de la riviere d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens cinquante familles dans la Ville & les fauxbourgs de Charles-town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a preſque point de mariage qui ne produiſe dix ou douze enfans. Cette Capitale eſt la réſidence du Gouverneur-général, & le Siége des principales Cours de Juſtice. En un mot, c'eſt l'ame de toute la Province. Tout

Colonies Anglaiſes.

Colonies Anglaiſes.

le Pays voiſin eſt rempli de belles plantations ; qui forment comme autant de petites bourgades.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, & d'une plus prompte maturité pour les productions, cette contrée n'ait rien qui la diſtingue beaucoup des Colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particuliérement de ſi bon riz, que les Relations Anglaiſes le mettent au-deſſus du riz Oriental. Les Américains de la Caroline étaient plus féroces que ceux de la Virginie ; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole & d'autres maladies contagieuſes, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractere ne leur ôte point un goût paſſionné pour la danſe. Un Maître à danſer Français, s'étant attaché, dans le Comté de Craven, à leur apprendre des contre-danſes de l'Europe, au ſon de la flûte & du hautbois, y fit une fortune conſidérable.

On ne comptait pas, il y a trente ans, plus de douze mille ames dans toute la Colonie ; mais les dernieres Relations aſſurent que ce nombre eſt fort augmenté. En général, le terrain de la Caroline eſt uni. Dans l'eſpace de cent milles de long, ſur la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur conſidérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'aſſez douces, depuis cinq pieds, juſqu'à ſoixante-dix. Derriere

une vaſte étendue de Pays plat, regne une haute chaîne de montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrés de latitude, environ cent milles à l'Oueſt du Miſſiſſipi, courent preſque parallélement avec la côte maritime, derriere la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'eſt ce qu'on a nommé les Monts Apalaches. De leur pied juſqu'à la mer, on compte aſſez régulierement deux cens milles. Les ſources de toutes les grandes rivieres; qu'on a décrites, ſont dans ces montagnes. Colonies Anglaiſes.

La Province eſt capable de contenir & de nourrir ſoixante-ſix fois le nombre de ſes habitans actuels. On y ſeme le bled d'Inde, ou le maïs, depuis le premier de Mars, juſqu'au 10 de Juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit juſqu'à trente boiſſeaux. La ſaiſon, pour ſemer le riz, eſt entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le ſeme dans des ſillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boiſſeaux, & quelquefois plus de ſoixante; mais la récolte ordinaire monte ou baiſſe entre ces deux termes, ſuivant la qualité du terrain. Cette derniere moiſſon ſe fait en Septembre, juſqu'au 8 d'Octobre, & devient ſi abondante, qu'elle produit à l'Angleterre un commerce annuel de plus de quatre-vingt mille livres ſterlings. Les Anglais ſe

Colonies Anglaiſes.

flattent qu'avec le temps, on ne verra plus, dans les marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette Province.

Les vers à ſoie n'y commencent pas moins à proſpérer. Ils ſortent de leurs œufs vers le 6 de Mars, qui eſt le temps où les feuilles du mûrier s'ouvrent. La réſine, le tar ou godron, & la poix, ſont en abondance dans toute la Colonie. On tire la réſine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des ſillons qui deſcendent juſqu'au pied, où il ſe trouve des baſſins pour la recevoir. Mais, c'eſt après avoir ôté l'écorce, du côté qui regarde le Soleil, afin que le ſuc, pouſſé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire enſuite dans de grandes chaudieres, où il ſe change en réſine. Le tar & la poix ſe tirent par les méthodes communes.

La multiplication des beſtiaux s'eſt fait admirer ici, depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier du ſiécle, on regardait comme une grande richeſſe, d'avoir trois ou quatre vaches: il n'eſt pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, & la plupart des particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les forêts. On les raſſemble le ſoir. Les veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les tetter. Quelque temps après, on les trait; on les renferme pendant la nuit, & le lendemain, on les trait

on les trait encore, avant que de les renvoyer dans les bois. Les porcs, dont le nombre eſt encore plus grand, ſont nourris de même. Ils s'écartent de pluſieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les plantations, ils ne manquent point d'y retourner le ſoir. Colonies Anglaiſes.

Le commerce, qui eſt le même entre la Caroline & l'Angleterre, que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux vaiſſeaux, & l'on n'en compte pas moins de ſoixante, qui viennent annuellement à Charles-town, de divers cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Il n'y a point d'autre impôt à la Caroline, que les droits ſur les liqueurs fortes, les vins, les ſucres, la farine, le biſcuit, le poiſſon ſec, les pelleteries, &c. qui montent chaque année à quatre mille cinq cens livres ſterlings, & qui forment le tréſor public, ſur quoi l'on paie mille livres aux Miniſtres Anglicans, qui ne ſont que dix pour toute la Colonie, mille pour l'achevement & l'entretien des fortifications, ſix cens aux Officiers militaires & aux ſentinelles, deux cens au Gouverneur, trois cens pour les munitions de guerre, & quatre cens pour les charges accidentelles. Il en reſte par conſéquent mille, qui forment un fond d'amortiſſement pour les billets de crédit, qu'on n'avait anciennement

Colonies Anglaiſes.

créés que juſqu'à la ſomme de ſix mille livres ſterlings, mais qui furent enſuite augmentés juſqu'à dix mille. Outre ces billets, dont le cours eſt bien établi, les monnoies dont on fait ici le plus grand uſage, ſont les louis de France, les piſtoles d'Eſpagne, les dallers de Hollande, & les piaſtres du Pérou. On y voit peu de monnoie Anglaiſe, parce que tout le commerce avec l'Angleterre conſiſte en échanges. On nous apprend juſqu'aux gages des ouvriers, qui, arrivant dans la Colonie ſans aucun fond, veulent louer leur travail; c'eſt cinq ſchellings par jour pour un tailleur, deux ſchellings & demi pour un cordonnier, ſept ſchellings & demi pour un forgeron, trois ſchellings pour un tiſſerand, ſix schellings pour un briquetier, & quatre pour un tonnelier.

CHAPITRE V.

Géorgie.

Colonies Anglaiſes.

LA PLUS MÉRIDIONALE & la plus récente des Colonies Anglaiſes de l'Amérique, eſt celle de la Géorgie, qui s'eſt formée en 1732; & le vœu des Fondateurs, tels qu'ils le publierent en obtenant des Lettres d'établiſſement, fut de procurer un honnête ſubſiſtance à quantité de malheureux citoyens, qui avaient beſoin de ce ſecours, & de délivrer en même-temps l'Angleterre d'une charge incommode. Ils inviterent tous les patriotes bien diſpoſés, à ſeconder une ſi charitable entrepriſe.

Les Lettres royales leur accordent, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, toutes les terres qui ſont entre la riviere de *Savannah*, le long de la côte maritime, & la riviere d'*Alatamaha*, avec les Iſles ſituées devant la même côte, qui n'en ſont pas éloignées de plus de vingt lieues. La Géorgie eſt un pays aſſez vaſte; au Sud de la Caroline, ſéparé de cette Province par la riviere de Savannah, & bordé au Sud par celle d'Alatamaha, qui eſt grande & navigable. D'une riviere à l'autre, du côté de la mer, on prétend que ſon étendue eſt de cent vingt mille, & vers l'Oueſt, juſqu'aux Monts *Apalaches*, qui ſe

Colonies Anglaiſes.

retirent beaucoup dans cet eſpace, ne lui donne pas moins de cent milles. Tout ce pays fut érigé en Province particuliere, ſous le nom de *Géorgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier *Heathcote* ayant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette conceſſion, y joignit d'autres avantages qui devaient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ſes Colonies d'Amérique, d'augmenter ſon commerce, de multiplier ſes vaiſſeaux, & ſur-tout de tirer de la ſoie crûe de ſon propre fond, ce qui pouvait lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres ſterlings, qu'elle faiſait paſſer en Italie. Enſuite il dépoſa une ſomme conſidérable pour jetter les fondemens de l'entrepriſe, & ſon exemple fut ſuivi par un grand nombre de riches particuliers, entre leſquels on en choiſit vingt-trois pour la direction générale. Le réſultat de cette Aſſemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empreſſa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres ſterlings dans la même vue.

Le 6 de Novembre, cent perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, choiſies avec plus de ſoin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commiſſion, furent embarquées à Graveſend, ſur le vaiſſeau

vaiſſeau l'*Anne*, commandé par le Capitaine Thomas, avec toutes ſortes d'inſtrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, ſe mit à la tête de cette Troupe, pour régler les premieres démarches, & préſider à l'établiſſement. Le 15 de Janvier ſuivant, ils arriverent heureuſement à la Caroline. Colonies Anglaiſes.

Ils y prirent des guides, qui les conduiſirent d'abord à Port-royal. Le 18, M. Oglethorpe ayant débarqué dans la petite Iſle de *Trench*, laiſſa une garde ſur la pointe de cette Iſle qui commande le canal, & qui eſt entre Beaufort & la riviere de Savannah. De-là il ſe rendit à la bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empreſſement à préparer des huttes pour la réception de ſa Colonie. Pendant qu'on était occupé de ce travail, il alla viſiter la riviere de Savannah, & ſon premier choix, pour l'établiſſement, tomba ſur un fort beau terrain, à dix milles de l'embouchure. Mais, c'eſt à lui-même qu'il faut laiſſer ce récit, dans les termes de ſa propre Relation.

« Dans le lieu que j'ai choiſi, la riviere forme » un croiſſant, dont les bords ont environ qua» rante pieds de hauteur dans ſa partie méri» dionale. Le ſommet eſt fort uni, & forme une » plaine qui s'étend de cinq ou ſix milles dans le » Pays, & de près d'un mille ſur la riviere. Un

Colonies Anglaiſes.

» navire, qui tire douze pieds d'eau, peut mouil-
» ler à quinze pieds de la rive. J'ai commencé
» la fondation d'une Ville au milieu de cette
» plaine, ſur le bord de la riviere, vis-à-
» vis d'une Iſle où le pâturage eſt excellent. La
» riviere eſt large, & d'eau douce; du quai de
» ma Ville, on découvre la mer & l'Iſle des
» Tibigoqui, qui forme l'embouchure. De l'au-
» tre côté, la vue s'étend ſur la riviere, l'eſpace
» d'environ ſoixante milles. Rien n'approche de
» l'agrément de ce Payſage, entre de grands bois
» qui bordent les deux rives. Tous mes gens at-
» riverent ici le premier de Février. Leurs tentes
» furent dreſſées avant minuit. J'écris le 19. La
» premiere maiſon fut achevée hier après midi. Une
» petite Nation Américaine, la ſeule qu'il y ait
» autour de nous dans l'eſpace de cinquante lieues,
» offre de ſe ſoumettre au Roi Georges, demande
» des terres parmi les nôtres, & que ſes enfans
» ſoient élevés dans nos Ecoles. Leur Chef & ſon
» favori, qui tient le premier rang après lui
» dans la Nation, ſont déjà réſolus d'embraſſer le
» Chriſtianiſme. »

M. Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour ſa Ville, que celui de la riviere dont elle allait faire l'ornement. Ainſi, le premier établiſſement, ou, ſi l'on veut, la Capitale de la Nouvelle-Géorgie, ſe nomme *Savannah*. Une ſeconde Re-

lation, du 20 Février, acheve de faire connaître ſa ſituation. « J'ai choiſi le lieu où ma Ville eſt » ſituée, non-ſeulement pour l'agrément de ſa » ſituation, mais encore parce que la bonté du » terroir, la fraîcheur des eaux, & d'autres ſignes, » me perſuadent que l'air y eſt fort ſain. Elle eſt » garantie des vents d'Oueſt & du Sud, les plus » dangereux de ce Pays, par de vaſtes forêts de » pins, la plupart hauts de cent pieds. On ne » voit point de mouſſe ſur leurs troncs, comme ſur » ceux de la Caroline. J'ai fait meſurer la largeur » de la riviere, qui eſt d'environ mille pieds. »

Colonies Anglaiſes.

Les Américains, qui cherchaient à ſe lier avec les Anglais, ſe nommaient les *Yammacraus*. Ils faiſaient partie d'une Nation conſidérable, qui a reçu le nom de *Lowercreck*, ou Américains de l'Anſe baſſe, & qui eſt diviſée en huit Tribus, dont chacune a ſon Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que tous les Chefs demandaient à le voir, pour former une alliance réguliere avec la nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ſes nouveaux édifices. Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paraiſſent avec dignité, dans ſa Relation. *Mico* ſignifie Roi, dans le langage de ces Américains.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant aſſis autour de M. Oglethorpe, *Ouekachumpa*, vieillard remarquable par la hauteur de ſa taille, fit

Colonies Anglaiſes.

un long diſcours, que l'Interprete réduiſit aux articles ſuivans. « Les Tribus établirent d'abord » leurs anciens droits ſur le Pays qui eſt au Sud » de la riviere de Savannah. Quoique pauvres & » ſans lumieres, celui qui avait donné la reſpi- » ration aux Anglais, leur avait accordé la même » faveur. Mais elles étaient perſuadées que le » grand Pouvoir, qui faiſait ſon ſéjour au Ciel, » & qui avait donné la reſpiration à tous les » hommes, avait envoyé les Anglais pour l'inſ- » truction des Américains, de leurs femmes & » de leurs enfans ; &, dans cette confiance, elles » leur cédaient volontiers leurs droits, ſur toutes » les terres dont elles ne faiſaient aucun uſage. » Le Mico aſſura que ce n'était pas ſeulement » ſon propre avis, mais que c'était auſſi la réſo- » lution de huit Tribus des Anſes, dont chacune » avait tenu Conſeil à part, & qui s'étaient ac- » cordées toutes à faire partir leurs Chefs, chargés » d'un préſent des richeſſes du Pays. »

Alors tous les Américains de la ſuite apporterent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux pieds de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'était ce qu'ils avaient de plus précieux, & qu'ils l'offraient de bon cœur. Il ajouta qu'il remerciait les Anglais de la bonté qu'ils avaient marquée au Mico *Tomokichi*, qui était ſon parent, & à ſes Américains ; qu'à la vérité, To-

mokichi était banni de-la Nation, mais qu'il était homme d'honneur, grand guerrier, & que c'était ſon courage, ſa prudence & ſa juſtice qui avaient porté d'autres bannis à le choiſir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoraient point la mort de quelques Anglais tués par les *Cherakis*, & que ſi M. Oglethorpe le deſirait, elles étaient prêtes à venger cette violence, en portant le carnage & la déſolation dans les terres de ſes ennemis. Lorſqu'il eût fini ſon diſcours, Tomokichi entra, ſuivi de quelques *Yamakraws*, &, faiſant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler. « J'étais, dit-il, un pauvre banni. » Je ſuis venu dans cette terre pour m'y établir » auſſi près qu'il m'était poſſible du tombeau » de mes ancêtres. Lorſque les Anglais ſont ar- » rivés, j'appréhendais qu'ils ne me forçaſſent » d'en ſortir, cat je ſuis faible, & je manque » de bled; mais ils m'ont confirmé dans mes » poſſeſſions, & ils me fourniſſent de vivres. »

Colonies Anglaiſes.

Tous les Chefs des autres Tribus firent ſucceſſivement leur harangue, qui revenait à celle d'Ouekachumpa. Enſuite ils conclurent un traité d'alliance perpétuelle, qui fut ſigné des deux partis. M. Oglethorpe fit donner à chacun des Micos & des Capitaines, un fuſil & un manteau. Les hommes de ſuite reçutent quelques pièces d'étoffe plus groſſiere, & d'autres

préſens. On rapporte auſſi les articles du traité.

Colonies Anglaiſes.

Les Anglais promettaient de porter dans les habitations des huit Tribus toute ſorte de marchandiſes, & de les y vendre au prix dont on conviendrait. II. La reſtitution des biens enlevés ou perdus, & la réparation des injures, ſe feraient de bonne-foi, de part & d'autre, & les coupables ſeraient jugés & punis ſuivant les Loix Anglaiſes. III. Nulle habitation Américaine ne ſerait exceptée du commerce. IV. Les Anglais poſſéderaient toutes les terres que les Américains laiſſaient ſans uſage, à condition néanmoins que lorſqu'ils feraient quelque nouvel établiſſement, la ſéparation des terres ſerait marquée de bonne-foi par les Chefs des deux Nations. V. Les Nègres fugitifs ſeraient rendus par les Américains, & conduits à quelque bourgade Anglaiſe; & pour chaque Nègre, s'il était pris au-delà de la riviere d'*Okorivi*, les Anglais donneraient quatre pièces d'étoffe, ou deux fuſils. VI. Les huit Tribus s'engageaient à chérir les Anglais comme leurs freres, & promettaient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le pays.

Il paraît, ſuivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'établiſſement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres ſterlings. Outre les paſſagers, qui furent embarqués aux dépens de la Direction, vingt-un Maîtres &

cent ſix domeſtiques firent le Voyage à leurs propres frais. Dès la premiere année, on comptait dans la Colonie ſix cens dix-huit perſonnes, compoſées de trois cens vingt hommes, cent treize femmes, cens deux garçons, & quatre-vingt-trois filles. Colonies Anglaiſes.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'été, accompagné de Tomokichi, Mico des *Yamacraws*, de *Senanki*, femme de ce Prince, de *Tonacoui*, leur neveu, d'*Hilliſpili*, Capitaine Américain, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Pinguitki & Vanpiki*, Chefs d'habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux palais de Londres, où l'on prit ſoin de leur faire faire des habits, pour les faire paraître à la Cour, qui était alors à Kenſington. Tomakichi préſenta au Roi pluſieurs belles plumes d'aigles, qui, dans l'uſage de ces barbares, ſont le plus reſpectueux de tous les préſens, & fit à Sa Majeſté Britannique un diſcours dont toutes les expreſſions furent ſoigneuſement recueillies. « En ce jour, je vois la majeſté de votre » face, la grandeur de votre Maiſon, & la mul» titude de vos ſujets Je ſuis venu, au nom de » toute la Nation qui ſe nomme les *Creecks*, pour » renouveller la paix qu'ils ont avec les Anglais. » C'eſt dans mes vieux jours que je ſuis venu ; » mais, quoique je ne puiſſe eſpérer de recueillir

Colonies Anglaiſes.

» moi-même les fruits de mon voyage, je ſuis » venu pour l'avantage de tous les Américains des » hautes & baſſes Anſes, & pour demander qu'ils » ſoient inſtruits de toutes les connaiſſances des » Anglais. Ces plumes ſont celles de l'aigle, qui » eſt le plus actif de tous les oiſeaux, & qui vole » ſans ceſſe autour de nos Nations. Ces plumes » ſont un ſigne de paix dans notre patrie, & » nous les avons apportées pour vous les laiſſer, » ô grand Roi ! comme le ſigne d'une paix éter- » nelle. O grand Roi ! les moindres paroles qui » me ſeront adreſſées par votre bouche, je les » rapporterai fidèlement à tous les Micos de la » Nation des Creecks. »

Le jour ſuivant, un Américain du Cortége de Tomakichi, étant mort de la petite vérole, on prit ſoin de le faire enterrer dans un cimetiere de Londres, mais à la maniere de ſon pays, c'eſt-à-dire, que le corps enveloppé de deux pièces d'étoffe entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une biere, au lieu de la ſépulture, & qu'on jetta dans la foſſe, non-ſeulement ſes habits, mais une grande quantité de grains de verre, & quelques pièces d'argent. Tomakichi paſſa quelque temps en Angleterre, & parut prendre plaiſir aux amuſemens qu'on lui procura. Il partit à bord du vaiſſeau *le Prince de Galles*, commandé par le Capitaine *Dumbar*, qui était chargé de tranſ-

porter, en Géorgie, une troupe d'Emigrans de Saltzbourg. Ces Proteſtans fugitifs, arriverent à Savannah, le 17 de Décembre, & le brui s'y étant répandu que les Américains Eſpagnols avaient paſſé la riviere d'*Ogiki*, Dumbar ſortit de celle de Savannah, pour ranger la côte avec quelques bâtimens Anglais. Colonies Anglaiſes.

« Nous arrivâmes, dit-il dans ſa Relation, à » *Thunderbolt*, le 8 de Janvier, & les terres » nous y parurent ſi bien cultivées par les nou- » veaux habitans, qu'elles promettaient une abon- » dante récolte. Ils avaient fait de grands progrès, » dans leur fabrique de pots de terre. Leur bour- » gade n'avait encore que trois maiſons achevées; » mais l'enceinte était bien fortifiée. Ils avaient » déjà chargé de merrein une grande barque » pour l'Iſle de Madere. Nous allâmes paſſer la » nuit à *Skidaway*, où les progrès ſurpaſſerent » mon attente, pour les édifices & la culture » des terres. La garde ne laiſſe pas de s'y faire ſi » régulierement, qu'il ne paſſe point une cha- » loupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la bat- » terie ne ſoit compoſée que de quelques petites » pièces de campagne, qui ſont, à la vérité, en » fort bon ordre. A deux milles de cet établiſſe- » ment, vers le Sud, les nouveaux Colons ont » une barque d'obſervation, qui commande une » grande étendue de côte, & qui eſt toujours

Colonies Anglaiſes.

» prête à mettre en mer. Nous viſitâmes toutes » les Iſles, juſqu'à celle de *Jekil*, & nous re- » connûmes l'embouchure de la riviere d'*Ala-* » *tamaha* ; mais, n'ayant rencontré que des » Américains, amis de notre Nation, nous prîmes » le parti de retourner à Savannah, où nous ar- » rivâmes le 19 de Janvier. »

Au mois de Mai 1735, le Fort de cette nouvelle Colonie était preſque achevé, & la Ville avait déjà quantité de bonnes maiſons, dont quelques-unes étaient de brique. Au mois de Janvier ſuivant, cent cinquante Montagnards Ecoſſais y aborderent, dans le deſſein de s'établir ſur les frontieres de la Province, vers les Etabliſſemens Eſpagnols ; mais, après avoir longtemps attendu M. Oglethorpe, qui n'était pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*, où ils ſe fixerent ſur le bord de la riviere d'Alatamaha, à douze milles de la mer. Ils y bâtirent un petit Fort, un magaſin, une Chapelle & pluſieurs cabanes, ſous le nom de *Darien*. Trois cens Anglais, qui arriverent à Savannah le mois ſuivant, conſolerent les habitans de n'avoir pu retenir les Ecoſſais.

Dans le cours de la même année, M. Pierre *Pury*, de Neufchâtel en Suiſſe, qui avait été Directeur de la Compagnie des Indes en France, raſſembla

rassembla un grand nombre de ses compatriotes, à la tête desquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre, la permission de former un établissement particulier dans la Nouvelle-Géorgie. Non-seulement elle lui fut accordée ; mais ayant obtenu de la Cour de France, à la priere de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec sa troupe, les Anglais lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un vaisseau de Roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma *Purisbourg*, à vingt-quatre milles de celle des Anglais, sur le bord Septentrional de la même riviere. On y comptait cent maisons dès l'origine.

Colonies Anglaises.

Les Emigrans de Saltzbourg avaient aussi formé leur établissement au-dessus de la Ville Anglaise, & lui avaient donné le nom d'*Ebenezer* : mais divers inconvéniens qu'ils n'avaient pu prévoir, les dégoûterent bientôt de cette situation, & leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van-Reek*, qui les commandait, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de sa Colonie, deux Ministres Saltzbourgeois, dont il s'était fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrans, qui étaient en chemin pour la Géorgie,

Colonies Anglaiſes.

dans le deſſein de s'établir plus au Sud, & qu'ils voulaient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejetta point leur demande ; mais il voulut reconnaitre, par ſes propres yeux, la juſtice de leurs plaintes. Ce délai pouvait paſſer d'ailleurs pour un acte d'autorité, qui confirmait le domaine des Anglais. Il fit, dans la même vue, non-ſeulement le Voyage d'Ebenezer, mais en même-temps celui des autres Etabliſſemens étrangers. C'eſt à ſa Relation qu'on s'attache ici.

« Je me rendis d'abord à la Plantation Anglaiſe » du Chevalier François Bathurſt, ſix milles au-» deſſus de Savannah. J'y montai à cheval ; & » de-là, paſſant par un moulin à ſcier, établi » par quelques Anglais, j'arrivai le ſoir du même » jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avaient » déjà conſtruit un beau pont de bois, ſur » la riviere. Leur Ville était compoſée d'un » grand nombre de cabanes, toutes de ſimples » planches, à l'exception de quatre grands édifices » de brique & de charpente, deux deſquels » tenaient lieu d'Egliſe, & ſervaient auſſi de lo-» gement aux Miniſtres : le troiſieme était une » Ecole, & le quatrieme un magaſin public. J'ad-» mirai que les habitans penſaſſent à quitter un » établiſſement ſi avancé, & je m'efforçai de leur » ôter ce deſſein ; mais ils inſiſterent ſur leurs » motifs avec tant de prieres & de larmes, que

» je fus

» je fus obligé de me rendre, & je promis de » leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu » qu'ils deſiraient. J'allai paſſer la nuit à la plan- » tation de M. Pury ; &, dès le lendemain, je » retournai à Savannah, d'où je partis auſſi-tôt, » pour aller prendre poſſeſſion de l'Iſle Saint- » Simon : ce fut un Voyage d'environ deux jours. » En arrivant dans cette Iſle, je fis mettre la » main au travail. On eut bientôt élevé quelques » maiſons de bois, couvertes de feuilles de » palmier, avec un cellier & un magaſin. Je » traçai le plan d'un Fort à quatre baſtions.

Colonies Anglaiſes.

» De-là, j'allai viſiter les Montagnards Ecoſ- » ſais, dans leur Ville de Darien. Ils me firent » toute ſorte d'honneurs ; je les trouvai ſous les » armes, avec leurs *plades*, leurs larges épées ; » leurs *targes* & leurs mouſquets. En reconnaiſ- » ſance je me fis habiller à leur mode, & je gardai » cette parure pendant quelques jours que je » paſſai avec eux. Enſuite, étant retourné à l'Iſle » Saint-Simon, j'y preſſai ſi vivement le travail, » que, dans l'eſpace de ſix ſemaines, j'eus la ſatis- » faction de voir le Fort achevé, & trente-ſept » maiſons régulierement bâties. Le Fort fut nommé » *Frédérica*. C'eſt un quarré régulier, flanqué de » quatre baſtions, & ceint d'un foſſé, avec quelques » ouvrages extérieurs, bordés d'une paliſſade de » cèdres. La Ville eſt derriere, dans un terrain

Colonies Anglaiſes.

» commode, dont j'avais fait la diviſion ; & je » mis chacun en poſſeſſion de ſon eſpace, pour » y bâtir & l'améliorer à ſon gré. Tout ce qui » avait été déjà ſemé & planté, dans les terres » voiſines, fut déclaré commun, pour l'utilité » publique.

» Quelques jours après mon arrivée dans l'Iſle » Saint-Simon, le Mico *Tomokichi* & ſon Neveu, » eſcortés d'un grand nombre d'Américains, m'ap- » porterent une proviſion de chair de daims & » d'autres bêtes fauves, qui répandit l'abondance » dans la Colonie. Ils me dirent que leur deſſein » était d'aller à la chaſſe du buffle, juſqu'aux » frontieres Eſpagnoles ; mais, jugeant qu'ils cher- » chaient l'occaſion de tomber ſur les Gardes » d'Eſpagne, que notre faibleſſe nous oblige de » ménager, je leur fis ſuſpendre leur projet, en » leur diſant que je voulais être de cette expé- » dition. Le lendemain, ils me conduiſirent dans » une Iſle, à l'embouchure du détroit de *Jekil*, » où, remarquant un terrain élevé qui commande » la riviere, je laiſſai un détachement d'Ecoſſais, » ſous la conduite de M. Mackay, après leur avoir » tracé le plan d'un Fort, dont ils ſouhaiterent que » le nom fût *Saint-André* : mais l'Iſle fut nommée » *Cumberland*.

» Le jour ſuivant, nous paſſâmes le *Clogother*, » autre bras de la riviere d'Alatahama ; & je dé-

» couvris une autre belle Iſle, longue de ſeize » milles, couvertes d'orangers, de mirthes, & de » vignes ſauvages, à laquelle je donnai le nom » d'*Amelia*. Le troiſieme jour, arrivant près de la » Vedette Eſpagnole, les Américains ſe diſpoſaient » à fondre deſſus ; mais, pour leur en ôter le » pouvoir, je les laiſſai dans une Iſle, & deſ- » cendant par la riviere Saint-Jean, je doublai la » pointe Saint-Georges, qui eſt la partie Sep- » tentrionale de cette riviere, & la pointe la plus » Méridionale des poſſeſſions Anglaiſes ſur la Côte » du Continent, où les Eſpagnols ont une garde » de l'autre côté de la même riviere. Pendant ma » courſe, j'avais donné ordre à M. Mackay de » faire, avec un détachement, le chemin par » terre depuis Savannah juſqu'à Darien, pour fixer » la diſtance entre ces deux Villes. Il trouva » ſoixante-&-dix milles en droite ligne, & quatre- » vingt-dix par la route que les lacs & les marais » permettent de ſuivre. »

Colonies Anglaiſes.

En 1738, le nombre des maiſons était preſque doublé, dans la Ville de Savannah, ſans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des magaſins & des atteliers. On y voyait une Cour de Juſtice, conſiſtant en trois Juges & un Greffier. La même année, il ſe forma au-deſſus d'Ebénezer, que les Saltzbourgeois venaient d'abandonner une autre Ville, nommée *Auguſta*, dans un canton

Colonies Anglaiſes.

ſi fertile, qu'un acre de terre y produit régulierement près de trente boiſſeaux de maïs. Ce nouvel établiſſement attirait déjà une partie conſidérable du commerce Américain, & l'on ne doutait pas que ſes avantages naturels n'en fiſſent bientôt une des plus floriſſantes Colonies des Anglais. La Ville d'Auguſta eſt à deux cens trente-ſix milles, par eau, de l'embouchure de la riviere de *Savannah*, & reçoit dans cet éloignement de fort grandes barques. C'eſt-là que tous les Américains de la Géorgie portent leurs pelleteries au printemps. On y comptait, en 1739, ſix cens Européens, avec une petite garniſon, que les Directeurs avaient cru néceſſaire pour la ſûreté du commerce. La ſituation de la Ville eſt ſur un terrain de quelque hauteur, au bord même de la riviere. Diverſes routes, tracées vers les établiſſemens voiſins, vers les *Chétokis*, Nation Américaine au Nord-Oueſt, & vers la vallée des monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pied. A l'Oueſt d'Auguſta ſont les habitations des *Lowers Creeks*, ou des Anſes baſſes; dont la principale ſe nomme *Rouetas*, & ſur la frontiere deſquelles on a bâti un Fort, nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre ſont les *Chicachas*, dont les poſſeſſions s'étendent juſqu'au fleuve du Miſſiſſipi. Les Anglais commençaient à ſe flatter qu'une étroite alliance avec cette Nation, leur ouvrirait un

commerce avantageux juſqu'à l'embouchure de ce fleuve.

Colonies Anglaiſes.

On voyait, dans le même-temps, pluſieurs belles plantations au Sud de Savannah, deux petites bourgades, nommées *Highute* & *Hampſtéad*, à quatre milles de cette Ville, & pluſieurs Villages en diverſes autres parties de la Province. Il s'en était formé auſſi quelques-unes dans l'Iſle Saint-Simon; & la Ville de Frédérica recevait tous les jours de nouveaux accroiſſemens. L'induſtrie des habitans les avait fait parvenir, en ouvrant quantité de foſſés pour l'écoulement des eaux, à ſe faire, dans le voiſinage de leurs murs une belle prairie de trois cens vingt acres, où ils trouvaient le double avantage de nourrir un grand nombre de beſtiaux & de recueillir beaucoup de foin. A peu de diſtance de la même Ville, le camp de M. Oglethorpe, avait fait naître une habitation réguliere, compoſée de Soldats mariés, auquel il avait accordé des terres. Le nombre en devait être aſſez grand, puiſqu'avant ſon départ il apprit que, dans une ſeule année, ils avaient eu cinquante-cinq enfans. On commençait, dans tous ces établiſſemens, à braſſer de la biere & d'autres liqueurs Anglaiſes. Les femmes s'employaient à filer du coton, dont elles faiſaient de bas de fort bonne qualité. Une Cour, établie à Frédérica, était le ſiége de la Juſtice pour toute la partie Méridionale de la Province.

Colonies Anglaiſes.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avait commandé long-temps avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Géorgie, une ſuite de diſgraces arrêta le cours de cette proſpérité. Les différends, qui s'éleverent entre l'Angleterre & l'Eſpagne, eurent de ſi fâcheuſes influences en Amérique, que les Anglais s'y crurent autoriſés à garder moins de ménagement pour la Colonie Eſpagnole de Saint-Auguſtin. Ils l'attaquerent; ils furent repouſſés avec perte; & les Eſpagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle-Géorgie, ils pouſſerent leurs entrepriſes avec plus de ſuccès. Mais la tyrannie des Propriétaires eut des effets encore plus funeſtes. Les abus produiſirent le découragement, & la Colonie a langui juſqu'au moment où la Métropole y a établi le même Gouvernement qu'à la Caroline. Malgré cet heureux changement, c'eſt encore la plus faible des Colonies Anglaiſes.

Terminons ce qui regarde les Etabliſſemens Anglais du Continent, par quelques Obſervations générales, d'autant moins ſuſpectes, qu'elles ſont d'un étranger & d'un Catholique.

« Ce ne ſont pas ſeulement les Côtes, dit Don » d'Ulloa, qui ſont habitées & peuplées d'Anglais, » tout l'intérieur du pays a plus de cent milles de » la mer, l'eſt également. On n'y rencontre que » des Villes, des Bourgades, des Villages & des

» maiſons de campagne. Tout eſt défriché, » cultivé, fertile. Ainſi, cette laborieuſe Nation » jouit du fruit de ſon travail, & ne ceſſe de » cultiver la terre, ſans ſe repoſer, comme d'autres, » ſur de vaines idées de fertilité naturelle du pays. » Boſton, Capitale de la Nouvelle-Angleterre, » eſt ſi grande, ſi bien bâtie, ſi opulente, qu'elle » peut être comparée aux plus floriſſantes Villes de » l'Europe.

Colonies Anglaiſes.

» L'aſſemblage de tant de Nations différentes, » qui compoſent les Colonies Anglaiſes du Con- » tinent, rend le nombre de leurs habitans ſi » conſidérables, qu'elles forment un vrai Royaume, » dont l'étendue, quoique moins grande ſur la » Côte, que celle de quelques autres pays de l'Amé- » rique, le cède à peu d'autres dans l'intérieur » des terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être » extrêmement peuplées. La diverſité d'origine » n'empêche point que tant de Colons ne ſoient » ſoumis aux mêmes loix civiles; mais quant à la » Religion, la tolérance y eſt généralement établie » pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'ex- » cepté, que la ſeule Religion Romaine.

» Tout le pays abonde particulierement en » bois de conſtructions pour les vaiſſeaux : auſſi » s'en fabrique-t-il une quantité conſidérable dans » tout les Ports de ſes Côtes. Cependant l'opinion » commune eſt que ce bois n'eſt pas de la meil-

Colonies Anglaiſes.

» leure qualité, & que les bâtimens qu'on en fait, » ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De-là » vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les » belandres, les brigantins & d'autres bâtimens » du même ordre.

» Des Contrées ſi peuplées ne ſont ſujettes au » Prince, qu'autant que ſes loix leur plaiſent. La » douceur du Gouvernement le rend aimable. Un » Gouverneut eſt regardé de tous les habitans » comme un Concitoyen, qui eſt chargé de la sûreté » commune & du bien public. Ils ſe taxent eux- » mêmes, pour ſon entretien & pour la ſubſiſ- » tance des Juges, ſans aucune autre eſpèce » d'impôt, de gabelle & de tribut. C'eſt pour » ſe maintenir dans la jouiſſance de ces exemp- » tions, qu'ils ne ſouffrent ni places fortifiées, » ni troupes de garniſon; dans la crainte que le » prétexte de les défendre ne devînt un piége pour » leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être » regardées comme une ſorte de République, » qui, ſuivant en partie les Loix politiques d'An- » gleterre, réforme, ou rejette, celles qui lui » paraiſſent contraires à ſes libertés. Les Villes, les » Bourgs & les Villages ſont ſes Fortereſſes, & » les habitans en ſont les garniſons. Ils vivent » entr'eux dans une union, qui les ferait prendre » pour des enfans d'une même famille. Les Grands » & les riches ne s'y diſtinguent point des

» pauvres par l'orgueil & le luxe. La diverſité même de Religion, entre cinq ou ſix Sectes différentes, ne produit point les diviſions ordinaires ſur un point ſi délicat ; & la différence de Nation, entre des Européens, des Créoles, des Métis & des Américains, n'alrete jamais la tranquillité du Gouvenement établi par les premiers. Une ſociété ſi bien réglée ne ſaurait manquer des'accroître & de proſpérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parce qu'il leur eſt aiſé d'acquérir de quoi ſubſiſter ; le pays eſt aſſez grand, aſſez fertile, pour fournir des terres aux nouvelles Familles : & c'eſt ainſi que la propagation ne ſe relâche jamais, ſur-tout dans une température d'air & ſous des Loix, qui éloignent preſqu'également les maladies & la débauche.

Colonies Anglaiſes.

» Il eſt remarquable que, dans une ſi floriſſante Colonie, la monnoie courante ne ſoit pas de métal, & qu'elle ne ſoit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque pièce eſt compoſée de deux feuilles rondes, collées l'une ſur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'eſt avec ces eſpèces qu'on achete, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais, comme le papier ſe ſalit & s'uſe, chaque Province a ſon

Colonies Anglaiſes.

» Hôtel de la Monnoie, où l'on prépare les pièces.
» Outre cet Hôtel-général, il y a des maiſons
» particulieres, pour la diſtribution. On y porte
» les pièces uſées, ou trop ſales. Des Officiers
» établis en remettent autant de neuves, qu'on
» en apporte de vieilles. Ils ſeraient déshonorés
» par le moindre défaut de bonne-foi, & l'on
» a point d'exemple qu'ils en aient jamais man-
» qué. On croit en trouver la raiſon dans les
» maximes des Quakers, qui furent chargés des
» premiers Réglemens, du maniement, de la diſ-
» tribution, de la fabrique des monnoies, non-
» ſeulement dans la Penſylvanie, dont ils furent
» les premiers Colons, mais dans d'autres Pro-
» vinces où ils s'établirent. On ſait que, malgré
» pluſieurs rites extravagans, ces Sectaires ſont
» eſtimables par l'exactitude qu'ils apportent à
» l'obſervation des Loix naturelles : ils la pouſſent
» juſqu'à la ſuperſtition : & l'on n'ignore pas
» non plus que tous les tourmens, imaginés en
» Angleterre pour les forcer à prêter les ſermens
» preſcrits par la Loi, n'ayant pu les y faire con-
» ſentir, le Parlement ſe vit dans la néceſſité de
» ſtatuer que la ſimple parole des Quakers aurait
» la force d'un ſerment ſolemnel. Cette opiniâtreté,
» qui mérite peut-être un meilleur nom, les a
» ſuivis dans les Colonies d'Amérique, où ils
» jouiſſent du même privilége ; & l'on juge

» que l'exemple de leur droiture & de leur » équité, peut s'être communiqué aux autres » Sectaires. Comme il eſt inoui que les Officiers » de la monnoie aient manqué à la confiance » publique, ce ſerait un ſcandale du premier » ordre, que de former le moindre ſoupçon ſur » leur bonne-foi.

Colonies Anglaiſes.

» Les Négocians vendent les marchandiſes de » l'Europe, & reçoivent en paiement cette mon- » noie, dont ils achetent enſuite des marchan- » diſes du pays, qu'ils envoient vendre ailleurs » par leurs Correſpondans, & dont ils tirent de » bonnes eſpèces d'or & d'argent, pour les placer » à la banque de Londres. N'ayant beſoin, ni » d'or, ni d'argent monnoyé dans le pays même, » ils achetent avec les retours annuels de leurs » gains toutes les marchandiſes qui leur con- » viennent, & les font apporter à Boſton pour » leur compte; ce qui entretient le commerce » d'un côté à l'autre. Ainſi, l'or & l'argent mon- » noyés ne ſortent point d'Angleterre; & les riches » habitans de Boſton ont à-la-fois le maniement » de deux fonds, celui des marchandiſes & de la » monnoie de papier, & celui qui leur revient de » la banque, où le capital demeure toujours ſans » diminution. »

Depuis le Traité de 1753, par lequel les Eſpagnols ont cédé aux Anglais toute la Floride

Colonies Anglaiſes.

proprement dite, & une partie de la Louiſiane; en même-temps que les Français cédaient à ces mêmes Anglais tout le Canada, la Grande Bretagne ſe voyait maîtreſſe de toutes les Côtes de la partie Septentrionale du Nouveau-Monde, depuis le Golfe du Mexique juſqu'à la Baie d'Hudſon; & à l'exception de quelques établiſſemens Eſpagnols dans le Miſſiſſipi, les Anglais étaient les ſeuls Européens qui dominaſſent dans ces vaſtes Contrées. La grande révolution dont nous ſommes témoins au moment où nous écrivons, peut ſapper par degrés cet empire immenſe. Laiſſons à l'Hiſtoire ces événemens encore incertains, & portons nos regards ſur les Voyages & les établiſſemens des Français dans cette partie du Continent Améticain, qu'ils ont depuis entierement abandonnée.

Fin du Livre ſeptieme.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE VIII.
Colonies Françaiſes dans l'Amérique Septentrionale.

CHAPITRE PREMIER.
Baie d'Hudſon. Iſle Royale.

Colonies Françaiſes.

LES TENTATIVES des Français dans l'Amérique, depuis François Premier juſqu'à Henri IV, ſe bornent à ce que nous avons dit de la Floride

Colonies Françaiſes.

& du Bréſil, & à quelques expéditions qui n'eurent point de ſuite. La premiere qui ſoit de quelque importance eſt du commencement du dernier ſiécle. C'eſt celle de Champlain, Gentilhomme de Saintonge, Navigateur célèbre, dont un lac du Canada porte encore le nom. Il fit pluſieurs Voyages aux Indes Occidentales (nom que l'on donnait à l'Amérique, & qui s'eſt conſervé juſqu'à nos jours,) d'abord ſous les ordres du Vice-Amiral de Muiz, qui bâtit Port-Royal, aujourd'hui *Annapolis*, dans l'Acadie; enſuite à la tête d'une Compagnie de Marchands, qui jetta, en 1608, les premiers fondemens de Québec, ſur les bords du fleuve Saint-Laurent, que Champlain avait remonté juſqu'à vingt lieues au-delà de ſon embouchure. Le Florentin Vérazani, avait découvert autrefois cette Côte, Terre-Neuve & la Baie d'Hudſon, lorſqu'il fut envoyé, en 1424, par François Premier, pour chercher, par le Nord, une route dans la mer du Sud. La Colonie du Canada fut long-temps languiſſante & combattue par les Anglais, avec une alternative de bons & de mauvais ſuccès. Son objet principal était le commerce des pelleteries. Montréal, autre établiſſement formé dans une des Iſles du fleuve Saint-Laurent, accrut encore la puiſſance Françaiſe dans ces Contrées. On s'allia avec quelques Nations ſauvages, & l'on fit la guerre à d'autres.

Cependant des Pêcheurs Normands, Baſques & Bretons, fréquentaient les Côtes d'Acadie, Terre-Neuve & la Baie d'Hudſon, qu'ils diſputaient aux Anglais. Dans le récit de ces guerres, qui n'entre point dans notre plan, on trouve quelques détails ſur la Baie d'Hudſon, qui méritent que nous nous y arrêtions un moment. Nous parcourrons ainſi de ſuite les autres Contrées où les Français ont eu des Etabliſſemens, avant d'entrer dans la deſcription générale du Nord de l'Amérique.

Colonies Françaiſes.

Voici comme s'expliquent les Relations Françaiſes : « Après qu'on a doublé la pointe Septen» trionale de l'Iſle de Tere-Neuve, en faiſant le » Nord-Oueſt, & côtoyant toujours la terre de » Labrador, on s'élève juſques vers les ſoixante» trois degrés de latitude Nord, & l'on trouve » un détroit qui porte le nom d'Hudſon. Ce » détroit court Eſt & Oueſt, en prenant du Nord» Oueſt, & ſa ſortie eſt par les ſoixante-quatre » degrés. En cet endroit, la mer forme une Baie » d'environ trois cens lieues de profondeur, & » c'eſt ce qu'on nomme la Baie d'Hudſon. Sa » largeur eſt inégale ; car, en allant du Nord au » Sud, elle diminue toujours, depuis deux cens » lieues juſqu'à trente-cinq. Son extrémité méri» dionale eſt par les cinquante-un degrés. Rien » n'eſt plus affreux que le Pays dont elle eſt en-

Baie d'Hudſon.

Colonies Françaises.

» vironnée. De quelque côté qu'on jette les yeux, » on n'apperçoit que des terres incultes & sau- » vages, & des rochers escarpés, qui s'élèvent » jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ra- » vines & de vallées stériles, où le Soleil ne pé- » nètre point, & que les neiges ou les glaçons, » qui ne fondent jamais, rendent absolument » inaccessibles. La mer n'y est bien libre que de- » puis le commencement de Juillet, jusqu'à la fin » de Septembre; encore y rencontre-t-on quel- » quefois des glaces d'une énorme grosseur, qui » jettent les Navigateurs dans le plus grand em- » barras. Lorsqu'on y pense le moins, une marée » ou un courant, assez fort pour entraîner le na- » vire, l'investit tout-à-coup d'un si grand nom- » bre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que » la vue puisse porter, on n'apperçoit que des » glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en ga- » rantir, que de se grapiner sur les plus grosses, » & d'écarter les autres avec de longs bâtons » ferrés. Mais, dès qu'on s'est ouvert un passage, » il faut en profiter au plutôt, car s'il survient » une tempête pendant qu'on est assiégé de gla- » çons, quelle espérance de s'en tirer? »

Les Relations Anglaises ne s'attachent qu'à la description géographique. Elles placent la Baie entre soixante-quatre degrés de latitude Nord & cinquante-un, & lui donnent dix degrés, ou six cens milles

cens milles Anglais de longueur. L'embouchure du détroit, ſuivant les mêmes Journaux, eſt vers les ſoixante-un degrés. Sa largeur eſt de ſix lieues. A l'entrée même, on trouve une Iſle, nommée *la Réſolution*, enſuite les Iſles de Charles, de Saliſbury & de Nottingham dans le détroit, & celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. La longueur du détroit eſt de cent vingt lieues. Des deux côtés, les terres ſont habitées par des Sauvages peu conuus. La côte méridionale eſt connue ſous le nom de terre de Labrador, & celle du Nord, ſous autant de noms, qu'il y eſt paſſé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la découverte. Au côté occidental, les Anglais ont bâti un Fort, nommé le Port Nelſon, & ont donné le nom de *New-ſouth Wales* à tout le Pays. Cette partie de la Baie porte celui de *Button*. C'eſt l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudſon, & cette largeur eſt d'environ cent trente lieues.

Colonies Françaiſes.

Le Fort que les Anglais bâtirent à la riviere de Rupert, ſous le nom de Charles-Fort, n'était accompagné d'aucune plantation. Ils y vécurent d'abord dans de petites huttes, où leur principal ſoin était de ſe défendre de la pluie & du froid; mais bien plus ſouvent du froid que de la pluie.

Colonies Françaiſes.

L'Iſle *Charlton* eſt d'un aſpect extrêmement ſingulier dans ſa ſituation. Elle eſt non-ſeulement couverte de mouſſe fort verte, mais remplie d'arbres, ſur-tout de bouleaux, de ſapins & de génévriers; ce qui fait une perſpective ſi riante, pour ceux qui arrivent après un voyage de trois mois, dans la plus dangereuſe des mers, qu'ils croient voir naître tout-d'un-coup le printemps. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des neiges, c'eſt un ſpectacle, qui cauſe la plus étrange ſurpriſe & le plus délicieux plaiſir. L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'eſt qu'à cinquante-un degrés, eſt d'un froid exceſſif pendant neuf mois. Les trois autres ſont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Oueſt. Le terrain, à l'Eſt comme au Couchant, ne porte aucune ſorte de grain. Vers la riviere de Rupert, il donne quelques fruits, tels que des groſeilles & des fraiſes.

Les marchandiſes, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, ſont des fuſils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chauderons & le tabac, qu'on y troque avec les Américains pour diverſes pelleteries. On nous donne un tarif de la Compagnie Anglaiſe. Pour un fuſil,

dix bonnes peaux de caſtor. Une peau pour la demi-livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands couteaux. Une, pour la demi-livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chauderon. Deux, pour un miroir & pour un peigne. L'Auteur de la Relation donne à juger, ſur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cens pour cent. Colonies Françaiſes.

L'hiver y eſt extrêmement froid. Il commence vers la Saint-Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai. Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts, & ſe leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air eſt un peu plus tempéré, on eſt ſurpris de la quantité de perdrix & de lièvres qui s'y raſſemblent. Jérémie, Commandant Français au Fort Bourbon, Fort pris depuis par les Anglais, & nommé aujourd'hui le Fort d'Yorck, eut la curioſité de compter combien les chaſſeurs en apportaient dans un hiver. Entre quatre-vingts hommes, il ſe trouva, au printemps, qu'on y avait mangé quatre-vingt-dix mille perdtix & vingt-cinq mille lievres. A la fin d'Avril, les oies, les outardes

Colonies Françaiſes.

& les canards y arrivent dans la même abondance, & ne ſont pas plus difficiles à tuer. Ces oiſeaux paſſent deux mois dans le Pays. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb, pour vingt oies ou vingt outardes, qu'ils ſont obligés d'apporter au Fort. Les *cariboux* paſſent deux fois l'année, & leur premier paſſage eſt dans le cours de Mars & d'Avril. Ces animaux, qui viennent du Nord pour aller au Sud, ſont en ſi grand nombre, qu'ils occupent plus de ſoixante lieues d'étendue le long des rivieres, & Jérémie ne craint point d'aſſurer que les chemins qu'ils font dans la neige, ſont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des barrieres avec des arbres entaſſés les uns ſur les autres, & laiſſent par intervalles des ouvertures, où ils tendent des piéges. La quantité de cariboux, qu'ils prennent, eſt incroyable. Le ſecond paſſage, ou le retour, eſt dans le cours de Juillet & d'Août.

La pêche eſt une autre reſſource en été pour les Européens de la Baie d'Hudſon. Ils ne manquent point de tendre des filets, qu'ils ne retirent jamais ſans y trouver diverſes ſortes d'excellens poiſſons, tels que du brochet, de la truite, de la carpe, & ſur-tout un poiſſon blanc, à-peu-près de la forme du hareng, auquel Jérémie ne croit point qu'il y en ait de compa-

table dans tout l'univers. On en fait d'abondantes proviſions pour l'hiver, & la ſeule maniere de le conſerver, eſt de le mettre dans la neige : il s'y gele, & ne ſe corrompt plus juſqu'au retour de l'été. La viande même, & toutes les eſpèces de gibier qu'on a nommées, ne ſe conſervent point autrement. « Ainſi, conclut le » même Voyageur, ſous un mauvais climat, rien » n'y manque pour la vie, lorſqu'on y reçoit de » l'Europe du pain & du vin. Quoique l'été y » ſoit très-court, on s'y fait de petits jardins, » qui produiſent de bonnes laitues, des choux » verds, & d'autres herbes, qu'on prend ſoin » de ſaler pour l'hiver. »

Colonies Françaiſes.

Malgré ces ſecours, la Compagnie de Québec ayant laiſſé paſſer quatre ou cinq ans, ſans renouveller les munitions & les marchandiſes du Fort, Jérémie, qui n'avait pas ceſſé d'y commander, s'en trouva ſi dépourvu, qu'il ne put continuer la traite avec les Sauvages. En 1712, il ſe vit forcé, au mois de Juillet, d'envoyer une partie de ſes gens à la chaſſe des cariboux. Sa garniſon était fort affaiblie. « Je fis partir, dit-» il, mon Lieutenant, les deux Commis & cinq » de mes meilleurs hommes, auxquels je m'étais » efforcé de donner une aſſez bonne quantité » de poudre & de vivres. Ils ſe poſterent mal-» heureuſement proche d'un camp de Sauvages,

Colonies Françaises.

» qui manquaient de poudre, parce que la con-
» ſervant pour ma ſûreté & celle de mes gens,
» je leur refuſais la traite. Ces barbares ſe voyant
» comme bravés par les chaſſeurs Français, qui
» tuaient toute ſorte de gibier, & qui faiſaient
» bonne chere à leurs yeux, ſans leur en faire
» part, conçurent le deſſein de les tuer, pour
» ſe ſaiſir de leurs armes & de leurs munitions.
» Ils en redoutaient particuliereinent deux; qu'ils
» avaient reconnus pour les plus adroits. Une fête
» nocturne, dont nous connaiſſions l'uſage, leur
» donna l'occaſion de les y inviter. Mes gens ſe
» défiaient ſi peu d'une trahiſon, qu'ayant laiſſé
» partir leurs compagnons pour le camp Sauvage,
» ils ſe coucherent tranquillement. Les deux
» convives arriverent au camp, dans la même
» confiance; mais, en entrant dans l'enceinte, ils
» trouverent les Américains rangés des deux côtés,
» la hache & le couteau à la main, & furent
» poignardés d'autant plus facilement, qu'ils étaient
» ſans armes. Ces perfides, réſolus d'égorger
» auſſi les ſix autres, ſe mirent en chemin avec
» leurs armes à feu, pour les attaquer pendant
» leur ſommeil. Ils commencerent par une dé-
» charge, enſuite ſe jettant ſur eux la bayonnette
» à la main, ils les égorgerent avant qu'ils fuſſent
» bien éveillés. Il y en eut un néanmoins qui,
» n'ayant été bleſſé que d'un coup de balle à la

» cuiſſe, feignit d'être mort. Les Américains le » voyant étendu & ſans mouvement, ſe conten- » terent de lui ôter ſa chemiſe, comme à tous » les autres ; &, dans la frayeur qui accompagne » toujours le crime, ils ſe hâterent de piller la » cabane, pour fuir auſſi-tôt. Le malheureux » Français retrouva la force de lever la tête, » lorſqu'il ne les entendit plus, & vit ſes com- » pagnons morts autour de lui. Il ſe traîna juſ- » qu'au bois, où reconnaiſſant qu'il n'avait reçu » le coup que dans les chairs, il arrêta ſon ſang » avec quelques feuilles d'arbres; &, dans cet état, » il prit le chemin du Fort, au travers des » ronces. Il était neuf heures du ſoir, lorſque je » le vis arriver nu, ſanglant, & tel qu'il devait » être après avoir fait dix lieues ſans aucun ſecours. » Qu'on juge de ma ſurpriſe & de ma douleur, » ſur-tout lorſqu'il m'eut annoncé la mort de » mon Lieutenant & de tous ſes compagnons. » Cependant je penſai d'abord à me tenir ſur mes » gardes, dans la crainte que leurs meurtriers ne » fiſſent quelques tentatives ſur le Fort. L'artillerie » fut miſe en état. Comme il ne reſtait que neuf hom- » mes autour de moi, il me parut impoſſible de » garder deux poſtes, & je rappellai auſſi-tôt la pe- » tite garniſon de Phelipeaux, autre Fortereſſe Fran- » çaiſe, pour faire garde nuit & jour, ſans oſer ſor- » tir du Fort. L'événement fit ſentir la néceſſité de

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

» cette précaution. Ces barbares, après nous avoir » obſervés quelques jours, s'approcherent auſſi » de Phelipeaux, où n'appercevant perſonne, ils » pillerent tout ce que mes gens n'avaient pas eu » le temps d'en apporter, ſur-tout une certaine » quantité de poudre, que j'y tenais en réſerve » pour le dernier beſoin. Ainſi, nous paſſâmes tout » l'hiver dans le Fort, ſans vivres, ſans poudre, » menacés d'y périr de miſere, & dans l'appré- » henſion continuelle d'y être attaqués par des » traîtres, affamés de nos marchandiſes. »

Un navire de la Compagnie, qui arriva l'année ſuivante, fit renaître l'abondance au Fort Bourbon ; mais rien n'y était plus néceſſaire que les marchandiſes de traite, dont les Sauvages avaient autant de beſoin que les Français. La faim en avait fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'uſage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre reſſource en hiver, que le gibier qu'ils tuent au fuſil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une terre, dont ils connaiſſent la ſtérilité. Sans ceſſe errans au milieu des neiges, ils ne paſſent pas huit jours dans un même lieu. Jérémie aſſure que, lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, les peres & meres tuent leurs enfans pour les manger, & qu'enſuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemple

n'en ſont pas rares. « J'en ai connu un, dit-il, » qui, après avoir dévoré ſa femme, & ſix » enfans qu'il avait d'elle, avouait qu'il n'avait » eu le cœur attendri qu'au dernier ; qu'il lui » avait donné ce rang, parce qu'il l'aimait plus » que les autres ; qu'en ouvrant la tête pour » manger la cervelle, il s'était ſenti touché, & » qu'il n'avait pas eu la force de lui caſſer les os » pour en ſucer la moëlle. » On pourrait trouver ce récit peu vraiſemblable, ſur le témoignage d'un ſeul Voyageur ; mais il eſt confirmé par les Relations Anglaiſes des mêmes contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant Français, que ces Américains vivent fort long-temps, malgré leur miſere, que ſi l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un feſtin, auquel ils invitent toute leur famille ; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils préſentent, à celui de leurs enfans qu'ils aiment mieux, une corde qu'ils ſe paſſent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur réſolution, & le fils s'empreſſe de leur obéir. On aura occaſion, dans un autre article, de rappeller leurs uſages.

Colonies Françaiſes.

Jérémie reçut ordre, en 1714, de remettre

Colonies Françaiſes.

aux Anglais le Fort Bourbon, & tout ce que la France avait poſſédé juſqu'alors dans la Baie d'Hudſon. Louis XIV s'était déterminé à leur céder ſans retour, par l'article XII du Traité d'Utrecht, cette partie de ſes domaines, avec l'Acadie & l'Iſle de Terre-Neuve. Ce fut un ſacrifice conſidérable qu'il fit à la Paix. Jérémie aſſure qu'avec un peu de dépenſe, la Baie d'Hudſon pouvait devenir le meilleur Poſte de l'Amérique Françaiſe, & que le ſeul Fort Bourbon, bien entretenu de marchandiſes, rapportait alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Un Anglais, qui fit le Voyage de la Baie d'Hudſon, en 1746, nous donna une idée des Poſſeſſions Anglaiſes ſur cette Côte.

Outre le *Fort d'Yorck*, les Anglais ont dans la Baie, trois autres Poſtes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint-Alban*, & *riviere de Mooſe*.

Le Fort d'Yorck eſt ſitué ſur la branche méridionale de la riviere du Port Nelſon, appellée par les Anglais, la riviere de *Haies*, à cinq lieues de l'endroit où elle ſe jette dans la mer. Ce Fort n'eſt qu'un bâtiment quarré, flanqué de quatre petits baſtions, qui ſont aujourd'hui couverts, & ſervent de logemens ou de magaſins.

Chaque courtine a trois petites pièces d'artillerie, & le tout eſt garni de paliſſades. Une batterie d'aſſez gros canons, qui défend la riviere, eſt défendue elle-même par un petit parapet de terre. Dans les temps de guerre, lorſque tous les habitans doivent être raſſemblés, leur nombre eſt d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puiſſe paraître aux Sauvages, ne ſerait gueres en état de ſe défendre, s'il était attaqué régulierement par les moindres troupes de l'Europe. Colonies Françaiſes.

A la diſtance d'environ ſept lieues, on voit un Canton couvert de pierres, entre leſquelles il ſe trouve quantité de pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la groſſeur d'un boulet de canon de ſix livres. On eut quelque temps la ſimplicité de croire dans le pays que la forme de ces pierres était l'ouvrage des Français, qui les employerent dans leurs canons, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Pays eſt rempli de métaux, ſans en excepter les plus précieux. « Les pyrites, dit-» il, contiennent toujours un peu d'or, & » ſont ſouvent très-riches en argent; mais il » eſt fort rare qu'on y trouve du plomb ou de » l'étaim. »

L'établiſſement du Fort d'Yorck paſſe, avec

Colonies Françaiſes.

raiſon, pour le plus important de la Compagnie Anglaiſe, qui porte le nom de Compagnie de la Baie d'Hudſon. C'eſt le vrai centre de ſon commerce. Elle en tire annuellement entre quarante & cinquante mille peaux; &, ſuivant tous les témoignages, il lui ſerait aiſé, avec un peu d'induſtrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais, par une politique inconcevable, & fort nuiſible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ſes comptoirs, juſqu'à mettre tout en uſage pour les empêcher d'étendre leur commerce.

Une maxime de la Compagnie Anglaiſe, que l'Auteur ne condamne pas moins, « eſt de choiſir » ordinairement pour Facteurs, les moindres & » les plus ſtupides des Employés. N'eſt-il pas ſen- » ſible que des Officiers de cette trempe ſont les » moins propres à ſoutenir un commerce? S'ils ont » quelque ſubtilité, elle ſe borne à tromper les » Américains, à fourrer, par exemple, le pouce » dans la meſure, lorſqu'ils leur vendent de la » poudre à tirer, à mêler une moitié d'eau » dans l'eau-de-vie qu'ils leur fourniſſent; en un » mot, à pouſſer, ſans ſcrupule & ſans remors, » la fourberie au dernier excès. D'ailleurs ils ne » font pas difficulté de vendre au-deſſus du prix » fixé par la Compagnie. C'eſt par ces artifices, » joints aux préſens qu'ils extorquent des Sauvages,

» qu'ils gagnent ce qu'ils nomment le ſurplus, » & qui ne va pas à moins d'un tiers du com- » merce. Doit-il paraître ſurprenant que les ſorties » annuelles des marchandiſes de la Compagnie, » ne paſſent pas ordinairement trois ou quatre » mille livres ſterlings, & que, dans l'eſpace » d'environ quarante ans, le total ne ſoit pas » monté à plus de ſoixante mille? Cependant un » objet, qui paraît de ſi peu d'importance pour » le public, devient conſidérable, par le petit » nombre de perſonnes intéreſſées, & ſur-tout » par les immenſes profits qu'ils en tirent. Mais » on ſait qu'une branche de commerce peut être » tellement ménagée, qu'elle tourne au profit de » quelques particuliers, tandis qu'elle eſt très- » déſavantageuſe à toute une Nation. »

Colonies Françaiſes.

Les regrets du Voyageur augmentent, en conſidérant les avantages des Etabliſſemens Anglais, par leur ſituation, par les Nations nombreuſes qui les environnent, par la prodigieuſe quantité de pelleteries que ces Américains peuvent fournir, & par l'eſtime qu'ils font des marchandiſes Anglaiſes. Il porte envie au commerce des Français avec les mêmes Nations, qui eſt immenſe, dit-il, quoique leurs Etabliſſemens n'aient rien de ſi favorable, & qu'il ſoient ſujets au contraire à quantité d'inconvéniens. Il eſt probable que, depuis que cette concurrence a ceſſé, par

Colonies Françaises.

l'abandon du Canada de la part des Français, les plaintes du Voyageur ne seraient plus fondées, & que l'Angleterre a repris tous ses avantages.

Les trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'Yorck, ne méritent point de description. Ils contiennent environ soixante-&-dix habitans, qui, joints à ceux du Fort d'Yotck, ne font pas plus plus de cent Anglais dans toute la Baie d'Hudson.

M. Ellis nous fournit quelques détails sur les animaux du pays. Le coq de bruyere abonde pendant toute l'année.

La perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la perdrix commune & le faisan. Sa figure différerait peu de celles des nôtres, si la queue n'était plus longue. Ces oiseaux sont ordinairement bruns en été, & deviennent tout-à-fait blancs en hiver, à la réserve des dernieres plumes de la queue, qui sont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent toutes les nuits dans la neige, qu'ils secouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au Soleil, & ce n'est que le matin & le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un Naturaliste Anglais prétend que cet oiseau n'est pas proprement une perdrix, & le prend pour l'oiseau de bruyere, assez commun en Amérique, & même en Europe, sur

les montagnes d'Italie, de Suiſſe & d'Eſpagne ; mais nulle part en ſi grande abondance que dans la Baie d'Hudſon. Colonies Françaiſes.

Le pelican n'y eſt pas plus rare, & reſſemble à celui d'Afrique ; mais il eſt moins gros, & la poche de ſon bec eſt moins large.

L'aigle à queue blanche eſt un des plus curieux oiſeaux de la Baie. Sa groſſeur eſt à-peu-près celle d'un coq-d'inde. Sa couronne eſt applatie. Il a le col extrêmement court, l'eſtomac large, les cuiſſes fortes, les ailes fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres ſur le derriere, & plus claires aux côtés.

Le *hibou couronné*, oiſeau ſingulier, & fort commun dans la Baie, a la tête preſqu'auſſi groſſe que celle du chat. Il a des plumes qui s'élèvent en forme de cornes, préciſément au-deſſus du bec, où elles ſont mêlées de blanc, & qui, par degrés, deviennent d'un rouge-brun, marqueté de noir. On voit auſſi dans les mêmes lieux de grands hiboux blancs, & d'une blancheur ſi éblouiſſante, qu'on a peine à les diſtinguer ſur la neige. Ils y ſont en abondance pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chaſſe aux perdrix blanches.

Le porc-épic de la Baie d'Hudſon reſſemble beaucoup au caſtor, par la forme & la grandeur.

le bas du cou tachetés de noir, les oreilles, petites & rondes, tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair ſur le dos & aux côtés; tout le poil du corps, aſſez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir, juſqu'à la premiere jointure; les cuiſſes, brunes; les ongles, d'une couleur claire; enfin, la queue brune juſques vers la pointe, qui eſt plus épaiſſe, touffue même, & noire. Le volverene porte la tête fort bas, en marchant; & ſon dos parait toujours voûté. S'il eſt attaqué, il ſe défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adreſſe de briſer ou déchirer en mille pièces toutes les eſpèces de pièges qu'on lui tend. Colonies Françaiſes.

Tout ce qui eſt commun à cette Baie avec les autres régions, eſt remis à l'article général. Ainſi quelques traits, qui nous reſtent à recueillir de la Relation de M. Ellis, ne conviennent qu'aux Américains du pays. En confirmant ce que nous en avons déjà rapporté, ſur le témoignage de Jérémie, de la Potherie, & de quelques autres Voyageurs, il ajoute pluſieurs obſervations, qui répondent à la commiſſion qu'il avait particuliérement, de reconnaitre la natúre du pays & le caractere de ceux qui l'habitent.

Les habitans de la Baie d'Hudſon, que les Anglais nomment *Nodwais*, & les Français *Eſ-* Eſquimaux.

Colonies Françaiſes.

quimaux, ſont d'une ſtature médiocre, généralement robuſtes, d'un embonpoint raiſonnable, & baſanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincelans, le nez plat, les lèvres épaiſſes, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les pieds extrêmement petits. Ils ſont gais, vifs; mais ſubtils, ruſés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il eſt aiſé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier; mais il n'eſt pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs uſages eſt extrême. « Je ſais, dit M. Ellis, que pluſieurs » de ces Américains, ayant été pris dans leur jeu- » neſſe, & tranſportés aux Comptoirs Anglais, » ont toujours regretté leur pays natal. L'un d'eux, » qui avait vécu long-temps parmi les Anglais, » & qui avait toujours mangé à la maniere An- » glaiſe, voyant ouvrir un veau marin par un » de nos Matelots, ſe jetta ſur l'huile qui en ſortait » fort abondamment, & ſe hâta d'avaler, avec » une avidité ſurprenante, tout ce qu'il en put » ramaſſer dans ſes mains: enſuite il s'écria, dans » le même tranſport, ah! que j'aime mon cher pays, » où je pouvais me remplir le ventre de cette » huile, auſſi ſouvent que je le voulais. » Il ne ſerait pas difficile de civiliſer ces Peuples, ſi le commerce qu'on fait avec eux demandait qu'on en prît la peine.

Benard Invent.

ESQUIMAUX du côté du Nord-Ouest de la Baye de Hudson.

Ils ſont fort habiles à gouverner leurs canots. M. Ellis en donne la figure qu'on peut comparer avec celle des autres bâtimens de la même eſpèce, dans les Relations du Nord-Oueſt & du Nord-Eſt. Ils ſont, ou de bois, ou de côtes de baleine, fort minces, & tout-à-fait couverts de peau de veau marins, à l'exception d'un trou, vers le milieu, qui eſt garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du pont d'y entrer, & qui n'a que la grandeur néceſſaire pour contenir un ſeul homme, qui s'y tient aſſis, en étendant les jambes vers l'avant du canot. De ce rebord, s'élève une pièce de peau, qu'il ſe lie autour du corps, & qui ferme tout paſſage à l'eau. Les coutures des peaux ſont enduites d'une eſpèce de godron ou de colle, qui n'eſt qu'une préparation d'huile de veau marin. C'eſt dans ces canots, que les Américains prennent avec eux tout ce qui eſt néceſſaire à leurs beſoins, ſur-tout des inſtrumens pour la pêche. Ils y ont auſſi des frondes & des pierres, dont ils ſe ſervent fort habilement. Leurs harpons ſont armés, par un bout, d'une dent de cheval marin, qui ſert à darder les gros poiſſons, lorſqu'ils ont été bleſſés, pour achever plus vîte de les tuer. L'autre bout eſt proprement fait pour les bleſſer : c'eſt une ſorte de barbe, garnie de fer, qui ſe crampone &

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

s'arrête dans le corps du poiſſon, au-lieu que la pointe d'os en ſort d'elle-même. Une ſangle, attachée à la barbe, ſoutient à l'autre bout une peau de veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le poiſſon ſe plonge dans l'eau, & qui le fatigue beaucoup dans ſa nage, juſqu'à ce qu'épuiſé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de ſa graiſſe ou de ſon huile, qui leur ſert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits canots, qui ne ſont que pour les hommes, ont environ vingt pieds de long, ſur dix-huit pouces de large, & ſe terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, aſſez large, qui ſert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les femmes, des canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent juſqu'à vingt perſonnes; les matériaux en ſont les mêmes.

L'habillement des hommes eſt ordinairement de peaux de veaux marins, ou de bêtes fauves. Ils s'en font auſſi de peaux d'oiſeaux terreſtres & marins, qu'ils ont l'art de coudre enſemble. Tous ces habits ont une ſorte de capuchon, ſont ſerrés autour du corps, & ne deſcendent que juſqu'au milieu de la cuiſſe. Les culottes ſe ferment

devant & derriere avec une corde, comme on ferme une bourſe. Pluſieurs paires de bottes & de ſoques, les unes ſur les autres, ſervent aux deux ſexes à ſe tenir chaudement les jambes & les pieds. La différence, pour les hommes & les femmes, eſt que les femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe juſqu'aux talons, que leurs capuchons ſont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs enfans lorſqu'elles le veulent porter ſur le dos, & que leurs bottes, plus grandes auſſi, ſont ordinairement garnies de baleines. Un enfant, qu'elles ſont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, eſt mis dans une des bottes, en attendant qu'elles puiſſent le reprendre. On voit, à quelques hommes, des chemiſes de veſſies de veaux marins, couſues enſemble, & preſque de la même forme que nos chemiſes. En général, leurs habits ſons couſus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur ſervent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Colonies Françaiſes.

Rien ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur induſtrie, que ce qu'ils appellent

Colonies Françaiſes.

dans leur langue *des yeux à neige.* Ce ſont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conſervation des yeux, & noués derriere la tête. Leur fente eſt préciſément de la longueur des yeux ; mais elle eſt fort étroite ; ce qui n'empêche point de voir fort diſtinctement au travers, ſans en reſſentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement ; maladie terrible pour eux, & fort douloureuſe, qui eſt cauſée par l'action de la lumiere fortement réfléchie de la neige, ſur-tout au printemps, quand le Soleil eſt plus élevé au-deſſus de l'horizon. L'uſage de ces machines leur eſt ſi familier, que s'ils veulent obſerver quelque choſe dans l'éloignement, ils s'en ſervent comme d'une lunette d'approche.

On obſerve le même eſprit d'invention, dans leurs inſtrumens de pêche & de chaſſe à l'oiſeau. Leurs harpons & leurs dards ſont bien faits, & convenables à l'uſage qu'ils en font. La conſtruction de leurs arcs eſt ſur-tout fort ingénieuſe ; ils ſont compoſés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'eſt du ſapin ou du *latix* ; mais ces bois n'étant ni forts, ni élaſtiques, les Sauvages ſuppléent à ces deux défauts, en les renforçant par derriere, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs bêtes fauves. Ils mettent ſouvent leurs arcs dans l'eau ;

& l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élaſticité. Mais on a vu que, depuis qu'ils ſont en commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fuſil. Colonies Françaiſes.

On ne connaît dans la Baie aucun mal contagieux. Les maux de poitrine, qui y ſont les plus communs, ſe guériſſent en buvant l'infuſion d'une herbe nommée *vuizze-eapukka*, ou par des ſueurs. Ces Américains, pour ſe faire ſuer, prennent une grande pierre ronde, ſur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent juſqu'à ce que la pierre en devienne rouge; enſuite ils élèvent autour une petite cabane, qu'ils ferment ſoigneuſement; ils y entrent nuds, avec un vaſe plein d'eau, dont ils arroſent la pierre; & l'eau ſe changeant en vapeurs chaudes & humides, qui rempliſſent bientôt la cabane, cauſe au malade une tranſpiration très-prompte. Lorſque la pierre commence à ſe refroidir, ils ſe hâtent de ſortir, avant que leurs pores ſoient fermés, & ſe plongent ſur-le-champ dans l'eau froide. Si c'eſt en hiver, où ſi le Pays eſt ſans eau, ils ſe roulent dans la neige. Cette méthode eſt généralement établie, & paſſe pour un remède infaillible contre la plupart des maladies du Pays. Celui qu'ils emploient pour la colique & pour tous les

Colonies Françaiſes.

déſordres des inteſtins, n'eſt pas moins ſingulier, c'eſt de la fumée de tabac, qu'ils avalent en abondance.

Leurs idées de Religion ſont fort bornées. M. Ellis découvrit, ſans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnaiſſent un Être d'une bonté infinie, & qu'ils nomment *Ukcuuma*, c'eſt-à-dire, dans leur langue, le *Grand-Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouiſſent; ils en parlent avec reſpect; ils chantent ſes louanges dans un hymne, d'un ton fort grave, & même aſſez harmonieux; mais leurs opinions ſont ſi confuſes ſur ſa nature, qu'on ne comprend rien à cette eſpèce de culte. Ils reconnaiſſent de même un Être, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils repréſentent comme la ſource & l'inſtrument de toutes ſortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voyageur Anglais ne put découvrir s'ils lui rendent quelque hommage pour l'appaiſer.

Quelque peinture que des Voyageurs mal informés puiſſent nous faire de leur barbarie, il aſſure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend ſenſibles aux malheurs d'autrui. La tendreſſe qu'ils ont pour leurs enfans, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple ſingulier, qui s'était paſſé preſque ſous ſes yeux.

Deux canots, paſſant une riviere fort large, arriverent au milieu de l'eau. L'un, qui n'était que d'écorce, & qui portait un Américain, ſa femme & leur enfant, fut renverſé par les flots. Le pere, la mere & l'enfant paſſerent heureuſement dans l'autre ; mais il était ſi petit, qu'il ne pouvait les ſauver tous trois. Une conteſtation s'élève. Il ne fut pas queſtion, entre l'homme & la femme, de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de ſauver l'objet de leur affection commune. Ils employerent quelques momens à examiner lequel des deux pouvait être le plus utile à ſa conſervation. L'homme prétendit que, dans un âge ſi tendre, il avait plus de ſecours à tirer de ſa mere ; mais elle ſoutint, au contraire, qu'il n'en pouvait eſpérer que de ſon pere, parce qu'étant du même ſexe, il devait prendre de lui des leçons de chaſſe & de pêche ; & recommandant à ſon mari de ne jamais négliger les ſoins paternels, elle ſe jetta dans le fleuve, où elle fut bientôt noyée. L'homme parvint au rivage avec ſon enfant. Mais cette aventure ſurprit d'autant moins Ellis, qu'il avait déjà remarqué, dans ces Peuples, fort peu d'égards pour les femmes. Un homme qui eſt aſſis à terre, ſe trouve fort offenſé qu'une femme lui cauſe la moindre incommodité dans cette poſture ; & c'eſt un uſage établi, que jamais les

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

hommes ne boivent, dans le même vaſe, après leurs femmes.

La coutume d'étrangler les vieillards, qu'on a rapportée ſur le témoignage de Jérémie, eſt confirmée par M. Ellis, mais avec des circonſtances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux ſexes. « Quand les peres & les » meres ſont dans un âge qui ne leur permet » plus le travail, ils ordonnent à leurs enfans de » les étrangler. C'eſt, de la part des enfans, un » devoir d'obéiſſance, auquel ils ne peuvent ſe » refuſer. La vieille perſonne entre dans une » foſſe, qu'ils ont creuſée pour lui ſervir de tom- » beau. Elle y converſe quelque temps avec eux, » en fumant du tabac, & buvant quelques verres » de liqueur. Enfin, ſur un ſigne qu'elle leur » fait, ils lui mettent une corde autour du cou, » & chacun tirant de ſon côté, ils l'étranglent » en un inſtant. Ils ſont obligés enſuite de la » couvrir de ſable, ſur lequel ils élevent un amas » de pierre. Les vieillards, qui n'ont pas d'en- » fans, exigent le même office de leurs amis; » mais ce n'eſt plus un devoir, & ſouvent ils » ont le chagrin d'être refuſés. On ne voit point » que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils » penſent jamais à s'en délivrer par leurs propres » mains. »

M. Ellis, qui fait profeſſion de ne rien pu-

blier qu'il n'ait vu de ſes propres yeux, s'étend ſur une autre pratique des mêmes Américains, qu'on prendrait pour un badinage, s'il n'y joignait une invective ſérieuſe contre ſa Nation. Colonies Françaiſes.

« On en voit pluſieurs, qui font le métier de » charlatans, avec toutes ſortes de drogues qu'ils » achetent dans nos Comptoirs, telles que du » ſucre, du gingembre, de l'orge, toutes ſortes » d'épiceries, des graines pour le jardinage, de » la réglisſe, du tabac en poudre, &c. Ils les » débitent en petites portions, qu'ils vantent » comme des remèdes pour diverſes maladies, » comme des ſpécifiques pour la pêche, la chaſſe, » les combats, &c. C'eſt des Anglais même, qu'ils » reçoivent toutes ces idées; & je ne puis diſſi- » muler qu'un tiers du commerce de la Baie » d'Hudſon dépend aujourd'hui de ces charlatans » Américains, qui trompent leurs propres amis, » en troquant leurs fauſſes drogues pour de » bonnes fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi » nous. Cette impoſture eſt, ſans doute, avan- » tageuſe aux intéreſſés; mais ne ſerait-il pas » plus honorable & plus utile pour nous, d'éta- » blir un débit ſûr & conſtant des marchandiſes » de nos Fabriques, en laines & en fer, que de » ſouffrir un commerce infâme, dont les ſuites » ne peuvent être que très-préjudiciables à » l'Angleterre? »

Colonies Françaises.

Un reproche qui ne tombe que ſur les Américains, c'eſt celui qu'ils méritent, pour l'imprudence qui les empêche de ſe précautionner contre les miſeres auxquelles ils ſont expoſés tous les ans. Ils emploient généreuſement leurs proviſions, lorſqu'elles ſont abondantes, ſans penſer jamais à les conſerver pour l'hiver. A peine gardent-ils un peu de poiſſon & de gibier. Il arrive très-ſouvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoits de la Baie, d'être obligés, en chemin, pour avoir compté ſur des ſecours qui ne ſe préſentent point, de griller des peaux, & de les manger. A la vérité, ces diſgraces n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes ſortes de voies, pour ſe ſoutenir avec leurs familles; &, dans leurs dernieres extrémités, leur patience eſt inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues dans le fort de l'hiver, par des pays nuds & glacés, ſans tentes, pour ſe mettre à couvert des injures du tems, ou pour repoſer la nuit. Dans ces Voyages, ils élèvent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbriſſeaux, qui leur ſert de retranchement contre le vent & les bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui eſt oppoſé au vent, & ſans autre ſoin que d'écarter la neige, ils ſe couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils ſont ſurpris

par la nuit dans une plaine ſans bois, où ils ne puiſſent faire ni retranchement, ni feu, ils ſe couchent ſous la neige, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit. Mais ils conviennent eux-mêmes, que la plus grande rigueur du froid, n'eſt pas comparable à ce qu'ils ont ſouvent à ſouffrir de la faim. C'eſt dans ces occaſions, qu'ils ſe portent à l'horrible excès de manger leurs enfans & leurs femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cède en rien à celui qu'on a déjà lu. Il ajoute, à la honte de ſa Nation, que le malheureux Américain, dont il raconte l'hiſtoire, « pénétré de douleur en arrivant au Comptoir Anglais, n'en put » cacher les triſtes circonſtances, & que le Gouverneur, qui les entendit, n'y répondit que par » un grand éclat de rire; ſur quoi le Sauvage, » étonné de cette barbarie, dit en Anglais corrompu : *ce n'eſt pas un conte à rire*; & ſe retira, fort mal édifié de la morale des Chrétiens. »

Colonies Françaiſes.

Le langage de ces peuples eſt un peu guttural, ſans être rude ni déſagréable. Ils ont peu de mots, mais très-ſignificatifs, & une manière aſſez heureuſe d'exprimer de nouvelles idées, par des termes compoſés, qui joignent les qualités des choſes auxquelles ils veulent donner des noms.

Enfin M. Ellis leur attribue deux uſages fort

Colonies Françaiſes.

ſinguliers : « ils different, dit-il, de toutes les » Nations connues par leur manière d'uriner ; les » hommes s'accroupiſſent toujours pour lâcher de » l'eau, & les femmes, au contraire, ſe tiennent » debout. Les maris permettent aux femmes, ou » plutôt les obligent ſouvent d'avorter, par l'uſage » d'une herbe que la Baie produit, & qui n'eſt » pas inconnue ailleurs. » Au reſte, ce dernier uſage n'eſt pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs enfans, de les tuer lorſqu'ils viennent au monde.

Iſle de Marbre.

M. Ellis donne la deſcription de l'Iſle de Marbre où il fut arrêté par les vents. Elle eſt ſituée à ſoixante-deux degrés cinquante-cinq minutes de latitude & à quatre-vingt-douze de longitude de Londres. Sa longueur eſt de ſix lieues, entre l'Eſt & l'Oueſt, ſur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrain, qui eſt élevé du côté de l'Oueſt & bas de celui de l'Eſt, n'eſt qu'un roc continué d'une eſpèce de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires ; mais les ſommets des montagnes paraiſſent briſés, & des rocs d'une énorme groſſeur, mêlés avec une confuſion inexprimable, ſemblent devoir leur forme & leur ſituation à quelque bouleverſement inconnu. Ils couvrent de très-profondes cavernes, où l'on entend un grand

bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui ſe précipitent ſur les pierres, & qu'on voit ſortir en pluſieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles paſſent par quelque mine de cuivre. Elles ſont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris, tantôt parfaitement rouges & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arroſent. Les vallées ſont revêtues d'une couche de terre aſſez mince qui porte très-peu d'herbe, & contiennent quelques lacs d'eau douce, dans leſquels on voit des cignes & des canards. On apperçoit auſſi, ſur leurs bords, différentes eſpèces de bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il ſoit à plus de quatre lieues au Nord; mais ces animaux y paſſent apparemment ſur la glace, en hiver, ou même à la nage en été; car ils nagent ici fort légerement, & ſe ſoutiennent fort long-tems dans l'eau. Enfin l'on trouve, dans l'Iſle, pluſieurs traces d'hommes, telles que des pierres ſingulierement entaſſées les unes ſur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de pluſieurs cabanes, bâties circulairement, en forme de tuches, d'un mêlange de pierres & de mouſſe. Entre le Continent du Nord le mouillage eſt aſſez bon à dix ou douze braſſes d'eau. Elle n'a qu'un ſeul Port, qui eſt au Sud-Oueſt, & capable de contenir cent vaiſſeaux; mais l'en-

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaises.

trée en eſt fort étroite, & couverte d'un Iſlot fort bas, tout hériſſé de rochers, contre leſquels la mer ſe briſe impétueuſement. Il faut laiſſer cette petite Iſle à gauche, pour entrer dans le Port, qui ſerait un des plus beaux du monde ſi l'entrée avait plus de profondeur.

M. Ellis, ayant paſſé l'hiver dans la Baie, eut l'occaſion d'obſerver que les Américains y ſont peu ſujets aux maladies, & que, s'ils en ſont quelquefois atteints, elles leur viennent preſque toujours du froid qu'ils prennent après avoir bû des liqueurs fortes. « Ils ont, dit-il, cette obligation » aux Anglais qui leur en fourniſſent; tandis que, » par des maximes beaucoup plus ſages, les Français refuſent de leur en vendre, dans la crainte » de nuire à leur tempérament, & par conſéquent à leur commerce, dont le ſuccès dépend » de la vigueur du corps & de l'adreſſe à la chaſſe. » Auſſi ceux qui vivent parmi les Anglais ſont-ils » maigres, petits, indolens. Ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans leurs débauches; ils ſe battent comme des furieux; ils » brûlent leurs cabanes, ils abuſent mutuellement » de leurs femmes; & l'hiver, dans l'aſſoupiſſement de l'ivreſſe, ils ſe mettent à dormir autour » d'un bon feu, où ils ſe brûlent quelquefois horriblement, ou ſe gêlent de même, ſuivant qu'ils » s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer.

Au contraire,

» Au contraire, les autres ſont pleins de ſanté, » grands, actifs & robuſtes, tels qu'on les a repré- » ſentés. »

Colonies Françaiſes.

La ceſſion de l'Acadie & de Terre-Neuve, ne laiſſant plus aux Français que l'Iſle du Cap-Breton pour la pêche des morues, ils ſentirent de quelle importance il était de tourner leur attention ſur un Etabliſſement qu'ils avaient extrêmement négligé. Cette Iſle, qui eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quatante-ſept degrés de latitude Nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieues, l'entrée du Golfe de Saint-Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur du Nord au Sud-Oueſt & trente-trois dans ſa plus grande largeur de l'Eſt à l'Oueſt. Le détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long ſur une de large. Quoique fertile en pluſieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes ſortes de beſtiaux, & ſur-tout d'une commodité ſingulière pour la pêche des morues, du loup marin, du marſouin & des vaches marines, qui y eſt très-abondante, les Français, qui n'y avaient jamais eu qu'un petit nombre de maiſons, y attachaient peu de prix. Ils l'avaient vue paſſer pluſieurs fois ſans regret entre les mains des Anglais ; &, lorſqu'elle leur fut aſſurée, en 1698, par la paix de Ryſwick, il ne paraît pas qu'ils en euſſent la con-

Iſle Royale.

Colonies Françaiſes.

ſervation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions ſur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux ſur des avantages qui pouvaient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada avait été le premier qui les avait repréſentés au Miniſtere, en 1708, dans un Mémoire qui contient des explications curieuſes ſur les Colonies Françaiſes de l'Amérique Septentrionale.

L'Auteur ſuppoſait que la principale & preſque la ſeule vue que la France eût dans ces Etabliſſemens était le commerce des pelleteries, ſur-tout celui du caſtor ; ce qui n'érait vrai néanmoins que des particuliers ; mais on avait dû prévoir avec le tems, ou que le caſtor s'épuiſerait, ou qu'il deviendtait trop commun, & par conſéquent qu'il ne ſuffirait pas pour ſoutenir une Colonie telle que le Canada ; que le commerce du caſtor ne pouvait faire ſubſiſter qu'un fort petit nombre d'habitans, & que ſi la conſommation en était aſſurée, on n'éviterait le ſecond des deux inconvéniens, qu'on vient d'obſerver, que pour tomber dans l'autre ; que cependant les habitans de la Nouvelle-France s'étaient preſqu'uniquement attachés à ce commerce, comme s'ils euſſent été certains que les caſtors ſe reproduiſaient auſſi promptement que les morues, & que le débit des peaux égalerait celui du poiſſon ; ils avaient donc fait leur principale occupation de courir les bois &

les lacs pour ſe procurer des pelleteries ; ces longs & fréquens voyages les avaient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avaient peine à quitter, quoique le peu de valeur du caſtor eût réduit preſqu'à rien le fruit de leurs courſes. La conduite des Anglais, dans les Colonies voiſines, avait été bien différente. Sans perdre le tems à voyager au-dehors, ils avaient cultivé leurs terres, établi des manufactures & des verreries, ouvert des mines de fer, conſtruit des navires ; & les pelleteries n'avaient paſſé chez eux que pour un acceſſoire ſur lequel ils avaient toujours fait peu de fond.

Colonies Françaiſes.

On reconnaiſſait qu'enfin la néceſſité avait réveillé les Canadiens ; ils s'étaient vus forcés de cultiver le lin & le chanvre, de faire des toiles & de mauvais droguets de la laine de leurs vieux habits mêlée avec du fil ; mais l'ancienne habitude d'une vie oiſive avait fait durer une partie de leur miſere. Ils avaient aſſez de blé & de beſtiaux pour vivre tous ; mais pluſieurs, n'ayant pas de quoi ſe couvrir, étaient obligés de paſſer l'hiver, toujours fort long & fort rude, avec quelques peaux de chevreuils. Cependant le Roi dépenſait annuellement cent mille écus dans cette Colonie. Les pelleteries valaient environ deux cens quatre-vingt mille livres ; les huiles & quelques autres denrées en rapportaient vingt mille ; les penſions ſur le

Colonies Françaiſes.

tréſor royal que le Roi faiſait aux particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Séminaires avaient en France, montaient à cinquante mille francs : c'était ſix cens cinquante mille livres ſur leſquelles roulait toute la Nouvelle-France & tout ſon commerce. Cette ſomme ſuffiſait-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle était obligée de tirer de France ? Ses affaires avaient été ſur un meilleur pied ; elle avait envoyé long-tems pour près d'un million de caſtors, ſans compter qu'alors elle n'était pas ſi peuplée ; mais elle avait toujours tiré plus qu'elle n'était capable de payer, ce qui avait ruiné ſon crédit auprès des Marchands, qui n'étaient plus diſpoſés à lui envoyer des effets ſans lettres-de-change ou ſans un nantiſſement convenable. Il avait fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada pour en tirer des marchandiſes ; &, dans un tems qui n'était pas éloigné, l'épuiſement avait été tel, que, ne reſtant peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le pays, on avait été forcé d'y ſuppléer par une monnoie de carte.

Après cette expoſition, qui repréſentait l'état de la Colonie juſqu'en 1708, l'Intendant offrait divers moyens de la rendre floriſſante. Elle pouvait faire un commerce de ſes denrées, qui était ſeul capable de l'enrichir : c'étaient les viandes ſalées, les mâts, les planches, les bordages, le

bois de conſtruction, le merrein, le goudron, le bray, les huiles de baleine, de loup marin & de marſouin, les morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'était queſtion que d'ouvrir des débouchés & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette derniere difficulté venait de la fainéantiſe des habitans & de la cherté des marchandiſes de France. Lorſqu'il y avait moins d'ouvrage, l'ouvrier voulait gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les marchandiſes étaient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avaient en France. Si l'on en demandait la raiſon, c'était que les aſſurances, de vingt-cinq pour cent, dumoins en tems de guerre, les frais de commiſſion, le fret, qui allait quelquefois à plus de quarante écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures qu'il fallait payer aux Commiſſionnaires, & qui devenaient fortes quand les lettres-de-change n'étaient pas payées au terme, enfin le change ſur Paris laiſſaient peu de profit aux Marchands. Auſſi ajoutait-on qu'il n'y en avait point de riches dans le pays. Il fallait donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé ſuivant ſes talens, & que la diminution du prix des marchandiſes y mît tout le monde en état de ſubſiſter. Le moyen d'y parvenir était de trouver quelque lieu où l'on pût tranſporter commodément les denrées du pays, & prendre

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

les marchandiſes de France. On épargnerait ainſi une partie du fret ; & cette partie des habitans, qui croupiſſait dans l'oiſiveté ou qui courait les bois, pourrait s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendrait-il pas nuiſible à la France en lui ôtant une partie du profit qu'elle faiſait ſur les marchandiſes ? Non ; parce que l'épargne du fret tournerait auſſi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande conſommation de ſes marchandiſes. Ceux, par exemple, que l'oiſiveté ſe réduiſait à ſe couvrir de peaux de chevreuils, ſeraient en état, lorſqu'ils commenceraient à s'occuper, de ſe vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode, pour ce deſſein, que l'Iſle du Cap-Breton ? Elle eſt dans une ſituation qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle-France. Elle pouvait fournir à la premiere des morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de conſtruction, &c. &c ; fournir à la ſeconde les marchandiſes du Royaume à meilleur marché, en tirer une partie de ſa ſubſiſtance & lui épargner une partie conſidérable du fret. La navigation de Québec au Cap-Breton, transformerait en bons Matelots des gens inutiles ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etabliſſement pour le Canada, ſerait d'y envoyer de petits bâtimens pour la pêche des morues & d'autres poiſſons, dont

on tire l'huile au bas du fleuve : ils ſeraient toujours ſûrs de débiter leurs cargaiſons dans l'Iſle & d'y charger des marchandiſes de France. On pourrait y envoyer auſſi de Québec un vaiſſeau chargé des denrées du pays, qui prendrait du ſel pour la pêche du Golfe, & qui, retournant dans l'Iſle, où il vendrait ſa charge de poiſſon, acheterait, du produit de ces deux voyages, des marchandiſes de France pour les débiter en Canada. Les deux Colonies, s'entr'aidant ainſi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un commerce mutuel, pourraient s'aſſocier pour d'autres entrepriſes, qui ſeraient d'un nouvel avantage & pour elles & pour le Royaume, telles que d'ouvrir les mines de fer. Alors celles du Royaume, & les bois, pourraient jouir de quelque repos, ou, du-moins, on ne ſerait plus obligé de tirer du fer de Suède & de Biſcaie. Colonies Françaiſes.

Dans le voyage de France au Canada, les vaiſſeaux courent toujours de grands riſques au retour s'ils ne prennent la ſaiſon du Printemps; tandis que les petits bâtimens de Québec, qui choiſiraient les occaſions & qui auraient toujours des Pilotes exercés, ne craindraient rien en allant au Cap-Breton. Qui les empêcherait même de faire deux voyages par an, & d'épargner ainſi aux vaiſſeaux de France la peine de remonter le

Colonies Françaiſes.

fleuve de Saint-Laurent, ce qui abrégerait leur voyage de moitié ?

D'ailleurs ce n'était pas ſeulement par une plus grande conſommation des marchandiſes de France que ce nouvel Etabliſſement pouvait devenir fort utile au Royaume, mais encore par la commodité qu'il lui donnerait de faire paſſer ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſes toiles, ſes rubans, ſes taffetas, &c. aux Colonies Anglaiſes. Cet objet ſeul était important, puiſque les Anglais trouveraient leur compte à ſe fournir, au Cap-Breton, de toutes ces marchandiſes, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étaient fort peuplées, & non-ſeulement pour leurs Iſles, mais pour celles des Hollandais avec leſquels ils étaient en commerce. Combien ne tirerait-on pas d'argent de toutes ces Colonies, dans la ſuppoſition même que l'entrée des marchandiſes Françaiſes n'y fût pas ouvertement permiſe ?

Enfin l'Etabliſſement du Cap-Breton ne manquerait point d'engager les Négocians de France à faire partir des vaiſſeaux pour la pêche des morues, parce que cette Iſle fourniſſant le Canada de marchandiſes, les bâtimens qu'ils enverraient pour cette pêche feraient leur charge, moitié en marchandiſes, moitié en ſel, & gagneraient doublement ; au lieu que les navires Français, qu'on

y employait alors à la pêche des morues, ne ſe chargeaient que de ſel.

Colonies Françaiſes.

On faiſait valoir auſſi l'augmentation de cette pêche, qui pourrait mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & tout le Levant. Celle des baleines, qui eſt très abondante dans le Golfe vers les côtes de Labrador, & dans le fleuve de Saint-Laurent juſqu'à Tadouſſac, pouvait entrer encore dans les mêmes vues. Un navire, deſtiné à cette pêche, pourrait ſe charger en France de marchandiſes qu'il vendrait au Cap-Breton ou qu'il laiſſerait aux Correſpondans de ſes Armateurs. Il y prendrait des futailles pour la pêche, qui eſt d'autant plus aiſée dans ces parages, qu'elle ne s'y fait pas en hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où les bâtimens des Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive ſouvent que les baleines ſe perdent deſſous lorſqu'elles ſont harponnées. Non-ſeulement ces navires pourraient faire un double gain ſur ce qu'ils apporteraient au Cap-Breton & ſur leur pêche ; mais l'argent qui paſſe en Hollande pour les huiles de baleine, ne ſortirait pas de France.

Outre les mâts & le bois de conſtruction que l'Iſle pouvait fournir d'elle-même, elle eſt à portée d'en tirer du Canada ; ce qui augmenterait le commerce entre les deux Colonies & faciliterait au Royaume la conſtruction des navires. Qui

Colonies Françaiſes.

empêcherait même d'en conſtruire au Cap-Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Iſle pour cette entrepriſe ? On pourrait y établir auſſi un commerce de mâts & de planches de ſapin avec les Antilles. Enfin il n'y avait point de relâche plus commode, ni de retraite plus ſûre, que l'Iſle du Cap-Breton pour les navires de quelque part qu'ils vinſſent de l'Amérique ; &, dans les tems de guerre, ce ſerait une ſtation d'où non-ſeulement l'on troublerait le commerce des Colonies Anglaiſes, mais par laquelle on pourrait ſe rendre maître de toute la pêche des morues avec un petit nombre de frégates.

A l'explication de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignait les moyens, qui pouvaient faciliter l'exécution du nouvel Etabliſſement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de ſuivre alors un ſi beau projet. On vit ſeulement qu'après la ceſſion de l'Acadie, les Français, n'ayant plus d'autre lieu que le Cap-Breton pour faire ſécher les morues, & même pour en faire paiſiblement la pêche, ſe trouverent dans la néceſſité d'y former une réſidence conſtante & de s'y fortifier. Le nom d'Iſle Royale fut ſubſtitué à celui d'Iſle du Cap-Breton. On délibéra long-tems ſur le choix d'un Port, & le partage des ſentimens était entre le Havre-à-l'Anglais & le Port Sainte-Anne. Enfin la facilité d'entrer dans

le premier, lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louisbourg*, & les fondemens d'une Ville de même nom, furent jettés ſur une langue de terre qui en forme l'entrée. Coſtebelle, qui venait de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie. Colonies Françaiſes.

On trouve peu d'éclairciſſemens ſur les premiers progrès de Louiſbourg. Il paraît qu'on avait compté d'y transférer tous les Français établis dans l'Acadie; mais que, ne trouvant point dans l'Iſle Royale tous les avantages dont ils jouiſſaient dans leur ancien Etabliſſement, & les Gouverneurs Anglais n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y reſter. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeaſſent d'avis. Richard, Gouverneur Anglais d'Acadie en 1710, fut ſurpris de les voir vivre comme dans une Province de la domination Françaiſe; c'eſt-à-dire que, s'étant engagés ſeulement à ne rien entreprendre contre le ſervice de l'Angleterre, ils y conſervaient toutes les prérogatives dont ils avaient joui ſous leur Souverain naturel; qu'ils avaient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenaient une ſorte de correſpondance avec l'Iſle Royale. On lui dit que le Gouvernement avait jugé à propos de leur accorder toutes ces

Colonies Françaiſes.

faveurs pour leur ôter l'envie de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit dans l'Iſle Royale, comme le Traité d'Utrecht leur en laiſſait la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles; qu'on s'était épargné, par cette voie, les frais d'une nouvelle peuplade pour les remplacer; que d'ailleurs il aurait été difficile de trouver des habitans auſſi laborieux & de la même induſtrie; qu'au reſte, ils n'en avaient jamais abuſé, & que c'était même à leur conſidération que les Sauvages alliés de la France avaient ceſſé de chagriner les Anglais. Ces raiſons ne perſuaderent point le Gouverneur, qui crut apparemment les circonſtances changées. Il commença par leur interdire tout commerce avec l'Iſle Royale; enſuite il leur fit ſignifier qu'il ne leur donnait que quatre mois pour ſe réſoudre à prêter le ſerment de fidélité que tous les Sujets doivent à leur Souverain. Saint-Ovide, qui avait ſuccédé à Coſtebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, & ſe hâta de faire repréſenter aux Français d'Acadie que, s'ils avaient la faibleſſe de céder, ils devaient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis était inutile. Ils avaient déjà répondu au Gouverneur avec une fermeté qui leur avait réuſſi, juſqu'à lui laiſſer entrevoir qu'il ne pouvait les pouſſer à bout ſans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne ſouffriraient point

qu'on les forçât au ſerment de fidélité ni qu'on les privât de leurs Paſteurs. Richard n'oſa riſquer de ſe commettre avec les Américains de ſon voiſinage, ni s'expoſer à voir l'Acadie ſans habitans. Colonies Françaiſes.

En effet, Saint-Ovide avait déjà pris des meſures pour leur faciliter une retraite dans l'Iſle Saint-Jean, où d'autres Français avaient formé le deſſein de s'établir. Cette Iſle, qui eſt fort proche de l'Iſle Royale, eſt la plus grande de celles du Golfe Saint-Laurent, avec cet avantage, que toutes les terres y ſont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port ſûr & commode ; & ſes bois, qui étaient encore en grand nombre, étaient de la meilleure eſpèce. Juſqu'à l'Etabliſſement de l'Iſle Royale on avait fait peu d'attention à celle de Saint-Jean ; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvaient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'était formé une Compagnie, qui avait réſolu de peupler Saint-Jean. Mais les premieres tentatives ayant eu peu de ſuccès, l'entrepriſe fut abandonnée.

Après avoir commencé par la ſituation de l'Iſle Royale, on ne peut ſe diſpenſer de s'étendre un peu ſur ſes propriétés & ſes productions. Sa figure eſt fort irréguliere. elle eſt tellement coupée par des lacs & des rivieres, que ſes deux principales parties ne ſont jointes que par un

Colonies Françaiſes.

Iſthme d'environ huit cens pas de large, qui ſépare le fond d'un Port, nommé le Port *Touloufe*, de pluſieurs lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces lacs ſe déchargent dans la mer, à l'Orient, par deux canots de largeur inégale, formés par une Iſle, nommée *Verderonne*, ou la Boularderie, qui a ſept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Iſle ſont ouverts à l'Orient, en tournant au Sud dans l'eſpace de cinquante lieues, à commencer par le Port Dauphin, anciennement le Port Sainte-Anne, juſqu'au Port Touloufe, qui eſt preſqu'à l'entrée du paſſage de Fronſac. Il n'eſt pas aiſé, par-tout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans les Anſes ou entre des Iſles. La Côte du Nord eſt fort haute, & preſqu'inacceſſible; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au paſſage de Fronſac, après lequel on trouve d'abord le Port Touloufe, connu auparavant ſous le nom de *Saint-Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpèce de Golfe, qu'on nomme le petit Saint-Pierre, vis-à-vis des Iſles *Madame*, ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baie de Gabori, dont l'entrée, qui eſt à vingt lieues des Iſles Saint-Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des Iſles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Iſles, & quelques-unes avancent d'une lieue &

demie dans la mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, eſt un bon mouillage. Le Port de Louiſbourg, autrefois le *Havre à l'Anglais*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieue. C'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve par-tout ſix à ſept braſſes d'eau. Son entrée n'a pas deux cens toiſes de large, entre deux petites Iſles, & ſe fait reconnaitre de douze lieues en mer, par le Cap de Lorembec, qui n'en eſt pas loin au Nord-Eſt.

Colonies Françaiſes.

Deux lieues plus haut, on trouve le Port de la Baleine, dont pluſieurs rochers couverts en haute mer, rendent l'entrée difficile, & qui ne peut recevoir que des bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, preſque vis-à-vis de ſon entrée, l'Iſle de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de Miré n'en eſt ſéparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette derniere Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à ſon entrée; mais elle ſe rétrécit enſuite, & pluſieurs petites rivieres s'y déchargent; ce qui n'empêche point que les grands vaiſſeaux n'y puiſſent pénétrer juſqu'à ſix lieues. Outre l'Iſle de Scatari, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur,

Colonies Françaiſes.

& divers rochers, dont le plus gros ſe nomme *le Forillon.* La Baie de Morienne eſt au-deſſus, ſéparée de celle de Miré par le Cap *Brûlé :* un peu plus haut, & directement par les quarante-ſix degrés huit minutes, on rencontre l'Iſle *Plate*, ou l'Iſle *à pierre à Fuſil.* Toutes ces Iſles & ces rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher ſans crainte.

Trois lieues au-delà, vers le Nord-Oueſt, on trouve l'*Indiane*, fort bon havre, mais qui ne reçoit que de petits vaiſſeaux. De l'Indiane, on compte deux lieues à la Baie des Eſpagnols, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui ſe partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainſi deux très-bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reſte que deux lieues, & l'Iſle qui la ſépare de la grande entrée, eſt à-peu-près de la même étendue. Labrador eſt un golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin ou de Sainte-Anne, & l'on peut mouiller au large, entre les Iſles de Sibou. Une langue de terre, qui ferme preſqu'entierement le Port, n'y laiſſe de paſſage que pour un vaiſſeau. Le Port a deux lieues de circuit : à peine les vaiſſeaux

les vaiſſeaux y ſentent-ils les vents, dont ils ſont garantis par la hauteur des terres & des montagnes qui l'environnent ; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce ſont ces avantages qui ont rendu long-temps le choix incertain, pour la conſtruction de Louiſbourg, entre le Port Sainte-Anne & le Havre à l'Anglais.

Colonies Françaiſes.

Tous ces havres & ces ports étant ſi voiſins, il ſerait facile d'ouvrir des chemins par terre, des uns aux autres, & rien ne ſerait plus avantageux pour les habitans, à qui ces communications épargneraient, pendant l'hiver, la peine de faire le tour des Côtes.

On nous repréſente le climat de l'Iſle, à-peu-près le même que celui de Québec ; &, quoique les brouillards y ſoient plus fréquens, l'air, dit-on, n'y eſt pas mal-ſain. Toutes les terres n'y ſont pas bonnes, mais elles produiſent des arbres de toute eſpèce. On y voit des chênes d'une prodigieuſe grandeur, des pins propres à la mâture, & diverſes ſortes de bois de charpente, dont les plus communs, après le chêne, ſont le cèdre, le frêne, l'érable, le plane & le tremble. Les fruits, & ſur-tout les pommes, les légumes, le froment & tous les autres grains néceſſaires à la vie, le lin & le chanvre y ſont d'auſſi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On obſerve

Colonies Françaiſes.

que les montagnes y peuvent être cultivées juſqu'au ſommet, que les bonnes terres y ont leur pente au midi, & qu'elles ſont à couvert des vents de Nord & de Nord-Oueſt, par les montagnes qui les bordent du côté du fleuve Saint-Laurent.

Tous les animaux domeſtiques, tels que les chevaux, les bœufs, les porcs, les moutons, les chèvres & la volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La chaſſe & la pêche y peuvent nourrir les habitans une bonne partie de l'année. L'Iſle a pluſieurs mines abondantes d'un excellent charbon; & ces mines étant en montagnes, il n'eſt beſoin ni de les creuſer, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve auſſi du plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Iſle Royale, c'eſt qu'il n'y a point de côte où l'on pêche plus de morues, ni d'endroit plus commode pour les faire ſécher. Autrefois elle était remplie de bêtes fauves; elles y ſont rares aujourd'hui. Les perdrix y ſont de la groſſeur du faiſan, & ne lui reſſemblent gueres moins par la couleur du plumage.

Louisbourg.

Louiſbourg eſt ſitué par les quarante-cinq degrés cinquante minutes de latitude Nord, & ſoixante-un degrés de longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

La Ville eſt d'une grandeur médiocre. Ses

maiſons ſont bâties de bois, ſur des fondemens de pierre, qui s'élèvent de quelques pieds au-deſſus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reſte de merrein. Le rempart eſt fortifié à la moderne, avec tous les ouvrages qui rendent une place reſpectable : il manque dans un eſpace d'environ cent toiſes, qui eſt le côté de la mer ; mais cette partie eſt défendue par ſa ſituation, & n'eſt fermée que d'un ſimple batardeau, près duquel l'eau eſt ſi baſſe, qu'elle forme une eſpèce de lagune, inacceſſible par ſes écueils, à toutes ſortes de bâtimens, ſans compter le feu des baſtions collatéraux, qui défendent très-avantageuſement cette eſtacade. Dans l'enceinte du rempart, au centre d'un des principaux baſtions, eſt une maiſon fortifiée, qui porte le nom de citadelle, avec un foſſé, un pont-levis & un corps-de-garde du côté de la Ville, mais ſans artillerie, & ſans aucune diſpoſition pour en placer. L'édifice eſt compoſé d'un logement pour le Gouverneur, d'un corps de caſernes pour la garniſon, avec un arſénal & des magaſins ſous le terre-plein du rempart, & d'une Chapelle qui ſert d'Egliſe Paroiſſiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une autre Egliſe, qui eſt celle de l'hôpital, dirigé par des Religieux de Saint-Jean-de-Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

Il ne manque rien au port de Louiſbourg ; pour la ſûreté & l'étendue ; mais l'entrée en eſt étroite. Elle eſt reſſerrée par une Iſle nommée l'*Iſle des Chèvres*, ſur laquelle on a conſtruit un aſſez grand Fort. Un tourillon ſert de phare ſur la côte oppoſée, pour éclairer les vaiſſeaux qui arrivent pendant la nuit. Cette côte forme une pointe, qui s'avance juſqu'à l'entrée du port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Royale*. Au-delà la côte s'enfonce, & forme une anſe, ou plutôt une eſpèce de golfe, qui eſt d'une extrême commodité pour la carene des vaiſſeaux de toute grandeur. Non-ſeulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y ſont à l'abri de tous les vents. Auſſi tous les bâtimens du Pays y viennent-ils hiverner ; au-lieu qu'en été ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert auſſi de tous les vents, excepté de ceux d'Eſt, qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais ſans danger pour les vaiſſeaux qui ſont à l'ancre. Entre la pointe de la *Batterie Royale* & celle du *Phare*, mais plus près de la premiere, on rencontre un briſant, qui ſort aſſez pour ſe faire appercevoir. Toutes les autres parties du Port étant nettes & ſans écueil, on y peut aiſément louvoyer dans le mauvais temps, ſoit pour entrer ou pour ſortir. En

hiver, les glaces ferment abſolument le port de Louiſbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pied dans toute ſon étendue; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure juſqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre. Colonies Françaiſes.

Louiſbourg, ſeule Ville de l'Iſle royale, eſt peuplée de familles Françaiſes, les unes Européennes, les autres créoles, de l'Iſle même, ou de Terre-Neuve, d'où elles paſſerent à Louiſbourg après le Traité d'Utrecht. Son ſeul Commerce, avant l'invaſion des Anglais, étoit la pêche des morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicateſſe fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avoit des particuliers fort aiſés, dont les richeſſes conſiſtaient en magaſins de morue, & dans des barques qu'ils entretenaient pour cette pêche. Quelques-uns en avaient juſqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre hommes, qui recevaient un paiement réglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de morue. Les magaſins s'en trouvaient remplis au retour de la belle ſaiſon; & l'on voyait arriver alors des vaiſſeaux de tous les ports de France, chargés de toute ſorte de denrées & de marchandiſes, qu'ils troquaient pour de la morue, dont ils

Colonies Françaiſes.

faiſaient leur charge au retour. Les vaiſſeaux des Colonies Françaiſes de Saint-Domingue & de la Martinique, y apportaient du ſucre, du tabac, du café, du taffia, du miel, &c. & s'en retournaient chargés de morue. Ce que Louiſbourg recevait de trop en marchandiſes, paſſait au Canada, où ceux qui exerçaient ce commerce, prenaient des caſtors & d'autres pelleteries en échange. Ainſi Louiſbourg, ſans autre denrée que la morue, était en commerce avec l'Europe & l'Amérique.

Outre les habitans de Louiſbourg, d'autres Français, répandus dans les Iſles voiſines, ſurtout dans celle de Saint-Jean, y avaient leurs caſes, leurs magaſins, & tout ce qui était néceſſaire à la pêche. « Ce commerce, obſerve » M. d'Ulloa, ſuffiſant pour les enrichir, il y en » avait peu qui s'occupaſſent de la culture des » terres. D'ailleurs l'hiver du Pays eſt fort long. » La terre, long-temps couverte de trois ou » quatre pieds de neige, qui ne fond qu'en été, » n'eſt gueres propre à la culture, & l'eſt moins » encore à nourrir des beſtiaux. On eſt obligé de » les renfermer à l'arrivée de l'hiver, pour les » nourrir de foin juſqu'à la belle ſaiſon. A la » vérité, les neiges & les glaces ont à peine diſ- » paru, que l'abondance renaît dans les champs; » & la promptitude avec laquelle on voit croître

» les herbes & les fruits, conſole bientôt les » habitans de la longueur de l'hiver. »

Colonies Françaiſes.

L'Iſle royale & les Iſles voiſines ont auſſi des habitans naturels. « Ces Américains, dit M. d'Ulloa, » auxquels les Français donnent le nom de Sauvages, » ſont plus grands & mieux faits que ceux du » Pérou ; mais ils n'en ſont point différens par la » couleur, & leur reſſemblent beaucoup par les » mœurs. Ils ne ſont ni tout-à-fait ſoumis à la » France, ni tout-à-fait indépendans. S'ils recon- » naiſſent le Roi pour Souverain, c'eſt ſans ad- » mettre ſes Ordonnances pour leur Gouverne- » ment particulier, & ſans rien changer à leurs » uſages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au » contraire, ce Monarque leur envoie, tous les » ans, une certaine quantité d'habits, de poudre » & de fuſils pour leurs chaſſes, d'eau-de-vie & » d'outils, dans la ſeule vue de ſe les attacher. » C'eſt une conduite fort ſage, que la France » tient auſſi avec les Sauvages du Canada. Elle » leur envoie d'ailleurs des Miſſionnaires pour » les inſtruire ; & ces Peuples, groſſiers, mais » capables de reconnaiſſance, aiment & reſpectent, » comme leurs peres, ceux dont ils ont reçu le » Baptême & les lumieres de la Religion. Il n'y » avait dans l'Iſle royale, en 1745, qu'un Miſ- » ſionnaire, nommé l'Abbé *Mallard*, qui ſuffi- » ſait pour les Américains de cette Iſle. Ces

Colonies Françaises.

» Sauvages, quoique Chrétiens & raſſemblés, » peuvent paſſer pour errans, parce qu'il eſt » rare qu'ils s'arrêtent long-temps dans un » même lieu. Leurs cabanes ſont bâties fort léger- » rement, comme s'ils ne comptaient jamais y » faire un long ſéjour. Leur premier ſoin, en » arrivant ſur le terrain où ils veulent ſe loger, » eſt de conſtruire la Chapelle & l'habitation de » leur Paſteur. Enſuite chacun bâtit ſa propre » maiſon. Ils y paſſent deux ou trois mois, quel- » quefois cinq, ſix, ou davantage, ſuivant la » facilité qu'ils y trouvent pour la chaſſe. Si le » gibier commence à manquer, ils levent le » camp, ils cherchent un autre lieu qui leur » convienne, & leur Curé ne ceſſe point de les » ſuivre. Cependant pluſieurs ſe rendent volon- » tairement aux établiſſemens Européens, s'en- » gagent à ſervir pour un temps, & rejoignent » leur troupe à la fin du terme. Les autres vien- » nent vendre aux Français les peaux des bêtes » qu'ils ont tuées dans leurs chaſſes. »

M. d'Ulloa, qui ſe trouvait à Louiſbourg en 1745, applaudit à cette conduite, & juge qu'ils n'auraient jamais perdu l'Iſle, s'ils n'en euſſent perdu la forteresſe. Il ajoute que « jamais Louiſ- » bourg n'eût été pris, ſi, dans une autre conjonc- » ture critique, il n'eût pas manqué des muni- » tions les plus néceſſaires, s'il eût été ſecouru,

» ou ſi l'opinion qu'il était imprenable, n'eût
» fait négliger toute ſorte de précautions. La
» France, à la vérité, ne manquait point d'y
» envoyer tous les ans, un convoi d'argent &
» de vivres, pour la ſubſiſtance & la paie de la
» garniſon. Le ſoin des fortifications n'était pas plus
» oublié. On y faiſait travailler les ſoldats qui
» n'étaient point occupés à la garde des poſtes,
» & leur ardeur ſe relâchait d'autant moins,
» qu'ils voyaient leur ſûreté comme attachée au
» bon état de la Place. Mais l'avarice de ceux qui
» étaient chargés du paiement, leur en faiſait
» retenir une partie, & les Officiers ſe ren-
» daient coupables de la même injuſtice à l'égard
» du *prêt*. Ce déſordre n'était pas nouveau en
» 1745 : il avait déjà fait naître des plaintes, &
» le Gouverneur de la Place étant mort l'hiver
» précédent, cette ette avait tellement augmenté
» la confuſion, que les troupes s'étaient deux
» fois ſoulevées. Quelque ſoin qu'on eût ap-
» porté à les appaiſer, on n'avait pas coupé la
» racine du mal, & le mécontentement ſubſiſtait,
» lorſqu'une Eſcadre Anglaiſe, paraiſſant devant
» Louiſbourg, y porta le premier avis du danger
» qui menaçait cet établiſſement. »

Colonies Françaiſes.

La garniſon de la Ville & de tous ſes Forts ne conſiſtait alors qu'en ſix cens hommes de troupes réglées, la plupart Suiſſes, auxquels on

dant de celui qui venait d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrace par toutes sortes d'efforts, de lancer à l'eau le vaisseau neuf, qu'on avait nommé le *Vigilant*, de l'équiper aussi-tôt, & de mettre sur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avait pu faire éviter la perte d'un temps précieux, pendant lequel la flotte Anglaise entra dans le port de Louisbourg, & fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée. Colonies Françaises.

Cependant le Vigilant s'était mis en mer. Il arriva le 30 de Mai, à la vue de l'Isle Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maison-Forte de se briser contre quelque écueil, l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un temps plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une frégate de quatante canons, qu'il reconnut pour Anglaise. Son vaisseau étant de soixante pièces, il ne balança point à fondre sur elle, & lui lâcha toute sa bordée. La frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piége, & prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent sous l'escadre Anglaise, au moment que le brouillard commençait à se dissiper. Ainsi le Commandant Français, qui se croyait sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voyant entouré

Colonies Françaiſes.

de vaiſſeaux ennemis. Il ne ſe déconcerta point ; & quoique ſon bâtiment, ſurchargé d'armes & de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laiſſer l'uſage de ſa batterie baſſe, il entreprit de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la frégate qu'il s'était flatté d'enlever, & par deux vaiſſeaux, l'un de ſoixante, l'autre de cinquante pièces de canon ; enfin par l'eſcadre entiere. Le feu, qui commença vers deux heures après-midi, fut terrible de toutes parts. Maiſon-Forte & tous ſes gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée juſqu'à neuf heures du ſoir, que les Français, ayant leur gouvernail briſé, toutes leurs manœuvres hachées, & leur château-d'avant fracaſſé, ſe virent près de couler à fond. Ils ſe rendirent, avec plus d'honneur que l'ennemi n'en pouvait tirer de ſa victoire. Mais cette diſgrace entraîna la perte de Louiſbourg. Les Aſſiégeans avaient été ſi découragés par la réſiſtance qu'ils y avaient trouvée, & connaiſſaient ſi peu l'art de la guerre, que regrettant les champs & le repos de leur Colonie, ils demandaient déjà leur retour. Le Voyageur Eſpagnol a ſu d'eux-mêmes, que ſi la priſe du Vigilant était arivée quinze jours plus tard, ils auraient levé le ſiége ; mais cet avantage releva leurs eſpérances. Ils recevaient ſans ceſſe des munitions

de la Nouvelle-Angleterre, & celles de la Ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du ſuccès.

Colonies Françaiſes.

Il parait étonnant à M. d'Ulloa que, malgré tant de malheurs, qui s'étaient rapidement ſuccédés, malgré l'indocilité & la faibleſſe de la garniſon, Louiſbourg ait tenu ſix ſemaines entieres. Il fut rendu à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle & cédé de nouveau à l'Angleterre par le Traité de 1763, avec le Canada, dont nous allons parler.

CHAPITRE II.

CANADA

ou Nouvelle-France.

Colonies Françaiſes.

L'ABBÉ LENGLET, qui comprend, ſous le nom de Nouvelle-France, le Canada & la Louiſiane, la ſitue entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de Latitude Septentrionale, & les deux cens ſoixante-ſept & trois cens trente degrés de Longitude, prenant ſa plus grande étendue du Sud-Oueſt au Nord-Eſt, depuis la Province de Panuco dans la Nouvelle-Eſpagne juſqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint-Laurent; ce qui renferme une diſtance de plus de neuf cens lieues.

Il eſt impoſſible de donner une Deſcription réguliere de cette Contrée, dont toutes les parties n'ont jamais été diviſées avec ordre, & ne ſont pas même également connues. Mais commençons par des idées générales, pour revenir aux détails avec nos plus judicieux Voyageurs.

On donne communément pour bornes à la

Nouvelle-France, ou au Canada, la mer du Nord, & les Colonies Anglaiſes à l'Orient; d'immenſes Contrées Américaines au Couchant; le pays de Labrador & la Baie d'Hudſon au Nord; & la Louiſiane au Sud, en comprenant ſous ce nom le pays des Illinois, qui s'y joint par le fleuve de Miſſiſſipi, & qui appartient au même Gouvernement. On diviſe le Canada en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, par rapport au fleuve de Saint-Laurent qui les traverſe; & c'eſt dans la premiere qu'eſt ſituée la Ville de Québec, Capitale de l'une & de l'autre. Colonies Françaiſes.

Ainſi, les terres qui ſont des deux côtés de ce fleuve, formant proprement la Nouvelle-France, on comprend que la meilleure méthode eſt de s'attacher à ſuivre ſon cours. Sa ſource eſt encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté juſqu'à ſept ou huit cens lieues. Les Coureurs de bois, dit la Hontan, n'ont pas été au-delà du lac de *Lenemignon*, ou *Alimipegon*, qui ſe décharge dans le lac Supérieur; comme celui-ci tombe dans le lac des Hurons; le lac des Hurons, dans le lac Erié, ou de Conty, & le lac Erié, dans le lac Ontario ou de Frontenac. C'eſt de ce dernier lac que ſort ce grand fleuve, qui coule vingt lieues aſſez paiſiblement, enſuite trente autres avec rapidité juſqu'à la Ville de Mont-Réal, d'où

Colonies Françaiſes.

il continue ſon cours avec modération juſqu'à celle de Québec, s'élargiſſant de-là peu-à-peu, juſqu'à ſon embouchure, qui en eſt à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voyageur, il tire ſon origine du grand lac des Aſſinipouels, cinquante ou ſoixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au Nord de ſon embouchure, on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglais nomment Nouvelle-Bretagne, habitée pa. des Américains fort ſauvages, avec leſquels on n'a point d'autre commerce que celui des pelleteries, & dont le pays s'étend juſqu'à la Baie d'Hudſon.

Lacs du Canada.

La Hontan donne au lac Supérieur environ cinq cens lieues de circuit, en y comprenant le tour des Anſes & des petits golfes. Cette petite mer d'eau douce eſt aſſez tranquille, depuis le commencement de Mai juſqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud eſt le plus sûr pour la navigation des canots, parce qu'il contient quantité de Baies & de petites rivieres, où l'on peut relâcher dans le mauvais temps. Ses bords ne ſont point habités par des Américains ſédentaires ; mais, ſuivant l'uſage de ces Peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chaſſer ou pêcher, pendant l'été, & qui portent en certains lieux les caſtors qu'ils ont pris pendant l'hiver, pour la traite

que

que les Coureurs Français y vont faire tous les ans. Il ſe trouve, autour de ce lac, des mines de cuivre, dont le métal eſt ſi pur, qu'il n'y a pas un ſeptieme à retrancher. On y voit quelques Iſles, remplies d'élans & de caribous; mais la difficulté du paſſage ne permet guere de les y aller chaſſer. Le lac produit une grande abondance d'eſturgeons, de truites, & de poiſſon blanc. Pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de ſix mois, le froid y eſt ſi vif, que l'eau s'y glace juſqu'à dix ou douze lieues des bords. Colonies Françaiſes.

Du lac Supérieur, la Hontan paſſe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a, dans cette route, à deſcendre le ſaut de Sainte-Marie. C'eſt une caſcade, de deux lieues de long, où les eaux du lac Supérieur ſe déchargent. Les Jéſuites y avaient une Maiſon, en 1668, lorſque le Voyageur Français y paſſa, dans le Village d'une Nation nommée les *Outchipoués*, auxquels le voiſinage de la caſcade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce poſte eſt un grand paſſage pour les Coureurs de bois, qui ſe rendent en été ſur les bords du lac; mais il n'y croît rien, parce que des brouillards continuels y rendent les terres ſtériles. Au contraire, le lac des Hurons eſt ſitué ſous un beau climat. Quantité de petites Iſles y mettent les canots à couvert du côté du Nord; mais celui du

Colonies Françaiſes.

Sud eſt commode pour la chaſſe des bêtes fauves. La figure du lac repréſente un parfait triangle.

Le lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour ; & dans une ſi grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de ſable. Il eſt ſitué dans un beau climat. Ses bords ſont couverts de ſapins & de belles futaies. Une de ſes Baies, qu'on nomme la *Baie de l'Ours*, reçoit une riviere où la Nation des Otaouais va faire, de trois en trois ans, la chaſſe des caſtors. Le côté Méridional du lac eſt rempli de chevreuils, de cerfs & de poules d'Inde. On trouve, dans le détroit qui conduit du lac des Hurons au lac Erié, un Fort nommé Saint-Joſeph.

Le lac Erié, qui porte auſſi l'illuſtre nom de Conti, paſſe pour le plus beau lac de l'Univers. Son circuit eſt de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perſpectives charmantes. Ses bords ſont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers, & de belles vignes, qui portent leurs grappes juſqu'au ſommet des arbres, dans un terrain fort uni. Tous les Voyageurs parlent avec admiration de la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui ſe trouvent dans les bois & dans les vaſtes prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles rivieres, qui ſe déchargent au fond du lac, ſans rapides & ſans cataractes, ſont peuplés

de bœufs ſauvages. Il eſt rempli d'eſturgeons & de poiſſon blanc ; mais les truites, & d'autres poiſſons, qui abondent dans les lacs des Hurons & des Illinois, y ſont rares. Sa profondeur eſt de quatorze à quinze braſſes d'eau, ſans battures & ſans écueils. On n'y connait les gros vents que dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février ; &, dans cette ſaiſon même, ils ne ſont ni dangereux, ni fréquens. Les *Errieronons*, les *Andaſtogueronons* & d'autres Peuples qui habitaient ſes bords Méridionaux juſqu'à la riviere d'Ohio, ou la belle riviere, ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une pointe de terre, qui s'avance d'environ quinze lieues. Vers l'Orient, à trente lieues de cette pointe, on trouve une petite riviere, qui prend ſa ſource près de Gananaské, Baie du lac de Frontenac, & qui ſerait un paſſage aſſez court d'un lac à l'autre, ſi la communication n'était interrompue par des cataractes. De l'embouchure de cette riviere au détroit, c'eſt-à-dire, à la décharge du lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reſte pas moins de trente lieues. Le détroit en a quatorze de long, ſur une de large. C'eſt ſur ſa rive Orientale qu'eſt ſitué le Fort de Niagara, d'où l'on compte vingt lieues juſqu'à l'embouchure de la riviere de Condé. La Hontan donne à cette riviere, ſur le récit des Sauvages, ſoixante lieues de cours, ſans ca-

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

taractes : ils l'aſſurerent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage aſſez court, on peut paſſer dans une autre, qui roule ſes eaux juſqu'à la mer. Les Iſles du lac Erié, ſur-tout celles du fond, ſont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers, où la Nature a pris ſoin de raſſembler toutes ſortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des poules d'Inde, des faiſans & des bêtes fauves. Si la Navigation était libre de Québec juſqu'à ce lac, on pourrait faire, dit-on, de ces rives & des pays voiſins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Royaume du monde. Un Voyageur aſſure qu'outre les beautés naturelles, il ſe trouve d'excellentes mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un côteau, d'où les Sauvages ont apporté de groſſes pierres, remplies de ce précieux métal.

Du lac Erié on paſſe dans le lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Sa figure eſt ovale, & ſa profondeur a de vingt à vingt-cinq braſſes. Il reçoit, du côté du Sud, les rivieres des *Onnontouans*, des *Onnontagues* & de *la Famine*; du côté du Nord, celles de *Ganaraské* & de *Théonontaté*. Ses bords ſont garnis de grandes forêts ſur un terrain aſſez égal & ſans côtes eſcarpées. Il forme pluſieurs petits Golfes du côté du Nord. Le pays des Iroquois, ſi célèbre dans toutes les Relations de la Nouvelle-France,

occupe le côté Méridional du lac Ontario, entre les Colonies Anglaiſes & le lac. Il eſt très-fertile, mais ſi dépourvu de bêtes fauves & de poiſſons, que ſes habitans ſont obligés de faire leurs pêches ſur les bords du lac, d'où ils portent le poiſſon boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chaſſes au loin. C'eſt apparemment la néceſſité de ſortir ainſi de leur canton, pour ſe procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuſes & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour oppoſer une barriere à des peuples également inquiets & guerriers qu'en 1672 le Comte de Frontenac fit bâtir, à l'entrée du lac, dans un lieu nommé *Catarocouy*, un Fort auquel il donna ſon nom. Colonies Françaiſes.

Le fleuve de Saint-Laurent, ſortant du lac Ontario au Nord-Eſt, va paſſer à Mont-réal, où il reçoit la grande riviere des Outaouais, traverſe toute la belle partie de l'Etabliſſement Français juſqu'à Québec, & de-là ſe rend majeſtueuſement à la mer.

Mais c'eſt de la mer même qu'il faut remonter avec un Voyageur plus exact, le P. de Charlevoix. Il donne quatre-vingt lieues de long au Golfe Saint-Laurent ; c'eſt-à-dire, à cet eſpace de mer qui eſt renfermé entre l'Iſle de Terre-Neuve & l'Iſle Royale à l'Eſt & les côtes du Continent à l'Oueſt. L'entrée du Golfe eſt entre

Colonies Françaises.

la pointe Sud-Eſt de l'Iſle de Terre-Neuve & la pointe Nord-Eſt de l'Iſle Royale. On laiſſe au Sud quelques petites Iſles, & l'on arrive au Cap des Roſiers, qui eſt à la pointe Sud du fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'eſt de-là que ſe meſure la largeur de ſon embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap juſqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle eſt coupée preſqu'au milieu par l'Iſle d'Anticoſty, qui s'étend environ quarante lieues Nord-Eſt & Sud-Eſt, mais qui a peu de largeur. Cette Iſle appartient aux deſcendans d'un Français, qui avait eu part à la découverte du Miſſiſſipi, & qui obtint cette récompenſe pour un ſervice qui avait coûté la vie au Chef de ſon entrepriſe; mais on ne lui fit pas un riche préſent: elle eſt ſtérile, mal fournie de bois, & ſans un ſeul havre où le moindre bâtiment puiſſe trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avait découvert une mine d'argent, & l'on fit partir de Québec un Orfévre pour en faire l'épreuve; mais on ne fut pas long-tems à ſe détromper. Le ſeul avantage de l'Iſle d'Anticoſti eſt la pêche, qui eſt aſſez abondante ſur ſes côtes.

Le côté méridional du fleuve forme un beau pays, habité par la Nation Américaine, qu'on nomme *les Abenaquis*; & le côté du Nord eſt

encore un vaſte déſert, où, dans l'eſpace de cinq cens lieues, on rencontre à peine quelques races de ces peuples errans & farouches que nous comprenons ſous le nom général d'Eſquimaux. Après avoir paſſé l'Iſle d'Anticoſty, on ſe voit toujours entre deux terres, avec le plaiſir de connaître exactement la meſure de ſa route ; & l'on n'a plus beſoin que de circonſpection pour ſe garantir des dangers du fleuve ; mais il ſerait difficile de les préſenter ſi l'on ne s'attachait à ſuivre fidèlement le Voyageur. Colonies Françaiſes.

Il s'était embarqué à la Rochelle, le 2 de Juillet 1720, ſur une flûte du Roi nommée *le Chameau*, & commandée par M. de Voutron ; le 2 de Septembre, il entra dans le fleuve de Saint-Laurent. Le Mardi 3, ayant paſſé l'Iſle d'Anticoſty, il laiſſa ſur la gauche les Monts-Notre-Dame & le Mont-Louis : c'eſt une chaîne de montagnes fort hautes entre leſquelles il y a quelques vallons, & qui étaient habitées autrefois par des Sauvages. Sa figure eſt preſque ronde. Des rochers eſcarpés d'une prodigieuſe hauteur l'environnent de toutes parts, & l'eau douce n'y manque point aux navires. Tout le pays eſt rempli de marbre ; mais ſa plus grande richeſſe ſerait la pêche des baleines. Elle y attirait autrefois les Baſques. On voit encore ſur une petite Iſle qui porte leur nom, & qui Golfe de S. Laurent.

Colonies Françaises.

est un peu au-dessous de l'Isle verte, des restes de fourneaux & des côtes de baleines.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux gens du vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avait quelques habitations Françaises; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle sorte d'habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisieme jour, & l'on franchit le passage de l'Isle Rouge, qui n'est pas sans danger. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée, on alla mouiller au-dessus de l'Isle aux-Coudres, à quinze lieues de Québec & de Tadoussac. On la laisse à gauche, & le passage a ses difficultés, lorsqu'on est mal servi par le vent; il est étroit & rapide dans l'espace d'un bon quart-de-lieue. On observe qu'il était autrefois plus aisé; & qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Isle aux-Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette montagne il parut un gouffre dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourrait passer au Sud de l'Isle, qui a reçu le nom de *Passe d'Iberville*, parce que cet Officier tenta heureusement ce passage; mais l'usage est de passer au Nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la Baie de Saint-Paul, où commencent les habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appartient au

Séminaire de Québec, a des pins rouges fort vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une belle mine de plomb. Colonies Françaises.

Six lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Oueſt. On le nomme *Cap-Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage eſt bon, & l'on y eſt environné d'Iſles de différentes grandeurs. La plus conſidérable eſt celle d'Orléans, dont les campagnes bien cultivées ſe préſentent en amphithéâtre, & forment une perſpective agréable. Cette Iſle, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté ſous le nom de Saint-Laurent, en faveur de François Berthelot, Secrétaire-général de l'Artillerie, qui l'avait acquiſe de François de Laval, premier Evêque de Québec. Elle avait déjà quatre Villages, & l'on y compte aujourd'hui ſix Paroiſſes aſſez peuplées. Des deux canaux qui forment l'Iſle d'Orléans, le ſeul navigable eſt celui du Sud. Les chaloupes mêmes ne peuvent paſſer dans celui du Nord, qu'en haute marée; ainſi, du Cap-Tourmente, il faut traverſer le fleuve pour remonter à Québec, & cette traverſe demande des précautions. On y rencontre des ſables mouvans, ſur leſquels il n'y a pas toujours aſſez d'eau pour les gros navires, & qui obligent d'attendre la

Colonies Françaiſes.

marée : c'eſt un embarras qu'on éviterait encore en prenant par la Paſſe d'Iberville.

Le Cap Tourmente eſt à cent dix lieues de la mer, & l'eau du fleuve eſt encore ſaumâtre ; phénomene aſſez étrange, malgré la largeur du fleuve, ſi l'on conſidere ſon extrême rapidité.

Enfin, le Lundi 23 Septembre, le Chameau mouilla devant Québec. C'eſt du même Voyageur que nous en devons tirer la deſcription ; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la ſienne ſont imparfaites ou défectueuſes. Ainſi, notre exactitude ne conſiſte ici qu'à n'y rien changer.

Québec.

Québec eſt dans une ſituation fort ſinguliere, à quarante-ſix degrés cinquante-ſix minutes du Nord. C'eſt la ſeule Ville du monde connu qui ait un port d'eau douce, à ſix vingt lieues de la mer, & capable de contenir cent vaiſſeaux de ligne. Auſſi eſt-elle placée ſur le fleuve le plus navigable de l'univers. Juſqu'à l'Iſle d'Orléans, c'eſt-à-dire à cent dix ou douze lieues de la mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-deſſus de l'Iſle il ſe rétrécit tout d'un-coup, tellement que, devant Québec, il n'a plus qu'un mille de largeur. De-là vient le nom de Québec ou *Quebeio*, qui ſignifie *rétréciſſement* en langue Algonquine.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la rade, eſt une belle nappe d'eau d'environ trente pieds de large & quarante de haut, qui eſt immédiatement à l'entrée du petit canal de l'Iſle d'Orléans. On la voit d'une longue pointe de la côte méridionale du fleuve, qui paraît ſe recourber ſur l'Iſle d'Orléans. Cette caſcade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la pointe celui de *Levi*, à l'honneur de l'Amiral de Montmorency & du Duc de Ventadour, ſon neveu, qui ont été tous deux ſucceſſivement Vice-Rois de la Nouvelle-France. On juge d'abord qu'une chûte d'eau ſi abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chûte de quelque grande riviere; mais ce n'eſt que celle d'un petit ruiſſeau, où, dans quelques endroits, on n'a pas de l'eau juſqu'à la cheville du pied, & qui tire ſa ſource d'un beau lac à douze lieues du Saut. La Ville eſt une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le fleuve eſt le plus étroit; mais l'eſpace qui eſt entr'elle & l'Iſle d'Orléans, forme un baſſin d'une lieue de long & de large, dans lequel ſe décharge une riviere, nommée *Saint-Charles*, qui vient du Nord-Oueſt. Québec eſt ſitué entre l'embouchure de cette riviere & le Cap-aux-Diamans, qui avance un peu dans le fleuve. En 1608, les eaux du fleuve qui, dans la marée, montaient quelquefois juſqu'au pied du

Colonies Françaiſes.

rocher, ſe ſont retirées inſenſiblement, & laiſſent aujourd'hui à ſec un grand terrein où l'on a bâti la baſſe Ville. Elle eſt aſſez élevée au-deſſus du rivage, pour raſſurer les habitans contre l'inondation.

En débarquant, on rencontre une place de médiocre grandeur & de figure irréguliere, où s'offre en face une ſuite de maiſons adoſſées contre le rocher & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette ſituation, mais elles forment une rue aſſez longue, qui occupe toute la largeur de la place, & s'étend à droite & à gauche juſqu'à deux chemins qui conduiſent à la haute Ville. La place eſt bornée, à gauche, par une petite Egliſe, & ſur la droite, par deux rangées parallèles de maiſons. On en voit une autre rangée entre l'Egliſe & le Port; & une autre encore au détour du Cap-aux-Diamans, ſur le bord d'une Anſe, qui ſe nomme l'*Anſe des Meres*. Ce quartier eſt comme le fauxbourg de la baſſe Ville.

Entre ce fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par une pente ſi roide, qu'on n'y peut monter qu'à pied, à l'aide de pluſieurs degrés; mais de la place on a pratiqué, ſur la droite, un chemin d'une pente plus douce, qui eſt bordé de maiſons. C'eſt à l'endroit où les deux montées ſe réuniſſent que la haute Ville

commence du côté du fleuve ; car on trouve encore une baſſe Ville du côté de la riviere Saint-Charles. Le premier bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, eſt le palais Epiſcopal : toute la gauche eſt bordée de maiſons. Vingt pas plus loin, on ſe trouve entre deux places aſſez grandes : celle de la gauche eſt la place-d'armes, ſur laquelle donne le Fort où loge le Gouverneur-général. Les Récollets ont leur Couvent en face, & le reſte du contour eſt occupé par d'aſſez belles maiſons. Dans la place de la droite on rencontre d'abord la Cathédrale, qui ſert de paroiſſe à toute la Ville. Le Séminaire eſt à côté, ſur un angle formé par le fleuve & par la riviere Saint-Charles. Vis-à-vis de la Cathédrale eſt le Collége des Jéſuites ; &, dans les intervalles, il y a des maiſons aſſez bien bâties.

Colonies Françaiſes.

De la place-d'armes on entre dans deux rues, traverſées par une troiſieme, qui forme une aſſez grande Iſle, entierement occupée par l'Egliſe & le Couvent des Récollets. L'autre place a deux deſcentes à la riviere Saint-Charles ; l'une, qui eſt fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de maiſons ; l'autre, à côté du Collége : & celle-ci, qui tourne beaucoup, eſt bordée de maiſons aſſez petites, paſſe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & ſe termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté

Colonies Françaiſes.

des Jéſuites, où eſt leur Egliſe, offre une aſſez longue rue qui contient le Couvent des Urſulines.

Telle eſt la forme générale de Québec. Faiſons obſerver que le fond ſur lequel eſt bâtie toute la haute Ville eſt partie de marbre & partie d'ardoiſe ; mais il faut paſſer à la deſcription particuliere des principaux édifices.

L'Egliſe de la baſſe Ville, dédiée ſous le nom de Notre-Dame de la Victoire, eſt l'exécution d'un vœu fait, en 1690, pendant le ſiége que Québec eut à ſoutenir contre les Anglais. Elle ſert de Succurſale pour la commodité des habitans. Sa ſtructure eſt ſimple : une propreté modeſte en fait l'unique ornement. Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuſe qui ſert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Egliſe & le Port.

Le Palais Epiſcopal n'a de fini que la Chapelle, & la moitié des édifices compris dans le plan, ſuivant lequel il doit former un quarré long. Son jardin s'étend juſques ſur la croupe du rocher & domine toute la rade. L'Obſervateur, ſe livrant ici à ſon imagination, ne déſeſpere pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle-France ne ſoit auſſi floriſſante que celle de l'ancienne. « Auſſi » loin, dit-il, que la vue pourra porter, on ne » verra que des bourgs, des châteaux, des mai» ſons de plaiſance ; & déjà ce ſpectacle eſt ébau-

» ché. Quand le fleuve de Saint-Laurent, qui roule majeſtueuſement ſes eaux & qui les amene de l'extrémité du Nord ou de l'Oueſt, y ſera couvert de vaiſſeaux ; que l'Iſle d'Orléans & les deux rivieres, qui forment le Port, découvriront de belles prairies, de riches côteaux & des campagnes fertiles ; & que leur manque-t-il pour cela que d'être mieux peuplées ? qu'une partie de la riviere Saint-Charles, qui ſerpente agréablement dans une charmante vallée, ſera jointe à la Ville, dont elle ſera ſans doute le plus beau quartier ; que toute la rade ſera revêtue de quais magnifiques, le Port entouré de ſuperbes bâtimens, & qu'on y verra trois ou quatre cens navires, chargés de richeſſes qu'on n'a point encore fait valoir, & qu'ils prendront en échange pour celles de l'ancien & du Nouveau-Monde qu'ils auront apportés : alors la terraſſe du palais Epiſcopal offrira un point de vue auquel il n'y aura rien de comparable ; & dès-à-préſent c'eſt un lieu d'une grande beauté. »

Colonies Françaiſes.

La cathédrale mérite peu d'être le ſiége du ſeul Evêché de l'Amérique Françaiſe. Elle ne ſerait pas une belle paroiſſe dans un petit Bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable eſt une tour fort haute, ſolidement bâtie & de quelque apparence dans l'éloignement. Le Séminaire,

Colonies Françaiſes.

qui touche à cette Egliſe, eſt un grand quarré; mais les bâtimens ſont imparfaits. Deux incendies, dont le ſecond, arrivé en 1705, les conſuma preſqu'entierement lorſqu'on achevait de les rétablir, ont retardé les réparations de l'édifice. Du jardin on découvre la rade & la riviere Saint-Charles, autant que la vue peut s'étendre.

Le Fort eſt un fort beau bâtiment flanqué de deux pavillons. On y entre par une cour ſpacieuſe & réguliere; mais il n'a point de jardin, parce qu'il eſt conſtruit ſur le bord du roc. Une belle galerie, avec un balcon régnant, y ſupplée; elle commande la rade juſqu'au milieu de laquelle on peut ſe faire entendre avec un porte-voix, & l'on a la vue de toute la baſſe Ville ſous ſes pieds. En ſortant, on entre à gauche dans une grande eſplanade d'où l'on monte, par une pente douce, à la cime du Cap-aux-Diamans, qui compoſe une fort belle plate-forme. Avec une charmante perſpective, on y reſpire l'air le plus pur, & l'on y a le ſpectacle d'un grand nombre de marſouins qui jouent ſur la ſurface des eaux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des diamans plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Québec. Ils y étaient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré ſon nom. La deſcente, du côté de la campagne, eſt encore plus douce que vers l'eſplanade.

Les Récollets

Les Récollets ont une fort belle Egliſe, ornée d'une large tribune qui regne à l'entour, mais un peu maſſive. C'eſt l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre pluſieurs tableaux, d'une peinture groſſiere, on diſtingue ceux du Frere Luc. La maiſon eſt grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un jardin ſpacieux & bien cultivé. Colonies Françaiſes.

Les Urſulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'eſſuyer deux incendies. Elles ont ſi peu de fonds, qu'après la premiere de ces deux diſgraces, on fut tenté de les faire retourner en France ; cependant, par leur économie, leur travail & leur ſobriété, & le reſpect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles ſont parvenues deux fois à ſe rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations ſont utiles & de bon goût.

Le Collége des Jéſuites, qui n'était autrefois qu'un amas groſſier de baraques Françaiſes & de cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme ; mais la ſituation n'en eſt pas fort avantageuſe. Il manque de vue. Celle de la rade, qu'il avait en perſpective, eſt aujourd'hui maſquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le jardin eſt grand & terminé par un petit bois, reſte de l'ancienne forêt, qui couvrait autrefois cette montagne. L'Egliſe, en-dehors, n'a de beau qu'un aſſez joli clocher ; elle eſt couverte d'ardoiſes, & c'eſt la

Colonies Françaiſes.

ſeule qui le ſoit au Canada, où, juſqu'à préſent, tous les toits ſont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle eſt fort ornée. « Une tribune légere & bordée d'une baluſtrade de fer, peint & doré, » d'un fort bon ouvrage ; une chaire bien dorée » & bien travaillée en fer & en bois, quelques » bons tableaux ; point de voûte, mais un lambris » plat aſſez orné ; point de pavé, mais un bon » plancher qui rend cette Egliſe ſupportable en » hiver, tandis qu'on eſt tranſi de froid dans les » autres : » c'eſt la deſcription du Religieux Voyageur. Il ne reconnut point, dans quatre colonnes creuſes & groſſierement marbrées, qui ſont l'ornement du grand autel, les quatre grandes colonnes cylindriques & maſſives, d'un ſeul bloc de porphire noir comme du jais, ſans taches & ſans fils, que la Hontan repréſente avec affectation. On pardonnerait, dit-il, à ce Voyageur, s'il n'avait bleſſé la vérité que pour donner du luſtre aux Egliſes.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes ſalles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Tout y eſt propre & commode. L'Egliſe eſt derriere la ſalle des femmes, & n'a de remarquable que le maître-autel, dont le rétable eſt fort beau. Cette maiſon eſt deſſervie par des Religieuſes Hoſpitalieres de Saint-Auguſtin, d'une Congrégation qui ſe nomme *la Miſéricorde de Jeſus*. Les premieres ſont venues

de Dieppe, & n'avaient pas mal commencé à se loger; mais leur maiſon n'eſt point achevée. Sa ſituation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu ſur la riviere Saint-Charles, les fait jouir d'une fort belle vue. Colonies Françaiſes.

L'Hôtel de l'Intendant porte le nom de Palais, à Québec, parce qu'il ſert aux aſſemblées du Conſeil Supérieur. C'eſt un vaſte pavillon dont les deux extrémités débordent de quelques pieds, & où l'on monte par un perron à double rampe. La façade du jardin, d'où l'on a la vue de la petite riviere, & qui y conduit de plein pied, eſt beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les magaſins du Roi; derriere, c'eſt la priſon. La porte d'entrée eſt maſquée par la montagne qui forme la haute Ville, & qui ne préſente, en cet endroit, qu'un rocher déſagréable à la vue. Ce Palais a ſouffert deux incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

En ſuivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la campagne & l'on ſe rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital général. C'eſt le plus bel édifice du Canada. Les Récollets en occupaient anciennement le terrain: M. de Saint-Vallier, Evêque de Québec, les transféra dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépenſe de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le ſeul défaut de cet

Colonies Françaiſes.

établiſſement eſt d'être dans un marais qu'il ſera toujours difficile de deſſécher. Trente Religieuſes y ſont employées à ſervir les pauvres : c'eſt un eſſaim de l'Hôtel-Dieu de Québec, diſtingué néanmoins par quelques réglemens particuliers & par une croix d'argent qu'elles portent ſur la poitrine. La plupart ſont des filles de condition.

Québec n'eſt pas régulierement fortifié ; mais, depuis long-tems, on s'efforce d'en faire une bonne Place. Elle eſt déjà capable d'une vigoureuſe défenſe. Le Port eſt flanqué de deux baſtions, qui ſont preſqu'à fleur d'eau dans les grandes marées, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont élevés de vingt-cinq pieds ; car, dans les équinoxes, la marée monte à cette hauteur. Un peu au-deſſus du baſtion de la droite on en a fait un demi, qui eſt pris dans le rocher ; & plus haut, à côté de la galerie du Fort, il y a vingt-cinq pièces de canon en batterie. Au-deſſus eſt un petit Fort quarré qu'on nomme la Citadelle ; & les chemins qui conduiſent d'une fortification à l'autre, ſont fort eſcarpés. La gauche du Port, le long de la rade, offre de bonnes batteries de canons & de mortiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de baſtion d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhauſſé ſur lequel on trouve un moulin *bien*

fortifié. En deſcendant du cavalier on rencontre, à la portée du fuſil, une premiere tour bien baſtionnée, enſuite une ſeconde à la même diſtance de l'autre. Suivant les premieres vues, tout devait être revêtu d'une chemiſe, qui aurait eu les mêmes angles que les baſtions, & qui ſerait venue ſe terminer à l'extrémité du roc, devant le Palais, où l'on a déjà conſtruit une petite redoute, auſſi-bien que ſur le Cap-aux-Diamans. Ce deſſein eſt demeuré ſans exécution ; mais tel était l'état de la Place en 1711, lorſque les Anglais en tenterent la conquête avec moins de ſuccès qu'ils n'ont fait dans la ſuite : il n'avait pas changé en 1720, & l'on n'a rien publié depuis qui nous ait apporté d'autres lumieres.

Colonies Françaiſes.

On ne compte gueres à Québec plus de ſept mille ames ; mais, dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux habitans, & de leurs uſages, donne l'idée d'une ſociété fort agréable. « Un Gouverneur-général avec un Etat-» Major, de la Nobleſſe, des Officiers & des » troupes, un Intendant, un Conſeil Supérieur & » des Juriſdictions ſubalternes, un Grand-Voyer, » un Grand-Maître des Forêts, dont la juriſdiction » eſt aſſurément la plus étendue de l'univers, des » Marchands aiſés ou qui vivent comme s'ils l'é-» taient, un Evêque & un Séminaire nombreux, » des Récollets & des Jéſuites ; trois Commu-

Colonies Françaiſes.

» nautés de Filles bien compoſées, des cercles » brillans chez la Gouvernante & chez l'Inten- » dante : voilà de quoi paſſer le tems ſans ennui. » Auſſi chacun s'efforce-t-il d'y contribuer. On » joue, on fait des parties de promenade; l'été, » en calèche, ou en canot, l'hiver, en traîneau » ſur la neige ou en patins ſur la glace. On chaſſe » beaucoup : quantité de Gentilshommes n'ont » gueres que cette reſſource pour vivre à leur » aiſe. Les nouvelles courantes ſe réduiſent à » peu de choſe, parce que le pays en fournit » peu, & que celles de l'Europe arrivent tout- » à-la-fois ; mais elles font l'occupation d'une » bonne partie de l'année. On raiſonne ſur le » paſſé, on conjecture ſur l'avenir ; les ſciences & » les beaux-arts ont leur tour, & la converſation » ne languit point. Les Canadiens, c'eſt-à-dire les » Créoles du Canada, reſpirent, en naiſſant, un » air de liberté qui les rend fort agréables dans le » commerce de la vie ; & nulle part on ne parle » plus purement la langue françaiſe : il eſt aſſez » remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On » n'y voit point de Particuliers riches, parce que » chacun aime à ſe faire honneur de ſon bien, & » que perſonne ne s'attache à théſauriſer. On fait » bonne chere, on ſe met fort proprement. Tout » le monde eſt ici de bonne taille, & le ſang eſt » fort beau dans les deux ſexes. L'enjouement, la

» politeſſe & la douceur ſont auſſi des avantages » communs ; & la groſſiereté, dans les manieres » comme dans le langage, n'eſt pas même connue » à la campagne. »

Colonies Françaiſes.

Il eſt important de ſuivre le même Voyageur dans ſes différentes courſes, pour joindre à la deſcription des lieux, d'utiles obſervations dont elle eſt toujours accompagnée. Le 19 de Mars 1721, étant parti de Québec en traîneau pour ſe rendre à la Ville-des-Trois-Rivieres, qui en eſt éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très-légerement ſept lieues juſqu'à la Pointe-aux-Trembles, une des bonnes Paroiſſes du pays. L'Egliſe en eſt grande, bien bâtie, & les habitans y ſont fort aiſés. En général, les anciens habitans ſont plus riches au Canada que les Seigneurs, & l'on en donne la raiſon : ce n'était qu'une grande forêt lorſque les Français commencerent à s'y établir. Des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés à qui l'on donna des Seigneuries, n'étaient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, & n'avaient pas des fonds aſſez conſidérables pour y employer un nombre d'ouvriers ſuffiſant. Il fallut y amener des habitans, qui, ſe trouvant obligés de travailler beaucoup, avant que de pouvoir y recueillir de quoi ſubſiſter, ne purent s'engager, avec les Seigneurs, qu'à des redevances fort modiques ; de ſorte qu'avec les lods & ventes, qui ſe réduiſent

Ville des Trois-Rivieres.

Colonies Françaiſes.

preſqu'à rien, le droit du moulin & la métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée eſt d'un revenu fort médiocre, dans un pays ſi peu peuplé, & dont le commerce intérieur eſt ſi faible.

A dix-ſept lieues de la Pointe-aux-Trembles on trouve, ſur la même route, la Baronnie de Beckançourt, qui contient un Village d'Abenaquis, & vis-à-vis, de l'autre côté du fleuve, une autre Baronnie, nommée Port-neuf. La demeure du Baron de Beckancourt eſt à l'entrée d'une petite riviere, qui coule toute entiere dans ſon domaine, & qui en a pris le nom. Elle ſe nommait auparavant la *Riviere Puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre de corps morts, après un combat fort ſanglant entre deux Nations ſauvages. On traverſe ici le fleuve de Saint-Laurent pour ſe rendre aux Trois-Rivieres, & rien n'eſt plus charmant que la ſituation de cette Ville. Elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable, qui n'a gueres de ſtérile que l'eſpace qu'elle peut occuper en s'agrandiſſant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue; mais elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable & la faire parvenir à l'opulence. Le fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pied. Au-delà ce ſont des campagnes cultivées, ferriles & couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-deſ-

ſous, & du même côté, le fleuve reçoit une aſſez belle riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & delà vient le nom de Trois-Rivieres que la Ville a pris dans ſon origine. Au-deſſus, & preſque à la même diſtance, on trouve le lac Saint-Pierre, long de ſept lieues & large de trois. Ainſi, rien ne borne la vue de ce côté-là, & le Soleil paraît ſe coucher dans les ondes. Ce lac, qui n'eſt qu'un élargiſſement du fleuve, reçoit pluſieurs rivieres, & n'eſt pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de ſon poiſſon.

Colonies Françaiſes.

On ne compte pas plus de ſept ou huit cens Français dans la Ville des Trois-Rivieres, quoiqu'elle ait, dans ſon voiſinage, des mines d'excellent fer, qui ſeraient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé que depuis peu à les faire valoir. Au reſte, le petit nombre des habitans de cette Ville, n'empêche point que ſa ſituation ne la rende importante : c'eſt un des plus anciens Etabliſſemens de la Colonie ; & l'on y a vu, dès les premiers temps, un Gouverneur avec un Etat-Major. Un Couvent de Récollets, une aſſez belle Paroiſſe deſſervie par les mêmes Religieux, & un très-bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Urſulines, où l'on en compte quarante chargées de l'office d'Hoſpitalieres, ſont les principaux édifices des Trois-Rivieres. Dès l'année

1650, le Sénéchal de la Nouvelle-France, dont la Juriſdiction eſt abſorbée par le Conſeil Supérieur, avait un Lieutenant dans cette Ville ; aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Juſtice ordinaire, avec un Lieutenant-général pour Chef.

Colonies Françaiſes.

A l'extrémité du lac Saint-Pierre, on voit un grand nombre d'Iſles, de différentes grandeurs, qui ſe nomment les *Iſles de Richelieu ;* & ſur la gauche, en remontant de Québec, on en trouve ſix autres, qui bordent une Anſe aſſez profonde, où ſe décharge une belle riviere, dont la ſource eſt au voiſinage de la Nouvelle-Yorck. Les Iſles, la riviere, & tout le pays qu'elle arroſe, portent le nom de Saint-François. Toutes ces Iſles étaient autrefois remplies de cerfs, de daims, de chevreuils & d'orignaux, qui ont diſparu. On pêche d'excellens poiſſons dans la riviere de Saint-François. L'hiver, on fait des trous dans la glace, pour y paſſer des filets de cinq ou ſix braſſes de long, qu'on retire ordinairement chargés de *bars*, de poiſſons dorés, d'*achigans*, & ſur-tout d'une eſpèce de brochets, nommés *maſquinongés*, qui ont la tête plus groſſe que les nôtres, & la gueule ſous un muſeau recourbé. Les Sauvages du Canton ſont des Abenaquis, parmi leſquels il ſe trouve quelques Algonquins, des Sokokis, & des Mahingans, plus connus ſous le nom de Loups, qui étaient autrefois établis ſur la

riviere de Manhate, dans la Nouvelle-Yorck, & qu'on en croit même originaires. Les Abenaquis ſont venus à Saint-François, des Côtes Méridionales de la Nouvelle-France, les plus proches de la Nouvelle-Angleterre. Leur premier établiſſement, dans cette tranſmigration, fut une petite riviere qui ſe joint au fleuve de Saint-Laurent, vis-à-vis de Sillery, c'eſt-à-dire, une lieue & demie au-deſſus de Québec, vers le Sud, près d'une chûte d'eau qu'on nomme le *Saut de la Chaudiere.* Ils ſont à préſent ſur le bord de la riviere Saint-François, à deux lieues de ſon embouchure dans le lac Saint-Pierre. Colonies Françaiſes.

Des Trois-Rivieres, en traverſant le Lac Saint-Pierre, & tirant au Sud, l'Obſervateur n'employa qu'une demi-journée pour ſe rendre à Saint-François. Il en partit le 13; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet eſt de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en hiver, dans un traîneau, par la commodité de ſe promener ſur des canaux glacés, entre des Iſles qui paraiſſent avoir été plantées à la ligne, comme des orangers, le coup-d'œil n'eſt pas beau dans une ſaiſon, où le blanc prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat eſt fort rude au Lac de Saint-Pierre; mais lorſqu'on a paſſé les Iſles de Richelieu, il ſemble qu'on ſoit tranſ-

Colonies Françaiſes.

porté tout-à-coup dans une autre région. L'air devient plus doux, le terrain plus uni, le fleuve plus beau, & ſes bords plus rians. On y rencontre des Iſles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes les plus beaux payſages du monde.

L'Iſle de Mont-réal, qui eſt comme le centre de ce beau Pays, a dix lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & près de quatre dans la plus grande largeur. La montagne d'où elle tire ſon nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, eſt preſqu'au milieu de la longueur de l'Iſle; mais elle n'eſt qu'à demi-lieue de la côte méridionale, où la ville de Mont-réal eſt ſituée. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans ſa fondation, n'a pu paſſer en uſage. Il ne ſe conſerve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'Iſle, qui en ſont fort jaloux. On a déjà remarqué que ce ſont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'Iſle ſont très-bonnes, & que la Ville n'eſt gueres moins peuplée que celle de Québec, cette Seigneurie, ſuivant l'Obſervateur, vaut du-moins une demi-douzaine des meilleures du Canada. C'eſt le fruit de la ſageſſe & du travail des Seigneurs.

Mont-réal.

La ville de Mont-réal offre un aſpect fort riant. Elle eſt bien ſituée & bien bâtie. L'agrément de ſes environs & de ſes vues inſpire une

gaieté dont tous les habitans ſe reſſentent. Elle n'eſt pas fortifiée. Une paliſſade baſtionnée, & fort mal entretenue, fait toute ſa défenſe, avec une mauvaiſe redoute, ſur un petit tertre qui ſert de boulevard, & va ſe terminer en pente à une petite place quarrée. Autrefois elle était ouverte, & ſans ceſſe expoſée aux inſultes des Sauvages ou des Anglais. Ce fut le Chevalier de Callieres, frere du Plénipotentiaire à Ryſwick, qui la fit fermer, pendant qu'il en était Gouverneur; &, depuis quelques années, elle eſt ceinte d'un bon mur. Mais ſa plus forte défenſe conſiſte dans la valeur de ſes habitans.

Sa forme eſt un quarré long, ſitué ſur le bord du fleuve: le terrain s'élevant inſenſiblement, partage la Ville, dans ſa longueur, en haute & baſſe. La premiere contient la Paroiſſe, le Séminaire, les Récollets, les Jéſuites, & le logement du Gouverneur; la ſeconde, l'Hôtel-Dieu, les Magaſins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit ruiſſeau qui vient du Nord-Oueſt, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital-Général, accompagné de quelques maiſons, & ſur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent eſt à l'extrémité de la Ville de ce côté-là, on a commencé à former une eſpèce de fauxbourg, qui ſera quelque jour un fort

Colonies Françaiſes.

beau quartier. Les Jéſuites n'ont pas une Maiſon fort ſpacieuſe ; mais leur Egliſe eſt grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue, & la Communauté en eſt plus nombreuſe. Le Séminaire eſt au centre de la Ville, & ſe fait reconnaître pour la Maiſon Seigneuriale. Il communique à l'Egliſe Paroiſſiale, qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Québec. Le Couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville, ſuffit à peine pour loger une ſi nombreuſe Communauté : c'eſt le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un Inſtitut qui a pris naiſſance au Canada, & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu eſt ſervi par des Religieuſes, dont les premieres ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Egliſe & leur Salle des Malades, ſont deux fort beaux bâtimens ; mais elles n'en ſont pas moins pauvres, & les revenus de leur fondation ne ſont pas proportionnés à leurs ſervices. L'Hôpital-Général doit ſon établiſſement à un particulier, nommé *Charon*, qui employa tout ſon bien à former une Société d'hommes charitables, dans la double vue de prendre ſoin des malades, & d'inſtruire les jeunes gens de la campagne. Son projet fut rempli en 1719 ; mais il n'y a pas ſurvêcu aſſez longtemps pour l'achever.

Entre l'Iſle de Mont-réal & la terre-ferme, vers le Nord, on trouve une autre Iſle, d'environ huit lieues de long, & de deux dans ſa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Iſle de *Montmagni*, du nom d'un Gouverneur du Canada qui la poſſédait. Enſuite elle fut donnée aux Jéſuites, qui l'appellerent l'*Iſle de Jeſus*. On n'explique point comment elle eſt paſſée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, & qui lui ont conſervé ſon dernier nom. Le canal, qui ſépare les deux Iſles, eſt nommé la riviere des Prairies, parce que, des deux côtés, il en arroſe de fort belles. Son cours eſt embarraſſé, vers le milieu, par un Rapide, qu'on appelle le *Sault du Récollet*, depuis qu'un Religieux de cet Ordre s'y eſt noyé. Le troiſieme bras du fleuve, eſt ſemé d'un prodigieux nombre d'Iſles, & porte le nom de *Milles-Iſles*, ou de *riviere de Saint-Jean*. A la tête de l'Iſle de Jeſus, on voit la petite Iſle *Bizard*; & plus haut, vers le Sud, l'Iſle *Perrot*, qui a deux lieues de long, & preſque la même largeur. L'Iſle Bizard termine le lac des deux montagnes, & l'Iſle Perrot le ſépare de celui de Saint-Louis. Ce qu'on nomme le Lac des Montagnes, eſt proprement l'embouchure d'une grande riviere, nommée la riviere des Otaouais, qui ſe jette ici dans le fleuve Saint-Laurent. Elle a deux

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

lieues de long, ſur la même largeur. Le lac Saint Louis, qui eſt un peu plus grand, n'eſt auſſi qu'un élargiſſement du fleuve. Juſqu'à préſent la Colonie Françaiſe n'allait pas plus loin à l'Oueſt; mais on commence à faire de nouvelles habitations au-delà, & par-tout les terres ſont excellentes.

Dans les dernieres guerres, on a regardé, comme la ſûreté de Mont-réal & des lieux voiſins, deux villages d'Iroquois Chrétiens, & le Fort de Chambli. Le premier des deux villages, qui ſe nomme *Saut-de-Saint-Louis*, eſt ſitué en terre-ferme, du côté du Sud, trois lieues au-deſſus de Mont-réal. Ses habitans, qui ſont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes barrieres de la Colonie contre les Iroquois idolâtres, & contre les Anglais de la Nouvelle-Yorck. Il a changé deux fois de place, dans l'eſpace de deux lieues: après avoir été près du Rapide dont il porte le nom, il eſt aujourd'hui dans une ſituation charmante. Le fleuve y eſt fort large, & couvert d'Iſles; celle de Mont-réal eſt en perſpective d'un côté; & de l'autre, la vue n'eſt pas bornée vers le lac Saint-Louis, qui commence un peu plus haut. L'Egliſe de ce village & la Maiſon des Miſſionnaires, ſont deux des plus beaux édifices du Pays. Le ſecond ſe nomme *la Montagne*, parce qu'il a ſubſiſté long-

temps

temps ſur la double montagne, d'où l'Iſle de Montréal tire ſon nom. A préſent, il eſt en terre-ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette Iſle, & ce ſont des Sulpiciens qui l'ont gouverné, tant que les Français ont été les Maîtres du Canada. Colonies Françaiſes.

Le Fort de Chambly a toujours paſſé pour un poſte de la derniere importance. Dans l'origine de la Colonie Françaiſe, les Iroquois deſcendaient juſqu'au centre des habitations, par une riviere qui ſe décharge dans le fleuve Saint-Laurent, un peu au-deſſus du Lac Saint-Pierre, & que cette raiſon fit nommer alors la *riviere des Iroquois*. Depuis on l'a nommée *riviere de Richelieu*, à cauſe d'un Fort de ce nom, qu'on avait conſtruit à ſon embouchure. Enſuite, ce Fort ayant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*, en fit conſtruire un autre, auquel on donna ſon nom, qui s'eſt communiqué à la riviere : elle le conſerve encore, quoique le Fort ne ſubſiſte plus. De-là, remontant la riviere, l'eſpace d'environ dix-ſept lieues, toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Oueſt, on trouve un Rapide, & vis-à-vis une eſpèce de petit lac, formé par la riviere même : c'eſt ſur le bord du Rapide, & vis-à-vis du lac qu'eſt ſitué le Fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un Officier qui lui donna ſon nom, dans le temps même que Sorel conſtruiſait le ſien ; mais, vers l'an 1721,

Colonies Françaiſes.

on l'a bâti de pierres, & flanqué de quatre baſtions. Il n'eſt jamais ſans une forte garniſon. Les terres voiſines ſont ſi bonnes, qu'on s'eſt empreſſé d'y faire des habitations; & l'on ne déſeſpere pas d'y voir naître quelque jour une bonne Ville. De Chambly au lac de Champlain, on ne compte que huit lieues: la riviere de Sorel traverſe ce lac; & l'Auteur obſerve que la Nouvelle-France n'a peut-être point de canton qu'il ſoit plus à-propos de peupler. Il ajoute que le climat y eſt doux, que les habitans y auront pour voiſins les Iroquois, « bonnes gens, dit-il, qui ne cher-» cheront point querelle aux Français, lorſqu'ils » les verront en état de ne les pas craindre, & » qui s'accommoderont encore mieux de ce voi-» ſinage, que de celui de la Nouvelle-Yorck.

Mais continuons de remonter avec lui le fleuve Saint-Laurent. Il partit du Saut-de-Saint-Louis le premier Mai, pour aller paſſer la nuit à la pointe occidentale de l'Iſle de Mont-réal. Le lendemain, après avoir employé la matinée à viſiter le Pays, qu'il trouva fort beau, il traverſa le lac Saint-Louis, pour ſe rendre aux *Caſcades*; nom qu'on donne à un Rapide ſitué préciſément au-deſſus de l'Iſle Perrot, qui fait la ſéparation du lac Saint-Louis & du lac des deux montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire paſſer les canots à vide, dans un endroit qu'on nomme le

Trou; enſuite les tirant à terre, on fait un portage d'un demi-quart de lieue, qui devient néceſſaire pour éviter un ſecond Rapide nommé le *Buiſſon*; c'eſt une belle nappe d'eau, qui tombe d'un rocher plat, d'environ un demi-pied de hauteur. L'Obſervateur juge qu'on pourrait ſe délivrer de cet embarras, en creuſant un peu le lit d'une petite riviere, qui ſe décharge dans une autre, au-deſſus des Caſcades. Colonies Françaiſes.

Au-deſſus du Buiſſon, la largeur du fleuve eſt d'un grand quart de lieue, & les terres, des deux côtés, ſont excellentes. On avait commencé à défricher celles qui ſont ſur la riviere Septentrionale; & rien ne ſerait plus aiſé, que d'y faire un grand chemin, depuis la pointe qui eſt vis à-vis de l'Iſle de Mont-réal, juſqu'à l'anſe qu'on nomme *la Galette*. Il paraît même, qu'un Fort ſerait mieux placé & plus néceſſaire à la Galette qu'à Catarocoui, parce qu'il n'y paſſe pas un canot ſans être apperçu; au-lieu qu'à Catarocoui, on ſe dérobe facilement derriere les Iſles. Cette obſervation eſt d'un Commiſſaire des Guerres, qui fut envoyé, de la part du Roi, en 1706, pour viſiter tous les poſtes éloignés. Il remarqua d'ailleurs: « que les terres étant très-bonnes, aux » environs de la Galette, on y aurait toujours » des vivres en abondance, ſans compter qu'en » deux jours de bon vent, une barque pourrait

Colonies Françaiſes.

» aller de la Galette à Niagara. Un des objets ; » diſait il, qu'on s'était propoſés, en conſtruiſant » le Fort Catarocoui, était le commerce avec » les Iroquois : or ces Sauvages viendraient auſſi » volontiers à la Galette qu'à Catarocoui. Ils au- » raient, à la vérité, un peu plus de chemin à » faire ; mais ils éviteraient une traverſée de huit » ou neuf lieues dans le lac Ontario : enfin le Fort » de la Galette couvrirait tout le Pays, qui eſt » entre la riviere des Otaouais & le fleuve » Saint-Laurent ; car ce canton n'eſt point abor- » dable du côté du fleuve, à cauſe des Rapides, » & les bords de la riviere des Otaouais ſont » faciles à garder. »

Le 3 de Mai, l'Obſervateur fit trois lieues pour ſe rendre aux Cèdres : c'eſt un troiſieme Rapide, qui a pris ſon nom d'une grande quantité de cèdres qu'on voyait autrefois dans ce lieu, mais qui ont été preſque tous coupés. Le 4, un accident, qui creva un de ſes canots, ne lui permit point de paſſer le quatrieme Rapide, quoiqu'il ne ſoit qu'à deux lieues & demie du précédent. Le 5, il paſſa le lac de Saint-François, qui a ſept lieues de long, & trois dans ſa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, ſont baſſes, & n'en paraiſſent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-réal juſqu'ici, tient un peu du Sud-Oueſt ; & le lac Saint-François court

Oueſt-Sud-Oueſt & Eſt-Nord-Eſt. Le 6, il fallut paſſer les chênaux du lac; c'eſt le nom qu'on donne à des canaux formés par un grand nombre d'Iſles, dont le fleuve eſt preſque couvert en cet endroit; & qui rendent le Pays charmant. Le reſte du jour fut employé à franchir des Rapides, dont le plus conſidérable, qu'on nomme le *Moulinet*, eſt effroyable à la vue, & coûte beaucoup de peine à paſſer. On fit néanmoins ſept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long-Saut*; Rapide d'une demi-lieue de long, que les canots ne montent qu'à demi-chargés. On le paſſa le 7 au matin, pour naviger enſuite juſqu'à trois heures du ſoir. Après l'éloge que l'Obſervateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à meſure qu'on monte le fleuve, il paraît fort ſurprenant d'entendre ici, qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit ſuivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On était néanmoins ſous les mêmes parallèles qu'en Languedoc. Le 9, on paſſa le Rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long-Saut d'environ ſept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui eſt le dernier. La Galette eſt une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Pays, qui eſt entre cette Anſe & les Gallots, mérite de l'admiration. Les forêts y ſont char-

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

mantes ; & l'on y remarque ſur-tout des chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou ſix lieues de la Galette, on trouve une Iſle, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avait obtenu le domaine, avec une Patente de conceſſion, qu'il ſe faiſait honneur de montrer. L'Obſervateur vante l'eſprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eût pas laiſſé, dit-il, de vendre ſa Seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie ; mais, s'étant réſervé l'uſufruit, il y avait raſſemblé dix-huit ou vingt familles de ſa Nation : dans toute ſa conduite, il affectait d'imiter les manieres Françaiſes. De-là juſqu'au Fort de Catarocoui, il ne reſte qu'environ quinze lieues, dans l'eſpace deſquelles on traverſe une eſpèce d'Archipel, nommé les *Mille-Iſles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Enſuite on n'a qu'une lieue & demie juſqu'au Fort. Le fleuve eſt ici plus libre, & large d'une demi-lieue. On laiſſe à droite trois grandes Anſes, aſſez profondes ; & le Fort eſt bâti dans la troiſieme. C'eſt un quarré à quatre baſtions, qui n'occupe pas moins d'un quart-de-lieue de circuit. Il eſt conſtruit de pierres, & ſa ſituation eſt extrêmement agréable, ſur-tout vers les bords qui préſentent un païſage fort varié. Il en eſt de même

de l'entrée du lac Ontario, qui n'en eſt qu'à une demi-lieue. Elle eſt ſemée d'Iſles, de différentes grandeurs, toutes revêtues d'arbres, & rien n'y termine l'horizon Ce lac a reçu le nom de Saint-Louis; enſuite celui de Frontenac, qui avait été donné auſſi au Fort de Catarocoui, dont le Comte de Frontenac eſt le Fondateur; mais inſenſiblement le lac a repris ſon ancien nom, qui eſt *Ontario*, & le Fort celui de l'Anſe dont il occupe les bords. Le terrain, depuis la Galette, eſt très-bon, quoique ſur la liſiere il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du fleuve, vis-à-vis du Fort, une très-belle Iſle, où l'on avait mis des porcs, qui ont multiplié, & dont elle a pris ſon nom. L'Iſle aux Cèdres, & l'Iſle aux Cerfs, ſont au-deſſous, à demi-lieue l'une de l'autre. L'Anſe de Catarocoui eſt double; c'eſt-à-dire, qu'elle a, vers ſon milieu, une pointe qui avance beaucoup, & ſous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes barques. Le derriere du Fort eſt un marais, où le gibier eſt en abondance. Autrefois il ſe faiſait un commerce conſidérable au Fort de Catarocoui, ſur-tout avec les Iroquois, dont les habitations ſont au Sud; & c'était pour les attirer, autant que pour les tenir en reſpect, que le Fort avait été bâti; mais ce commerce ne s'eſt pas ſoutenu long-temps, & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la

Colonies Françaises.

Colonie. Ils ont actuellement quelques familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve auſſi quelques-unes des Miſſiſaguès, Nation Algonquine, qui a trois bourgades ſur le lac; l'une au bord Oriental; l'autre à Niagara, & la troiſieme dans le détroit.

De Catarocoui, l'Obſervateur n'avait que ſix lieues à faire juſqu'à l'Iſle aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes barques; mais divers obſtacles ayant retardé ſa navigation, il paſſa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la premiere fois, des vignes dans la forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur ſep, qui s'élève juſqu'au ſommet. Il n'avait point encore fait cette remarque, parce qu'il s'était toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'aſſura que rien n'était ſi commun juſqu'au Mexique. Ces vignes ont le pied fort gros, & portent beaucoup de raiſins. Les grains ne ſont que de la groſſeur d'un pois, apparemment faute de culture. C'eſt un rafraîchiſſement ſi délicieux pour les ours, qu'ils vont les chercher ſur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reſte des oiſeaux, qui ont bientôt vendangé des forêts entieres.

Le 13, après avoir paſſé l'iſle aux Chevreuils, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'Iſle aux *Gallots*, qui eſt par les quarante-trois degrés

trente-trois minutes, il fallut faire une traverſée d'une lieue & demie, pour arriver à la pointe, que cette raiſon fait nommer *Traverſe*. On gagne ainſi plus de quatante lieues, qu'il faudrait faire en côtoyant la terre ferme. De la pointe de l'Iſle aux Gallots, on découvre à l'Oueſt la riviere de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit ſur cette riviere, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six rivieres qu'on laiſſe à gauche, en prenant cette route, ſont célèbres par l'excellence de leur poiſſon ; c'eſt d'abord celle de l'*Aſſomption*, qui n'eſt qu'à une lieue de la pointe de Traverſe; enſuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin ; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà ; celle de la *Grande Famine*, à deux autres lieues ; celle de la *Petite Famine*, à une lieue ; celle de la *Groſſe Ecorce*, à même diſtance. Quoique les apparences euſſent promis un beau temps, il changea tout-d'un-coup, & l'Obſervateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il était encore à trois lieues. Il aborda, vers ſept heures du ſoir, à l'Anſe de la *Famine*, qui porte ce triſte nom depuis que M. de la Barre, Gouverneur de la Nouvelle-France, faillit d'y perdre toute ſon armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du lac y ſont couverts de

Colonies Françaiſes.

forêts, dans leſquelles on diſtingue les chênes blancs & rouges, qui s'élèvent juſqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande eſpèce, dont le bois, dur, mais caſſant, reſſemble à celui du plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, eſt d'un très-beau verd en-dedans, & blanche en-dehors. C'eſt une eſpèce de cotonnier, qui porte dans une coque, de la groſſeur de celle des marrons d'Inde, un coton, dont il eſt malheureux qu'on ne puiſſe faire aucun uſage. A quarante-trois degrés de latitude, & dans une ſaiſon auſſi avancée, où l'on reſſentait quelquefois des chaleurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Obſervateur était fort ſurpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux neiges, dont la terre a été couverte pendant pluſieurs mois; elle n'eſt pas encore aſſez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la ſeve. Il y a, dans ce Canton, des aigles d'une prodigieuſe groſſeur. On y eſt ſur la frontiere du pays des Iroquois.

Quelques lieues plus loin, l'Obſervateur paſſa devant l'embouchure de la riviere d'*Onnontagué*, qui lui parut large d'un arpent. Les terres y ſont baſſes, mais revêtues de beaux bois. C'eſt dans cette riviere que ſe déchargent toutes celles qui arroſent les Cantons des Iroquois, & ſa ſource eſt

un fort beau lac, nommé *Gannantaha*, qui a des salines sur ses bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des *Goyogouins*. Toute la Côte, dans cet espace, est variée de marais & de terres hautes, un peu sablonneuses, mais couvertes de très-beaux arbres, sur-tout de chênes, qu'on croirait plantés de la main des hommes. La Baie des Goyogouins est un des plus beaux endroits du monde. Une presqu'Isle, couverte de bois, s'avance au milieu, & forme comme un théâtre. A gauche, on apperçoit, dans l'enfoncement, une petite Isle, qui cache l'entrée d'une riviere, par où les Goyogouins descendent dans le lac. On se rend de cette Baie à celle des *Tsonnotouans*; mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite riviere, dont on rapporte des singularités fort curieuses. Elle se nomme *Cascouchiagon*. Quoique son embouchure ne soit ni large ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands vaisseaux y pourraient être à flot. Ensuite on est arrêté par une chûte, qui n'a pas moins de soixante pieds de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fusil au-dessus, on en trouve une seconde, de même largeur, mais moins haute de deux tiers; &, demi-lieue plus loin, une troisieme haute de cent pieds & large de trois arpens. Après ces grandes cataractes, on rencontre plusieurs Rapides; & cinquante lieues

Colonies Françaises.

Colonies Françaiſes.

plus loin, on trouve une quatrieme chûte, qui ne cède en rien à la troiſieme. Le cours de cette riviere eſt de cent lieues; &, lorſqu'on l'a remontée l'eſpace d'environ ſoixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite, pour arriver à l'*Ohio*, ou *la belle Riviere*, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une fontaine dont l'eau a l'épaiſſeur de l'huile & le goût du fer. Les Sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour appaiſer toutes ſortes de douleurs.

La Baie des Tſonontouans eſt charmante. Une jolie riviere y ſerpente entre deux prairies bordées de côteaux; & l'on y découvre des vallées d'une grande étendue, qui ſont bornées par des forêts. Le 22, on paſſa devant une autre Baie, qui ſe nomme le *grand Marais*, &, dès l'après-midi du même jour, on entra dans le détroit de Niagara. C'eſt un eſpace de quatorze lieues, qui fait la communication du lac Erié avec le lac Ontario, & par lequel le fleuve Saint-Laurent paſſe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le lac Ontario juſqu'à la grande chûte du fleuve, ce détroit porte le nom de *riviere de Niagara*. L'intervalle eſt d'environ ſix lieues, & l'on trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais il n'exiſte que depuis le Voyage du P. de Charlevoix. M. de Joncaire, qui en eſt le Fondateur, avait alors un petit établiſſement trois lieues plus

loin, ſur le bord du détroit, accompagné de quelques cabanes d'Américains. On fait le Sud, en entrant dans la riviere de Niagara; & l'habitation de cet Officier, à laquelle on donnait d'avance le nom de Fort, était ſur la gauche, à cette diſtance du lieu où le Fort eſt aujourd'hui. Colonies Françaiſes.

Après avoir paſſé quelques jours dans une Compagnie fort agréable, l'Obſervateur eut à monter d'affreuſes montagnes, pour ſe rendre au fameux Saut de Niagara, au-deſſus duquel il devait ſe rembarquer. Ce voyage eſt de trois lieues; il était autrefois de cinq ou ſix, parce qu'on paſſait de l'autre côté de la riviere, c'eſt-à-dire, à l'Occident, & qu'on ne s'embarquait qu'à deux lieues au-deſſus de ſa chûte; mais on a trouvé ſur la gauche, à un demi-quart de lieue de cette cataracte, une Anſe où le courant n'eſt pas ſenſible, & où l'embarquement ſe fait ſans péril.

Saut de Niagara.

La chûte du fleuve Saint-Laurent, dans ce détroit, forme une des plus belles caſcades de la Nature. Suivant les obſervations auxquelles on s'attache, la Hontan s'eſt également trompé ſur ſa hauteur & ſur ſa figure. « Il eſt certain, » dit l'Obſervateur, que ſi l'on meſure la hauteur » par les trois montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à rabattre de ſix » cens pieds que Delile lui donne dans ſa Carte;

Colonies Françaiſes.

» & ſans doute il n'a riſqué ce paradoxe que ſur » la foi du Baron de la Hontan & du P. Hennepin ; » mais, en arrivant au ſommet de la troiſieme » montagne, j'obſervai que dans l'eſpace de trois » lieues, qui me reſtaient juſqu'à la chûte d'eau, il » faut plus deſcendre que monter, & c'eſt à quoi » ces deux Voyageurs n'avaient pas fait aſſez d'at- » tention. Comme on ne peut s'approcher de la » caſcade que de ce côté, ni la voir que de pro- » fil, il n'eſt pas aiſé d'en meſurer la hauteur avec » les inſtrumens ; on l'a tenté avec une longue » corde attachée au bout d'une perche ; & cette » méthode n'a fait trouver que cent quinze ou » ſix vingt pieds de profondeur ; mais il n'eſt pas » poſſible de s'aſſurer ſi la perche ne s'eſt point arrê- » rée ſur quelque rocher qui s'avançait ; & quoiqu'on » l'ait toujours retirée mouillée, auſſi-bien qu'un » bout de la corde, on n'en peut rien con- » clure, parce que l'eau, qui ſe précipite de la » montagne, rejaillit fort haut, avec beaucoup » d'écume. Pour moi, qui l'ai conſidérée de tous » les points, d'où la vue le permet, j'eſtime qu'on » ne ſaurait lui donner moins de cent quarante » ou cent cinquante pieds. »

Sa figure eſt un fer à cheval ; d'environ quatre cens pas de circonférence. Au milieu, elle eſt diviſée en deux, par une Iſle fort étroite, & d'un demi-quart de lieue de long ; mais ces deux parties

tardent peu à ſe rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a pluſieurs pointes qui avancent; & celle qu'on découvre en face, parait fort unie. La Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Oueſt; peut-être n'était-ce que des eaux ſauvages, qui venaient ſe décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neiges. On juge aiſément qu'au-deſſous de cette chûte, la riviere ſe reſſent long-temps d'une ſi violente ſecouſſe; auſſi n'eſt-elle navigable que trois lieues après, & préciſément devant le lieu où M. de Joncaire avait ſon habitation. Elle ne devrait pas être moins impraticable au-deſſus, puiſque le fleuve y tombe perpendiculairement dans toute ſa largeur; mais outre l'Iſle, qui la diviſe en deux, pluſieurs écueils ralentiſſent beaucoup la rapidité du courant: il eſt néanmoins ſi fort, qu'on ne peut traverſer à l'Iſle. On avait dit à l'Obſervateur que les poiſſons, qui s'y trouvaient engagés, tombaient morts dans la riviere; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avait même aſſuré que les oiſeaux, qui volent pardeſſus, ſe trouvaient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air; cependant il vit de petits oiſeaux voltiger aſſez bas, droit au-deſſus de la chûte.

Colonies Françaiſes.

C'eſt ſur un roc que cette grande nappe d'eau eſt reçue; & deux raiſons portent à croire qu'elle

Colonies Françaiſes.

y a trouvé, ou creuſé peut-être avec le temps, une caverne de quelque profondeur. Premierement, le bruit y eſt fort ſourd, & ſemblable à celui du tonnerre éloigné. A peine ſe fait-il entendre à la diſtance de l'habitation Françaiſe; & ce qu'on y entend, peut n'être même que le bouillonnement cauſé par les rochers dont la riviere eſt remplie dans cet intervalle, d'autant plus qu'au-deſſus de la cataracte, on ceſſe de l'entendre à beaucoup moins de diſtance. La ſeconde raiſon, c'eſt qu'il ne reparait rien de tout ce qu'on y laiſſe tomber. Au reſte, ſi l'on apperçoit quelque brouillard au-deſſus, c'eſt parderriere; & de loin, on le prendrait pour une fumée. Le terrain des trois lieues qu'on fait à pied, pour ſe rendre au Saut, & qui ſe nomme le *Portage de Niagara*, n'eſt ni bon, ni revêtu de beaux bois; & l'on n'y ſaurait faire dix pas, ſans marcher ſur une fourmilliere, ou ſans rencontrer des ſerpens à ſonnettes, ſur-tout pendant la chaleur du jour.

On compte environ ſept lieues du Saut de Niagara au lac Erié. L'Obſervateur en partit le 27, & déboucha heureuſement dans le lac. Sa route, en côtoyant la Côte du Sud, eût été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce lac a cent lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt. Sa largeur du Nord au Sud, eſt d'environ trente. Le nom d'Erié eſt celui d'une Nation de la

Langue

Langue Hurone, qui était établie ſur ſes bords, & que les Iroquois ont entierement détruite : il ſignifie *Chat ;* & les Ériés ſont nommés, dans quelques Relations, *la Nation des Chats*. On trouve, en effet, dans le pays, quantité de ces animaux, qui ſont plus gros que les nôtres ; & leurs peaux ſont eſtimées. Le nom de *Conty*, qu'on donne auſſi au lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de Tonti, qui devait ſon avancement à ce Prince.

Colonies Françaiſes.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Obſervateur ſe trouva devant la *grande Riviere*, qui vient de l'Eſt, par les quarante-deux degrés quinze minutes. Quoique les arbres fuſſent encore ſans verdure, le pays lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30 ; mais, le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, ayant remonté, pendant près d'une heure, une riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles prairies, il eut à faire un portage d'environ ſoixante pas, pour éviter le tour d'une pointe qui avance quinze lieues dans le lac, & qui ſe nomme la *Pointe longue :* quoique ſablonneuſe, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours ſuivans, il côtoya un très-beau pays, caché quelquefois par des rideaux déſagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, ſur une pointe qui court trois

Colonies Françaises.

lieues Nord au Sud, & qu'on appelle la *Pointe pelée*. Le pays eſt rempli d'ours : l'hiver précédent, on en avait tué, ſur cette ſeule pointe, plus de quatre cens.

Le 5, vers les quatre heures du ſoir, on apperçut la terre du Sud, & deux petites Iſles qui en ſont très-proches : elles ſe nomment *Iſles des Serpens à Sonnettes ;* & l'on aſſure qu'elles ſont ſi remplies de ces dangereux reptiles, que l'air en eſt infecté. On entra dans le détroit vers le ſoir, & l'on y paſſa la nuit, au-deſſus d'une très-belle Iſle, nommée *l'Iſle du Bois-blanc.* Depuis la longue pointe juſqu'au détroit, la route n'eſt gueres qu'à l'Oueſt ; mais, depuis l'entrée du détroit juſqu'à l'Iſle Sainte-Claire, qui en eſt à cinq ou ſix lieues, & de-là juſqu'au lac des Hurons, elle prend un peu de l'Eſt par le Sud. Ainſi, tout le détroit, qui a trente lieues de long, eſt entre les quarante-deux degrés douze ou quinze minutes, & les quarante-trois degrés & demi de latitude Nord. Au-deſſus de l'Iſle Sainte-Claire, il s'élargit, juſqu'à former un lac d'environ ſix lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'Iſle, ou qui lui a donné le ſien. On repréſente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, prairies, campagnes, bois, ruiſſeaux, fontaines & rivieres, tout y eſt mer-

veilleuſement aſſorti. L'Obſervateur y vit des terres qui avaient porté du froment, dix-huit ans ſans interruption, ſans avoir été fumées. Les Iſles y ſemblent placées à la main pour la ſatisfaction des yeux; le fleuve & le lac ſont fort poiſſonneux; l'air y eſt pur, le climat tempéré & fort ſain. Avant le Fort Français, qui eſt à gauche, une lieue au-deſſous de l'Iſle Sainte-Claire, on trouve, du même côté, deux Villages aſſez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier eſt habité par des Hurons *Tionontatés*, qui, après avoir long-temps erré, s'étaient fixés d'abord au ſaut de Sainte-Marie; le ſecond, par des *Poutéotamis*; un peu plus haut, on en voit un d'Otaouais, compagnons inſéparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chaſſés de leurs pays par les Iroquois.

Colonies Françaiſes.

Le Fort Français, qui porte le nom de Pontchartrain, eſt environné de terres mêlées de ſable, qui n'en ſont pas moins fertiles, & de très-belles forêts, mais qui ont des fonds preſque toujours remplis d'eau.

L'Obſervateur en partit le 18 de Juin, pour ſe rendre à Michillimakimac. Le Lac Sainte-Claire, qu'il traverſa, offre, des deux côtés, un fort bon Pays. Vers la moitié de la traverſée, qui n'eſt que de quatre lieues, on laiſſe ſur la gauche, une riviere aſſez large, qu'on a nommée riviere

Colonies Françaiſes.

des Hurons, parce que les Américains de cette Nation s'y réfugierent pendant les guerres des Iroquois; & ſur la droite, preſque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'eſpace de quatre-vingt lieues, (rare avantage pour les rivieres de Pays,) ſans y trouver le moindre Rapide. La route, depuis le Fort du détroit, juſqu'au-delà du lac Sainte-Claire, eſt à l'Eſt-Nord-Eſt: de-là on tourne au Nord par l'Eſt, juſqu'au Sud, pendant quatre lieues, après leſquelles on trouve à droite un village de Miſſiſſagués, ſitué dans un terrain fertile, à l'entrée des plus belles prairies du monde. De ce village au lac des Hurons, on compte douze lieues d'un Pays toujours charmant: c'eſt un beau canal, bordé de grands bois, qui ſont ſéparés par des prairies entrecoupées d'Iſles. On y ſuit toujours le Nord-quart-Nord-Eſt, juſqu'à l'entrée du lac des Hurons, où la route eſt au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le détroit, juſqu'à Michillimakimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du lac, on paſſe ſur un banc de roche, nommé les Pays plats, qui n'a pas un demi-pied d'eau. Enſuite on s'avance vers la Baie de *Saguinam*, qui a cinq ou ſix lieues d'ouverture, & trente de profondeur. Le fond de cette Baie, où les Otaouais ont un village, eſt un beau Pays; mais, de ſon

entrée juſqu'à Michillimakimac, on ne trouve plus rien qui plaiſe à la vue. Dix lieues au-deſſus de la même Baie, on apperçoit deux rivieres aſſez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre, & quatre ou cinq lieues plus loin, l'anſe *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur. Colonies Françaiſes.

Le Fort de Michillimakimac eſt à quarante-trois degrés trente minutes de latitude du Nord. Il eſt fort déchu, depuis qu'on a transféré au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étaient établis. Il n'en reſte, près du Fort, qu'un médiocre village, où le commerce des pelleteries ne laiſſe pas de ſe ſoutenir, parce que c'eſt le paſſage d'un grand nombre de Nations Américaines. La ſituation de ce poſte eſt très-avantageuſe, entre trois grands lacs; celui de Michigan, ou des Illinois, celui des Hurons, & le lac Supérieur, tous trois navigables pour les plus grandes barques, & les deux premiers ſéparés par un ſeul petit détroit, ſans compter que les mêmes bâtimens peuvent aller, ſans obſtacle, dans tout le lac Erié, juſqu'au Saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le lac des Hurons & le lac Supérieur, que par un canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les canots peuvent apporter juſqu'à Michillimakimac tout ce qu'on tire du lac Supérieur.

Colonies Françaiſes.

L'Obſervateur donne au lac Supérieur deux cens lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, quatre-vingt de largeur en pluſieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute ſa côte méridionale eſt ſablonneuſe, aſſez droite, & fort incommodée des vents du Nord: la rive ſeptentrionale a moins de danger pour les Voyageurs, parce qu'avec moins de vents, elle eſt bordée de rochers, qui forment de petits havres; & rien n'eſt plus néceſſaire que ces retraites, dans un lac où l'on obſerve un phénomène aſſez ſingulier. Une tempête y eſt annoncée deux jours auparavant. D'abord on apperçoit, ſur la ſurface des eaux, un petit frémiſſement qui dure tout le jour, ſans augmentation ſenſible; le lendemain, d'aſſez groſſes vagues couvrent le lac, & ne ſe briſent point de tout le jour, de ſorte qu'on peut avancer ſans crainte, & qu'avec un vent favorable, on fait même beaucoup de chemin; mais, le troiſieme jour, on voit le lac tout en feu; & l'agitation des flots devient ſi furieuſe, qu'on a beſoin des aſyles qui ſe trouvent à la côte du Nord. Sur celle du Sud, on eſt obligé, dès le ſecond jour, de camper aſſez loin du rivage.

Sur les bords du lac, on trouve, en quelques endroits, de groſſes pièces de cuivre, qui ſont l'objet d'un culte ſuperſti-

tieux pour les Sauvages. Ils les regardent comme un préſent des Dieux qui habitent ſous les eaux ; &, quoiqu'ils n'en faſſent aucun uſage, ils ramaſſent avec ſoin les moindres fragmens. Anciennement, diſent-ils, on y voyait un rocher de cette matiere, qui s'élevait beaucoup au-deſſus de l'eau ; &, comme il ne paraît plus, ils prétendent que les mêmes Dieux l'ont tranſporté dans quelque lieu caché. L'Obſervateur ne rejette point l'exiſtence d'un rocher de cuivre, & juge qu'avec le temps les vagues peuvent l'avoir couvert de ſable. Il aſſure qu'on a découvert, en pluſieurs endroits, une quantité conſidérable de ce métal, ſans avoir creuſé beaucoup ; qu'il eſt preſque pur, & qu'un frere Jéſuite, orfévre de profeſſion, ſervant à la Miſſion du Saut-Sainte-Marie, en a fait des chandeliers, des croix & des encenſoirs. Colonies Françaiſes.

On compte quatre-vingt lieues du Fort de Michillimakimac à la *Baie des Puans*, ou la grande Baie, & l'Obſervateur eut l'occaſion de faire ce voyage avec le Chevalier de Montigny. Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente lieues, ils côtoyerent une langue de terre, qui ſépare le lac Michigan du lac Supérieur, & qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le Pays eſt fort mauvais ; mais il eſt terminé par une belle riviere, nommée *la Maniſtie*,

Colonies Françaiſes.

fort poiſſonneuſe, & ſur-tout abondante en eſturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Oueſt, on entre dans un grand golfe, dont l'entrée eſt bordée d'Iſles : il ſe nomme le golfe ou la Baie des *Nokais*, du nom d'une très-petite Nation, qui eſt venue des bords du lac Supérieur, & dont il ne reſte que quelques familles diſperſées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce golfe n'eſt ſéparé de la grande Baie, que par les Iſles des *Pouteouatamis*, anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plupart ſont riches en bois; mais la ſeule, qui ſoit encore peuplée, n'eſt ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un village, dont les habitans ſe ſont toujours diſtingués par leur attachement pour les Français.

Les deux Voyageurs furent arrêtés le 6, par des vents contraires; mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le ſoir, au clair de la lune, ils ne ceſſerent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil était ſi brûlant, & l'eau de la Baie ſi chaude, que la gomme de leur canot ſe fondit en pluſieurs endroits; & cette diſgrace les ayant obligés de s'arrêter, pour les réparations, ils ſe trouverent aſſiégés de diverſes ſortes de mouches, qui leur firent paſſer une triſte nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou ſix lieues, ils ſe trouverent

devant une petite Iſle, qui n'eſt pas loin de la côte occidentale de la Baie, & qui leur cachait l'entrée d'une riviere, habitée par les Malomimes. Ces Américains, que les Français ont nommés la Nation des *Folles Avoines*, apparemment parce qu'ils font leur nourriture de ce grain, ſont raſſemblés dans un ſeul village. On vante la beauté de leur taille ; & l'on prétend qu'avec la langue des Nokais & des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier, dont ils ne communiquent la connoiſſance à perſonne. Un peu au-deſſous de la petite Iſle, le Pays change tout-d'un-coup de face, & devient charmant : il a même quelque choſe de plus agréable que le détroit ; mais, quoiqu'il ſoit couvert de beaux arbres, il paraît plus ſablonneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitaient autrefois les bords de la Baie. On raconte qu'en ayant été chaſſés par les Illinois, ils ſe réfugierent dans la riviere des Outagamis, qui ſe décharge au fond, & s'y placerent près d'un lieu ſi poiſſonneux, qu'on ne voyait autour de leurs cabanes que des poiſſons pourris, dont l'air était infecté. C'eſt l'origine qu'on donne à leur nom. Les Français ont, dans la Baie, un aſſez bon Fort, ſitué ſur la rive occidentale de la riviere des Outagamis, à douze lieues de ſon embouchure. On voit, ſur la

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

droite, un village de Sakis ; & les Otchagras ſont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada : auſſi n'ont ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Obſervateur fut ſurpris de ſe voir préſenter, par les Otchagras, un piſtolet Catalan & une paire de ſouliers Eſpagnols, avec une drogue qui lui parut une eſpèce d'onguent. Ils tenaient ces dépouilles d'un *Aïoués* ; & leur récit expliqua comment elles étaient tombées entre ſes mains. Il y avait environ deux ans que des Eſpagnols, venus, dirent ils, du Nouveau Mexique, dans le deſſein de pénétrer juſqu'aux Illinois, & d'en chaſſer les Français, qu'ils étaient fâchés de voir s'approcher du Miſſouri, avaient deſcendu ce fleuve, & s'étaient jettés ſur deux villages d'*Oætotatas*, Peuple ami des Aioués. Ces Sauvages, qui étaient encore ſans armes à feu, n'avaient pu faire beaucoup de réſiſtance ; mais un troiſieme village de la même Nation, qui n'était pas éloigné des deux autres, averti par leur malheur, de ce qu'il avait à craindre pour lui-même, dreſſa un embuſcade aux vainqueurs : ils eurent l'imprudence d'y donner, & la plupart furent maſſacrés. Ils avaient, entr'eux, deux Prêtres ; dont l'un fut tué dans l'action, & l'autre, demeuré priſonnier, ſe ſauva fort adroitement. Son cheval, qu'il maniait avec

grace, lui avait fait obtenir la vie. Un jour que les Sauvages prenaient plaiſir à le voir caracoler, il s'éloigna inſenſiblement, & bientôt il diſparut. C'était apparemment un reſte de ſon bagage, ou la dépouille de quelqu'un des morts, qui était paſſé chez les Orchagras. L'Obſervateur, comparant ce qu'il apprit de ces Américains avec d'autres récits, ſe perſuade volontiers qu'il y a, dans le continent, des Eſpagnols, ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoiſſons du Nouveau-Mexique & de la Californie ; & qu'en remontant le Miſſouri auſſi loin qu'il eſt poſſible, on trouverait une grande riviere qui coule à l'Oueſt juſqu'à la mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en eſſayant de pénétrer juſqu'à la ſource du Miſſouri, on n'y trouvât de quoi ſe dédommager de la fatigue & des frais d'une ſi grande entrepriſe. Colonies Françaiſes.

Un autre Voyage, qu'il fit de Michillimakimac à la riviere de Saint-Joſeph, fait connaître le lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il

Colonies Françaiſes.

conclut qu'il était pouſſé par les Courans. Cette obſervation, qu'il avait déjà faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laiſſa aucun doute que cette Baie, qui eſt un cul-de-ſac, ne ſe décharge dans le lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-ſac, ne porte ſes eaux dans le lac des Hurons, d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent pluſieurs rivieres, & que le Michigan, ſur-tout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne ſont gueres inférieures à la Seine.

Il fit d'abord cinq lieues à l'Oueſt pour arriver au lac Michigan; enſuite il tourna au Sud, qu'on ne ceſſe plus de ſuivre pendant cent lieues, juſqu'à la riviere Saint-Joſeph. Rien ne lui parut comparable au pays qui fait la ſéparation du lac Michigan & du lac des Hurons. Le premier Août, après avoir traverſé à la voile une baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les Iſles du Caſtor, qui ſont couvertes de beaux arbres; &, quelques lieues plus loin, il vit à gauche, ſur une hauteur de ſable, ce que les Sauvages nomment dans leur langue l'*Ours couché* & les Français l'*Ours qui dort*. Vingt lieues qu'il fit ce jour-là le firent arriver dans une petite Iſle, qui eſt par les quarante-quatre degrés trente minutes, c'eſt-à-dire, preſqu'à la hauteur de Mont-réal. Depuis

l'entrée du lac Michigan, juſqu'à cette Iſle, la côte eſt auſſi ſablonneuſe que le pays intérieur paraît bon. Il eſt d'ailleurs ſi bien arroſé, qu'on ne fait pas une lieue ſans découvrir, ou quelque gros ruiſſeau, ou quelque belle riviere ; & plus on avance au Sud, plus les rivieres ont de grandeur, apparemment parce qu'elles viennent de plus loin : cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus ſingulier, c'eſt qu'on y trouve preſque d'abord des lacs de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit ; ce qui vient ſans doute de la quantité de ſables qu'elles charient, & qui étant repouſſés par les vagues du lac, s'accumulent à leur embouchure. Colonies Françaiſes.

Le 3, paſſant devant celle qu'on nomme la riviere du Pere *Marquette*, l'Obſervateur eut la curioſité d'y entrer pour s'aſſurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui en avait faits. Ce n'eſt d'abord qu'un ruiſſeau ; mais, quinze pas plus loin, on entre dans un lac d'environ deux lieues de tour. Un gros morne, qu'on laiſſe à gauche en entrant, ſemble taillé de main d'homme pour faciliter ſa décharge dans le Michigan. A droite la côte eſt fort baſſe dans un eſpace de cent pas, enſuite elle devient tout-d'un-coup fort haute. C'eſt la deſcription qu'on en avait faite à l'Obſervateur. Il ajoute que le

Colonies Françaises.

Pere Marquette, après avoir fait pluſieurs découvertes dans toutes ces contrées, s'arrêta, le 18 de Mai 1675, à l'embouchure de cette riviere, qu'il y mourut ſubitement & qu'il y fut enterré. Les Français ont donné ſon nom à la riviere, & les Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la riviere de *la Robe noire.*

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint-Nicolas, qui eſt accompagnée auſſi d'un lac, plus long que le précédent & moins large. Il eſt bordé de pins rouges & blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude mais le bois meilleur, donnent une gomme aſſez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai dont on fait de très-bon goudron. Le 6, après avoir paſſé devant la Riviere-Noire, & s'être repoſé au bord de ſon lac, l'Obſervateur entra dans celle de Saint-Joſeph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa ſource n'eſt pas loin du lac Erié. Elle eſt navigable pendant quatre-vingt lieues. On la remonte environ vingt-cinq, pour ſe rendre au Fort Français; &, dans cet eſpace, on ne découvre que d'excellentes terres, couvertes d'arbres d'une prodigieuſe hauteur, ſous leſquels il croît, en quelques endroits, quantité de très-beaux capillaires. Avec ſa fertilité, cette riviere eſt ſi commode pour le commerce de toutes les parties du

Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les Maſcoutins y avaient un Etabliſſement ; mais ils ſont retournés daus leur pays, qu'on repréſente encore plus beau. Les Poutéouatamis & les Miamis y ont deux Villages. Ce qu'on nomme le Fort eſt le logement du Commandant Français & de quelques Soldats, qui n'eſt environné que d'une mauvaiſe paliſſade. Tels ſont à-peu-près tous les Forts de cette contrée, à l'exception de ceux de Chambly & de Catarocouy, qui ſont de véritables Fortereſſes. Colonies Françaiſes.

La riviere de Saint-Joſeph vient du Sud-Eſt, & ſe décharge au fond du lac Michigan. Quoiqu'aſſez grande, ſon entrée demande des précautions, parce que dans les vents d'Oueſt, qui ſont fréquens, les lames y ont toute la longueur du lac, ſans compter que les courans ont grand nombre de rivieres, qui, deſcendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuſe par leur choc avec les vagues. Auſſi le Canada n'a-t-il point de lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il ſe trouve ici quantité de ſimples, entre leſquels on diſtingue le ginſeng, qui croît en abondance aux bords de la Riviere-Noire. On ſait ce que le P. Laffiteau a publié ſur cette plante, qu'il a nommée *aureliana Canadenſis*. Il ſuffit de re-

Colonies Françaiſes.

marquer ici que la Riviere-Noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le ginſeng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat eſt un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle-France. Sur la riviere de Saint-Joſeph on voit pluſieurs arbres ſinguliers, & les campagnes qui environnent le Fort, ſont ſi couvertes de ſaſſafras, que l'air en eſt parfumé; mais ce n'eſt point un grand arbre, tel qu'on l'a repréſenté à la Caroline; c'eſt un arbriſſeau preſque rampant.

L'Obſervateur s'était propoſé, non-ſeulement d'aller juſqu'aux Illinois, qui ſont compris à préſent dans le Gouvernement de la Louiſiane, mais encore de deſcendre le grand fleuve de Miſſiſſipi juſqu'à la Nouvelle-Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françaiſes. Du Fort de Saint-Joſeph il avait à choiſir entre deux chemins; l'un, de retourner au lac Michigan, d'en côtoyer toute la côte Méridionale, & d'entrer dans la petite riviere de Chicagou, d'où l'on paſſe, après l'avoir remontée cinq ou ſix lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la ſaiſon où l'on était, le Chicagou n'ayant point aſſez d'eau pour les canots à

canots, il fallut ſe déterminer pour la ſeconde route, qui eſt moins agréable, mais plus ſûre. Il partit de Saint-Joſeph, le 16 de Septembre, en remontant la riviere de ce nom. Six lieues au-deſſus du Fort, on le fit débarquer ſur la rive droite. Il marcha l'eſpace de cinq quarts de-lieue, d'abord en côtoyant la riviere, enſuite au travers d'une prairie immenſe, & ſemée de petits bois, que les Français ont nommée la prairie de la *Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces têtes d'une monſtrueuſe groſſeur. Il campa dans un très-beau lieu, qu'on appelle le *Fort du Renard*, parce que la Nation des Renards, c'eſt-à-dire des Outagamis, y avait autrefois un Village fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain, il fit encore une lieue dans la prairie, entre des mares d'eau de différentes grandeurs, qui ſont les ſources d'une riviere nommée *Théakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Théak* ſignifie loup; & les Mahingans, qu'on appelle auſſi les loups, ſe ſont autrefois réfugiés ſur cette riviere. Le canot, qu'on avait porté juſqu'ici, fut mis ſur une des ſources; &, les jours ſuivans, on vogua du matin au ſoir avec la faveur du courant, qui eſt aſſez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençait à ſe faire ſentir; ce qui doit paraître ſurprenant par les quarante-un degrés quarante minutes de hauteur, où l'on ſe

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

trouvait. Les détours de la riviere faiſaient faire beaucoup de chemin ; mais on avançait ſi peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on était encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu-à-peu un cours plus droit, & ſes bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de ſa ſource. Juſques-là elle eſt étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau ; mais enſuite elle forme un petit lac environné de prairies à perte de vue, où les bœufs ſauvages ſe font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le ſeul mal eſt que le Théakiki perd de ſa profondeur à meſure qu'il s'étend en largeur, ce qui obligea de marcher à pied pour décharger le canot, au riſque d'être ſurpris par des partis de Souſſious & d'Outagamis, attirés par le voiſinage des Illinois, leurs plus mortels ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent ſur leur route. On eſt d'autant plus ſurpris de voir ſi peu d'eau dans le Théakiki, qu'il reçoit pluſieurs rivieres.

Illinois.

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Théakiki & de la riviere des Illinois, l'Obſervateur fut encore plus étonné que cette riviere, après avoir déjà fait un cours de ſoixante lieues, ſoit ſi faible ici, qu'un bœuf, auquel il la vit traverſer, n'avait pas de l'eau juſqu'à mi-jambe.

Cependant celle de Théakiki, qui amene ſes eaux de cent lieues, & qui les roule majeſtueuſement, perd ici ſon nom ; apparemment parce que les Illinois, autrefois établis en pluſieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après ſa jonction, elle devient encore plus belle, & le Pays qu'elle arroſe, eſt auſſi d'une beauté ſinguliere ; mais ce n'eſt que douze ou quinze lieues au-deſſous de la Fourche, que ſa profondeur répond à ſa largeur, quoique dans cet intervalle, elle reçoive pluſieurs rivieres. La plus grande ſe nomme Piſticoui, & vient du Pays des Maſcoutins. Un Rapide, qui coupe ſon embouchure, a reçu le nom de *la Charbonniere*, parce que les environs ſont remplis de charbon de terre. On ne voit, ſur cette route, que d'immenſes prairies, ſemées de petits bouquets de bois, qu'on y croiroit plantés à la main : les herbes y ſont ſi hautes, qu'un homme y diſparaît ; mais on y rencontre, de toutes parts, des ſentiers battus, qui ſont le paſſage des troupeaux de bœufs, de cerfs & de chevreuils. Une lieue au-deſſous de la Charbonniere, on découvre, ſur la droite, un rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le ſommet eſt en terraſſe. Il ſe nomme le Fort des Miamis, parce que ces Américains y avaient autrefois un village. Une autre lieue plus loin, ſur la gauche, on en voit un

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaises.

de même figure, qu'on appelle ſimplement *le Rocher :* c'eſt la face d'une hauteur eſcarpée, qui regne l'eſpace de deux cens pas, & toujours ſur le bord de la riviere. On y apperçoit encore quelques reſtes de paliſſades, d'un ancien retranchement des Illinois. Leur village eſt au pied de ce roc, dans une Iſle, ſuivie de pluſieurs autres, & toutes d'une fertilité merveilleuſe, qui ſéparent, en cet endroit, la riviere en deux canaux aſſez larges. Faiſons parler un moment l'Obſervateur. « J'y débarquai le 29, vers quatre » heures du ſoir, & j'y rencontrai quelques » Français, qui faiſaient la traite avec les Sau- » vages. A peine fus-je au rivage, que je reçus » les civilités du Chef de la Bourgade, Amé- » ricain d'environ quarante ans, bien fait, doux, » d'une phyſionomie aimable, & dont les Français » me parlerent avec éloge. Je montai enſuite ſur » le rocher, par un chemin aſſez aiſé, mais ex- » trêmement étroit. Je trouvai une terraſſe fort » unie, d'une grande étendue, où tous les Sau- » vages du Canada ne forceraient pas vingt » hommes, qui n'y manqueraient pas de pro- » viſions, ſur-tout d'eau, car on n'en peut tirer » que de la riviere. La pluie, & plus encore un » ſpectacle qui me fit horreur, m'empêcherent » de faire le tour de ce poſte, d'où je comptais » découvrir une vaſte étendue de Pays : j'ap-

» perçus, à l'extrémité du village, deux » corps, brûlés peu de jours auparavant à la ma- » niere de ces Nations, c'eſt-à-dire, morts de » la violence du feu qu'on applique à toutes les » parties du corps, & livrés aux bêtes de proie, » ſuivant l'uſage, dans la poſture qu'on leur fait » prendre pour l'exécution. Ce ſont deux poteaux, » plantés en terre, avec des traverſes qu'on y » attache, l'une à deux pieds de terre, l'autre » ſix ou ſept pieds plus haut : on fait monter le » patient ſur la premiere, à laquelle on lui lie » les pieds, à quelque diſtance l'un de l'autre ; » on lui lie les mains aux angles de la ſeconde, » & c'eſt dans cette ſituation qu'on le brûle. »

Colonies Françaiſes.

Après s'être arrêté vingt-quatre heures au premier village des Illinois, l'Obſervateur paſſa le dernier endroit de la riviere, où l'on ait beſoin de recourir au portage, & ne lui trouva plus qu'une largeur & une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands fleuves de l'Europe. Le même jour, il vit, pour la premiere fois, des perroquets : c'étaient des traîneurs, qui ſe rendaient ſur le Miſſiſſipi, où l'on en trouve dans toutes les ſaiſons, au-lieu que le Théakiki n'en a que pendant l'été. Les deux jours ſuivans, on eut à traverſer un Pays charmant, &, le 3 d'Octobre, on arriva dans un ſecond village d'Illinois, à quinze lieues du premier. Il eſt fort

Colonies Françaiſes.

agréablement ſitué au fond du lac de *Pimiteouy*; nom d'un endroit de la riviere, où elle s'élargit d'une lieue dans l'eſpace de trois. Quelques Français Canadiens, qui ſe trouverent encore ici, cauſerent beaucoup d'embarras à l'Obſervateur, en lui apprenant qu'il était entre quatre partis ennemis, & qu'il n'y avait pas plus de ſûreté à continuer ſa route, qu'à retourner ſur ſes pas. Ses affaires ne lui permettaient point de paſſer l'hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à groſſir ſon eſcorte, & ce ſecours fortifia ſon courage. Il reprit ſa navigation, le 5 d'Octobre. On compte ſoixante-dix lieues de Pimiteouy au fleuve Miſſiſſipi. Depuis le premier village Illinois, qui eſt par les quarante-un degrés, la riviere coule à l'Oueſt, en prenant du Sud; mais elle fait pluſieurs circuits. D'eſpace en eſpace, on y rencontre des Iſles, & quelques-unes aſſez grandes. Les bords ſont ſi bas en divers endroits, qu'au printems elle inonde la plupart des prairies qu'elle traverſe. On aſſure qu'elle eſt par-tout fort poiſſonneuſe; mais des Voyageurs, preſſés par leur crainte, penſent peu à la pêche. Il eſt plus facile de tuer un bœuf ou un chevreuil; &, ſur cette route, on a toujours à choiſir.

Le 6, à la vue de quantité de bœufs, qui traverſaient la riviere avec beaucoup de précipitation, l'Obſervateur, ne doutant point qu'ils ne

fuſſent chaſſés par quelques Sauvages ennemis, crut devoir renoncer au ſommeil, pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain, il paſſa devant le Sanguimon, grande riviere qui deſcend du Sud. Cinq ou ſix lieues plus loin, il en laiſſa, du même côté, une plus petite, qu'on appelle la riviere des Macopines : c'eſt le nom d'une groſſe racine, qui eſt un poiſon pour ceux qui la mangent crûe ; mais qui étant cuite au feu pendant pluſieurs jours, devient un bon aliment. Entre ces deux rivieres, à diſtance égale de l'une & de l'autre, on trouve un marais, nommé *Machoutin*, qui eſt préciſément la moitié du chemin entre Pimiteouy & le fleuve ; & lorſqu'on a paſſé la riviere des Macopines, on n'eſt pas long-temps ſans appercevoir les bords du fleuve, qui ſont extrêmement élevés ; mais il reſte encore plus de vingt-quatre heures de navigation, avant que d'y entrer, parce qu'ici la riviere des Illinois varie depuis l'Oueſt juſqu'au Sud par l'Eſt. Il ſemble, ſuivant l'expreſſion de l'Obſervateur, que, fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des ſiennes, elle cherche à retourner vers ſa ſource. Son embouchure vers le Miſſiſſipi, eſt à l'Eſt-Sud-Eſt.

Colonies Françaiſes.

Ce fut le 9, à deux heures & demie du ſoir, que le P. de Charlevoix entra dans ce fameux fleuve, laiſſant, à droite, une grande prairie,

Fleuve Miſſiſſipi. Louiſiane.

Colonies Françaises.

d'où ſort une petite riviere, dont les bords ont des mines de cuivre. Cette côte eſt d'une ſinguliere beauté ; mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes montagnes, ſemées de rochers, entre leſquels il croît quelques cèdres. Cependant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui couvre de fort belles prairies. Après avoir fait cinq lieues ſur le Miſſiſſipi, on rencontre l'embouchure du Miſſouri, qui eſt Nord-Nord-Oueſt, & Sud-Sud-Eſt. C'eſt le plus beau confluent du monde : les deux rivieres ſont à-peu-près de la même largeur, que l'Obſervateur juge d'une demi-lieue ; mais le Miſſouri eſt beaucoup plus rapide, & paraît entrer en conquérant, dans le Miſſiſſipi, au travers duquel il porte ſes eaux blanches, ſans les mêler, juſqu'à l'autre bord ; enſuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation juſqu'à la mer.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un village des Coquias & des Tamarouas, deux races d'Illinois, qui s'étaient réunies ſous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Québec. Il eſt ſitué ſur une petite riviere, qui vient de l'Eſt. Le jour ſuivant, & cinq lieues plus loin, on paſſa devant la riviere de Marameg, qu'on laiſſe à droite, & où quelques Français étaient occupés à chercher des mines d'argent. Dès

l'année 1719, un Fondeur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avait creuſé dans un lieu qu'on lui avait déſigné. Il en avait tiré une aſſez grande quantité de minerai, dont une livre, qu'il avait été quatre jours à fondre, avait produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même ſoupçonné d'y avoir mis. Cependant il y était retourné quelques mois après; mais, renonçant à l'eſpoir d'une mine d'argent, il avait tiré, de deux ou trois milliers de minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenaient à quatorze cens francs. Enfin, rebuté d'un travail ſi ſtérile, il était retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avait reçues, n'attribua ce mauvais ſuccès qu'à l'incapacité du Fondeur, & chargea de la même Commiſſion un Eſpagnol, nommé *Antonio*, qui ſe vantait d'avoir travaillé aux mines du Mexique. Il ne réuſſit pas mieux; mais, encouragé par des appointemens conſidérables, il abandonna la mine de plomb, pour ouvrir un roc de huit ou dix pieds de profondeur; il en fit ſauter pluſieurs morceaux, qu'il mit dans le creuſet, & l'on publia qu'il en avait tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoyée ſous le commandement d'un Officier, nommé *de la Renaudiere*, qui, ayant voulu commencer par la mine de

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

plomb, prit une peine inutile, parce qu'il n'entendait point la conſtruction des fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de groſſes avances, & le peu de précaution qu'elle apportait au choix de ſes ouvriers. La Renaudiere & tous ſes Mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb, il ſe forma une Compagnie particuliere, pour les mines de Marameg, & c'était un de ſes Directeurs, qui préſidait au travail en 1721. Après les avoir viſitées ſoigneuſement, il avait trouvé une couche de plomb, à deux pieds de profondeur, ſur toute une chaîne de montagnes, qui s'étend aſſez loin. Il s'exerçait dans ce lieu, avec l'eſpérance de trouver une mine d'argent ſous le plomb; mais l'Obſervateur en augura mal, ſur le témoignage d'un autre Français, qui était, depuis quelques années, dans le même Canton. En effet, on n'a point appris que cette entrepriſe ait eu plus de ſuccès que toutes les précédentes.

On trouve, après la riviere de Marameg, *les Kaskaſquias*, Miſſion très-floriſſante, que les Jéſuites ont diviſée, pour former deux Villages d'Américains au-lieu d'un. La plus nombreuſe eſt ſur le bord même du Miſſiſſipi. Une demi-lieue plus bas, on arrive au Fort de Chartres, qui n'eſt qu'à cent pas du fleuve. M. du Gué de Bois-Brillant, Gentilhomme Canadien, y commandait

alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient; & tout l'eſpace, juſqu'au fleuve, commençait à ſe peupler de Français. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du fleuve, on rencontre une groſſe Bourgade de Français, preſque tous Canadiens, qui ont un Jéſuite pour Curé. Le ſecond Village Américain eſt éloigné de deux lieues. Colonies Françaiſes.

Les Français de cette Colonie y menent une vie fort aiſée, depuis qu'un Flamand, qui était au ſervice des Jéſuites, leur a montré l'art de ſemer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des bêtes à cornes & toute ſorte de volaille. D'un autre côté les Américains, qui ſont Illinois, cultivent auſſi leurs champs à leur maniere, & nourriſſent de la volaille, qu'ils vendent aux Français. Les femmes de ces Sauvages filent la laine des bœufs du pays, & la rendent auſſi fine que celle des moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robes, eſt fait de nerfs de chevreuil. Leur méthode eſt ſimple; après avoir bien décharné le nerf de chevreuil, elles l'expoſent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorſqu'il eſt ſec; &, ſans peine, elles en tirent un fil, auſſi blanc, auſſi fin que les malines, & beaucoup plus

Colonies Françaiſes.

fort. La Bourgade Françaiſe eſt bornée, au Nord, par une riviere, dont les bords ſont ſi élevés que, malgré l'accroiſſement de ſes eaux, qui montent quelquefois juſqu'à vingt-cinq pieds, elle ſort rarement de ſon lit. Tout ce pays eſt découvert. Ce ſont de vaſtes prairies, qui ne ſont ſéparées que par des boſquets du meilleur bois. On y voit ſur-tout des mûriers blancs. Ce poſte le plus ancien que les Français aient eu dans cette Contrée, a deux avantages qui le diſtinguent encore plus; celui de ſa ſituation, qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies; & celui de pouvoir être le grenier de la Louiſiane, à laquelle il eſt en état de fournir des bleds en abondance, quand elle ſerait entierement peuplée juſqu'à la mer. Non-ſeulement la terre y eſt propre à donner du froment, mais elle ne refuſe rien de ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance des hommes. Le climat y eſt fort doux, par les trente-huit degrès trente-neuf minutes de latitude Nord. Les troupeaux s'y multiplieront aiſément, & l'on y pourra même apprivoiſer des bœufs ſauvages, dont on ne tirerait pas moins d'utilité pour le commerce de la laine & des cuirs, que pour la nourriture des habitans. L'air y eſt ſi bon, qu'on n'y connait point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la miſere,

ou des terres nouvellement remuées ; mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne saurait manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout temps fort affectionnés aux Français.

Les *Osagis*, Nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une riviere de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le fleuve. La Nation des *Missourites* est la premiere qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingt lieues de l'embouchure de cette riviere, dont les Français lui ont donné le nom, parce qu'ils ignoraient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansés*; ensuite celle des *Octotatas*, nommés aussi *Mactotatas*, & successivement celle des *Ajoués* & des *Panis*, Peuples très-nombreux, divisés en plusieurs Cantons, & sous des noms différens. Une femme de la Nation des Missourites assura l'Observateur que le Missouri sort d'une chaîne de montagnes pelées & fort hautes, derriere lesquelles on trouve un grand fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Oueſt. « Ce » témoignage, dit-il, est de quelque poids ; » parce que de tous les Sauvages, on n'en con- » nait point qui voyagent plus loin que les » Missourites. »

Colonies Françaises.

Tous ces Peuples habitent le bord Occidental du Miſſouri, à l'exception des *Ajoués*, qui ſont vers l'Eſt, alliés & voiſins de Sioux. Entre les rivieres qui tombent dans le Miſſiſſipi, au-deſſus de celle des Illinois, les plus grandes ſont, 1.° la *riviere aux Bœufs*, qui en eſt éloignée de vingt lieues, & qui vient de l'Oueſt; on a découvert, dans ſon voiſinage, une très-belle ſaline, comme on en avait trouvé d'autres ſur le bord du Marameg, & à vingt lieues de la Bourgade Françaiſe. 2.° Quarante lieues plus loin, on laiſſe l'*Aſſeneſipi*, ou *Riviere à la Roche*, ainſi nommée du voiſinage d'une montagne ſituée dans le fleuve même, où quelques Voyageurs aſſurent qu'il ſe trouve du cryſtal-de-roche. 3.° Vingt-cinq lieues au-deſſus, on rencontre à droite l'*Ouiſcouſing*, par où le P. Marquette & Jolyet entretent dans le Miſſiſſipi, lorſqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués, qui ſont à cette hauteur, c'eſt-à-dire, vers les quarante-trois degrés trente minutes, qui voyagent beaucoup, & qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorſqu'ils n'ont pas leurs familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs habitations, on arrive en trois jours chez des Peuples nommés *Quans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, ſur-tout les femmes. Ils ajoutent que cette Nation eſt ſans ceſſe en guerre avec les Panis, & d'autres

Sauvages plus éloignés vers l'Oueſt, & qu'on les entend parler d'un grand lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples qui reſſemblent aux Français, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtiſſent des Villes, qui emploient, pour la chaſſe du bœuf, des chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4.° Sur la gauche, environ ſoixante lieues au-deſſus de la riviere aux Bœufs, on voit ſortir du milieu d'une immenſe & belle prairie couverte de bœufs & d'autres bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en ſe joignant au Miſſiſſipi, mais auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Oueſt. On ajoute qu'il prend ſa ſource dans un lac, & qu'il en forme un ſecond lac à cinquante lieues du premier. De ce ſecond, on prend à gauche, & l'on trouve la *Riviere bleue;* nom qu'elle tire de ſon fond, qui eſt une terre de cette couleur. Elle ſe décharge dans la riviere de Saint-Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; &, lorſqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette riviere, dont les eaux ſont rouſſes & puantes dans le même endroit. On aſſure qu'on a recueilli, ſur ce Cap, diverſes pierres

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

de mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Françaiſe.

Une lieue au-deſſus de l'embouchure du Moingona, le Miſſiſſipi a deux Rapides aſſez longs, qui obligent de traîner les pirogues. Au-deſſus du ſecond, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du fleuve, des mines de plomb, découvertes autrefois par M. Perrot, & qui portent ſon nom. Dix lieues au-deſſus de l'Ouiſcouſing, & du même côté, on voit commencer une prairie de ſoixante lieues de long, bordée par des montagnes, qui forment une perſpective charmante; il s'en préſente une autre du côté de l'Oueſt, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la premiere, le fleuve s'élargit, & cet endroit ſe nomme *le lac de Bonſecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a ſept de circuit, & de belles prairies l'environnent. Perrot avait bâti un Fort ſur la droite. En ſortant du lac, on trouve l'Iſle *Pelée*, ainſi nommée parce qu'elle n'a pas un ſeul arbre; mais elle forme une belle prairie. Les Français du Canada en ont ſouvent fait le centre de leur commerce, dans ces contrées Occidentales. Trois lieues au-deſſus, on laiſſe à droite la riviere de Sainte-Croix, qui vient du lac Supérieur; &, quelques lieues plus loin, on laiſſe à gauche celle de Saint-Pierre,

de Saint-Pierre, dont l'embouchure n'eſt pas éloignée du Saut Saint-Antoine. Le Miſſiſipi n'eſt gueres connu que juſqu'à cette grande caſcade. Colonies Françaiſes.

Il faut naviger ſagement ſur ce fleuve. On ne ſe haſarde pas légerement à s'y embarquer ſur des canots d'écorce, parce qu'entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ſes bords, ou que les rivieres qu'il reçoit lui amenent, & pluſieurs de ces corps étrangers étant arrêtés ſur des pointes ou ſur des battures, on eſt ſouvent menacé de heurter contre une branche, ou contre une racine cachée ſous l'eau, ce qui ſuffirait pour crever ces frêles voitures, ſur-tout lorſqu'on veut aller de nuit, ou partir avant le jour. Aux canots d'écorce, on ſubſtitue des pirogues, c'eſt-à-dire, des troncs d'arbres creuſés, qui ont plus de réſiſtance, mais qui étant plus lourds ne ſe manient pas ſi facilement. Les Conducteurs qu'on amene de la Nouvelle-France, accoutumés aux petites *pagaies*, qui ſervent pour les canots, ne ſe font pas de même à la rame. D'ailleurs, ſi le vent devient un peu fort, comme il arrive ſouvent dans la ſaiſon avancée, on n'eſt point à couvert des flots dans la pirogue.

Le 10 de Septembre, l'Obſervateur rentra dans la ſienne, & ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Miſſiſipi par la

Colonies Françaises.

petite riviere de Kaskaquias. Le lendemain, il n'en put faire que ſix ſur le fleuve. Dans un Pays où l'hiver eſt ordinairement fort doux, on eſt ſurpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de Mai : l'Obſervateur n'en donne point d'autre cauſe que l'épaiſſeur des forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe aſſez tôt pour faire monter la ſeve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laiſſa le cap Saint-Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des cannes, aſſez ſemblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus fortes. Leurs racines, qui ſont très-longues, ont naturellement un fort beau vernis, & different peu de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles cannes que les Hollandais vendent ſous le nom de *Rattangs*. Le 13 & le jour ſuivant, la pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un canton dont il n'ignorait pas les dangers. Il ſavait que depuis peu les *Cheraquis* y avaient tué trente Français, qui avaient à leur tête un fils de *M. Ramzay*, Gouverneur de Mont-réal, & le jeune Baron de Longueil, fils du Lieutenant de Roi de la même Ville. Outre cette Nation, avec laquelle on n'était point encore réconcilié, les Outagamis, les Sious & les Chicachas donnaient d'autres inquiétudes à l'eſcorte, qui ne conſiſtait

plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid exceſſif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le fleuve retournait quatre autres lieues vers le Nord. C'eſt après ce grand détour, qu'on laiſſe à gauche la belle riviere d'Ouabache, par laquelle on peut remonter juſqu'au Pays des Iroquois, & dont l'entrée dans le Miſſiſſipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louiſiane, au jugement de l'Obſervateur, n'a point de canton qui mérite mieux un établiſſement. Le Pays, arroſé par l'Ouabache & par l'Ohio qui s'y décharge, eſt d'une rare fertilité; ce ſont de vaſtes prairies, où les bœufs ſauvages paiſſent par milliers: d'ailleurs la communication avec le Canada n'y eſt pas moins facile que par la riviere des Illinois, & le chemin eſt beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne garniſon, y tiendrait les Sauvages en bride, ſur-tout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuſe Nation du continent. Six lieues au-deſſous de l'Ouabache, on paſſe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en mines de fer.

Coloniès Françaiſes.

Les jours ſuivans amenerent un froid ſi rigoureux, que le vin d'Eſpagne ſe trouva glacé dans la pirogue, & l'eau-de-vie auſſi épaiſſe que de l'huile gelée. L'Obſervateur, admirant cette

Colonies Françaiſes.

rigueur de l'air dans un climat dont il n'avait pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux vents du Nord & du Nord-Oueſt, qui continuaient de ſouffler, quoique réfléchis diverſement par les tertes, à meſure qu'on tournait avec le fleuve. Ces obſtacles retardaient beaucoup la navigation. Le 20, on apperçut, ſur la rive droite du fleuve, un poteau dreſſé, qui fut reconnu pour un monument des Illinois, à l'occaſion d'une victoire qu'ils avaient remportée ſur les *Chicachas*. Il offrait deux figures d'hommes ſans tête, & quelques-unes avec tous les membres. L'Obſervateur apprit de ſes guides, que les premieres rendaient témoignage des morts, les ſecondes des captifs; & que, lorſqu'il ſe trouve des Français entre les uns & les autres, on leur appuie les bras ſur les hanches, pour les diſtinguer des Sauvages, qui les ont pendans. L'Hiſtorien Eſpagnol de la Floride place les Chicachas à-peu-près dans le Pays qu'ils occupent encore. Ils étaient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnaît point aujourd'hui les richeſſes que le même Ecrivain leur attribue. C'eſt l'alliance des Français avec la Nation Illinoiſe, qui les a mis en guerre avec eux; & les Anglais de la Caroline attiſent le feu.

Enfin, le 2 de Décembre, l'Obſervateur arriva au premier village des Akanſas, où l'on

commence à reconnaître un peu mieux les poſ-
ſeſſions Françaiſes. Ce village eſt bâti dans une
petite prairie, ſur la rive occidentale du fleuve.
On en rencontre trois autres, qui forment une
même Nation, ſous des noms particuliers, &
dans un eſpace de ſept ou huit lieues. Les ha-
bitans du premier ſe nomment les *Ouyapos*; &
la Compagnie Françaiſe y avait alors un magaſin.
On donne à la riviere des Akanſas une ſource
fort éloignée: elle vient, dit-on, des Paniſnoirs,
que l'Obſervateur ne croit pas différens des
Panifricaras; il avait à ſa ſuite un eſclave de
cette Nation. Cette riviere eſt embarraſſée de
Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter.
Elle ſe diviſe en deux branches, ſept lieues au-
deſſus de ſes embouchures. Deux lieues au-deſſus
de la premiere, elle reçoit une belle riviere,
qui vient du Pays des Oſagas, & que les Français
ont nommée la *Riviere-Blanche*. Deux autres lieues
plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* &
des *Topingas*, qui ne forment qu'un village,
à deux lieues duquel on trouve celle des *Sotouis*.
Les Kappas, Nation nombreuſe au temps de la
découverte, ſont un peu plus loin; & c'eſt vis-
à-vis de leur village qu'on voit encore les débris
de la Conceſſion du fameux *Law*. C'était dans
ce lieu qu'on devait envoyer les neuf mille Alle-
mands, qui furent levés dans le Palatinat; &

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaises.

l'Obſervateur déplore les obſtacles qui les arrêterent. « Après le Pays des Illinois, la Louiſiane, » dit-il, n'a peut-être aucun canton plus capable » de culture ; mais il ajoute que Law fut très-mal » ſervi, comme la plupart des Conceſſionnaires, » & qu'il y a peu d'apparence qu'on faſſe jamais » des levées d'hommes auſſi nombreuſes, parce » qu'en France, au lieu d'obſerver ce qui a fait » manquer les entrepriſes, pour corriger les » fautes paſſées, on ne ſe régle ordinairement » que ſur le premier ſuccès. »

En partant du village des Ouyapas, l'Obſervateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au-deſſous de la premiere embouchure de la riviere des Akanſas, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il paſſa la ſeconde, qui eſt beaucoup plus étroite ; & le 5, il ſe trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée* : c'était autrefois une pointe aſſez haute, qui avançait dans le fleuve du côté de l'Oueſt, & dont il a fait une Iſle ; mais, juſqu'à préſent, le nouveau canal n'eſt pratiquable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la riviere des Akanſas, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne ; mais le fleuve ſerpente beaucoup pendant ſoixante-dix lieues, entre le village des Ouyapas & la riviere des *Yaſous*. L'Obſervateur entra le 9,

dans cette riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Oueſt & Sud-Eſt. Ses eaux ſont rouſſes & mal-ſaines. M. *Bizart*, né en Canada, d'un pere Suiſſe, Major de Montréal, avait bâti depuis peu un Fort ſur cette riviere, à trois lieues du fleuve; enſuite, reconnaiſſant qu'il aurait pu choiſir un lieu plus commode, il penſait à transférer ſon établiſſement une lieue plus loin, dans une fort belle prairie, lorſque ce deſſein fut interrompu par ſa mort. La Compagnie avait alors, dans ce poſte, un magaſin, comme aux Akanſas; mais le Fort & le terrain appartenaient à des Aſſociés fort illuſtres. L'Obſervateur s'étonne qu'ils ſe fuſſent déterminés pour la riviere des Yaſous. « Ils pouvaient, dit-il, choiſir de meilleures » terres & de plus belles ſituations. A la vérité, » il eſt important de s'aſſurer de cette riviere, » dont la ſource n'eſt pas éloignée de la Caroline; » mais un Fort ſuffiſait, avec une bonne garniſon, » pour contenir les Yaſous, qui ſont alliés des » Chicachas, & qui ont toujours eu des liaiſons » avec les Anglais. En un mot, une Conceſſion » n'eſt jamais ſolidement établie, près d'une Na- » tion contre laquelle on eſt ſans ceſſe obligé de » ſe tenir en garde. »

Colonies Françaiſes.

Trois journées au-deſſous des Yaſous, on trouve, dans le fleuve, à gauche, au pied d'un

Colonies Françaiſes.

gros cap, où l'on aſſure qu'il y a de très-bonnes pierres, un gouffre, dont on n'approche point ſans danger. Cinq jours après avoir quitté le Fort, l'Obſervateur arriva dans le Pays des Natchés. Il eſt à quarante lieues des Yaſous du même côté. Ce canton, célèbre dans les Relations de la Louiſiane, en eſt le plus beau, le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarqua, vis-à-vis d'une butte aſſez haute & fort eſcarpée, au pied de laquelle paſſe un ruiſſeau, qui ne peut recevoir que des chaloupes & des pirogues. De cette butte, on monte ſur une colline, d'une pente aſſez haute, dont le ſommet contient un Fort, ou plutôt une redoute, fermée d'une ſimple paliſſade. Pluſieurs monticules s'élèvent au-deſſus de la colline, & lorſqu'on les a paſſées, on n'apperçoit plus, de toutes parts, que de grandes & belles prairies, entrecoupées de boſquets. Les arbres les plus communs, dans ces bois, ſont le noyer & le chêne, & toutes les terres ſont excellentes. D'Iberville, le premier qui entra dans le Miſſiſſipi par ſon embouchure, monta juſqu'aux Natchés, & admirant un ſi beau Pays, il jugea que la capitale du nouvel Etabliſſement Français, ne pouvait être plus avantageuſement ſituée : il en traça le plan, ſous le nom de *Roſalie*, qui était celui de la Comteſſe de Pontchartrain. Mais ce projet eſt demeuré ſans

exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de Roſalie aux Natchés. L'Obſervateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'établiſſement plus près de la mer; cependant ſi la Louiſiane devenait une Colonie floriſſante, il lui ſemble, comme à d'Iberville, que le canton des Natchés ſerait le plus convenable à ſa capitale. L'air y eſt pur, le Pays fort étendu, le terrain fertile & bien arroſé; il n'eſt pas trop éloigné de la mer, & rien n'empêche les vaiſſeaux d'y monter. Enfin il eſt à portée de tous les lieux où l'on peut ſouhaiter de s'établir.

La Compagnie s'y était fait un magaſin, gouverné par un principal Commis. Entre un grand nombre de Conceſſions particulieres, dont on recueillait déjà les fruits, il y en avait deux de la premiere grandeur, c'eſt-à-dire, de quatre lieues en quarré; l'une appartenant à une Société de Malouins; l'autre à la Compagnie, qui venait d'y envoyer des ouvriers de Clerac, pour y faire du tabac. Les édifices de ces deux plantations formaient un parfait triangle avec le Fort; & la diſtance d'un angle à l'autre, était d'une lieue. Le grand village des Natchés ſe trouvait ſitué entre les deux Conceſſions.

Quoiqu'on ne puiſſe douter que, ſous un Gouvernement ſage, la plupart de ces Etabliſſemens

Colonies Françaiſes.

n'aient fait de grands progrès, depuis plus de quarante ans, on ne ſe diſpenſera point de ſuivre l'Obſervateur, qui fait profeſſion de les avoir viſités ſoigneuſement. La Conceſſion des Malouins lui parût fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un ſi beau terrain, que des Nègres ou des engagés. Celle de la Compagnie eſt encore mieux ſituée. L'une & l'autre ſont arroſées par une même riviere, qui va ſe décharger dans le fleuve, à deux lieues de la premiere. Le tabac y croît fort bien. J'ai vu, dit l'Obſervateur, dans le jardin du premier Commis, de fort beau coton ſur l'arbre. Un peu plus bas, on voyait de l'indigo ſauvage, dont on n'avait pas encore fait l'épreuve ; mais on ſe promettait qu'il ne réuſſirait pas moins que dans l'Iſle de Saint-Domingue, d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette plante, doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut ſemer.

Le grand village des Natchés ne conſiſte plus qu'en un petit nombre de cabanes ; & la raiſon qu'on en donne, eſt que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils poſsèdent, ne réſident pas volontiers près de lui ; ils ont formé pluſieurs autres bourgades, à quelque diſtance. Les Sioux, leurs alliés, en ont une auſſi dans leur voiſinage. On nous décrit leurs cabanes : elles ſont en forme de pavillon quarré,

fort baſſes & ſans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La plupart ſont couvertes de feuilles & de paille de maïs. Quelques-unes ſont conſtruites de torchis, revêtues, en-dehors & en-dedans, de nattes fort minces. Celle du grand Chef eſt plus grande & plus haute que les autres, fort proprement crêpie, & placée ſur un terrain de quelque élévation, iſolé de toutes parts. Elle donne ſur une grande place, qui n'a rien de régulier. L'Obſervateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches, fort étroite, élevée de deux ou trois pieds de terre, ſur laquelle il jugea que le Chef étend une natte ou quelque peau, pour ſe coucher. Ces cabanes ſont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le Temple eſt à côté de celle du grand Chef, à l'extrémité de la place, & tourné vers l'Orient; il eſt compoſé des mêmes matériaux que les cabanes; mais ſa forme eſt différente: c'eſt un quarré long, d'environ quarante pieds dans ſa longueur, ſur vingt de large, avec un toit ſimple, de la figure des nôtres, & deux aigles de bois aux deux extrémités. La porte eſt au milieu de la longueur du bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au-dehors: trois pièces de bois, placées en triangle, qui occupent preſqu'entiérement le mi-

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaises.

lieu du Temple, y brûlent à l'honneur du Soleil; mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du Temple, eſt obligé d'attiſer. Si le temps eſt froid, le Gardien peut avoir ſon feu à part; mais il n'eſt permis à perſonne de ſe chauffer au feu du Soleil. Les tiſons jettent une fumée, qui aveugle les ſpectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'eſpace du Temple, que trois ou quatre caiſſes, qui contiennent des oſſemens ſecs; & par terre, quelques têtes de bois, un peu moins groſſierement travaillées que les aigles du dehors. Vis-à vis de la porte, une table de trois pieds de haut, cinq de long & de quatre de large, ſert d'autel. L'Obſervateur n'ayant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premieres Relations, à moins, dit-il, que les Natchés, alarmés du voiſinage des Français, n'aient dépouillé leur Temple de ce qu'il avait de plus ſacré pour leur Nation. Il convient d'ailleurs que la plupart des Américains de la Louiſiane avaient autrefois leur Temple, comme les Natchés; qu'ils y entretenaient un feu perpétuel, & que les *Maubiliens* jouiſſaient même d'une ſorte de Primatie, qui obligeait chaque Nation d'y venir rallumer le ſien, lorſque par négligence ou par malheur, il s'était éteint. Mais, dit-il, le Temple des Natchés eſt aujourd'hui le ſeul qui ſubſiſte; &, quoique nu,

mal-propre, en déſordre, il eſt en vénération parmi tous les Sauvages de ce continent. Au reſte, la diminution de ces Peuples eſt auſſi conſidérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte, ſans qu'on en connaiſſe la vraie raiſon : des Nations entieres ont diſparu, & celles qui ſubſiſtent encore, ne ſont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient au temps de la découverte.

Les Français de l'Etabliſſement des Natchés arrêterent l'Obſervateur plus long-temps qu'il ne s'y était attendu. Rendons-lui le titre de Miſſionnaire & de Prêtre, dans les exercices qui l'occuperent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La roſée du Ciel, dit-il, n'eſt pas encore tombée du Pays, qui peut ſe vanter plus qu'aucun autre, d'avoir la graiſſe de la terre en partage. M. d'Ibervillé y avait deſtiné un Jéſuite, qui l'accompagnait au ſecond Voyage. Il ſe flattait d'établir le Chriſtianiſme dans une Nation, dont il ne doutait pas que la converſion n'entrainât celle de toutes les autres; mais ce Miſſionnaire crut trouver de plus favorables diſpoſitions dans le village des Bayagoulas; & lorſqu'il eut formé le deſſein de s'y fixer, il fut rappellé en France par d'autres ordres. Enſuite un Eccléſiaſtique du Canada fut envoyé aux Natchés; mais ſes travaux furent ſans ſuccès,

Colonies Françaiſes.

quoique, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur, il eût gagné les bonnes graces de la femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages, dans un Voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre avait eu le même ſort aux Akanſas. Depuis la mort de ces deux Miſſionnaires, toute la Louiſiane, au-deſſous des Illinois, eſt demeurée ſans Miniſtre Eccléſiaſtique, à l'exception des *Tonicas*, qui ont eu, pendant pluſieurs années, un troiſieme Prêtre, qui l'eſtimaient aſſez pour en avoir voulu faire leur Chef; mais qui n'en pritent pas plus de goût pour le Chriſtianiſme. Cet abandon ne regardait pas ſeulement les Sauvages: quoique le canton des Natchés ſoit le plus peuplé de la Colonie Françaiſe, il y avait cinq ans, au mois de Décembre 1721, qu'aucun Français n'y avait entendu la Meſſe, ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voyageur. « Je m'apperçus bien, à la vérité, que » la privation des Sacremens avait produit, dans » la plupart, une indifférence pour les exercices » de la Religion; qui en eſt le plus ordinaire » effet; cependant pluſieurs marquerent de l'em- » preſſement à profiter de mon paſſage, pour » mettre ordre aux affaires de leur conſcience. La » premiere propoſition qu'on me fit, ce fut de » marier en face de l'Egliſe, quantité d'habitans, » qui, en vertu d'un contrat civil, dreſſé devant

» le Commandant & le Commis principal, ha-
» bitaient enſemble, ſans aucun ſcrupule, allé-
» guant, comme ceux qui avaient autoriſé ce
» concubinage, la néceſſité de peupler ce Pays,
» & la difficulté d'avoir un Prêtre. Je leur repré-
» ſentai qu'il y en avait aux Yaſous & à la Nou-
» velle-Orléans, & qu'un devoir de cette impor-
» tance méritait bien la peine du Voyage : on
» me répondit que les contractans n'étaient en
» état, ni de s'éloigner, ni de fournir à la dé-
» penſe néceſſaire. Enfin le mal était fait ; il n'était
» plus queſtion que d'y remédier, & je le fis. Je
» confeſſai enſuite tous ceux qui ſe préſenterent ;
» mais le nombre n'en fut pas auſſi grand que je
» l'avais eſpéré. »

Colonies Françaiſes.

Des Natchés, l'Obſervateur partit, le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi, qui viſitait la Colonie, pour juger des lieux où il convenait de bâtir des Forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite riviere à la gauche du fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on paſſe encore quantité d'Iſles ; & dix lieues plus loin, on trouve une autre riviere du même côté. Elle eſt ſi poiſſonneuſe, qu'on eſt réveillé la nuit par le bruit des poiſſons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paraît d'abord qu'un ruiſſeau ; mais qui

Colonies Françaiſes.

forme un lac à une portée de fuſil de ſon embouchure. Elle prend ſa ſource dans le Pays des *Tchactas*, & ſon cours eſt fort embarraſſé de Rapides. Le village eſt au-delà du lac, ſur un terrain aſſez haut, ſans enceinte, & médiocrement peuplé. A peu de diſtance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'eſt tout ce qui reſte d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef eſt ornée de figures en relief, que l'Obſervateur ne trouva point mépriſables dans une cabane de Sauvage; mais il en fut moins ſurpris, lorſqu'il eut vu cet Américain, qui était vêtu à la Françaiſe, & qui ſe piquait même d'une propreté recherchée, ſans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'était entichi, par ſon commerce avec les Français, auxquels il fourniſſait des chevaux & de la volaille.

Du fond de la Baie ou du Lac des Tonicas on pourrait, avec des canots d'écorce, faire un portage de deux lieues qui en épargnerait dix ſur le fleuve. Deux lieues & demie au-deſſus de la riviere on laiſſe à droite celle qui ſe nomme aujourd'hui la *Riviere-Rouge*, célèbre parmi les Eſpagnols ſous le nom de *Rio Colorado*. Elle court pendant quelque tems Eſt & Oueſt, après quoi elle tourne au Sud; mais elle n'eſt navigable, pour les pirogues, que pendant l'eſpace de quarante

rante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des marais inaccessibles. Son embouchure dans le fleuve est large d'environ deux cens toises. Dix lieues au-dessus, elle reçoit à droite la Riviere-Noire ou des Ouatchitas, qui vient du Nord, & qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année ; ce qui n'a point empêché les Français d'y placer quelques habitations dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols. Les Natchitochés sont établis sur la Riviere-Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un Fort pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere-Rouge on trouve une fort belle Anse, &, cinq lieues plus loin, on passe une pointe coupée, qui épargne aux Voyageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit ruisseau, situé derriere la pointe, ils y ont fait entrer les eaux du fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau canal, ont laissé l'ancien lit presqu'à sec. Immédiatement au-dessous de la pointe on voyait, en 1721, un Etablissement, nommé *Sainte-Reine*, dans un terrain très-fertile. Une lieue plus loin, on en rencontrait un autre, dont les édifices ne consistaient encore qu'en quelques huttes couvertes de feuilles. L'Observateur augura mal de ces deux Concessions, parce que les hommes, dit-il, manquaient au

Colonies Françaises.

Colonies Françaiſes.

travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec plus d'éloge, d'un troiſieme Etabliſſement, nommé le *Bâton-Rouge*, à trois lieues du dernier.

Onze lieues au-delà on trouve les Bayagoulas, dont le Village était anciennement fort peuplé. Il n'en reſte que les ruines depuis que la petite-vérole ayant fait périr une partie de ſes habitans, les autres ſe ſont éloignés ou diſperſés. On avait formé, dans le beau terrain qu'ils occupaient, un Etabliſſement où les mûriers blancs étaient plantés à la ligne. On y faiſait déjà de fort belle ſoie. Le tabac & l'indigo y étaient cultivés avec le même ſuccès. Enfin l'Obſervateur donne cette Conceſſion pour modèle.

Il en partit le 3 Janvier 1722, &, vers dix heures du matin, il arriva au petit Village des Oumas, qui eſt à la gauche du fleuve, & qui contient quelques maiſons Françaiſes : le grand Village de la même Nation eſt un quart-de-lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-deſſus du petit, le fleuve s'eſt creuſé ſur la droite, où ſa pente le porte toujours, un canal qu'on nomme *la Fourche des Sitimachas*, & qui, avant que de porter ſes eaux à la mer, forme un aſſez grand lac : la Nation Américaine de ce nom, eſt preſqu'entierement détruite. A ſix lieues des Oumas, les deux Voyageurs virent la Conceſſion du Mar-

quis d'Ancenis réduite alors preſqu'à rien par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain, avant midi, au grand Village des Colapiſſas, le plus beau de la Louiſiane, quoiqu'il ne contint pas plus de deux cens guerriers. Leurs cabanes ont la figure d'un pavillon avec un double toit, l'un de feuilles de lataniers & l'autre de nattes; celle du Chef a trente-ſix pieds de diamètre. Auſſi-tôt que les deux Voyageurs ſe trouverent à la vue de ce Village, ils furent ſurpris d'y entendre battre la caiſſe & de ſe voir complimentés de la part du Chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui était une longue robe, moitié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet uſage: on leur répondit qu'il n'était pas ancien; qu'un Gouverneur de la Louiſiane avait fait préſent d'un Tambour aux habitans pour récompenſer leur fidélité, & que l'habit était de leur invention. Les femmes Américaines ſont ici mieux faites que dans la Nouvelle-France, & leur habillement eſt plus propre. Colonies Françaiſes.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux Cannes-brûlées, Habitation Françaiſe, où l'on trouve une grande croix élevée ſur le bord du fleuve; la premiere que l'Obſervateur eut apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins

Colonies Françaiſes.

édifié de voir quelques Français qui chantaient Vêpres. Ils étaient ſans Prêtre, dit-il, mais ce n'était pas de leur faute ; on leur en avait donné un qu'ils avaient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapiſſas & les Cannes-brûlées, on laiſſe à droite l'ancien canton des Tanſas, qui ont entierement diſparu ; c'eſt le plus beau & le meilleur de toute la Louiſiane. Enfin le cinq Janvier, derniere journée de la route, les deux Voyageurs paſſerent devant un Etabliſſement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, où ils arriverent à cinq heures du ſoir. Les Chapitoulas, & quelques Habitations voiſines, ſont dans un terrain fertile & bien cultivé.

L'Obſervateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle-Orléans, & ne fut pas même ſatisfait de la ſituation de cette Ville. Ceux qui en jugent autrement, ſe fondent, dit-il, ſur deux raiſons ſpécieuſes ; la premiere, qu'à une lieue de la Ville, au Nord-Eſt, il ſe trouve une petite riviere nommée le *Bayoul-de-Saint-Jean*, qui ſe décharge à deux lieues delà dans le lac de Pontchattrain, & que ce lac communiquant à la mer, il eſt aiſé, par cette voie, d'entretenir un commerce ſûr entre cette Capitale, la Maubile, le Biloxi & d'autres poſtes que les Français occupent vers la mer : la ſeconde, qu'au-deſſous

de la Nouvelle-Orléans, le fleuve fait un très-grand détour, qu'on appelle le *Détour-aux-Anglais*, & qui peut cauſer à la navigation un retardement avantageux contre les ſurpriſes. Mais comme ces raiſons ſuppoſent que l'entrée du fleuve ne peut recevoir que de petits bâtimens, dans cette ſuppoſition, l'Obſervateur demande premierement ce qu'on peut craindre de la ſurpriſe, pour peu que la Ville ſoit fortifiée ? D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle ſoit placée, l'embouchure du fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes batteries & par un Fort ? En ſecond lieu, que ſert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des poſtes qu'on ne pourrait pas ſecourir s'ils étaient attaqués, dont on ne pourrait non plus tirer qu'un faible ſecours, & qui ſont la plupart ſans aucune utilité ? Enfin le navire ami, qui veut remonter le Détour-à-l'Anglais, eſt obligé, comme l'ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre, ce qui peut le retarder des ſemaines entieres dans un paſſage de ſept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-deſſous de la Ville, le terrain a peu de profondeur des deux côtés du fleuve, & qu'il va toujours en diminuant juſqu'à la mer. C'eſt une pointe de terre qui ne paraît pas fort ancienne, car il ne faut pas creuſer beaucoup pour y trouver l'eau ; & la quantité de battures & de petites Iſles, qu'on

Colonies Françaiſes.

Colonies Françaiſes.

a vues naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du fleuve, ne laiſſe aucun doute qu'elle ne ſoit formée de même. Il paraît certain, par la comparaiſon des témoignages, qu'au tems de la découverte, l'embouchure du fleuve n'était pas telle qu'elle eſt aujourd'hui. Cette remarque ſe confirme à meſure qu'on approche de la mer : il n'y a preſque point d'eau à la barre dans la plupart des petites iſſues que le fleuve s'eſt ouvertes, & qui ne ſe ſont multipliées que par la ſucceſſion des arbres entraînés avec le courant, dont un ſeul, retenu par ſes branches ou par ſes racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'eſt capable de les détacher ; le limon du fleuve leur ſert de ciment, les couvre à la longue, & chaque inondation laiſſant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbriſſeaux. L'Obſervateur donne cette origine à la plupart des pointes & des Iſles qui font ſi ſouvent changer de cours au Miſſiſſipi.

La Nouvelle-Orléans, premiere Ville qu'un des plus grands fleuves du monde ait vu bâtir ſur ſes bords, n'étoit compoſée, en 1722, que d'une centaine de baraques placées ſans beaucoup d'ordre ; d'un grand magaſin bâti de bois, & de deux ou trois maiſons un peu plus apparentes. Qu'on ſe figure, dit l'Obſervateur, deux cens perſonnes, envoyées pour former une Ville, qui

ſont campées au bord d'un grand fleuve, où elles n'ont encore penſé qu'à ſe mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dreſſe un plan & qu'on leur bâtiſſe des maiſons. Un Ingénieur laiſſa aux habitans un plan fort beau & fort régulier; mais le P. de Charlevoix doute de l'exécution. Colonies Françaiſes.

Entre la Ville & la mer il n'y a jamais eu de Conceſſions, parce qu'elles auraient trop peu de profondeur; mais on y trouve quelques petites habitations particulieres & des entrepôts pour les grandes Conceſſions. Un Village de Chaounchas, qu'on y voyoit autrefois, & dont les ruines ſubſiſtent encore, eſt aujourd'hui de l'autre côté du fleuve, une demi-lieue plus bas, & les Sauvages y ont tranſporté juſqu'aux oſſemens de leurs morts. La côte s'élève au-deſſous: c'eſt là que l'Obſervateur juge qu'on aurait dû placer la Ville; elle n'y ſerait, dit-il, qu'à vingt lieues de la mer: avec un vent médiocre du Sud ou du Sud-Eſt, un navire y monterait en quinze heures.

Après avoir paſſé plus de ſix mois à la Nouvelle-Orléans, il partit le 22 de Juillet pour ſe rendre au Biloxi, qui était encore le quartier-général de la Colonie Françaiſe. La nuit ſuivante, il deſcendit par un nouveau circuit du fleuve, nommé le *Détour-aux-Piakimines*, & bientôt il ſe trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Paſſes du Miſſiſſipi*. On ne ſaurait manœuvrer ici avec trop d'at-

Colonies Françaiſes.

tention pour les éviter ; & ſi l'on y était entraîné, il ſerait preſqu'impoſſible d'en ſortir. La plupart ne ſont que de petits ruiſſeaux, dont quelques-uns même ne ſont ſéparés que par des hauts fonds preſqu'à fleur d'eau ; c'eſt la barre du Miſſiſſipi qui a multiplié ces paſſes à meſure que les eaux du fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui ſe forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de réſiſtance ; &, ſi l'on n'y prenait garde, il ſerait à craindre qu'avec le tems, aucune de ces iſſues ne fût praticable pour les vaiſſeaux.

Au-delà de la barre on trouve une petite Iſle, nommée alors *la Baſe*, mais que le P. de Charlevoix & l'Ingénieur, dont il était toujours accompagné, nommerent *l'Iſle de Toulouſe*. Elle n'a gueres plus d'une demi-lieue de circuit, en y comprenant même une autre Iſle, qui n'en eſt ſéparée que par une ravine. D'ailleurs elle eſt très-baſſe, à l'exception d'un ſeul endroit, que la marée ne couvrait jamais, & où l'on pourrait conſtruire un Fort, avec des magaſins, pour y décharger les vaiſſeaux qui auraient peine à paſſer la barre ſans être ſoulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, ayant fondé cet endroit, trouva le fond aſſez dur & de terre glaiſe, quoiqu'il en ſorte cinq ou ſix petites ſources, qui ne jettent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette

eau laiſſe, ſur la terre où elle coule, un très-beau ſel. Quand le fleuve eſt bas, c'eſt-à-dire, pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau eſt ſalée autour de l'Iſle de Touloufe ; mais, dans le tems de l'inondation, elle eſt tout-à-fait douce, & le fleuve conſerve ſa douceur une bonne lieue dans la mer. Le reſte du tems elle eſt un peu ſaumâtre au-delà de la barre. Ceux qui ont écrit que, pendant vingt lieues, le Miſſiſſipi ne mêle point ſes eaux avec celles de la mer, n'ont publié qu'une fable.

En général, la force du courant rendra toujours la navigation du Miſſiſſipi difficile en remontant, & il demande même beaucoup d'attention en deſcendant, parce qu'il porte ſouvent ſur les pointes avancées & ſur des battures. Il n'y a de ſûreté qu'avec des bâtimens à voiles & à rames. D'ailleurs, comme il n'eſt pas poſſible d'y voguer la nuit dans un tems obſcur, ces voyages ſeront toujours fort longs & d'une grande dépenſe, dumoins juſqu'à ce que les bords du fleuve ſoient peuplés, à de courtes diſtances, depuis les Illinois juſqu'à la mer. Pourquoi ferait-on difficulté de ſe le promettre d'un pays dont le climat eſt ſi doux & le terroir ſi fertile ; mais ſur-tout d'un fleuve, dont l'embouchure eſt par mer à douze ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des plus belles Iſles de l'Amérique & des Colonies Anglaiſes ?

Colonies Françaiſes.

De l'Iſle de Toulouſe au Biloxi, on compte vingt-huit lieues. Toute cette côte eſt extrêmement plate. Les vaiſſeaux marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorſque le vent eſt du Nord ou du Nord-Oueſt, s'ils ne veulent demeurer entierement à ſec. La rade du Biloxi eſt le long de l'Iſle des Vaiſſeaux, qui s'étend une petite lieue de l'Eſt à l'Oueſt, mais qui a peu de largeur. A l'Eſt de cette Iſle eſt l'Iſle Dauphine, autrefois l'Iſle Maſſacre; à l'Oueſt ſont de ſuite l'Iſle des Chats ou de Bienville, l'Iſle-à-Corne & les Iſles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi* eſt la côte de la Terre-ferme, qui eſt au Nord de la rade : c'eſt le nom d'une Nation ſauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'eſt retirée vers le Nord-Oueſt, ſur les bords d'une petite riviere, nommée la *Riviere-des-Perles*, parce qu'on y en a pêché quelques-unes. L'Obſervateur condamne le choix qu'on avait fait de ce lieu pour y établir le quartier-général de la Colonie. On ne pouvait, dit-il, en choiſir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun ſecours des vaiſſeaux, ni leur en donner, la rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage & d'être remplie de vers. La ſeule utilité qu'on en peut tirer, eſt d'y mettre les vaiſſeaux à couvert d'un coup

de vent, lorſqu'ils viennent reconnaître l'entrée du Miſſiſſipi, dont il ſerait dangereux d'approcher au haſard dans un mauvais tems, parce qu'elle n'a que des terres baſſes. Celles du Biloxi ne ſont que des ſables, où il ne croît gueres que des pins, des cèdres & de la caſſine, fameux arbriſſeau qui ſe nomme auſſi apalachine, & dont les Eſpagnols de la Floride font infuſer les feuilles pour en prendre comme du thé. On y trouve auſſi cette eſpèce de myrthe à larges feuilles dont la graine, jettée au printemps dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante & moins friable que celle des abeilles, mais auſſi bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'Eſt, on trouve la riviere de la Maubile, qui court du Nord au Sud, & dont l'embouchure eſt vis-à-vis de l'Iſle Dauphine. Elle prend ſa ſource dans le pays des Chicachas. Son cours eſt d'environ cent trente lieues, & ſon lit fort étroit. Elle ſerpente beaucoup, & n'en eſt pas moins rapide; mais, dans le temps des eaux baſſes, elle ne peut être remontée que par de petites pirogues. Les Français ont eu long-temps, ſur cette riviere, un Fort qui était le principal poſte de leur Colonie; non que les terres y fuſſent bonnes, mais on y était à portée de trafiquer avec les Eſpagnols. L'Obſer-

Colonies Françaiſes.

vateur éprouva que, dès le mois de Mars, les chaleurs ſont déjà fort incommodes ſur cette côte, & conçut que, lorſqu'elles ont embraſé le ſable, elles doivent être exceſſives; mais la briſe, qui s'élève aſſez régulierement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec le Soleil, rend le climat ſupportable. L'embouchure du Miſſiſſipi eſt par les vingt-neuf degrés de latitude; & la côte du Biloxi par les trente.

Le retour des deux Voyageurs à la Nouvelle-Orléans ſe fit par une autre route. Après être revenus ſur leurs traces juſqu'à l'Iſle aux Perles, ils laiſſerent à droite la riviere du même nom, qui a trois embouchures, dont la ſéparation ſe fait à quatre lieues de la mer. De-là ils s'avancerent à l'entrée du lac de Pontchartrain, pour le traverſer. Cette traverſée eſt de ſept à huit lieues. On entre enſuite dans la Baie de Saint-Jean, d'où le P. de Charlevoix prit ſon chemin par terre, & n'eut beſoin que de quelques heures pour ſe rendre à la Ville.

Terre-Neuve.

Il nous reſte à dire un mot du grand banc de Terre-Neuve, que la pêche de la morue a rendu l'objet de tant de jalouſies, & dont les Anglais ſont aujourd'hui les ſeuls maîtres, parce qu'ils le ſont de toute la Côte. Ce qu'on nomme le Grand Banc, eſt proprement une montagne cachée ſous les eaux, à près de ſix cens lieues de France,

du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais, ſuivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les quarante-un degrés de latitude Nord, & ſon extrémité Septentrionale eſt par les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes. Le P. de Charlevoix obſerve que ſes deux extrémités ſe terminant en pointe, il eſt difficile de marquer exactement ſa largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, eſt d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France, entre les quarante & les quarante-neuf degrés de longitude. Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq braſſes, quoique juſqu'à Denis on n'y en eut jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en pluſieurs endroits il y en ait plus de ſoixante. Vers le milieu de ſa longueur, du côté de l'Europe, il forme une eſpèce de Baie, qu'on nomme *la Foſſe*; ce qui fait que de deux navires, qui ſont ſur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver. Colonies Françaiſes.

Le Grand Banc eſt précédé, par le travers du milieu de ſa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Jaquet*. Quelques-uns en ajoutent même un troiſieme, auquel ils donnent la figure d'un cône; mais la plupart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a

Colonies Françaises.

des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de cable, croient en distinguer trois. Quelle que soit la grandeur & la figure de cette montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de coquillages, & plusieurs espèces de poissons de toutes grandeurs. La plupart servent de nourriture aux morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le Banc. Tous les ans, depuis près de trois siécles, on en charge deux ou trois cens navires, sans qu'on remarque presqu'aucune diminution. Au reste, ce parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort désagréable. Le Soleil ne s'y montre presque jamais; & l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide & épaisse, qui fait connaitre le banc à ses approches; le P. de Charlevoix a donné ses conjectures sur ce phénomène. Après avoir passé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presqu'également poissonneux.

Quoique le Canada ait été cédé à l'Angleterre par les derniers Traités, & la Louisiane aux Espagnols, on a cru devoir s'étendre sur ces Etablissemens d'origine Française, parce qu'il était important de faire connaitre ce que nous avons négligé & ce que nous avons perdu.

Fin du Livre huitieme.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE IX.

Caractere, Usages, Religion & Mœurs des Habitans de l'Amérique Septentrionale.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

SANS EXAMINER comment l'Amérique a été peuplée, queſtion qui peut amuſer les Savans curieux de recherches, mais qui parait oiſeuſe aux Philoſophes, obſervons avec Champlain,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

l'Eſcarbot, la Hontan & la Potherie, les mœurs de ſes habitans & joignons aux lumieres qu'ils avaient acquiſes dans un ſéjour paſſager, les connaiſſances plus réfléchies de deux Miſſionnaires qui ont fait, pendant trente ans, leur étude du même objet; ce ſont le P. Lafitau & le P. de Charlevoix.

Remarquons d'abord, avec le P. Lafitau, qu'on ſe repréſentait anciennement les habitans des terres inconnues, comme une eſpèce de monſtres, nus, couverts de poil, vivant dans les bois ſans ſociété, comme des ours, & qui n'avaient avec l'homme qu'une reſſemblance imparfaite. On s'en formait cette idée à Carthage, au retour du fameux Voyage d'Hannon. Ce Général, ayant reçu la commiſſion de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique, rapporta de ſon expédition, des peaux fort velues, qui étaient apparemment celles de deux ſinges femelles, de cette eſpèce qui approche le plus de l'homme par la taille & la figure, tels qu'on en voit encore dans l'Iſle de Bornéo, & les fit paſſer pour des peaux de femmes ſauvages, qui furent placées, comme une rareté ſinguliere, dans le Temple de Venus. Il paraît même qu'en France, on n'était pas revenu de cette prévention ſous le regne de Charles VI. Cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité, que les Sauvages,

à l'exception

à l'exception des cheveux & des ſourcils, que quelques-uns même s'arrachent ſoigneuſement, n'ont pas un poil ſur le corps, & que, s'il leur en vient à quelque partie, ils ſe hâtent d'en ôter juſqu'à la racine. On lit, dans toutes les Relations que, lorſqu'ils voyaient des Européens pour la premiere fois, leur plus forte admiration tombait toujours ſur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe, & qu'enſuite ils en riaient, comme d'une étrange difformité. Mais les Eskimaux, & deux ou trois Nations de l'Amérique méridionale, ont naturellement de la barbe. En général, tous ces Américains dont il eſt ici queſtion, naiſſent blancs comme nous. Leur nudité, les huiles & les ſucs d'herbes dont ils ſe graiſſent, le Soleil & le grand air, changent leur couleur, à meſure qu'ils avancent en âge; mais d'ailleurs ils ne nous cédent en rien pour les qualités du corps, &, ſur pluſieurs points, la comparaiſon ne ſerait point à notre avantage. La plupart ſont d'une taille ſupérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'une complexion ſaine, leſtes, adroits, robuſtes. Ils vivraient très long-temps, s'ils apportaient plus de ſoin à ménager leurs forces; mais ils les ruinent par des marches forcées & par des abſtinences outrées, ſuivies d'une intempérance exceſſive. L'eau-de-vie, funeſte préſent des Européens,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

pour lequel ils ont une paſſion qui va juſqu'à la fureur, & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer; a comme achevé leur perte, ou du-moins elle n'a pas peu contribué au dépériſſement d'une infinité de Nations, qui ſont aujourd'hui réduites à la vingtieme partie de ce qu'elles étaient au commencement du dernier ſiécle.

Dans les Pays qui tirent vers le Sud, ils ne gardent aucune meſure dans le commerce des femmes, qui ſont auſſi d'une laſciveté ſans bornes. De-là vient la corruption des mœurs, qui s'eſt répandue même parmi les Nations Septentrionales. On ſait par le témoignage des Miſſionnaires, que les Iroquois étaient aſſez chaſtes, avant qu'ils fuſſent en liaiſon avec les Illinois & d'autres Peuples voiſins de la Louiſiane; mais, en les fréquentant, ils ont appris à les imiter. La molleſſe & la lubricité vont à l'excès dans ces Cantons méridionaux. On y voit des hommes, qui ne rougiſſent point d'être habituellement vêtus en femmes, & de s'aſſujettir à toutes les occupations de ce ſexe; uſage venu, dit-on, d'un principe de Religion, mais qui a vraiſemblablement ſa naiſſance dans la dépravation du cœur. Ces efféminés ne ſe marient point, & s'abandonnent aux plus infâmes paſſions. On ajoute néanmoins que, dans leurs Nations mêmes, ils ſont ſouverainement mépriſés. D'un autre côté, les femmes,

quoique d'une complexion forte, ſont peu fécondes. Outre pluſieurs raiſons, telles que l'uſage de nourrir les enfans de leur lait juſqu'à l'âge de ſix ou ſept ans, de ne point habiter avec leurs maris dans cet intervalle, & de n'en être pas moins ardentes au travail; on attribue ſurtout leur ſtérilité à l'infâme coutume qui permet aux filles de ſe proſtituer avant leur mariage. Mœurs de l'Amérique Septentr.

Il paraît certain au P. de Charlevoix, que les Sauvages de la Nouvelle-France ont de grands avantages ſur nous. Il compte, dit-il, pour le premier, la perfection de leurs ſens. Malgré la neige qui les éblouit, & la fumée qui les tourmente pendant ſix mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point : ils ont l'ouie extrêmement ſubtile, & l'odorat ſi fin, qu'ils ſentent le feu longtemps, avant que de l'avoir pu découvrir. C'eſt à cette raiſon, ſans doute, qu'il faut attribuer leur averſion pour l'odeur du muſc & pour toutes les odeurs fortes : on prétend même qu'ils ne trouvent d'agréable, que celle des choſes comeſtibles. Leur mémoire tient du prodige : il leur ſuffit d'avoir une fois paſſé dans un lieu, pour en conſerver une idée juſte, qui ne s'efface jamais. Ils traverſent les forêts les plus vaſtes & les plus ſauvages, ſans s'égarer, lorſqu'en y entrant, ils ſe ſont bien orientés. Les habitans de l'Acadie & des environs du golfe Saint-Laurent, s'embar-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

quent ſouvent dans leurs canots d'écorce, & paſſent à la Terre de Labrador, pour chercher les Eskimaux, & leur faire la guerre : ils font, en pleine mer, trente & quarante lieues ſans bouſſole, & vont aborder exactement à l'endroit où ils ſe ſont propoſés de prendre terre. Dans les jours les plus obſcurs, ils ſuivent le Soleil ſans ſe tromper : on ajoute même que les enfans, qui ne ſont jamais ſortis de leur habitation, marchent avec autant de certitude que les Voyageurs.

Ils ont de l'imagination, & tous leurs diſcours s'en reſſentent. Ils ont la répartie prompte, & même ingénieuſe, & l'on en cite un exemple. Un Otaouais, mauvais Chrétien & grand ivrogne, à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût compoſée l'eau-de-vie dont il était ſi friand, répondit que ce devait être *un extrait de langues & de cœurs ; car* ; ajouta-t-il, *quand j'en ai bu, je ne crains rien, & je parle à merveille.* Leurs harangues ſont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence, cette force, ce naturel, ce pathétique, que l'art ne donne point, & que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne ſoit pas ſoutenue par l'action, qu'ils ne geſticulent point, & qu'ils n'élevent point la voix, on ſent qu'ils ſont pénétrés de ce qu'ils diſent ; ils perſuadent.

On aurait peine à ſe figurer combien de ſujets

ils traitent dans leurs conſeils, avec quel ordre & dans quel détail. Quelquefois ils ſe ſervent de petits bâtons, pour ſe rappeller divers articles; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de ſuite, ils étalent vingt préſens, dont chacun demande un diſcours entier, ils n'oublient rien, & jamais on ne les voit héſiter. Leur narration eſt nette & préciſe : ils emploient beaucoup d'allégories & d'autres figures, mais vives, avec tous les agrémens qui conviennent à leur langue. La plupart ont le jugement droit, & vont d'abord au but, ſans jamais s'écarter ou prendre le change; ils conçoivent aiſément tout ce qui ne paſſe point leur portée. Cependant on ajoute que, pour les former aux arts dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils mépriſent beaucoup tout ce qui ne leur eſt pas néceſſaire. Il ne ſerait pas aiſé non plus de les rendre capables de contrainte & d'application aux choſes purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire ſentir l'utilité. Mais, pour tout ce qui les intéreſſe, ils ne négligent ni ne précipitent rien. Autant qu'ils apportent de flegme & de circonſpection à prendre leur parti, autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une nobleſſe & une égalité d'ame qui ne ſont pas communes en Europe avec tous les ſecours qu'on y peut tirer de la Religion & de la

Mœurs de l'Amérique Septent.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Philoſophie. Les diſgraces les plus ſubites ne cauſent pas même d'altération ſur leur viſage. Leur conſtance dans les douleurs eſt au-deſſus de toute expreſſion, & paraît commune aux deux ſexes. Une jeune femme ſera des jours entiers dans le travail de l'enfantement, ſans jetter un cri. Les moindres marques de faibleſſe la feraient juger indigne d'être mere, parce qu'on ne la croirait capable de produire que des lâches. On verra que, dans les ſupplices, qui ſont le fruit de leurs guerres, des priſonniers de tout âge & de tout ſexe, ſouffrent pendant pluſieurs heures, & quelquefois pendant pluſieurs jours, ce que le feu a de plus cuiſant, & tout ce que la plus induſtrieuſe fureur peut inventer, ſans qu'il leur échappe même un ſoupir. Au milieu de ces tourmens, leur occupation eſt d'irriter leurs bourreaux par des injures & des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette inſenſibilité, elle ſuppoſe néceſſairement un extrême courage. A la vérité, les Sauvages s'y exercent toute leur vie, & ne manquent point d'y accoutumer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. On voit de petits garçons & de jeunes filles ſe lier par un bras les uns aux autres, & mettre entre deux un charbon ardent, pour voir qui le ſecouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à ſupporter la douleur : il n'y a point d'hommes

au monde, qui ſe ménagent moins dans leurs voyages & dans leurs chaſſes. Mais ce qui prouve que leur conſtance eſt l'effet d'un véritable courage, c'eſt qu'ils ne l'ont pas tous au même degré. On ne s'étonnera point qu'avec une ame ſi ferme, ils ſoient intrépides dans le danger, & braves à toute épreuve. Le P. de Charlevoix convient qu'ils s'expoſent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire, dit-il, à n'acheter jamais la victoire trop cher, & que leurs Nations étant peu nombreuſes, ils ont pour maxime, de ne pas s'affaiblir; mais ils ſe battent en lions, & la vue de leur ſang ne fait que les animer.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ce qui cauſe beaucoup d'étonnement dans une race d'hommes, dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie, c'eſt de leur voir entr'eux une douceur & des égards, qu'on ne trouve point dans le peuple des Nations les plus civiliſées. On n'admire pas moins la gravité naturelle & ſans faſte qui regne dans leurs manieres, dans leurs actions, & juſques dans la plupart de leurs amuſemens, les déférences pour leurs égaux, & le reſpect des jeunes gens pour les vieillards. Rien n'eſt ſi rare que de voir naître entr'eux des querelles; & jamais elles ne ſont accompagnées d'expreſſions indécentes, ni de ces juremens ſi familiers en Europe. Un de leurs principes, celui

Mœurs de l'Amérique Septentr.

même dont ils ſont le plus jaloux, eſt qu'un homme ne doit rien à un autre homme; & de cette maxime, ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offenſe. Malheureuſement ce principe ne s'étend qu'à leur Nation, & ne les empêche point d'attaquer des Peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte, ou de pouſſer trop loin la vengeance.

Ces hommes qui nous paraiſſent ſi mépriſables au premier coup-d'œil, ſont les plus mépoiſans de tous les mortels, & ceux qui s'eſtiment le plus. Ils ſont eſclaves du reſpect humain, légers, inconſtans, ſoupçonneux à l'égard des Européens, traîtres, lorſqu'il eſt queſtion de leur intérêt, diſſimulés & vindicatifs à l'excès. La vengeance eſt une paſſion que le temps ne rallentit point dans leur ame : c'eſt le plus cher héritage qu'ils laiſſent à leurs enfans; il paſſe de génération en génération, juſqu'à ce que la race offenſée trouve l'occaſion d'aſſouvir ſa haine. Le ſoin qu'ils prennent des orphelins, des veuves & des infirmes, l'hoſpitalité qu'ils exercent d'une maniere admirable, ne ſont pour eux qu'une ſuite de la perſuaſion où ils ſont, que tout doit être commun entre les hommes. Les peres & les meres ont, pour leurs enfans, une tendreſſe d'affection, qui va juſqu'à la faibleſſe; mais qui eſt, dit-on, purement animale. Les enfans, de leur côté, n'ont

aucun retour naturel pour leurs parens, & les traitent quelquefois avec indignité. Entre plusieurs exemples, on raconte qu'un Iroquois, qui avait ſervi long-temps dans nos troupes, en qualité d'Officier, rencontra ſon pere dans un combat, & l'allait percer, lorſque le pere ſe fit reconnaître. Il s'arrêta, & lui dit: « tu m'as donné » une fois la vie, je te la donne à mon tour. » Mais ne te retrouve pas une autre fois ſous » ma main; car je ſuis quitte de ce que je te » devais. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Chacun ſe fait un ami, à-peu-près du même âge, auquel il s'attache, & qui s'attache à lui par des nœuds indiſſolubles. Deux hommes, une fois unis à leur maniere, doivent tout entreprendre & tout riſquer, pour s'aider & ſe ſecourir mutuellement. La mort même, dans leurs idées, ne les ſépare que pour un temps: ils comptent ſe rejoindre dans un autre monde, pour ne ſe plus quitter, & ſont perſuadés qu'ils auront toujours beſoin l'un de l'autre. Un Sauvage, menacé de l'enfer par un Miſſionnaire, lui demanda s'il croyait que ſon ami, mort depuis peu, fût dans ce lieu de ſupplices; le Miſſionnaire répondit qu'il eſpérait que le Ciel lui aurait fait grace. *Je veux donc aller au Ciel*, reprit le Sauvage; & ce motif l'engagea à mener une vie Chrétienne. On aſſure même que, lorſ-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qu'ils ſont en différens lieux, ils s'invoquent mutuellement ; ce qui doit être entendu, comme on le verra bientôt, des génies tutélaires qu'ils s'attribuent. Quelques-uns prétendent qu'il ſe gliſſe un odieux déſordre dans ces aſſociations, comme autrefois dans celles des Grecs ; mais on ne le croit pas général.

Le P. Lafitau condamne ceux qui ont prétendu que la couleur des Peuples de l'Amérique Septentrionale faiſait une troiſieme eſpèce entre les blancs & les noirs. « Ils ſont, dit-il, fort baſanés, » & d'un rouge ſale fort obſcur ; ce qui eſt plus » ſenſible encore dans la Floride, dont la Louiſiane fait partie ; mais cette couleur n'eſt rien » moins que naturelle ; elle vient des fréquentes » frictions dont ils ont l'uſage ; & l'on devrait » même s'étonner, qu'étant ſans ceſſe expoſés à la » fumée en hiver, aux plus grandes ardeurs du » Soleil en été, & dans toutes les ſaiſons, aux » intempéries de l'air, ils ne ſoient pas encore » plus noirs. Il eſt moins facile d'expliquer d'où » vient qu'à l'exception des cheveux, qu'ils ont » tous fort noirs, des cils & des ſourcils, que » quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas » un poil ſur tout le corps ; & preſque tous les » Américains leur reſſemblent ſur ce point. Ce » qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que leurs en» fans naiſſent avec un poil rare, aſſez long, qui

» diſparait dans l'eſpace de huit jours. On voit » auſſi quelques poils au menton des vieillards, » comme il arrive en Europe aux femmes d'un » certain âge. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Quoique les obſervations précédentes conviennent à la plus grande partie des Nations Sauvages, on y remarque néanmoins pluſieurs différences ; & c'eſt ici le lieu de raſſembler les connaiſſances qu'on doit aux Miſſionnaires, ſur les divers Peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le Nord, les Eskimaux, dont on a déjà parlé, ſont les ſeuls habitans connus de cette vaſte contrée, qui eſt entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada & la mer du Nord. On en a même trouvé aſſez loin, en remontant la riviere de Bourbon, qui deſcend de l'Oueſt dans la Baie d'Hudſon. L'origine de leur nom n'eſt pas certaine ; mais on prétend qu'il ſignifie *mangeur de viande crue* ; & réellement, de tous les Américains, on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue, quoiqu'ils aient auſſi l'uſage de la faire cuire ou ſécher au Soleil. Il n'y en a point qui rempliſſent mieux la premiere idée qu'on s'eſt formée des Sauvages en Europe. On a déjà remarqué que c'eſt preſque le ſeul Peuple de l'Amérique qui ait de la barbe. Les Eskimaux en ont juſqu'aux yeux, & ſi épaiſſe, qu'on a

peine à découvrir quelques traits de leur viſage. Ils ont d'ailleurs quelque choſe d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges & fort ſales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, & tout l'extérieur fort brute. Leurs mœurs & leur caractere ne démentent point cette phyſionomie. Le peu de reſſemblance & de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voiſins, ne laiſſe aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains; & le P. de Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'en Groënland. On connaît peu les autres Peuples qui ſont aux environs & au-deſſus de la Baie d'Hudſon. Dans la partie méridionale de cette Baie, le commerce ſe fait avec les Miſtaſſins, les Monſonis, les Criſtinaux & les Aſſiniboils; ces derniers y viennent de fort loin, puiſqu'ils habitent les bords d'un lac qui eſt au Nord, ou au Nord-Oueſt des Sioux, & que leur Langue eſt un dialecte de celle de la même Nation. Les trois autres ſont de la Langue Algonquine: les Criſtinaux ou *Killiſtinons*, viennent du Nord du lac Supérieur; mais les Sauvages des rivieres de Bourbon & de Sainte-Théreſe, n'ont aucune reſſemblance de langage avec les uns ni les autres. Ceux qui les ont fréquentés, leur donnent à-peu-près la Religion & les uſages des Peuples du Canada. Tous ces Américains, quoique de

Mœurs de l'Amérique Septentr.

cinq ou ſix Nations différentes, ſont compris dans les Relations Françaiſes, ſous le nom générique de *Savanois*, parce que le Pays qu'ils habitent, eſt bas, marécageux, peu fourni de bois, & qu'en Amérique, on appelle ſavanes, ces terrains humides qui ne ſont utiles à rien. Mœurs de l'Amérique Septentr.

En remontant au Nord de la Baie, on trouve deux rivieres, dont la premiere ſe nomme la *riviere Danoiſe*, & la ſeconde, celle du *Loup marin*. Leurs bords ſont habités par des Sauvages, auxquels on donne le nom bizarre de *plats côtés de chiens*, ſans qu'on en connaiſſe l'origine. Ces barbares ſont ſouvent en guerre avec les Savanois; mais les uns uns ni les autres ne traitent point leurs priſonniers avec cette cruauté qui eſt en uſage chez les Canadiens; ils ſe contentent de les retenir eſclaves. On ſait, de leurs uſages, que les filles ne ſe marient, parmi eux, qu'au gré de leurs peres, que le gendre eſt obligé de demeurer chez le pere de ſa femme, & de lui être ſoumis, juſqu'à ce qu'il lui naiſſe des enfans; que les garçons quittent de bonne heure la maiſon paternelle; que les corps des morts ſont brûlés, & leurs cendres entertées dans une écorce d'arbre; qu'on dreſſe, avec des perches, une eſpèce de monument ſur la tombe, & qu'on y attache du tabac, avec l'arc & les fleches du

Mœurs de l'Amérique Septentr.

mort. Les meres pleurent leurs enfans pendant vingt jours, & l'on fait des préſens au pere, qui y répond par un grand feſtin. La guerre eſt moins en honneur chez eux, que la chaſſe; mais, pour obtenir le titre de bon chaſſeur, il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours, & s'être barbouillé de noir pendant le même temps. Après cette épreuve, le novice offre à la Divinité du Pays un morceau de chacune des bêtes qui ſe prennent ordinairement à la chaſſe; c'eſt ordinairement la langue & le muffle. Ses parens n'y touchent point; mais il en peut traiter ſes amis & les étrangers. Au reſte, ces Sauvages ſont d'un parfait déſintéreſſement, & d'une fidélité à toute épreuve: ils ne peuvent ſouffrir le menſonge, & la fourberie leur eſt en horreur. On ne connaît pas mieux ces Peuples Septentrionaux, parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les Nations au Midi de la Baie d'Hudſon, ſe diviſent en trois claſſes, diſtinguées par leurs langues & par leur génie particulier. Cette étendue de Pays, bornée à l'Eſt par la mer, au Sud, par les Colonies Anglaiſes, par la Louiſiaue au Sud-Eſt, & par les terres des Eſpagnols à l'Oueſt, cette vaſte étendue n'a que trois Langues meres, dont toutes

les autres ſont dérivées ; la Siouſe, l'Algonquine & la Huronne. On connaît peu les Peuples qui appartiennent à la premiere, & l'on ignore juſqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu juſqu'à préſent de commerce qu'avec les Sious & les Aſſiniboils, & jamais il n'a été conſtamment ſuivi. Quelques Miſſionnaires ont tenté de faire, chez les premiers, un établiſſement qui n'a pas eu de ſuccès. Ils en ont parlé comme d'un Peuple docile, de qui l'on pouvait eſpérer beaucoup de lumieres, ſur tout ce qui eſt au Nord-Oueſt du Miſſiſſipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies, ſous des tentes des peau, fort bien travaillées. Ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais, & de chaſſe, ſurtout de celle d'une eſpèce de bœufs couverts de laine, qui ſe raſſemblent par milliers dans leurs terres ; mais ils n'ont point de demeure fixe. Ils voyagent en troupes, à la maniere des Tartares, & ne s'arrêtent, qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les Géographes Français diſtinguent cette Nation en Sioux errans & Sioux des prairies, en Sioux de l'Eſt & en Sioux de l'Oueſt. Cette diviſion ne paraît pas juſte au P. de Charlevoix, qui aſſure au contraire, que tous les Sioux ont le même genre de vie. Une bourgade, dit-il, qui eſt cette année ſur le bord oriental du Miſſiſſipi,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ſera, l'année ſuivante, ſur ce qu'on nomme la riviere occidentale; & ceux qu'on a vus, dans un tems, ſur la riviere de Saint-Pierre, ſe trouvent enſuite aſſez loin de là, dans une prairie. Il ajoute que le nom de Sioux, que les Français leur donnent, n'eſt que les deux dernieres ſyllabes de celui de *Nadoueſſioux*, qu'ils portent entre les Sauvages, & que d'autres les nomment *Nadouaſſis*. C'eſt la plus nombreuſe Nation du Canada. Elle était paiſible, & peu aguerrie, avant que les Otaouais & les Hurons ſe fuſſent réfugiés dans le Pays qu'elle occupe, pour ſe garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entretiennent pluſieurs femmes; & leurs punitions ſont ſéveres pour celles qui manquent à la fidélité conjugale: ils leur coupent le bout du nez: ils leur cernent en rond une partie de la tête, & l'arrachent.

Ceux qui ſe vantent d'avoir vu des Aſſiniboils, & Jérémie, qui parle d'eux ſur différens témoignages, racontent que ces Peuples ſont grands, robuſtes, agiles, endurcis au froid & à toute ſorte de fatigues; qu'ils ſe piquent dans toutes les parties du corps, & qu'ils y tracent des figures de ſerpens & d'autres animaux; enfin qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les diſtinguent peu des autres Nations du même pays; mais ils ſont mieux caractériſés par leur flegme,

flegme, ſur-tout en comparaiſon des Criſtinaux, avec leſquels ils ſont en commerce, & qui ſont d'une vivacité extraordinaire ; on les voit ſans ceſſe danſant & chantant ; &, dans leurs diſcours ils ont une volubilité de langue, qu'on n'a remarquée dans aucune autre Nation. Le véritable Pays des Aſſiniboils eſt aux environs d'un lac qui porte leur nom, & qui eſt encore peu connu. Un Français de Mont-réal aſſura au P. de Charlevoix qu'il y avait été ; mais il ne l'avait obſervé qu'en paſſant, comme on voit la mer dans un Port. L'opinion commune donne à ce lac ſix cens lieues de circuit. « On n'y peut aller, dit-on, que par » des chemins preſqu'impraticables ; tous les bords » en ſont charmans ; l'air y eſt fort tempéré, » quoiqu'on le place au Nord-Oueſt du lac Supé- » rieur, où le froid eſt exceſſif ; il contient un » ſi grand nombre d'Iſles, que les Sauvages du » Pays lui donnent le nom de lac des Iſles ; d'au- » tres le nomment *Michinipi*, qui ſignifie la » grande eau. » En effet, c'eſt comme le réſervoir des plus grandes rivieres & de tous les grands lacs de l'Amérique Septentrionale : on en fait ſortir, ſur pluſieurs indices, le fleuve Bourbon, qui ſe jette dans la Baie d'Hudſon ; le fleuve Saint-Laurent, qui porte ſes eaux dans l'Océan ; le Miſſiſſipi, qui ſe décharge dans le golfe du

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mexique ; le Miſſouri, qui ſe joint à ce dernier ; & qui, juſqu'à leur jonction, ne lui eſt inférieur en rien ; & un cinquieme, qui coulant, dit-on, vers l'Oueſt, ne peut ſe rendre que dans la mer du Sud. On lit, dans la Relation du P. Marquette, que, non-ſeulement pluſieurs Sauvages lui avaient parlé de la riviere qui coule à l'Oueſt, mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à ſon embouchure.

Les Langues Algonquine & Hurone partagent toutes les Nations Sauvages du Canada, qui ſont en commerce avec les Européens. On aſſure qu'avec la connaiſſance de ces deux Langues, un Voyageur pourrait parcourir, ſans Interprete, plus de quinze cens lieues de Pays, & ſe faire entendre à plus de cent Peuples, qui ne laiſſent pas d'avoir leur propre langage. On donne ſurtout une immenſe étendue à l'Algonquine : elle commence à l'Acadie & au golfe Saint-Laurent ; &, tournant du Sud-Eſt par le Nord, juſqu'au Sud-Oueſt, elle fait un circuit de douze cens lieues. Il paraît même que les Loups, ou Mahingans, & la plupart des Peuples de la Nouvelle-Angleterre & de la Virginie, parlent des dialectes de la Langue Algonquine.

Aux environs de la riviere de Pentagoët, les Abenaquis, ou *Canibas*, voiſins de la Nouvelle-

Angleterre, ont près d'eux les *Etchemins*, ou *Malécites*. Plus à l'Eſt, on trouve les *Micmacs*, ou Souriquois, dont le Pays propre eſt l'Acadie, la ſuite de la côte du golfe Saint-Laurent juſqu'à Gaſpé & les Iſles voiſines. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui de Nations Sauvages, juſqu'au Saguenay. Cependant, au temps de la découverte, & long-temps après, on comptait, dans cet eſpace, pluſieurs Nations, répandues dans l'Iſle d'Anticoſty, vers les Monts Notre-Dame, & ſur la rive Septentrionale du fleuve Saint-Laurent: celles qui ſe trouvent le plus ſouvent nommées dans les anciennes Relations, ſont les Berſiamites, les Papinaclets & les Montagnés, qui portaient auſſi, ſur-tout les derniers, le nom d'Algonquins inférieurs, parce qu'à l'égard de Québec, ils habitaient la rive baſſe du fleuve; mais la plupart des autres ſont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la Colonie Françaiſe par le Saguenay & par les trois rivieres, ont diſparu depuis fort long-temps: tels étaient les Attikamegues, qui venaient de fort loin, & dont le Pays était entouré de pluſieurs autres Peuples, juſqu'aux environs du lac Saint-Jean, & juſqu'aux lacs des Miſtaſſins & de Nemiſcau. On les croit détruits par les Iroquois, ou par les maladies. Entre Québec & Mont-réal, il ſe trouve

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

encore, vers les Trois-Rivieres, quelques Algonquins, qui ne forment point un village, & qui ſont en commerce avec les Européens. Dans les premiers temps, cette Nation occupait tout le bord Septentrional du fleuve, en remontant depuis Québec juſqu'au lac Saint-Pierre. Depuis l'Iſle de Mont-réal, & toujours au Nord, on rencontre quelques villages de Nipiſſings, de Temiſcamings, de Têtes de boule, d'Amikoués & d'Otaouais, que d'autres écrivent & prononcent *Otqouaks*. Les premiers, qui ſont les vrais Algonkins, & qui ont conſervé leur Langue ſans altération, ont donné leur nom à un petit lac, ſitué entre le lac Huron & la riviere des Otaouais. Les Temiſcamings occupent les bords d'un autre petit lac, qui porte auſſi leur nom, & qu'on croit la vraie ſource de la riviere des Otaouais. Les Têtes de boule n'en ſont pas loin : ce nom leur vient de la figure de leur tête, que les meres arrondiſſent aux enfans dès le berceau. Les Amikoués, nommés auſſi *la Nation du Caſtor*, ſont réduits à quelques reſtes qui habitent l'Iſle Manitoualin, dans le lac Huron. Les Otaouais, autrefois nombreux, bordaient la grande riviere qui porte leur nom : on n'en connaît aujourd'hui que trois villages mal peuplés.

Le Rapide, qu'on a nommé *Sault-de-Sainte-Marie*, dans le détroit qui ſépare le lac Huron

du lac Supérieur, avait autrefois, dans ſes environs, des Sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs*. On les y croyait venus de la rive méridionale du lac Supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre Nation. Dans les poſtes Français, on faiſait la traite, tantôt avec les Criſtinaux, qui y viennent du Nord-Eſt, & tantôt avec les Aſſiniboils, qui ſont au Nord-Oueſt. Le lac Michigan, ou des Illinois, qui eſt preſque parallèle au lac Huron, dans lequel il ſe décharge, & qui n'en eſt ſéparé, comme on l'a vu, que par une péninſule de cent lieues de long, a peu d'habitans ſur ſes bords. En remontant la riviere de Saint-Joſeph, dont il reçoit les eaux, on rencontre deux bourgades de différentes Nations, qui n'y ſont pas établies depuis long-temps. La grande Baie, qui ſe nomme *la Baie des Puans*, ou ſimplement, *la Baie*, a quantité d'Iſles, habitées autrefois par les Pouteouatamis, dont elles conſervent le nom, à l'exception de quelques-unes qui ſont occupées aujourd'hui par les Nokais. Les Pouteouatamis n'en habitent plus qu'une : ils ont deux autres villages, l'un dans la riviere Saint-Joſeph, & l'autre au détroit ; les Sakis & les Otchagras, ou les Puans, occupent le fond de la Baie ; &, à droite, on laiſſe une autre petite Nation, nommée *Malomines*, ou *les Folles avoines*. Une

Mœurs de l'Amérique Septentr.

petite riviere, fort embarraſſée de Rapides, qui ſe décharge au fond de la Baie, eſt connue ſous le nom de riviere des *Renards*, parce qu'elle eſt voiſine des Outagamis, que les Français ont nommés la Nation des Renards. Le Pays qui s'étend de-là au Sud, juſqu'à la riviere des Illinois, n'offre que deux Nations peu nombreuſes, qui ſe nomment les Kicapous & les Maſcoutins.

Les Miamis étaient autrefois établis à l'extrémité méridionale du lac Michigan; dans un lieu nommé *Chicagou*, du nom d'une petite riviere qui ſe jette dans le lac, & dont la ſource n'eſt pas éloignée de celle des Illinois. Ils ſont actuellement ſéparés en trois bourgades; l'une ſur la riviere de Saint-Joſeph; la ſeconde, ſur une autre riviere, qui porte leur nom, & qui ſe décharge dans le lac Etié; la troiſieme, ſur la riviere d'Ouabache, qui porte ſes eaux dans le Miſſiſſipi; mais la derniere des trois branches, eſt plus connue ſous le nom d'*Ouyatanous*. On ne doute preſque point que cette Nation & celle des Illinois, n'en aient fait autrefois qu'une, parce qu'il y a peu de différence dans leur Langue.

Il s'en faut beaucoup que la Langue Hurone s'étende auſſi loin que l'Algonquine; & l'on en donne pour raiſon, que les Peuples qui la parlent, ont toujours été moins errans que les Algonquins. Quelques Voyageurs ne la regardent

pas même comme une Langue mere, & donnent ce titre à celle des Iroquois ; mais il eſt certain que tous les Sauvages qui ſont au Sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la riviere Sorel, juſqu'à l'extrémité du lac Erié, & même aſſez proche de la Virginie, appartiennent à la Langue Hurone. Les Dialectes en ſont ſi multipliées, qu'il y en a preſqu'autant que de bourgades. Les cinq Cantons qui compoſent la République Iroquoiſe, entre la Côte méridionale du lac Ontario & la Nouvelle-Yorck, ſous les noms de *Tonontouans*, de *Goyoguans*, d'*Onontagués*, d'*Onoyouts* & d'*Agniés*, ont chacun la leur. On ne compte pas moins de trente lieues du grand village de chaque canton à l'autre ; & la Hontan comptait, en 1684, environ quatorze mille ames dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette Nation, eſt réſervé pour un autre article. Il reſte à donner ici quelque idée des trois Langue, qui ſont la diviſion des autres Peuples.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ceux qui ont étudié à fond les Langues de la Nouvelle-France, croient trouver, dans les trois qu'on a nommées, tous les caracteres des Langues primitives, & jugent qu'elles n'ont point une origine commune. Ils en trouvent, dans la ſeule prononciation, une preuve qu'ils jugent certaine. Le Siou ſiffle en parlant; le Huron, qui n'a point de lettre labiale, parle du goſier,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

aſpire preſque toutes les ſyllables ; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, & parle plus naturellement. Le P. de Charlevoix, à qui l'on doit ces Obſervations, n'en a pu faire de particulieres ſur la Langue Siouſe ; mais les Miſſionnaires de ſa Compagnie ayant beaucoup travaillé ſur les deux autres, & ſur leurs principales Dialectes, on peut ſe fier à ce qu'il a eu ſoin d'en recueillir.

On aſſure que la Langue Hurone eſt d'une abondance, d'une énergie & d'une nobleſſe, qui ne ſe trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaiſſions ; & ceux à qui elle eſt propre, ont dans l'ame une élévation, qui s'accorde bien mieux avec la majeſté de leur langage, qu'avec le triſte état où ils ſont réduits. Quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'Hébreu ; & d'autres, en plus grand nombre, lui donnent la même origine qu'à celle des Grecs : mais juſqu'à préſent leurs preuves ſont encore ſans force. La Langue Algonquine a moins d'énergie que la Hurone ; mais elle a plus de douceur & d'élégance.

Elles ont toutes deux une richeſſe d'expreſſions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent : mais ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt que parmi les Barbares, auxquels on ne connait point d'études, &

qui n'ont jamais eu l'uſage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une conſtruction vicieuſe, & que les enfans mêmes, juſques dans le diſcours familier, conſervent toute la pureté de leur Langue. D'ailleurs l'air dont ils animent toutes leurs expreſſions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur & la beauté. Les dialectes, dérivées de l'une & l'autre, n'en ont pas conſervé les graces ni même la force. Celle des Tſonnotouans, par exemple, qui ſont un des cinq Cantons Iroquois, paſſe pour un langage groſſier. Dans le Huron, tout ſe conjugue. On y diſtingue des verbes, les noms, les pronoms & les adverbes. Les verbes ſimples ont une double conjugaiſon, l'une abſolue, l'autre réciproque. Les troiſiemes perſonnes ont les deux genres; car ces Langues n'en ont que deux, le noble & l'ignoble. A l'égard des nombres & des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le Grec : par exemple, pour faire le récit d'un Voyage, on s'exprime différemment, ſi c'eſt par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes actifs ſe multiplient autant de fois qu'il y a de choſes qui tombent ſous leur action; comme le verbe qui ſignifie *manger*, varie autant de fois qu'il y a de choſes comeſtibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une choſe animée, que d'une

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

choſe inanimée : ainſi, *voir un homme* & *voir une pierre*, ce ſont des verbes différens. Se ſervir d'une choſe qui appartient à celui qui s'en ſert, ou à celui auquel on en parle, ce ne ſont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la Langue Algonquine ait auſſi quelques-uns de ces avantages, les deux méthodes ne ſe reſſemblent point. Il s'enſuit que la richeſſe & la variété de ces Langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre.

Mais on ajoute que la diſette & la ſtérilité où elles ſont par rapport à une quantité de choſes & d'idées inconnues à ces Peuples, ne cauſe pas un moindre embarras. A l'arrivée des Français, les Peuples du pays ignoraient toutes les choſes dont ils n'avaient pas l'uſage, ou qui ne tombaient pas ſous leurs ſens ; ils manquaient de termes pour les exprimer, ou ſuppoſé qu'ils en euſſent eu dans leur origine, ils les avaient laiſſé tomber dans l'oubli. Comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de Religion étaient fort confuſes, qu'ils ne s'occupaient que d'objets ſenſibles, & que, n'ayant point d'Arts, de Sciences ni de Loix, ils ne pouvaient être accoutumés à diſcourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaiſſance, on trouva un étrange vide dans leurs langues. Il fallut, pour ſe rendre intelligible, employer des circonlocutions embarraſſantes pour eux & pour ceux qui voulaient les

inſtruire. Ainſi, après avoir commencé par apprendre leur langage, on fut obligé d'en former un autre, compoſé en partie de leurs propres termes, en partie des nôtres, qu'on s'efforça de traveſtir en Huron ou en Algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caracteres, ils n'en avaient point; & l'on verra qu'ils y ſuppléaient par des eſpèces d'hiéroglyphes. Rien ne parut leur cauſer tant d'étonnement, que de nous voir la même facilité à nous expliquer de bouche & par écrit.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le P. Raſles, Miſſionnaire, qui s'était confiné pendant dix ans dans un Village d'Abenakis, pour étudier leur Langue avec toute l'ardeur que le zèle de la Religion inſpire, a repréſenté dans ces termes, ſon travail & ſes progrès. « Cette Langue » eſt très-difficile, ſur-tout quand on n'a point » d'autres Maîtres que des Sauvages. Ils ont plu» ſieurs caracteres, qu'ils n'expriment que du » goſier, ſans faire aucun mouvement de lèvres; » *ou*, par exemple eſt de ce nombre; & nous » avons pris le parti, en l'écrivant, de le marquer » par le chiffre 8, pour le diſtinguer des autres » caracteres. Je paſſais une partie de la journée » dans leurs cabanes, à les entendre parler. Il » me fallait une extrême attention pour combi» ner ce qu'ils diſaient, & pour en conjecturer » la ſignification. Quelquefois je rencontrais juſte :

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» le plus ſouvent je me trompais, parce que » n'étant point fait au manége de leurs lettres » gutturales, je ne répétais que la moitié du » mot; & mon embarras les faiſait rire. Enfin » cinq mois d'une continuelle application me firent » entendre tous leurs termes; mais ce n'était » point aſſez pour m'exprimer dans leur goût: il » me reſtait bien du chemin à faire pour ſaiſir le » tour & le génie de la Langue, qui ſont tout-» à-fait différens de ceux des nôtres. Pour abréger » le temps, je choiſis quelques Sauvages, à qui » j'avais reconnu de l'eſprit, & qui me ſemblaient » parler le mieux. Je leur diſais groſſierement » quelques articles du Catéchiſme, qu'ils me » rendaient dans toute la délicateſſe de leur » Langue; je mettais auſſi-tôt ſur le papier ce » que j'avais entendu; &, par cette méthode, je » me fis tout-à-la-fois, un Dictionnaire & un » Catéchiſme, qui contenaient les principes de la » Religion.

» Il faut avouer, continue le Miſſionnaire, que » cette Langue a de vraies beautés, & quelque » choſe de fort énergique dans le tour. Si je » demandais à un Européen, pourquoi Dieu l'a » créé? Il me répondrait, c'eſt pour le connaître, » l'aimer, le ſervir, &, par ce moyen, mériter » la gloire éternelle. Un Sauvage à qui je ferai » la même queſtion, me répondra dans le tour

» de ſa Langue : le grand Génie a penſé de nous : » qu'ils me connaiſſent, qu'ils m'aiment, qu'ils » me ſervent : alors je les ferai entrer dans » mon illuſtre félicité. Si je voulais dire, dans » leur ſtyle, vous aurez bien de la peine à ap- » prendre la Langue Sauvage, voici comment » il faudrait m'exprimer : Je penſe de vous ; » il aura de la peine à apprendre la Langue » Sauvage. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le même Miſſionnaire ajoute que la Langue Hurone eſt la maîtreſſe Langue des Sauvages, & qu'après l'avoir appriſe on n'a beſoin que de trois mois pour ſe faire entendre des cinq Nations Iroquoiſes ; que c'eſt la plus majeſtueuſe, mais en même-temps la plus difficile de toutes les Langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas ſeulement de ſes lettres gutturales, mais encore plus de la difficulté des accens ; que ſouvent deux mots, compoſés des même caracteres, ont des ſignifications toutes différentes, qu'à la vérité le P. Chaumont, après avoir paſſé cinquante ans parmi les Hurons, a compoſé une Grammaire de leur Langue, mais qu'un Miſſionnaire eſt heureux lorſqu'avec ce ſecours même, & dix ans de travail, il parvient à parler élégamment le Huron.

« Chaque Nation Sauvage, dit encore » le P. Raſles, a ſa Langue particuliere,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» quoiqu'elles puiſſent venir toutes d'une » même ſource. Ainſi les Abenakis, les Hurons » les Iroquois, les Algonkins, les Illinois, les » Miamis &c. ont chacun la leur. On n'a point » de Livres pour les apprendre; & quand on en » aurait, l'uſage eſt le ſeul Maître qui puiſſe » nous bien inſtruire. Comme j'ai travaillé dans » quatre Miſſions de Sauvages différens, qui ſont » les Abenakis, les Algonkins, les Hurons & les » Illinois, & que j'ai appris ces différentes » Langues, j'en veux donner un exemple, » pour faire connaitre le peu de rapport » qu'elles ont entr'elles. Je choiſis la premiere » ſtrophe de l'Hymne. *O ſalutaris Hoſtia.* Telle » en eſt la traduction dans ces quatre Langues:

ABENAKISE.

Kighiſt 8ì-nuanur8inus
Spem kik papili go ii damek
Nemiani 8i k8idan ghabènk
Taha ſaii grihine.

ALGONKINE.

K8erais Jeſus tag8ſenam
Nera 8eul ka ſtiſian.

Ka rio Vllighe miang
Vos mama vik umong.

HURONNE.

Jeſ8s 8to etti X'ichie
8toe tti Skuaalichi-axè
I. Chierche axeraouenſta
D'Aotierti xeata-8ien.

ILLINOISE.

Pekiziane manet 8e
Piaro nile hi nanghi
Keninama 8ì 8 kangha
Mero 8inang 8ſiang hi.

» Littéralement, & mot pour mot, en Français: » *O Hoſtie ſalutaire qui es continuellement im-* » *molée, & qui donnes la vie, toi par qui l'on* » *entre dans le Ciel, nous ſommes tous attaqués;* » *ça fortifie nous.* »

Le P. Raſles eut le bonheur de convertir la Nation des Amalingans. Il rapporte le diſcours qu'il leur fit dans le goût Sauvage & leur réponſe. « Après leur avoir expliqué les principaux » articles de la Foi, & leur avoir peint le Paradis

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» & l'enfer, je continuai ainſi : toutes les paroles » que je viens de prononcer, ne ſont point des » paroles humaines ; ce ſont les paroles du grand » Génie. Elles ne ſont point écrites, comme les » paroles humaines, ſur un collier, auquel on » fait dire tout ce qu'on veut ; mais elles ſont » écrites dans le Livre du grand Génie, où le » menſonge ne peut entrer. Courage, mes enfans, » ne nous ſéparons point : que les uns n'aillent » point d'un côté, & les autres d'un autre. » Allons tous dans le Ciel, c'eſt notre ſeule » patrie. »

L'Orateur répondit d'abord, après avoir conſulté ſes compagnons : « Mon Pere, je ſuis ravi » de t'entendre. Ta voix a pénétré juſques dans » mon cœur ; mais mon cœur eſt encore fermé, » & je ne puis pas l'ouvrir à préſent. Il faut que » j'attende pluſieurs de nos Capitaines, qui re- » viendront l'Automne prochain. »

Les Capitaines revinrent, & l'Orateur vint faire ſa réponſe au Miſſionnaire. « Nous ne pou- » vons oublier les paroles de notre Pere, tandis » que nous avons un cœur, car elles ſont ſi pro- » fondément gravées, que rien ne peut les effa- » cer. Nous ſommes réſolus d'embraſſer la Reli- » gion du grand Génie qu'il nous annonce, & » nous ſerions déjà venus lui demander ſes inſ- » tructions, s'il y avait des vivres pour nous

dans

» dans ſon village ; mais nous ſavons que la » faim eſt dans la cabane de notre pere ; & notre » affliction eſt double que notre pere ait faim, » & que nous ne puiſſions aller nous inſtruire. » Si notre pere voulait venir paſſer quelque temps » avec nous, il vivrait & nous inſtruirait. Le » Miſſionnaire accepta l'offre, les inſtruiſit tous, » & les baptiſa. Lorſqu'il les quitta, l'Orateur lui » fit ce remerciement : Notre pere, nous n'avons » point de termes pour te témoigner la joie que » nous reſſentons d'avoir reçu le Baptême. Il nous » ſemble maintenant que nous avons un autre » cœur. Tout ce qui nous faiſait de la peine, eſt » entierement diſſipé ; nos penſées ne ſont plus » chancelantes, le Baptême nous fortifie inté- » rieurement, & nous ſommes bien réſolus de » l'honorer toute notre vie. Voilà ce que nous te » diſons, avant que tu nous quittes. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Au reſte, ceux qui regardent le Sioux, le Huron & l'Algonquin comme des langues meres, n'ayant pour leur opinion que les preuves générales qu'on tire de l'énergie & du grand nombre de mots imitatifs des ſignes, le P. de Charlevoix obſerve qu'ils n'en ont pu juger que par comparaiſon, & qu'en concluant fort bien que toutes les autres langues des Sauvages ſont dérivées des trois premieres, ils n'ont pas eu le même droit d'établir abſolument que celles-ci ſont primitives

& de la premiere inſtitution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leurs diſcours un peu de ce génie Aſiatique, qui donne aux choſes un tour & des expreſſions figurées, ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Aſie.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On croit en trouver d'autres dans leur Gouvernement & leur Religion. La plupart des principes, qui ſervent à régler leur conduite, les maximes générales ſur leſquelles ils ſe gouvernent, & le fond de leur caractere, n'ont preſque rien de barbare. D'ailleurs il leur reſte des idées d'un premier Etre, quoique fort confuſes, des veſtiges de culte religieux, quoiqu'à demi-effacés, & de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la Religion primitive.

C'eſt à Leſcarbot & à Champlain qu'on va devoir les détails ſuivans. Preſque tous les peuples de cette partie du Continent ont une ſorte de Gouvernement ariſtocratique, dont la forme eſt extrêmement variée. En général, quoique chaque Bourgade ait un Chef indépendant, il ne ſe conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie, les Sagamos étaient plus abſolus. Loin d'être obligés, comme les Chefs de la plupart des autres cantons, de faire des libéralités à leurs Sujets, ils en tiraient une eſpèce de tribut & ne mettaient point leur grandeur à ne ſe rien réſerver ; mais il ſemble que la diſperſion de ces

Acadiens, & peut-être auſſi leur commerce avec les Européens, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne maniere de ſe gouverner.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Pluſieurs Nations ont dans leur principale Bourgade trois familles principales, qu'on croit auſſi anciennes que l'origine même de la Nation. Ces familles ou ces tribus ont une même ſouche ; mais l'une des trois eſt regardée néanmoins comme la premiere, & jouit d'une ſorte de prééminence ſur les deux autres, où l'on traite de freres les particuliers de cette Tribu, au lieu qu'entr'elles on ne ſe traite que de couſins. Elles ſont mêlées toutes trois, ſans être confondues. Chacune a ſon Chef ſéparé ; &, dans les affaires qui intéreſſent toute la Nation, ces Chefs ſe réuniſſent pour en délibérer. Chaque Tribu porte le nom d'un animal, & la Nation entiere a auſſi le ſien, dont elle prend le nom, & dont la figure eſt ſa marque ; c'eſt ce que la Hontan nomme *les armoiries des Sauvages.* On ne ſigne les traités qu'en traçant les figures de ces animaux, auſſi long-tems du-moins que des raiſons particulieres n'obligent point d'en ſubſtituer d'autres. Ainſi, la Nation Hurone eſt la Nation du porc-épic ; ſa premiere Tribu porte le nom de l'ours, ou, ſuivant quelques autres Voyageurs, celui du chevreuil. La ſeconde & la troiſieme Tribu ont pris pour leurs animaux le loup & la tortue. Enfin, chaque Bourgade

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ayant le même uſage, c'eſt apparemment cette variété qui a cauſé quelques différences dans les relations. D'ailleurs il faut obſerver qu'outre ces diſtinctions de Tribus & de Bourgades, par les animaux, il y en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque uſage ou dans quelque événement particulier. Les Hurons Tonnontatés, qui ſont de la premiere Tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Petun*; & le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces Sauvages, qui étaient alors à Michillimakimac, ont mis pour leur marque la figure d'un caſtor. La Nation Iroquoiſe a les mêmes animaux que la Hurone, dont quelques-uns la croient une Colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue y eſt diviſée en deux, qu'on nomme *la grande* & *la petite Tortue*. Le Chef de chaque famille en porte le nom, &, dans les actions publiques, on ne lui en donne point d'autre; il en eſt de même du Chef de la Nation & de celui de chaque Village. Mais avec ce nom, qui n'eſt que de cérémonie, ils en ont un autre qui les diſtingue plus particulierement, & qui eſt comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, &c. Enfin ils en ont un troiſieme qui leur eſt perſonnel. Cependant il paraît que cet uſage n'eſt que dans les Nations où la qualité de Chef eſt héréditaire.

Ces impoſitions de titres ſe font toujours avec

de grandes formalités. Le nouveau Chef, ou, s'il eſt trop jeune, celui qui le repréſente, doit faire un feſtin & des préſens, prononcer l'éloge de ſon prédéceſſeur & chanter ſa chanſon. Il ſe trouve néanmoins des noms perſonnels ſi célèbres & ſi reſpectés, que perſonne n'oſe les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur, ou qu'ils ſont du-moins fort long-tems ſans être renouvellés. En prendre un de cette diſtinction, c'eſt ce qu'on appelle reſſuſciter celui qui le portait. Dans le Nord, & par-tout où regne la langue Algonquine, la dignité de Chef eſt élective ; mais toute la cérémonie de l'élection & de l'inſtallation ſe réduit à des feſtins, accompagnés de danſes & de chants. Le Chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place & d'invoquer ſon génie. Parmi les Hurons, où cette dignité eſt héréditaire, la ſucceſſion ſe continue par les femmes ; de ſorte qu'après la mort du Chef, ce n'eſt pas ſon fils qui lui ſuccède, mais le fils de ſa ſœur, ou, à ſon défaut, ſon plus proche parent en ligne femelle. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble Matrone de la Tribu ou de la Nation eſt maîtreſſe du choix. On veut un âge mûr ; & ſi le Chef héréditaire n'y eſt pas encore parvenu, on lui donne un Régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce ſous le nom du mineur. Ces Chefs ne ſont pas

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

toujours fort reſpectés ; &, s'ils ſe font obéir ; c'eſt qu'ils ſavent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres. Ils propoſent plutôt qu'ils ne commandent : ainſi, c'eſt la raiſon publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de ſe choiſir un Conſeiller & un Aſſiſtant du Chef, qui doit veiller à ſes intérêts, & ſans l'avis duquel il n'entreprend rien. Ces Conſeillers ont l'inſpection du tréſor public. Leur réception ſe fait dans un conſeil général, mais on n'en donne point avis aux alliés, comme on le fait aux élections des Chefs. Dans les Nations Hurones, ce ſont les femmes qui nomment les Conſeillers, & ſouvent elles choiſiſſent des perſonnes de leur ſexe. Ce corps de Conſeillers tient le premier rang ; celui des anciens, c'eſt-à-dire de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, tient le ſecond rang ; & le dernier, qui comprend tous les hommes en état de porter les armes, eſt celui des guerriers. Ils ont ſouvent à leur tête le Chef de la Nation ou celui de la Bourgade ; mais il doit s'être diſtingué par quelque action de valeur, ſans quoi il ſert entre les ſubalternes ; car il n'y a point de grades dans la milice des Sauvages. Quoiqu'un grand parti puiſſe avoir pluſieurs Chefs, parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, tous les guerriers n'en ſont pas moins

soumis au Commandant désigné, espèce de Général sans caractere & sans autorité réelle, qui ne peut récompenset ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, & qui néanmoins n'est presque jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un Chef étant le bonheur, la bravoure & le désintéressement, celui qui les réunit, peut compter sur une parfaite obéissance, quoique toujours libre & volontaire.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue Hurone, à l'exception du canton Iroquois d'Onneyout, où elle est alternative entre les deux sexes ; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, & rarement ils leur communiquent une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, & que les Chefs ne soient que leurs Lieutenans. Dans les affaires de simple police, elles déliberent les premieres sur ce qui est proposé au conseil, & leur avis est rapporté par les Chefs au conseil général qui est composé des anciens. Les guerriers consultent entr'eux sur tout ce qui appartient à leur ordre ; mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la Nation ou la Bourgade. En un mot, c'est le conseil des Anciens qui juge en derniere instance.

Chaque Tribu a son Orateur dans chaque Bourgade ; & ces Orateurs, les seuls qui aient

Mœurs de l'Amérique Septentr.

droit de parler dans les conſeils publics & dans les aſſemblées générales, parlent toujours bien. Outre cette éloquence naturelle, que toutes les Relations leur accordent, ils ont une connaiſſance admirable des intérêts de ceux qui les emploient, avec une merveilleuſe habileté à les faire valoir. Dans quelques occaſions les femmes ont un Orateur qui parle en leur nom. Il eſt ſurprenant que ces peuples, ne poſſédant preſque rien & n'ayant point l'ambition de s'étendre, puiſſent avoir enſemble quelque choſe à démêler ; cependant on aſſure qu'ils négocient ſans ceſſe. Ce ſont des traités à conclure ou à renouveller, des offres de ſervice, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre, ou des complimens ſur la mort d'un Chef. Toutes ces affaires ſe traitent avec une dignité, une attention, & l'on ajoute même, avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les Députés ont des inſtructions ſecrettes ; & le motif apparent de leur commiſſion n'eſt qu'un voile qui en cache de plus ſerieux.

La Nation du Canada, qui ſemble y tenir le premier rang depuis deux ſiécles, eſt l'Iroquoiſe. Ses ſuccès militaires lui ont donné, ſur la plupart des autres, une ſupériorité qu'elles ne ſont plus en état de lui diſputer. Mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable, que l'avantage de

ſa ſituation. Comme elle ſe trouvait placée entre les Etabliſſemens de la France & de l'Angleterre, elle a compris, dès leur origine, que les deux Colonies ſeraient intéreſſées à la ménager; & jugeant auſſi que ſi l'une des deux prévalait ſur l'autre, elle en ſerait bientôt opprimée, elle a trouvé fort long-temps l'art de balancer leurs ſuccès. S'il eſt vrai, comme le P. de Charlevoix l'aſſure, que toutes ſes forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou ſix mille combattans, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu beſoin pour y ſuppléer?

Dans l'intérieur des Bourgades, les affaires des Sauvages ſe réduiſent preſqu'à rien, & ne ſont jamais difficiles à terminer. Il ne parait pas même qu'elles attirent l'attention des Chefs; les Conciliateurs ſont ordinairement des amis communs, ou les plus proches voiſins. Ceux qui jouiſſent de quelque crédit dans une Nation, ne ſont occupés, que du Public. Une ſeule affaire, quelque légere qu'elle ſoit, eſt long-temps en délibération. Tout ſe traite avec beaucoup de flegme & de lenteur; & rien ne ſe décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un préſent à quelque Ancien, pour obtenir ſon ſuffrage, on en eſt sûr, lorſque le préſent eſt accepté; jamais un Sauvage ne viole un engagement de cette nature; mais il ne reçoit pas aiſément ce qu'on lui offre, & l'uſage eſt de ne le pas re-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

cevoir des deux mains. Les jeunes gens ſont appellés de bonne-heure à la connaiſſance des affaires ; ce qui avance beaucoup leur maturité, & leur inſpire une émulation qu'on ne ceſſe point d'entretenir.

On fait obſerver que le plus grand défaut de ce Gouvernement eſt de n'avoir jamais eu de Juſtice criminelle ; mais on ajoute que l'intérêt, principale ſources de déſordres qui peuvent troubler la Société, n'étant pas connu dans celle des Sauvages, les crimes y ſont rares. On leur reproche, avec plus de juſtice, la maniere dont ils élèvent leurs enfans : ils ne les châtient jamais ; dans l'enfance, ils diſent qu'ils n'ont point encore de raiſon ; &, dans un âge plus avancé, ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes ſont pouſſées, parmi les Sauvages, juſqu'à ſe laiſſer maltraiter par des ivrognes, ſans même oſer ſe défendre, dans la crainte de les bleſſer ; pourquoi leur faire du mal, diſent-ils, ils ne ſavent ce qu'ils font ? En un mot, ils ſont convaincus que l'homme eſt né libre, & que nulle puiſſance n'a droit d'attenter à ſa liberté. Ils s'imaginent auſſi qu'il eſt indigne d'un homme de ſe défendre contre une femme ou contre un enfant : s'il y a quelque danger pour leur vie, ils prennent le parti de la fuite.

Un Sauvage en tue-t-il un autre de ſa race ?

S'il était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être, pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort. S'il était de sang-froid, on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison. D'ailleurs c'est aux Sauvages de la même cabane à le châtier, parce qu'ils y sont seuls intéressés : ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Quelquefois un Chef prend cette occasion, pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat, qui intéresserait plusieurs cabanes, aurait toujours des suites fâcheuses; & souvent un crime de cette nature a mis une Nation entiere en combustion. Alors le Conseil des Anciens emploie tous ses soins à concilier les Parties; &, s'il y parvient, c'est ordinairement le Public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout-d'un-coup les ressentimens; & s'il tombe au pouvoir des parens du mort, ils sont maîtres de sa vie : mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier; & souvent la Bourgade, ou la Nation, ne juge point à propos de l'y contraindre. Un Missionnaire, qui avait long-temps vécu parmi les Hurons, raconte la maniere dont ils punissent les assassins : ils étendent le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

& le meurtrier eſt placé pendant pluſieurs jours, immédiatement au-deſſous, pour recevoir tout ce qui découle du cadavre, non-ſeulement ſur ſoi, mais encore ſur ſes alimens; à moins que, par un préſent conſidérable, il n'obtienne des parens que ſes vivres en ſoient garantis. Mais l'uſage le plus commun, pour dédommager les parens du mort, eſt de le remplacer par un priſonnier de guerre. Ce captif, s'il eſt adopté, entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

On nomme quelques crimes odieux, qui ſont ſur-le-champ punis de mort, du moins dans pluſieurs Nations; tels ſont les maléfices. Il n'y a de ſûreté nulle part, pour ceux qui ſont atteints du ſoupçon. On leur fait même ſubir une ſorte de queſtion, pour leur faire nommer leurs complices; après quoi, ils ſont condamnés au ſupplice des priſonniers de guerre; mais on commence par demander le conſentement de leurs familles, qui n'oſent le refuſer. On aſſomme les moins criminels avant que de les brûler. Ceux qui déshonorent leurs familles par une lâcheté, reçoivent le même traitement; & c'eſt ordinairement la famille même qui en fait la juſtice. Chez les Hurons, qui étaient fort portés au vol, & qui l'exerçaient avec beaucoup d'adreſſe, il eſt permis non-ſeulement de reprendre au voleur

tout ce qu'il a dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans ſa cabane, juſqu'à le laiſſer nu, lui, ſa femme & ſes enfans, ſans qu'ils puiſſent faire la moindre réſiſtance.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Des Sauvages, qui n'ont pas de meilleures loix, ont-ils une Religion? Queſtion difficile. On ne ſaurait dire qu'ils n'en aient point, mais comment définir celles qu'ils ont? Rien n'eſt plus certain, ſuivant les Miſſionnaires, & plus obſcur à-la-fois, que l'idée qu'ils ont d'un premier Être. Ils s'accordent généralement à le regarder comme le premier Eſprit, le Maître & le Créateur du Monde; mais les preſſe-t-on d'expliquer ce qu'ils entendent? on ne trouve plus que des imaginations bizarres, & des fables mal conçues.

Preſque toutes les Nations Algonquines ont donné le nom de Grand-Lièvre au premier Eſprit. Quelques-unes l'appellent *Michabou*; d'autres, *Atahocan*. La plupart croient qu'étant porté ſur les eaux, avec toute ſa Cour, compoſée de quadrupèdes tels que lui, il forma la terre d'un grain de ſable, tiré du fond de l'Océan, & les hommes, des corps morts des animaux. D'autres parlent d'un Dieu des eaux, qui s'oppoſa aux deſſeins du Grand-Lièvre, ou qui refuſa du-moins de le favoriſer. Ils nomment ce Dieu, le Grand-Tigre. Mais on obſerve qu'il ne ſe trouve point de vrais tigres dans cette partie du Continent,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

& par conſéquent que cette tradition doit être venue du dehors. Enfin ils ont un troiſieme Dieu, nommé *Matcomek*, qu'on invoque dans le cours de l'hiver.

Les Hurons donnent le nom d'*Areskoui*, au ſouverain Être, & les Iroquois celui d'*Agreskoué*. Ils le regardent, en même temps, comme le Dieu de la guerre. Mais ils ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins ; & ne remontant pas même juſqu'à la création, ils repréſentent d'abord ſix hommes dans le monde, ſans ſavoir qui les y a placés. Un de ces hommes monta au Ciel, pour y chercher une femme, nommée *Atahentſic*, avec laquelle il eut un commerce dont on s'apperçut bientôt. Le Maître du Ciel la précipita du haut de ſon Empire. Elle fut reçue ſur le dos d'une tortue ; enſuite elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'Atahentſic. Suivant quelques-uns, elle n'eut qu'une fille, qui fut mere de Jouskeka & de Tahouitzaron. Le premier tua ſon frere, & ſon aieule ſe déchargea ſur lui du ſoin de gouverner le Monde. Ils ajoutent qu'Atahentſic eſt la Lune & Jouskeka le Soleil ; contradiction ſenſible, puiſqu'en qualité de Grand-Génie, Areskoui eſt ſouvent pris pour le Soleil. Suivant les Iroquois, la poſtérité de

Jouskeka ne paſſa point la troiſieme génération ; un déluge univerſel détruiſit la race humaine, &, pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que cette notion d'un déluge univerſel eſt aſſez répandue parmi les Américains, mais qu'on ne ſaurait douter d'un déluge plus récent qui fût particulier à l'Amérique.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Entre le premier Etre & d'autres Dieux qu'ils confondent ſouvent avec lui, ils ont une infinité d'Eſprits ſubalternes ou de Génies, bons & mauvais, qui ont tous leur culte. Les Iroquois mettent Atahentſic à la tête des mauvais, & font Jouskeka chef des bons ; quelquefois même ils le confondent avec le Dieu qui précipita du Ciel ſon ayeule pour s'être laiſſée ſéduire par un homme. On ne s'adreſſe aux mauvais Génies que pour les prier de ne pas nuire ; mais on ſuppoſe que les autres ſont commis à la garde des hommes, & que chacun a le ſien. Dans la langue Hurone, on les nomme *Okkiſik*, & *Manitous* dans la langue Algonquine. C'eſt à leur puiſſance bienfaiſante qu'on a recours, dans les périls & dans les entrepriſes, ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire ; mais on n'eſt pas ſous leur protection en naiſſant, il faut ſavoir manier l'arc & la fleche pour l'obtenir, & les préparations qu'elle demande ſont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune Sauvage, enſuite on

Mœurs de l'Amérique Septentr.

le fait jeûner rigoureuſement pendant huit jours; & dans cet eſpace, ſon génie futur doit ſe manifeſter à lui par des ſonges. Le cerveau d'un enfant, qui ne fait qu'entrer dans l'adoleſcence, ne ſauroit manquer de lui fournir des ſonges; & c'eſt ſous quelque ſymbole qu'on ſuppoſe que l'Eſprit ſe manifeſte. Ces ſymboles ne ſont, ni rares, ni précieux; c'eſt le pied d'un animal, ou quelque morceau de bois: cependant on les conſerve avec route ſorte de ſoin. Il n'eſt rien, dans la Nature, qui n'ait ſon Eſprit pour les Sauvages; mais ils en diſtinguent de pluſieurs ordres, & ne leur attribuent pas la même vertu. Dans tout ce qu'ils ne comprennent point, ils ſuppoſent un Eſprit ſupérieur, & leur expreſſion commune eſt de dire alors: c'eſt un Eſprit. Ils l'emploient auſſi pour ceux qui ſe diſtinguent par leurs talens, ou par quelque action extraordinaire; ce ſont des Eſprits, c'eſt-à-dire, ils ont un Génie protecteur, d'un ordre éminent. Quelques-uns, ſur-tout cette ſorte de Prêtres, que la plupart des Relations nomment *Jongleurs*, veulent perſuader qu'ils ſouffrent des tranſports extatiques, & publient que dans ces extaſes leurs Génies leur découvrent l'avenir & les choſes les plus éloignées. On a vu, dans toutes nos Deſcriptions, qu'il n'y a point de Nations barbares, qui n'aient un grand nombre de ces Impoſteurs.

Auſſi-tôt

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Auſſi-tôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme ſon Génie, on l'inſtruit ſoigneuſement de l'hommage qu'il lui doit. La fête ſe termine par un feſtin ; & l'uſage eſt de piquer, ſur ſon corps, la figure de l'*Okki*, ou du *Manitou*. Les femmes ont auſſi le leur ; mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces eſprits ſont honorés par différentes ſortes d'offrandes & de ſacrifices. On jette, dans les rivieres & dans les lacs, du petun, du tabac & des oiſeaux égorgés, à l'honneur du Dieu des Eaux. Pour le Soleil, on les jette au feu. C'eſt quelquefois par reconnaiſſance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque auſſi, dans quelques occaſions, différentes eſpèces de libations, accompagnées de termes myſtérieux, dont les Européens n'ont jamais pu ſe procurer la communication. On rencontre, au bord des chemins difficiles, ſur des rochers eſcarpés, & proche des Rapides, tantôt des colliers de porcelaine, tantôt du tabac, des épis de maïs, des peaux & des animaux entiers, ſur-tout des chiens ; & ce ſont autant d'offrandes adreſſées aux Eſprits qui préſident à ces lieux. Quelquefois un chien eſt ſuſpendu vivant à un arbre, par les pattes de derriere ; pour y mourir enragé. Le feſtin de guerre, qui ſe fait toujours de chiens, peut auſſi paſſer pour un ſacrifice. Enfin la crainte du

moindre danger, fait rendre les mêmes honneurs aux Esprits mal faisans.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les Sauvages font aussi des vœux, qui sont de purs actes des Religion. Lorsqu'ils se voient sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages & pendant les chasses, ils promettent, à l'honneur de leurs Génies, de donner une portion de la premiere bête qu'ils esperent de tuer, au Chef de leur bourgade, & de ne prendre aucune nourriture, avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible, par l'éloignement du Chef, ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les Sauvages de l'Acadie avaient, au bord de la mer, un arbre fort vieux, qu'on voyait toujours chargé d'offrandes, parce qu'il passait pour le siége de quelque esprit d'un ordre supérieur. Sa chûte même ne fut pas capable de les détromper; & quelques branches, qui paraissaient hors de l'eau, continuerent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit, dans quelques Relations, que plusieurs de ces Peuples avaient autrefois une espèce de Religieuses, qui vivaient sans aucun commerce avec les hommes, & qui renonçaient au mariage. Mais les Missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces Vestales, & conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques Nations.

On a vu, parmi les Hurons & les Iroquois, des hommes ſolitaires, qui ſe dévouaient à la continence, & le P. de Charlevoix parle de certaines plantes médicinales, auxquelles les Sauvages ne reconnaiſſent de vertu, qu'autant qu'elles ſont employées par des mains pures.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

L'opinion qui paraît la mieux établie parmi eux, eſt celle de l'immortalité de l'ame, non qu'ils la croient ſpirituelle; car on n'a jamais pu les élever à cette idée, & leurs Dieux mêmes ont des corps, qu'ils exemptent ſeulement des infirmités humaines, ſans compter qu'ils leur attribuent une eſpèce d'immenſité, puiſqu'ils les croient aſſez préſens pour s'en faire entendre, dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais, au fond, ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils penſent des ames, ils répondent qu'elles ſont les ombres, ou les images animées des corps; & c'eſt par une ſuite de ce principe, qu'ils croient tout animé dans l'Univers. C'eſt par tradition qu'ils ſuppoſent l'ame immortelle. Ils prétendent que, ſéparée du corps, elle conſerve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; & de-là leur vient l'uſage d'enterrer, avec les morts, tout ce qui ſervait à ſatisfaire leurs beſoins ou leurs goûts. Ils ſont même perſuadés que l'ame demeure longtemps près du corps, après leur ſéparation, &

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qu'enſuite elle paſſe dans un Pays qu'ils ne connaiſſent point, où, ſuivant quelques-uns, elle eſt transformée en tourterelle. D'autres donnent à tous les hommes, deux ames; l'une, telle qu'on vient de le dire; l'autre, qui ne quitte jamais les corps, & qui ne ſort de l'un que pour paſſer dans un autre. Cette raiſon leur fait enterrer les enfans ſur le bord des grands chemins, afin qu'en paſſant, les femmes puiſſent recueillir ces ſecondes ames, qui n'ayant pas joui long-temps de la vie, ſont plus empreſſées d'en recommencer une nouvelle. Il faut auſſi les nourrir; & c'eſt dans cette vue qu'on porte diverſes ſortes d'alimens ſur les tombes; mais ce bon office dure peu, & l'on ſuppoſe qu'avec le temps, les ames s'accoutument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire ſubſiſter les vivans, fait oublier le ſoin de nourrir les morts. L'uſage eſt auſſi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils poſſédaient, & l'on y joint même des préſens; auſſi le ſcandale eſt-il extrême dans toutes ces Nations, lorſqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes, pour en tirer les robes de caſtor qu'elles y ont enfermées. Les ſépultures ſont des lieux ſi reſpectés, que leur profanation paſſe pour l'injure la plus atroce qu'on puiſſe faire aux Sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le Pays des ames, c'eſt-à-dire, le lieu où elles paſſent en ſortant du corps, ils

croient que c'eſt une région fort éloignée vers l'Oueſt, & qu'elles mettent pluſieurs mois à s'y rendre. Elles ont même de grandes difficultés à ſurmonter dans cette route : on parle d'un fleuve qu'elles ont à paſſer, & ſur lequel pluſieurs font naufrage ; d'un chien, dont elles ont beaucoup de peine à ſe défendre ; d'un lieu de ſouffrances, où elles expient leurs fautes ; d'un autre, où ſont tourmentées celles des priſonniers de guerre qui ont été brûlés, & où elles ſe rendent le plus tard qu'elles peuvent. De-là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs ames ne demeurent autour des cabanes, pour ſe venger des tourmens qu'on leur a fait ſouffrir, on viſite ſoigneuſement tous les lieux voiſins, avec la précaution de frapper de grands coups de baguette, & de pouſſer de hauts cris, pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'*Atahentſic* fait ſon ſéjour ordinaire dans le Pays des ames, & que ſon unique occupation eſt de les tromper pour les perdre ; mais que *Jouskeka* s'efforce de les défendre contre les mauvais deſſeins de ſon ayeule. Entre mille récits fabuleux, qui reſſemblent beaucoup à ceux d'Homere & de Virgile, on en rapporte un, ſi ſemblable à l'aventure d'Orphée & d'Euridice, qu'il n'y a preſque à changer que les noms. Mais le bonheur que les Sauvages admettent dans leur

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Eliſée, n'eſt pas préciſément une récompenſe de la vertu; c'eſt celle de diverſes qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chaſſeur, brave à la guerre, heureux dans les entrepriſes, & d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Cette félicité conſiſte à trouver une chaſſe & une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres ſans aucun travail, & tous les plaiſirs des ſens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie, & leurs chanſons, qui ſont originairement leurs prieres, roulent ſur la continuation des biens préſens. Ils ſe croient ſûrs d'être heureux après la mort, à proportion de ce qu'ils le ſont dans cette vie. Les ames des bêtes ont auſſi leur place dans le même Pays; car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres ames. Ils leur attribuent même une ſorte de raiſon; &, non-ſeulement chaque eſpèce d'animaux, mais chaque animal a ſon génie comme eux. En un mot, ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes & les brutes; l'homme n'eſt pour eux que le Roi des animaux, qui poſsède les mêmes attributs dans un degré fort ſupérieur.

Rien n'approche de leur extravagance & de leur ſuperſtition, pour tout ce qui regarde les ſonges. Ils varient beaucoup dans la maniere dont ils les expliquent: tantôt c'eſt l'ame raiſonnable

qui ſe promene, tandis que l'ame ſenſitive continue d'anim'er le corps ; tantôt c'eſt le Génie, qui donne des avis ſalutaires ſur ce qui doit arriver ; tantôt c'eſt une viſite qu'on reçoit de l'ame, ou du Génie de l'objet du rêve ; mais, de quelque part que le ſonge puiſſe venir, il paſſe toujours pour un incident ſacré, & pour une communication des volontés du Ciel. Dans cette idée, ce n'eſt pas ſeulement ſur celui qui a rêvé, que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit ; mais ce ſerait un crime pour ceux auxquels il s'adreſſe, de lui refuſer ce qu'il a deſiré dans ſon rêve. Les Miſſionnaires en rapportent des exemples, qui paraîtraient incroyables ſur tout autre témoignage.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

« Si ce qu'un particulier deſire en ſonge eſt » de nature à ne pouvoir être fourni par un autre » particulier, le public s'en charge. Fallut-il l'aller » chercher à cinq cens lieues, il le faut trouver, » à quelque prix que ce ſoit ; &, quand on y eſt » parvenu, on le conſerve avec des ſoins ſurpre- » nans. Si c'eſt une choſe inanimée, on eſt plus » tranquille ; mais ſi c'eſt un animal, ſa mort » cauſe des inquiétudes qui ne peuvent être repré- » ſentées. L'affaire eſt plus ſérieuſe encore, ſi quel- » qu'un s'aviſe de rêver qu'il caſſe la tête à un » autre ; car il la lui caſſe en effet, s'il le peut : » mais malheur à lui, ſi quelqu'autre s'aviſe de

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» ſonger qu'il venge le Mort. » Le ſeul remède, entre ceux qui ne ſont pas d'humeur ſanguinaire, eſt d'appaiſer le Génie par quelque préſent.

Deux Miſſionnaires, témoins irréprochables, dit le P. de Charlevoix, & qui avaient vu le fait de leurs propres yeux, ont raconté que dans un voyage qu'ils faiſaient avec des Sauvages, & pendant le repos de la nuit, un de ces Barbares s'éveilla dans une étrange agitation. « Il était hors » d'haleine ; il palpitait ; il s'efforçait de crier, » ſans le pouvoir, & ſe débattait comme un furieux. » Toute la troupe fut auſſi-tôt ſur pied. On le crut » d'abord dans un accès de phrénéſie ; on ſe ſaiſit » de ſes mains, on mit tout en uſage pour le » calmer. Les ſecours furent inutiles. Ses fureurs » croiſſant toujours, & la difficulté augmentant » pour l'arrêter, on cacha toutes les armes. Quel- » ques-uns s'aviſerent de lui faire prendre un » breuvage, d'une décoction de certaines herbes ; » mais, pendant la préparation, il trouva le moyen » de s'échapper, & ſauta dans une riviere voiſine. » On l'en retira ſur-le-champ. Il avoua qu'il avait » grand froid : cependant il ne voulut point ap- » procher d'un bon feu, qu'on avait allumé dans » l'inſtant. Il s'aſſit au pied d'un arbre, en deman- » dant qu'on remplît de paille une peau d'ours. » On exécuta ſes volontés ; & comme il paraiſſait » plus tranquille, on lui préſenta le breuvage,

» qui se trouva prêt. C'est à cet enfant, dit-il, » qu'il faut le donner, & ce qu'il appellait un » enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut » versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui » demanda quel était son mal ? J'ai songé, ré- » pondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac. » Quelque idée que les autres attachassent à cette » réponse, ils se mirent aussi-tôt à contrefaire les » insensés, & à crier de toutes leurs forces qu'ils » avaient aussi un animal dans l'estomac. Ils dres- » serent une étuve pour l'en déloger par les » sueurs. Tous y entrerent, avec les mêmes cris. » Ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont » il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire, » à crier, les uns comme une oie, les autres » comme un canard, comme une outarde, une » grenouille, &c. tandis que le malade contre- » faisait aussi son oiseau ; &, pour achever cette » farce, ils commencerent tous à le battre, avec » une certaine mesure, dans la vue de le lasser » & de l'endormir à force de coups. Cette mé- » thode leur réussit. Il tomba dans un profond » sommeil, & se réveilla guéri, sans se ressentir » même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des » coups dont il avait le corps tout meurtri. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On ne sait si la Religion est jamais entrée dans une fête que la plupart de ces Sauvages nomment *la fête des songes*, & que d'autres ont nommée

Mœurs de l'Amérique Septentr.

beaucoup mieux, dans leur langue, *le renverſement de la cervelle :* c'eſt une eſpèce de bacchanale, qui dure ordinairement quinze jours, & qui ſe célèbre vers la fin de l'hiver. La folie n'a point de tranſports qui ne ſoient alors permis. Chacun court de cabane en cabane, ſous mille déguiſemens ridicules : on briſe, on renverſe tout, & perſonne n'a la hardieſſe de s'y oppoſer. On demande à tous ceux qu'on rencontre, l'explication de ſon dernier rêve. Ceux qui le devinent, ſont obligés de donner la choſe à laquelle on a rêvé : après la fête, tout ſe rend. Elle ſe termine par un grand feſtin, & tout le monde ne penſe plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une ſi violente maſcarade ; ce qui demande ſouvent beaucoup de temps & de peine. Le P. Dablon, grave Jéſuite, ſe trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la deſcription : « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de » de Février ; & les Anciens, chargés de cette » proclamation, la firent d'un air auſſi ſérieux » que s'il eût été queſtion d'une affaire d'Etat. A » peine furent-ils retournés à leur cabane, qu'on » vit partir, chacun de la ſienne, hommes, femmes, » enfans, preſque nus, quoiqu'il fît un froid inſup» portable. Ils ſe répandirent de toutes parts, » errans comme des ivrognes, ou des furieux, » ſans ſavoir où ils allaient, ni ce qu'ils avaient

» à demander. Les uns ne pouſſerent pas plus loin » leur folie, & diſparurent bientôt. D'autres, » uſant du privilége de la fête, qui autoriſe toutes » les violences, ſongerent à ſatisfaire leurs reſſen- » timens particuliers. Ils briſerent tout dans les » cabanes, & chargerent de coups ceux qu'ils » haïſſaient : aux uns, ils jettaient de l'eau à pleine » cuvée ; ils couvraient les autres de cendre chaude, » ou de toutes ſortes d'immondices ; ils jettaient » des tiſons, ou des charbons allumés, à la tête » des premiers qu'ils rencontraient. L'unique » moyen de ſe garantir de cette perſécution était » de deviner des ſonges, toujours inſenſés ou fort » obſcurs. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le Miſſionnaire & ſon Compagnon furent menacés d'avoir une autre part au ſpectacle que celle de témoins. « Un de ces frénétiques entra » dans une cabane, où ils s'étaient réfugiés. Heu- » reuſement pour eux, la crainte les en avait déjà » fait ſortir. Ce furieux, qui voulait les maltraiter, » déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait » deviner ſur-le-champ ſon rêve ; & comme on » tardait trop, il l'expliqua lui-même, en diſant, » je tue un Français : auſſi-tôt le Maître de la » cabane jetta un habit Français, que l'autre perça » de coups. Mais alors celui qui avait jetté l'habit, » entrant en fureur à ſon tour, proteſta qu'il » voulait venger le Français, & qu'il allait réduire

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» le Village en cendres. En effet, il commença » par mettre le feu à ſa propre cabane ; & tout » le monde en étant ſorti, il s'y enferma. Le feu, » qu'il y avait réellement allumé, ne paraiſſait » point encore, lorſqu'un des Miſſionnaires ſe » préſenta pour y entrer. On lui dit ce qui venait » d'arriver : il craignit que ſon Hôte ne fût la » proie des flammes ; & briſant la porte, il le » força de ſortir, il éteignit fort heureuſement » le feu, & s'enferma lui-même dans la cabane. » Son Hôte ſe mit à courir tout le Village, en » criant qu'il voulait tout brûler. On lui jetta » un chien, dans l'eſpérance qu'il aſſouvirait ſa » rage ſur cet animal : il déclara que ce n'était » point aſſez pour réparer l'outrage qu'on lui » avait fait, en tuant un Etranger dans ſa cabane. » On lui jetta un ſecond chien, qu'il mit en » pièces, & ſa fureur fut calmée. »

Ce Sauvage avait un frere, qui voulut jouer auſſi ſon rôle. Il était vêtu, comme on repréſente les Satyres, couvert de feuilles, depuis la tête juſqu'aux pieds. Deux femmes, qui l'eſcortaient, avaient la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup ſur le corps, & chacune leur pieu à la main. L'Homme, avec cette ſuite, entra dans toutes les cabanes, hurlant de toute ſa force, grimpa ſur un toit, y fit mille tours de ſoupleſſe, accompagnés d'horribles cris, deſcendit enſuite,

& prit une marche grave, précédé de ſes Bacchantes, qui, furieuſes à leur tour, renverſerent à coups de pieux tout ce qui ſe rencontra ſur leur paſſage. A peine étaient-elles revenues de ce tranſport, qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane, où les deux Jéſuites ſe tenaient cachés ; &, portant une arquebuſe qu'elle venait de gagner en faiſant deviner ſon rêve, elle chanta la guerre, avec mille imprécations contr'elle-même, ſi ſon courage ne lui faiſait pas ramener des priſonniers. Un Guerrier ſuivit de près cette femme, l'arc dans une main, & dans l'autre une bayonnette. Après de longs hurlemens, il ſe jetta tout-d'un-coup ſur la Femme, qui était redevenue tranquille ; il lui porta ſa bayonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée, & ſe retira. Un Jongleur parut enſuite, avec un bâton orné de plumes, par lequel il ſe vantait de pouvoir découvrir les choſes les plus cachées. On portait devant lui un vaſe, rempli d'une liqueur, dont il bûvait à chaque queſtion, & qu'il rejettait, en ſoufflant ſur ſes mains & ſur ſon bâton : après quoi, il devinait toutes les énigmes. Deux femmes ſuccéderent, & firent connaître qu'elles avaient des deſirs. L'une étendit d'abord une natte ; on devina qu'elle demandait du poiſſon, & ſur-le-champ on lui en offrit : l'autre portait un inſtrument d'agri-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

culture par la main, & l'on comprit qu'elle deſirait un champ pour le cultiver ; on la mena auſſitôt hors du Village, où elle fut ſatisfaite. Un Chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs humains : ce ſonge, qui ne pût être expliqué, jetta tout le monde dans une furieuſe inquiétude. On prolongea la fête d'un jour ; mais toutes les recherches furent inutiles, &, pour ſe tranquilliſer, on prit le parti de calmer le Génie du Chef par des préſens. Cette fête, ou plutôt cette manie, dura quatre jours entiers. Il n'y avait que ſa ſingularité qui pût lui faire mériter une ſi longue deſcription.

Nous renvoyons à l'Ouvrage du P. Lafitau ceux qui cherchent des reſſemblances entre la Religion des Sauvages de l'Amérique & celle de l'ancienne Grece. Quelque idée qu'on s'en forme, ſur ce qu'on vient de rapporter d'après les plus exactes Relations, il paraît certain que, dans toute la partie Septentrionale du Continent, on n'a trouvé ni temples ni culte réglé.

La pluralité des femmes eſt établie dans pluſieurs Nations de la Langue Algonquine. Il y eſt même aſſez ordinaire d'épouſer toutes les ſœurs ; & cet uſage parait uniquement fondé ſur l'opinion, que des ſœurs doivent vivre entr'elles avec plus d'intelligence que des étrangeres ; auſſi toutes les femmes ſœurs jouiſſent-elles des mêmes droits :

mais parmi les autres, on diſtingue deux ordres, & celles du ſecond ſont les eſclaves des premieres. Quelques Nations ont des femmes dans tous les cantons où la chaſſe les oblige de faire quelque ſéjour. Cet abus s'eſt même introduit depuis peu chez les Peuples de la Langue Hurone, qui ſe contentaient anciennement d'une ſeule femme: mais on voit régner, dans le canton des Iroquois de Tſonnontouan, un déſordre beaucoup plus odieux, qui eſt la pluralité des maris.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

A l'égard des degrés de parenté, les Hurons & les Iroquois portent ſi loin le ſcrupule, qu'il faut n'être pas lié du tout par le ſang, pour s'épouſer, & que l'adoption même eſt compriſe dans cette Loi. Mais le mari, s'il perd ſa femme, doit en épouſer la ſœur, ou, à ſon défaut, celle que la famille lui préſente. La femme eſt dans la même obligation à l'égard des freres, ou des parens de ſon mari, ſi elle le perd ſans en avoir eu d'enfans. La raiſon qu'ils en apportent eſt celle du Deutéronome. Un homme veuf, qui refuſerait d'épouſer la ſœur, ou la parente de la femme qu'il a perdue, ſerait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorſqu'on manque de Sujets; on promet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des préſens, qui paſſent pour un témoignage de ſa ſageſſe. Toutes les Nations ont des familles

Mœurs de l'Amérique Septentr.

diſtinguées, qui ne peuvent s'allier qu'entr'elles. La ſtabilité des mariages eſt ſacrée ; & les conventions paſſageres, quoiqu'en uſage parmi quelques Peuples, n'en ſont pas moins regardées comme un déſordre.

Dans la Nation des Miamis, le mari eſt en droit de couper le nez à ſa femme, adultere ou fugitive. Chez les Iroquois & les Hurons, on peut ſe quitter de concert, mais ſans bruit, & les parties ſéparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagemens. Le trouble des mariages vient ordinairement de la jalouſie. Elle eſt égale dans les deux ſexes ; &, quoique les Iroquois ſe vantent d'être ſupérieurs à cette faibleſſe, ceux qui les ont fréquentés, aſſurent qu'ils la portent à l'excès. Une femme, qui ſoupçonne ſon mari d'infidélité, eſt capable de toutes ſortes d'emportemens contre ſa rivale ; d'autant plus que le mari ne peut défendre celle qu'il lui préfere, & qu'il ſe déshonorerait par la moindre marque de reſſentiment.

C'eſt entre les parens des deux familles qu'un mariage ſe traite ; & les parties intéreſſées n'ont aucune part aux explications : mais on ne conclut rien ſans leur conſentement. Les premieres démarches doivent ſe faire par des matrones. Dans quelques pays, ſuivant le P. de Charlevoix, & dans toutes les Nations ſuivant le Baron de la Hontan, qui s'attribue

s'attribue des lumieres extraordinaires ſur ce point, les filles ont peu d'empreſſement pour le mariage, parce qu'il leur eſt permis d'en faire l'eſſai autant qu'elles le deſirent, & que la cérémonie des noces ne change leur condition que pour la rendre plus dure. On remarque beaucoup de pudeur dans la conduite des jeunes gens, pendant qu'on traite de leur union. Quelques Relations aſſurent qu'en pluſieurs endroits, ils paſſent d'abord une année entiere dans une parfaite continence, pour faire connaître qu'ils ne ſe ſont épouſés que par amitié; & qu'on montrerait au doigt une jeune femme, qui ſerait enceinte la premiere année de ſes noces. Le P. de Charlevoix conclut de cet exemple de force, qu'on doit avoir peu de peine à croire tout ce qu'on raconte « de » la maniere dont les jeunes gens ſe comportent » pendant la recherche, où il leur eſt permis de » ſe voir en particulier. Quoique l'uſage leur » accorde de très-grandes privautés, on prétend que » dans le plus preſſant danger où la pudeur puiſſe » être expoſée, & ſous les voiles même de la nuit, » il ne ſe paſſe rien, il ne ſe dit pas une pa- » role, dont la plus auſtere bienſéance puiſſe être » bleſſée. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Nos Voyageurs s'accordent peu ſur les préliminaires & les cérémonies du mariage; ce qui vient apparemment de la variété des coutumes.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

C'eſt l'époux qui fait les préſens, & rien ne manque au reſpect dont il les accompagne. Dans quelques Nations, il ſe contente d'aller s'aſſeoir à côté de la fille ; & s'il y eſt ſouffert, le mariage paſſe pour conclu. Mais, parmi ces déférences, il ne laiſſe pas de faire ſentir qu'il ſera bientôt le maître. Des préſens qu'il fait, quelques-uns ſont moins des témoignages d'amitié, que des ſymboles & des avertiſſemens d'eſclavages ; tels ſont le collier, longue & large bande de cuir, qui ſert à porter divers fardeaux, la chaudiere & une buche. On les préſente à la jeune femme, dans ſa cabane, pour lui faire entendre qu'elle ſera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuiſine, & de fournir la proviſion de bois. L'uſage l'oblige même, dans quelques Nations, de porter d'avance tout le bois néceſſaire pour l'hiver ſuivant. On fait obſerver d'ailleurs que, pour tous ces devoirs, il n'y a point de différence à l'avantage des femmes, dans les Nations où elles ont toute l'autorité. Quoique maîtreſſes de l'état, du moins en apparence, elles n'en ſont pas moins les eſclaves de leurs maris. En général, il n'y a point de pays au monde, où les femmes ſoient plus mépriſées. Traiter un Sauvage de femme, c'eſt pour lui le plus ſanglant des outrages. Cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mere, & ne reconnaiſſent point d'autre autorité que la ſienne. Le pere eſt toujours pour

eux comme étranger, il n'eſt reſpecté qu'à titre de maître. Le P. de Charlevoix, qui parle auſſi de tous ces uſages, doute s'ils ſont communs à tous les Peuples du Canada, ſur-tout celui qui oblige les jeunes femmes, outre les ſervices qu'elles doivent à leurs maris, de fournir à tous les beſoins de leurs parens : il juge que ce dernier devoir ne regarde que ceux auxquels il ne reſte perſonne pour leur rendre les mêmes offices, & que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de s'aider eux-mêmes.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les maris ont auſſi leur partage. Outre la chaſſe & la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils ſont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane, ou de réparer celle qu'ils doivent habiter enſemble, & tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-pere, d'y porter tout le fruit de leur chaſſe. Dans les cantons Iroquois, la femme ne quitte point ſa cabane, parce qu'elle en eſt cenſée maîtreſſe, ou du moins héritiere : chez d'autres Nations, après un an ou deux de mariage, elle ne doit pas demeurer avec ſa belle-mere.

La plupart des femmes Sauvages mettent leurs enfans au monde, ſans peine & même ſans ſecours. Cependant il leur arrive quelquefois de ſouffrir beaucoup ; & le P. de Charlevoix rap-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

porte à cette occaſion un uſage, qui ſelon lui, n'aurait peut-être pas moins de ſuccès en Europe. On avertit les jeunes gens du Village, qui tout-d'un-coup, & lorſque la malade y penſe le moins, viennent pouſſer de grands cris à ſa porte; la ſurpriſe lui cauſe un ſaiſiſſement, qui eſt bientôt ſuivi d'une heureuſe délivrance. Ce n'eſt jamais dans leur propre cabane que les femmes ſe délivrent: pluſieurs ſont ſurpriſes dans leur travail des champs, ou pendant leurs voyages. A celles qui preſſentent leur terme, on dreſſe, hors de la bourgade, une petite hutte, où elles paſſent quarante jours, après s'être délivrées. Quelques-uns diſent néanmoins que cet uſage regarde ſeulement la premiere couche. A l'expiration du terme, on éteint tous les feux de la cabane où elles doivent retourner, & l'on en ſecoue tous les meubles, pour y allumer un nouveau feu. Les mêmes formalités s'obſervent, à-peu-près, dans le temps de leurs purgations lunaires, & pendant qu'elles nourriſſent leurs enfans de leur lait. Cette nourriture ne dure pas moins de trois ans; & les maris n'approchent point d'elles dans cet intervalle. La Hontan met cette raiſon au nombre de celles qui s'oppoſent à la multiplicaton.

Le ſoin des meres n'a pas de bornes pour leurs enfans, tandis qu'ils ſont au berceau: mais, quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendreſſe

après les avoir ſevrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la perſuaſion qu'il faut laiſſer un libre cours à la Nature. L'acte qui termine la premiere enfance, eſt l'impoſition du nom. Cette cérémonie qui paſſe pour importante, ſe fait dans un feſtin, où tous les convives ſont du ſexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il eſt ſur les genoux du pere, ou de la mere, qui ne ceſſe point de le recommander aux eſprits, ſur-tout à celui qui doit être ſon Protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms, & chaque famille en conſerve un certain nombre, qui reviennent tour-à tour. Souvent même on en change dans un autre âge, & l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier : d'où il arrive quelquefois qu'un enfant ſe voit traiter de grand-pere par celui qui pourrait être le ſien.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Jamais on n'appelle un homme par ſon nom propre, en lui parlant dans le diſcours familier; l'uſage commun eſt de lui donner la qualité dont il ſe trouve revêtu à l'égard de celui qui parle. S'il n'y a aucune liaiſon de ſang, ou d'affinité, on ſe traite de frere, d'oncle, de neveu, ou de couſin, ſuivant le degré de conſidération qu'on a l'un pour l'autre. C'eſt moins dans la vue de perpétuer les noms, qu'on les conſerve dans les familles, que pour engager ceux qui les reçoivent, ou qui les prennent, à imiter les belles

Mœurs de l'Amérique Septentr.

actions de ceux qui les ont portés, à les venger; s'ils ont été tués ou brûlés, & plus particulierement encore à ſoulager leurs parens. Ainſi, lorſqu'une femme a perdu ſon mari, ou ſon fils, & qu'elle demeure ſans ſecours, elle ne differe point à faire paſſer le nom de celui qu'elle pleure, ſur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfans des Sauvages étant livrés à eux-mêmes, auſſi-tôt qu'ils peuvent ſe rouler ſur les pieds & ſur les mains, vont nus, ſans autre guide que leur caprice, dans l'eau, dans les bois, dans la boue & dans la neige. De-là vient cette vigueur, qui leur eſt commune à tous, cette ſoupleſſe extraordinaire, & cet endurciſſement contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément eſt naturel. Ils paſſent une partie du jour à badiner dans les lacs & les rivieres. On leur met bientôt l'arc & la flèche en main; & l'émulation, plus ſûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté ſurprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces Peuples, pour ſe perfectionner dans l'uſage des armes à feu. Dès les premieres années, on les fait auſſi lutter enſemble; & leur paſſion eſt ſi vive pour cet exercice, qu'ils ſe tueraient ſou-

vent, ſi l'on ne prenait ſoin de les ſéparer. Ceux qui ſuccombent ſous leur adverſaire, en conçoivent un dépit, qui ne leur permet pas le moindre repos, juſqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général, les peres & les meres s'efforcent de leur inſpirer certains principes d'honneur, qui ſe trouvent établis dans chaque Nation, & c'eſt l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore eſt-elle indirecte; c'eſt-à-dire, que l'inſtruction eſt priſe des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens ſont échauffés par ces anciennes images, & ne reſpirent que l'occaſion d'imiter ce qui excite leur admiration. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations & les prieres, mais jamais le châtiment ou les menaces, ſur le principe, qu'un homme n'eſt pas en droit d'en contraindre un autre. Une mere, qui voit tenir une mauvaiſe conduite à ſa fille, ſe met à pleurer: la fille lui demande le ſujet de ſes larmes; elle ſe contente de répondre: tu me déshonores; & cette méthode eſt rarement ſans effet. La plus ſévere punition que les Sauvages emploient pour corriger leurs enfans, eſt de leur jetter un peu d'eau au viſage, & les enfans y ſont fort ſenſibles. On a vu des filles s'étrangler, pour avoir reçu quelque légere réprimande de leur mere, ou quelques gouttes d'eau au viſage, & l'en aver-

* Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

tir, en lui disant : *tu n'auras plus de fille.* Il semble qu'une enfance si mal disciplinée devrait être suivie d'une jeunesse turbulente & corrompue ; mais, d'un côté, les Sauvages sont naturellement tranquilles & maîtres d'eux-mêmes ; & d'un autre, leur tempérament, sur-tout dans les Nations du Nord, ne les porte point à la débauche. Le P. de Charlevoix assure que s'ils ont quelques usages où la pudeur est peu ménagée, la superstition y a plus de part que la dépravation du cœur. « Les Hurons, dit-il, lorsque nous commençâmes à les connaître, étaient » plus lascifs, & brutaux même dans leurs plaisirs. Dans les deux sexes, les jeunes gens s'abandonnaient, sans honte, à toutes sortes de » dissolutions, & c'était principalement parmi » eux qu'on ne faisait pas un crime à une fille » de s'être prostituée. Leurs parens étaient les » premiers à les y engager, & l'on voyait des » maris en faire autant de leurs femmes, pour » un vil intérêt. Plusieurs ne se mariaient point, » & prenaient des filles pour leur servir de compagnes. Toute la différence qu'on mettait entre » les concubines & les femmes légitimes, c'est » qu'avec les premieres, on ne contractait aucun » engagement ; leurs enfans étaient sur le même » pied que les autres, ce qui ne produisait aucun inconvénient dans un Pays où il n'y a

» point de ſucceſſions à recueillir. Mais le Chriſ-
» tianiſme a corrigé ces déſordres, dans toutes les
» bourgades qui l'ont embraſſé. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On ne diſtingue point ici les Nations par leur habillement. Les hommes, dans un temps chaud, n'ont ſouvent ſur le corps qu'un ſimple brayer; l'hiver, ils ſe couvrent plus ou moins, ſuivant la qualité du climat. Ils ont aux pieds une eſpèce de chauſſons de peau, paſſée à la fumée: leurs bas ſont auſſi de peaux, ou des morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes. Une camiſole de peau les couvre juſqu'à la ceinture; & pardeſſus ils portent une couverture, lorſqu'ils peuvent en avoir. Autrement ils ſe font une robe de peau d'ours, ou de pluſieurs peaux de caſtor, de loutre & d'autres fourrures, le poil en-dedans. Les camiſoles des femmes deſcendent juſqu'au-deſſous des genoux; &, dans le grand froid, ou lorſqu'elles ſont en Voyage, elles ſe couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Pluſieurs ont de petits bonnets, en maniere de calotte; d'autres ſe font une ſorte de capuce, qui tient à leur camiſole. Elles ont auſſi une pièce d'étoffe, ou une peau, qui leur ſert de jupe, & qui les enveloppe depuis la ceinture juſqu'au milieu des jambes. Les deux ſexes ſont également curieux de chemiſes; mais ils ne les mettent pardeſſous la camiſole, que lorſ-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qu'elles ſont ſales ; & la plupart les y laiſſent juſqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car jamais ils ne ſe donnent la peine de les laver. Les camiſoles de peau ſont ordinairement paſſées à la fumée, comme les chauſſons, c'eſt-à-dire, qu'après les avoir laiſſé pénétrer de fumée, on les frotte un peu ; &, dans cet état, elles peuvent ſe laver comme le linge. Une autre préparation, eſt de les faire tremper dans l'eau, & de les frotter dans les mains, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſeches & maniables. Mais les étoffes & les couvertures de l'Europe leur paraiſſent beaucoup plus commodes.

Les piquures qu'ils ſe font à quelques parties du corps, paſſent moins pour une parure, que pour une défenſe contre les injures de l'air, & contre la perſécution des mouches. Il n'y a que les Pays occupés par les Anglais, ſur-tout la Virginie, où l'uſage de ſe faire piquer par tout le corps, ſoit commun. Dans la Nouvelle-France, la plupart ſe bornent à quelques figures d'oiſeaux, de ſerpens, & d'autres animaux, ou même à des feuillages, ſans ordre, chacun ſuivant ſon caprice, ſouvent au viſage, & quelquefois même ſur les paupieres. Quantité de femmes ſe font piquer aux endroits du viſage qui répondent aux mâchoires, pour ſe garantir des maux de dents. Cette opération n'eſt pas douloureuſe. On com-

mence par tracer ſur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver ; enſuite avec des arêtes de poiſſon, ou des aiguilles, on pique tous ces traits, juſqu'au ſang, & l'on y paſſe des couleurs bien pulvériſées. Ces poudres s'inſinuent ſi bien dans la peau, que les couleurs ne s'effacent jamais. Le ſeul mal eſt que la peau s'enfle, & qu'il s'y forme une galle, accompagnée d'inflammation : ſouvent même la fièvre ſurvient ; &, dans les grandes chaleurs, l'opération eſt dangereuſe pour la vie.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les couleurs dont les Sauvages ſe peignent le viſage, & la graiſſe dont ils ſe frottent le corps, produiſent les mêmes avantages que la piquure, & ne leur donnent pas moins de grâce à leurs propres yeux. Ils peignent les priſonniers qu'ils deſtinent au feu, & juſqu'à leurs morts, apparemment pour couvrir la paleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne ſont pas bien vives, ſont celles qu'on emploie pour la teinture des peaux ; elles ſe tirent de certaines terres, & de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cigne, ou d'autres oiſeaux, qu'ils ſement ſur leurs cheveux graiſſés. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des bouquets de poil de différens animaux, dans une diſtribution fort bizarre : leurs cheveux ſont tantôt hériſſés, tantôt applatis, & reçoivent

Mœurs de l'Amérique Septentr.

mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou, ou ſur l'eſtomac, des couronnes de plumes rares, des griffes, des pattes, des têtes d'oiſeaux de proie, & de petites cornes de chevreuil. Mais ce qu'ils ont de plus précieux, eſt toujours employé à la parure des captifs, lorſque ces malheureux font leur premiere entrée dans l'habitation des vainqueurs.

Le ſoin des hommes ſe borne à parer leur tête, & les femmes, au contraire, n'y mettent preſque rien; mais elles ſont ſi jalouſes de leur chevelure, qu'elles ſe croiraient déshonorées par un accident qui les forcerait de la couper; &, lorſqu'à la mort de leurs patens, elles s'en coupent une partie, c'eſt la plus grande marque de douleur qu'elles puiſſent donner. Elles la graiſſent ſouvent; elles ſe ſervent, pour la poudrer, d'une poudre d'écorce, & quelquefois d'une ſorte de vermillon; elles l'enveloppent dans une peau de ſerpent, en forme de cadenettes qui leur pendent juſqu'à la ceinture. A l'égard du viſage, elles ſe contentent d'y tracer quelques lignes, avec du vermillon ou d'autres couleurs. Jamais leurs narines ne ſont percées; & ce n'eſt pas même dans toutes les Nations qu'elles ſe percent les oreilles: celles qui le font, y inſerent,

ou laiſſent pendre, comme les hommes, des grains de porcelaine. Dans leur parure la plus recherchée ; elles ont des robes ornées de toutes ſortes de figures, & de petits colliers de porcelaine, avec une bordure en poil de porc-épic, qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfans ſont parés auſſi de divers colifichets : ils ſont d'un bois fort léger, avec deux demi-cercles de bois de cèdre à l'extrémité d'enhaut, pour les pouvoir couvrir ſans toucher à la tête de l'enfant.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Outre les ſoins domeſtiques & la proviſion de bois, les femmes ſont preſque toujours chargées ſeules de la culture des champs. Auſſi-tôt que les neiges ſont fondues, & que les eaux achevent de s'écouler, elles commencent à préparer la terre. Une ſorte de bêche, dont le manche eſt fort long, leur ſert à la remuer. Les grains, dont ces Peuples font uſage, ne ſont que des grains d'été. On prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien ſemer avant l'hiver, ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges, qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada, quoiqu'originairement venu de l'Europe, a contracté, avec le temps, la propriété des grains d'été, qui n'ont pas aſſez de force pour germer pluſieurs fois, comme il

Mœurs de l'Amérique Septentr.

arrive à ceux que nous ſemons dans les mois de Septembre & d'Octobre. Les féves ſe ſement avec le maïs, dont la tige leur ſert d'appui. Ce légume vient apparemment de France, puiſqu'il ne differe en rien du nôtre. Nos pois ont acquis, dans ce terrain, un degré de bonté fort ſupérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture; &, pour la récolte, elles ont quelquefois recours aux hommes, qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête, & par un grand feſtin, qui ſe fait pendant la nuit. Les grains & les autres fruits ſe conſervent dans des trous, que les hommes creuſent en terre, & qu'ils tapiſſent de grandes écorces. Pluſieurs laiſſent le maïs en épis, treſſés comme les oignons le ſont en France, & diſtribués ſur de grandes perches, au-deſſus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent, pour en remplir de grands paniers d'écorce, percés de toutes parts; ce qui l'empêche de s'échauffer. Mais ſi la crainte d'une irruption, ou de quelqu'autre diſgrace, oblige tous les habitans d'une bourgade à s'éloigner, on fait de grands trous en terre, où tous les grains ſe conſervent fort bien. Dans les parties Septentrionales, on ſeme peu, & pluſieurs Nations ne ſement jamais; le maïs s'achete par des échanges. Ce grain, que l'Hiſtorien de la Nouvelle-France

appelle un légume, eſt ſain & nourriſſant, ſans charger trop l'eſtomac. Les Coureurs Français n'y apportent point d'autre préparation, que de le faire bouillir quelque-temps dans une eſpèce de leſſive. Ils en font des proviſions pour leurs voyages. Un peu de ſel qu'ils y mettent, en achevant de le faire cuire à l'eau, ſert d'aſſaiſonnement; & cette nourriture n'a rien de déſagréable; mais on s'eſt apperçu que la leſſive, dont on ne nous apprend point la compoſition, lui laiſſe une qualité corroſive, qui nuit quelquefois à la ſanté. Quelques-uns le font griller verd & dans l'épi: c'eſt ce qui ſe nomme au Canada, du *blé groulé*; & l'on en vante le goût. Une autre eſpèce, qu'on appelle *blé fleuri*, & plus délicate encore, s'ouvre dès qu'elle a ſenti le feu. On en traite ordinairement les Etrangers; &, dans quelques endroits, on le porte aux perſonnes de conſidération qui arrivent dans une Bourgade, comme on offre en Europe le préſent de Ville. Enfin la nourriture la plus commune des Sauvages eſt une préparation de maïs, qu'ils nomment *ſagamité*. Après avoir commencé par le griller, ils le pilent, ils en ôtent la paille; & ce qui reſte, étant cuit à l'eau, forme une eſpèce de bouillie fort inſipide, lorſqu'elle n'eſt pas relevée par un mêlange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduiſent en farine, qui ſe nomme

Mœurs de l'Amérique Septent.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ici *farine froide*; & c'eſt une des meilleures proviſions pour les voyages. On le fait bouillir auſſi en épis tendres, qu'on fait enſuite griller légerement, & qu'on égraine, pour faire ſécher les grains au Soleil. Il ſe conſerve long-temps dans cet état, & l'on aſſure que la ſagamité qu'on en fait eſt de très-bon goût. Des mets ſi ſimples ne donneraient pas une mauvaiſe idée de celui des Sauvages, s'ils n'y joignaient quelquefois des mêlanges ſi révoltans, qu'on a de l'embarras à les nommer. Ils aiment auſſi toute ſorte de graiſſe : quelques livres de chandelle, dans une chaudiere de ſagamité, leur font un mets excellent.

On obſerve que les Nations Méridionales n'avaient pour batterie de cuiſine, que des vaiſſeaux de terre cuite, & que vers le Nord on ſe ſervait de chaudieres de bois, dans leſquelles on faiſait bouillir l'eau, en y jettant des cailloux rougis au feu. D'un côté comme de l'autre, nos matmites de fer ont paru bien plus commodes ; & de toutes les marchandiſes, c'eſt celle que les Sauvages recherchent le plus. Chez les Nations Occidentales, la folle-avoine tient la place du maïs : elle eſt moins nourriſſante ; mais la chaſſe du bœuf y ſupplée. Parmi les Nations errantes, qui ne cultivent jamais la terre, l'unique reſſource, au défaut de la chaſſe & de la pêche, eſt une eſpèce de mouſſe,

de mouſſe, qui croît ſur certains rochers, & que les Français ont nommée *trippe de roche*; mets peu ſubſtantiel & fort inſipide. Ces Barbares vivent auſſi d'une eſpèce de maïs ſauvage, qu'ils laiſſent pourrir dans une eau dormante, & qu'ils en retirent noir & puant. On ajoute même, qu'ayant une fois pris goût à cet étrange aliment, ils aiment juſqu'à l'eau qui en découle, & dont l'odeur ſeule ferait ſoulever le cœur à tout autre qu'eux.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les femmes des Sauvages moins féroces font un pain de maïs, qui n'eſt qu'une pâte mal pêtrie, ſans levain, & cuite ſous la cendre; ils y mêlent des feves, divers fruits, de l'huile & de la graiſſe. Cette maſſe groſſiere doit être mangée chaude; & ne peut même ſe conſerver froide. Les tourneſols, qui ſont en abondance dans toutes ces régions, ne ſervent qu'à donner une huile dont les Sauvages ſe frottent, & qu'ils tirent plus ordinairement de la graiſſe, que de la racine de cette plante. Les patates, ſi communes dans les Iſles & dans le Continent de l'Amérique Méridionale, ont été ſemées avec ſuccès dans la Louiſiane. L'uſage continuel que les Nations du Nord faiſaient du petun, tabac ſauvage qui croît ici de toutes parts, a fait dire à quelques Voyageurs qu'elles en avalaient la fumée, & que c'était une de leurs nourritures; mais le P. de Charlevoix traite

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ce récit d'erreur, & le croit fondé ſur la ſobriété naturelle de tous ces Peuples, qui les fait réſiſter long-temps à la faim. Il ajoute que, depuis qu'ils ont goûté de notre tabac, ils ne peuvent preſque plus ſouffrir leur petun ; « article, dit-il, ſur le-» quel il eſt fort aiſé de les ſatisfaire, parce » qu'avec un peu d'attention au choix du terrain, » on en trouve de très-favorables à la culture du » tabac. »

Après les ſoins domeſtiques, l'occupation des femmes, dans les cabanes, eſt de faire du fil, des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre, qui s'appelle *bois-blanc* dans leur langue : elles le travaillent à-peu-près comme nous faiſons le chanvre. Ce ſont les femmes qui font auſſi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce, qu'elles ornent de figures, avec du poil de porc-épic. Elles font des taſſes & d'autres uſtenſiles de bois ; elles peignent & bordent des peaux de chevreuils ; elles tricotent des ceintures & des jarretieres de la laine de bœuf. Au contraire, les hommes font gloire de leur oiſiveté, & paſſent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, ſur le principe que le travail les dégrade & n'eſt un devoir que pour les femmes : ils ne ſe croient faits que pour la guerre, la chaſſe & la pêche. Cependant ils font eux-mêmes tous les inſtrumens qui ſervent à ces trois

exercices, tels que les armes, les filets & les canots. Les raquettes & la conſtruction des cabanes ſont auſſi leur partage ; mais, le plus ſouvent, ils ſe font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils euſſent reçu de nous des haches & d'autres outils, ils avaient des méthodes fort ſingulieres pour couper les arbres & les mettre en œuvre. Ils les brûlaient d'abord par le pied, &, pour les couper ou les fendre, ils avaient des haches de cailloux, qui ne caſſaient point, mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguiſer. Fallait-il les emmancher ? Ils coupaient la tête d'un jeune arbre, &, faiſant une entaillure au ſommet du tronc, comme pour le greffer, ils y inſéraient la tête de leur hache. L'arbre, qui ſe refermait en croiſſant, ne pouvait manquer de la tenir fort ſerrée : alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Mœurs de l'Amérique Septent.

Leurs Bourgades, ou leurs Villages, n'ont point ordinairement de figure réguliere. Dans la plupart des anciennes Relations, on les repréſente rondes ; & peut-être n'avaient-elles pas alors d'autre forme ; mais ce n'eſt aujourd'hui qu'un amas de cabanes, ſans alignement & ſans ordre ; les unes en ſimple appentis, les autres en tonnelles, bâties d'écorce, ſoutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues, en-dehors, d'un enduit de terre aſſez

Mœurs de l'Amérique Septentr.

groſſier, en un mot, conſtruites avec moins d'art, de conſiſtance & de propreté, que celles des caſtors. Elles ont quinze ou vingt pieds de large, ſur une longueur ordinaire de cent pieds. Avec cette dimenſion, qui eſt la plus commune, elles ont pluſieurs feux ; car un feu n'occupe jamais plus de trente pieds. Si le rez-de-chauſſée ne ſuffit pas pour contenir tous les lits, ceux des jeunes gens ſont ſur une eſpèce d'eſtrade, élevée de cinq ou ſix pieds, qui regne le long de la cabane ; les meubles & les proviſions ſont au-deſſus, rangés ſur des ſoliveaux qui traverſent l'édifice. L'entrée offre une ſorte de veſtibule, où les jeunes gens dorment en été, & qui ſert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ne ſont que des écorces, ſuſpendues comme nos ſtores, & ne ferment jamais bien. Ces édifices n'ont, ni fenêtres, ni cheminées : une ouverture, qu'on laiſſe au milieu du toit, & qu'on eſt obligé de boucher dans le tems de neige ou de pluie, donne quelque paſſage à la fumée ; mais ſouvent il faut éteindre le feu, ſi l'on ne veut riſquer de perdre la vue.

Ces Barbares ſe fortifient mieux qu'ils ne ſe logent. On voit des Villages entourés d'aſſez bonnes paliſſades, avec des redoutes, où les proviſions d'eau & de pierres ne manquent jamais. Les paliſſades ſont doubles, & quelquefois triples ; elles ont ordinairement des créneaux à la derniere

enceinte. Les pieux dont elles ſont compoſées, ſont entrelacés de branches d'arbres, qui ne laiſſent aucun vuide. Ces fortifications ſuffiſaient pour un long ſiége, lorſque les Américains ignoraient l'uſage des armes à feu. Chaque Village offre une grande place ; mais on en voit peu de régulieres. Autrefois, dit-on, les Iroquois bâtiſſaient mieux que les autres Nations, & mieux qu'ils ne bâtiſſent eux-mêmes aujourd'hui. On voyait, dans leurs édifices, des figures en relief, d'un travail à la vérité fort groſſier ; mais depuis qu'une ſuite de guerre a détruit la plupart de leurs Bourgades, ils n'ont point entrepris de les rétablir. Avec ſi peu d'empreſſement à ſe procurer les commodités de la vie dans leur ſéjour ordinaire, on juge aiſément qu'ils n'apportent pas plus de ſoin à leurs campemens, dans leurs voyages, & dans leurs quartiers d'hiver. Le Pere *le Jeune*, Jéſuite Miſſionnaire, qui, pour apprendre la langue des Montagnards, prit le parti de les ſuivre dans une chaſſe d'hiver, en donne une deſcription curieuſe.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

« Ces Américains, dit-il, habitent un pays fort » rude & fort inculte, mais qui l'eſt encore moins » que celui qu'ils choiſiſſent pour leurs chaſſes. » Il faut marcher long-tems pour y arriver, & » porter ſur le dos toutes les proviſions néceſſaires » dans un voyage de cinq ou ſix mois, par des

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» chemins où l'on ne comprend pas que les bêtes » fauves puiſſent paſſer. Si l'on n'avait pas la pré- » caution de ſe fournir d'écorces d'arbre, on ne » trouverait pas de quoi ſe mettre à couvert de » la pluie & de la neige. En arrivant au terme » d'une ſi pénible marche, on ſe procure un peu » plus de commodité, qui ne conſiſte qu'à ſe » défendre un peu mieux des injures de l'air. » Chacun y travaille. Les Miſſionnaires, qui n'a- » vaient perſonne pour les ſervir, & pour qui » les Sauvages n'avaient aucune conſidération, » n'étaient pas plus ménagés que la plus vile par- » tie des chaſſeurs. Ils n'avaient pas même de » cabane ſéparée, & leur logement était dans la » premiere où l'on conſentait à les recevoir. Ces » cabanes, chez la plupart des Nations Algonqui- » nes, ſont à peu-près de la forme de nos gla- » cieres, c'eſt-à-dire rondes, & terminées en » cône : elles n'ont, pour ſoutien, que des perches » plantées dans la neige, jointes enſemble par les » bouts, & recouvertes d'écorces mal aſſemblées » & mal attachées ; auſſi ne garantiſſent-elles » d'aucun vent. Leur conſtruction demande à » peine une heure de temps ; les branches de » ſapin y tiennent lieu de nattes, & ſervent de » lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour, » forment une eſpèce de parapet. La fumée des » feux remplit tellement le haut de la cabane,

» qu'on n'y peut être debout ſans avoir la tête
» dans une eſpèce de tourbillon. Souvent on ne
» diſtingue rien à la diſtance de deux ou trois
» pieds. On perd les yeux à force de pleurer ;
» & quelquefois, pour s'y faciliter un peu la
» reſpiration, il faut ſe tenir couché ſur le ventre
» avec la bouche preſque collée contre terre. On
» ne balancerait point à ſortir, ſi le tems ne s'y
» oppoſait : tantôt c'eſt une neige dont l'épaiſſeur
» obſcurcit le jour ; tantôt un vent ſec, qui
» coupe le viſage, & qui fait éclater les arbres
» dans les forêts. A de ſi cruelles incommo-
» dités, il faut en ajouter une autre, c'eſt la
» perſécution des chiens. Les Sauvages en ont
» toujours un grand nombre, qui les ſuivent ſans
» ceſſe, & qui leur ſont extrêmement attachés ;
» peu careſſans, dit-il, parce qu'on ne les careſſe
» point, mais hardis & fort habiles chaſſeurs. On
» les dreſſe de bonne heure pour les différentes
» chaſſes. Le ſoin de leur nourriture n'occupe
» jamais leurs maîtres ; ils ne vivent que de ce
» qu'ils peuvent trouver : auſſi ſont-ils toujours
» maigres, & ſi dépourvus de poil, que leur
» nudité les rend fort ſenſibles au froid. S'ils ne
» peuvent approcher du feu, où ils ne pourraient
» tenir tous, quand il n'y aurait perſonne dans la
» cabane ; ils ſe couchent ſur les premiers lits
» qu'ils rencontrent, & ſouvent on ſe réveille

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» la nuit, presque étouffé par une troupe de chiens.
» Envain s'efforce-t-on de les chasser ; ils revien-
» nent aussi-tôt. Leur importunité recommence
» au jour : ils ne voient paraître aucun aliment,
» dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre
» Missionnaire, à demi-couché proche du feu,
» luttant contre la fumée, qui lui permet à peine
» de lire son breviaire, est exposé aux insultes
» d'une multitude de chiens, qui passent & re-
» passent devant lui, en courant après un mor-
» ceau de viande qu'ils ont apperçu. Lui présente-
» t-on quelque chose à manger ? il est embarrassé
» à se défendre contre ceux qui l'attaquent de
» front ; &, lorsqu'il croit sa portion sûre, il en
» vient un, par derriere, qui lui en enleve la
» moitié, ou qui la fait tomber dans les cendres.
» Mais la faim devient souvent le pire de tous
» les maux. On a compté sur la chasse, qui ne
» donne pas toujours. Les provisions dont on
» s'est chargé s'épuisent bientôt. Quoique les Sau-
» vages sachent supporter la faim, ils se trouvent
» quelquefois réduits à de si grandes extrémités
» qu'ils y succombent. » Le Missionnaire, d'après lequel on écrit, fut obligé, dans cette course, de manger des peaux d'anguilles & d'élans, dont il avait racommodé son habit ; après quoi, il vécut de jeunes branches & de la plus tendre écorce des arbres. Sa santé n'en souffrit point ; mais la

même épreuve en a fait périr quantité d'autres.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

La guerre, dans toutes ces Nations, eſt la plus ſolemnelle, comme la plus importante de leurs entrepriſes. Le P. de Charlevoix, ſe trouvant, en 1721, au Fort de Catarocou, fut témoin de la maniere dont elle s'annonce. Vers le milieu de la nuit, lorſqu'il penſait à ſe retirer, il entendit un horrible cri. On lui dit que c'était le cri de guerre ; & bientôt il vit une troupe de Miſſiſagués, qui entraient dans le Fort en chantant. Ces Sauvages, amis des Français, s'étaient laiſſé engager dans une guerre que les Iroquois faiſaient aux Chéraquis, peuple aſſez nombreux, qui habite un beau pays au Sud du lac Erié. Trois ou quatre de ces braves, dans un équipage terrible, & ſuivis de preſque tous les Sauvages qui demeuraient aux environs du Fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chanſons militaires, au ſon d'un inſtrument qu'ils nomment *chickkikoué*, venaient faire entendre la même muſique dans le Fort, à l'honneur du Commandant : « J'avoue, dit le » Voyageur, que cette cérémonie inſpire de l'hor- » reur, & que juſqu'alors je n'avais pas encore » ſi bien ſenti que j'étais chez des barbares. Leur » chant a toujours quelque choſe de lugubre ; » mais ici je le trouvai effrayant. »

Il paraît que, dans ces chanſons, on invoque le Dieu de la guerre : c'eſt le même que les Hurons

Mœurs de l'Amérique Septentr.

nomment *Areskoui*, & les Iroquois *Agreskoué* (*a*). Quoiqu'il ſoit tout-à-la-fois le Souverain des Dieux, le Créateur & le Maître du Monde, le Génie qui gouverne tout, &, ſuivant l'expreſſion Sauvage, *le Grand-Eſprit*, il eſt particulierement invoqué pour les expéditions militaires, comme ſi la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle de Dieu des Armées. Son nom eſt le cri de guerre au fort du combat. Dans les marches mêmes, on le répète ſouvent, pour s'encourager, & pour implorer ſon aſſiſtance.

Lever la hache, c'eſt déclarer la guerre ; & chaque particulier en a le droit : mais, s'il eſt queſtion d'une guerre dans les formes, entre deux ou pluſieurs Nations, la maniere de s'exprimer eſt *ſuſpendre la chaudiere :* on lui donne pour origine l'uſage barbare de manger les priſonniers, & ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. Une autre expreſſion, pour ſignifier

(*a*) On obſerve, avec étonnement, que dans le mot Grec Αρης, qui eſt le Mars & le Dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a ſuivi la Théologie d'Homere, on trouve la racine d'où ſemblent dériver pluſieurs termes de la Langue Hurone & Iroquoiſe, qui ont rapport à la guerre. *Aregouen* ſignifie, dit-on, faire la guerre, & ſe conjugue ainſi : *Garego*, je fais la guerre, *Sarego*, tu fais la guerre, *Arego*, il fait la guerre.

qu'on va faire une guerre ſanglante, eſt de dire ſimplement *qu'on va manger une Nation.* S'il faut engager un Allié dans ſa querelle; on lui envoie une porcelaine, c'eſt-à-dire, une grande coquille, pour l'inviter à boire du ſang; ou, ſuivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'eſt un pavillon teint de ſang qu'on envoie; mais cet uſage eſt moderne, & les Sauvages en ont apparemment pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français & du pavillon rouge des Anglais. On croit même que nous nous en ſommes ſervis les premiers avec eux, & qu'ils ont imaginé d'enſanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie auſſi, mais orné de plumes rouges. D'ailleurs, comme il eſt plus en uſage pour les négociations & les traités de paix, on en remet la deſcription à cet article.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Il eſt rare que les Sauvages refuſent la guerre lorſqu'ils y ſont invités par leurs Alliés. Souvent même, ſans invitation, le moindre motif les y détermine, ſur-tout celui de la vengeance; car ils ont toujours à venger quelque injure, ancienne ou nouvelle, & le temps ne ferme jamais ces plaies. Auſſi la paix eſt-elle toujours incertaine, entre deux Nations qui ont été long-tems ennemies. Le deſir de remplacer les morts par des priſonniers, ou d'appaiſer leurs ombres, le caprice d'un

Mœurs de l'Amérique Septentr.

particulier, un ſonge, & d'autres prétextes, font ſouvent partir pour la guerre une troupe d'aventuriers, qui ne penſaient à rien moins le jour précédent. A la vérité, ces petites expéditions, qui ſe font ſans l'aveu du Conſeil, & qui ne demandent pas de grands préparatifs, ſont ordinairement ſans conſéquence ; mais, en général, on n'eſt pas fâché, dans une Nation, de voir les jeunes gens s'exercer ; & l'on ne s'y oppoſe gueres ſans de fortes raiſons. Encore n'y emploie-t-on point l'autorité, parce que chacun eſt le maître de ſes réſolutions : on intimide les uns par de faux bruits ; on ſollicite adroitement les autres ; on engage, par des préſens, les Chefs à rompre la partie, ce qui n'eſt jamais fort difficile, puiſqu'il ne faut qu'un ſonge, vrai ou ſuppoſé. Dans quelques Nations, la derniere reſſource eſt l'intervention des Matrones, dont l'effet eſt preſque toujours certain ; mais on n'y a recours que dans les occaſions importantes.

Une guerre, qui intéreſſe toute la Nation, ne ſe conclut pas ſi légerement. Les inconvéniens & les avantages en ſont long-tems balancés ; &, pendant les délibérations, on écarte avec beaucoup de ſoin tout ce qui pourrait inſpirer quelque défiance à l'ennemi. Auſſi-tôt que la guerre eſt réſolue, on penſe aux proviſions d'armes & de vivres : elles ne demandent pas beaucoup de

temps ; mais les cérémonies ſuperſtitieuſes, qui ſont fort variées parmi tous ces peuples, entraînent plus de longueurs. Celui qui doit commander ne penſe à former ſon corps de troupes qu'après un jeûne de pluſieurs jours, pendant leſquels il eſt peint de noir, & n'a de communication avec perſonne. Son unique ſoin eſt d'invoquer, jour & nuit, ſon Génie Protecteur, & d'obſerver attentivement ſes propres ſonges. Dans l'opinion qu'il a de lui-même, il croit la victoire certaine ; & cette préſomption, commune à tous ces Barbares, ne manque point de lui procurer des ſonges tels qu'il les deſire. Après ſon jeûne, il aſſemble les guerriers, &, le collier de porcelaine à la main, il leur tient ce diſcours : « Mes Freres, le Grand-» Eſprit autoriſe mes ſentimens & m'inſpire. Le » ſang d'un tel n'eſt point eſſuyé, ſon corps n'eſt » point couvert, & je veux m'acquitter de ce » devoir. » Il continue d'expoſer les motifs qui lui font prendre les armes. Enſuite il ajoute : « Ainſi, » je ſuis réſolu d'aller dans tel pays lever des » chevelures ou faire des priſonniers ; ou bien : » je veux manger telle Nation. Si je péris dans » cette glorieuſe entrepriſe, ou ſi quelqu'un de » ceux qui voudront m'accompagner y perd la » vie, ce collier ſervira pour nous recevoir, & » nous ne demeurerons pas couchés dans la pouſ-» ſiere ou dans la boue ; » c'eſt-à-dire, comme

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

le P. de Charlevoix l'explique, que le collier ſera pour celui qui prendra ſoin d'enſévelir les morts. En finiſſant, il met ſon collier à terre. Celui qui le prend ſe déclare, par l'action même, ſon Lieutenant-Général, & le remercie du zèle qu'il fait éclater pour la vengeance de ſon frere, ou pour l'honneur de la Nation. Auſſi-tôt on fait chauffer de l'eau : on ôte ſon maſque noir au Chef ; on accommode ſes cheveux, qu'on graiſſe & qu'on peint ; on lui met différentes couleurs au viſage ; enfin on le couvre de ſa plus belle robe. Dans cette parure il chante, d'une voix ſourde, ſa chanſon de mort. Enſuite ſes Soldats, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe ſont offerts pour l'accompagner, car on ne contraint perſonne, entonnent auſſi, l'un après l'autre, leur chanſon de guerre. Chacun a celle de ſa famille, qu'il n'eſt pas permis aux autres de chanter.

Après ces préliminaires, qui ſe paſſent quelquefois dans un lieu écarté, le Chef va communiquer ſon projet au Conſeil, & l'on en délibere. Lorſque l'entrepriſe eſt approuvée, il fait un feſtin, dont le principal & ſouvent l'unique mets, eſt un chien. Quelques-uns prétendent qu'avant que de mettre cet animal dans la chaudiere, on l'offre au Dieu de la guerre. Cette fête dure, ou plutôt ſe réitere pluſieurs jours. Mais, quoique toute la Nation en paraiſſe uniquement occupée,

chaque famille prend des meſures pour s'aſſurer quelque part aux priſonniers. On fait des préſens au Chef, qui s'engage par ſa parole, & qui donne même des gages. Au défaut des priſonniers, on demande des chevelures, & cette faveur s'obtient plus facilement. Chez les Iroquois, lorſqu'une expédition militaire eſt réſolue, on met ſur le feu la chaudiere de guerre, & leurs Alliés ſont avertis d'y apporter quelque choſe, pour faire connaître qu'ils approuvent l'entrepriſe, & qu'ils y veulent contribuer. Tous les particuliers qui s'enrôlent, donnent au Chef un morceau de bois, avec leur marque ; & celui qui retirerait ſa parole après cet engagement, ſerait déshonoré ſans retour.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le corps militaire n'eſt pas plutôt formé, qu'un nouveau feſtin ſuccède. Toute la Bourgade y eſt invitée ; & le Chef, avant qu'on touche à rien, parle dans ces termes : « Mes Freres, je ſais que » je ne ſuis pas encore un homme. Cependant » vous n'ignorez pas que j'ai vu quelquefois l'en» nemi d'aſſez près. Nous avons été tués : les os » de tels & tels ſont encore découverts & crient » contre nous. Il faut les ſatisfaire. C'étaient des » hommes : comment avons-nous pu les oublier, » & demeurer ſi long-tems tranquilles ſur nos » nattes ? Enfin l'Eſprit qui s'intéreſſe à ma gloire, » m'inſpire de les venger. Jeuneſſe, prenez cou-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» rage, rafraîchiſſez vos cheveux, peignez-vous » le viſage, rempliſſez vos carquois. Faiſons re» tentir nos bois de chants guerriers : déſennuyons » nos morts. Apprenons-leur qu'ils ſeront vengés. »

Après les applaudiſſemens que ce diſcours ne manque point d'exciter, le Chef s'avance au milieu de l'aſſemblée, ſon caſſe-tête à la main, & chante. Tous ſes Soldats lui répondent en chantant, & jurent de vaincre ou de périr. Leurs chanſons & leurs ſermens ſont accompagnés de geſtes fort expreſſifs ; mais il ne leur échappe rien qui marque la moindre dépendance. Tout ſe réduit à promettre beaucoup d'union & de courage. D'ailleurs l'engagement qu'ils prennent avec le Chef l'aſſujettit lui-même à pluſieurs devoirs. Chaque fois, par exemple, que dans les danſes publiques, un Sauvage, frappant de ſa hache le poteau qu'on dreſſe exprès au milieu du cercle, rappelle à l'aſſemblée ſes plus belles actions, le Chef eſt obligé de lui faire quelque préſent. Les chants ſont ſuivis de danſes. Quelquefois ce n'eſt qu'une marche fiere, mais cadencée : plus ſouvent, ce ſont des mouvemens aſſez vifs, & des figures qui repréſentent les opérations d'une campagne. Enfin le repas termine la cérémonie. Le Chef militaire n'en eſt que ſpectateur, la pipe à la bouche ; & c'eſt un uſage aſſez commun, dans tous les feſtins, que celui qui en fait les honneurs, ne touche

ne touche à rien. Les jours ſuivans, & juſqu'au départ des guerriers, il ſe paſſe mille autres ſingularités ; mais ſi différentes dans chaque Nation, que, pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, on ſe borne à cet uſage particulier des Iroquois : les plus anciens de la troupe guerriere font aux jeunes gens, ſur-tout à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les inſultes dont ils peuvent s'aviſer. Ils leur jettent ſur la tête des cendres chaudes. Ils leur font les plus ſanglans reproches, ils les frappent, les accablent d'injures, & pouſſent cette comédie aux dernieres extrémités. Il faut ſouffrir tout avec une inſenſibilité parfaite. Le moindre ſigne d'impatience ferait juger un jeune Soldat indigne de porter jamais les armes.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Comme l'eſpérance d'éviter la mort & de guérir des bleſſures ſert beaucoup à ſoutenir le courage, on prépare diverſes ſortes de drogues. C'eſt le ſoin des Jongleurs de la Nation. Un de ces impoſteurs déclare qu'il va communiquer aux racines & aux plantes, dont ils ont fait proviſion, la vertu de guérir toutes ſortes de plaies, & celle même de rendre la vie aux morts. Il chante : ſes collégues lui répondent ; & l'on ſuppoſe que, pendant leur concert, la vertu médicale ſe répand ſur toutes leurs drogues. Enſuite le principal Jongleur en fait l'épreuve. Il commence par ſe.

faire ſaigner les lévres ; il y applique ſon remède : le ſang, qu'il ſuce avec adreſſe, ceſſe de couler, & les ſpectateurs applaudiſſent par des cris. Il prend un animal mort, & laiſſe aux curieux tout le tems de s'aſſurer qu'il eſt effectivement ſans vie : lorſqu'il voit tous les aſſiſtans bien perſuadés, il lui ſouffle dans la gueule des poudres d'herbe qui ſemblent le faire remuer. Les relations ajoutent que c'eſt à l'aide d'une canule qu'il lui inſere ſous la queue, & que, dans le fond, ces artifices n'en impoſent à perſonne, mais qu'ils amuſent le peuple. On en rapporte un autre, qui eſt particulier aux Miamis, & peut-être à quelques autres Nations de la Louiſiane. Après le feſtin, les Jongleurs placent, ſur une ſorte d'autel, des peaux d'ours, dont la tête eſt peinte en verd. Tous les Sauvages paſſent devant en fléchiſſant le genou ; & les Jongleurs, qui conduiſent la bande, portent un ſac qui contient leurs ſimples, & tout ce qu'ils emploient dans leurs opérations. Chacun s'efforce de ſe diſtinguer par des contorſions extraordinaires, & ceux qui en inventent de nouvelles, reçoivent des applaudiſſemens. Enſuite tout le monde danſe, avec beaucoup de confuſion, au ſon du tambour & du chickikoué ; mais, pendant la danſe, pluſieurs Sauvages feignent d'expirer, & les Jongleurs leur mettent ſur les lévres une poudre qui les fait revivre. Cette farce,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qui dure quelque tems, eſt ſuivie du ſacrifice. Le Préſident de la fête, accompagné de deux hommes & de deux femmes, commence par viſiter toutes les cabanes, & met les deux mains ſur la tête à tous les Sauvages qu'il rencontre. Comme les victimes ſont des chiens, on entend bientôt de toutes parts les cris de ces animaux, qu'on égorge en fort grand nombre ; & ceux des Sauvages qui ſemblent affecter de les contrefaire. Après l'immolation, les viandes ſont cuites dans les chaudieres, offertes aux Génies & mangées. Enſuite on brûle les os. Cependant les Jongleurs ne ceſſent point de reſſuſciter de faux morts ; & la cérémonie ſe termine par des préſens que chacun fait à ces Impoſteurs.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Depuis le moment où la guerre eſt réſolue, juſqu'au départ des guerriers, on paſſe les nuits à chanter, & les jours à faire des préparatifs. On envoie chanter la guerre chez les voiſins & les alliés qu'on a déjà diſpoſés par des négociations ſecretes. Si la marche doit ſe faire par eau, on conſtruit ou l'on répare les canots ; ſi c'eſt en hiver, on ſe fournit de raquettes & de traîneaux. Les raquettes, ſans leſquelles on ne peut voyager ſur la neige, ont environ trois pieds de long & quinze ou ſeize pouces dans leur plus grande largeur. Leur forme eſt ovale, excepté que le derriere ſe termine en pointe. De petits bâton

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qui les traverſent à cinq ou ſix pouces des deux bouts, ſervent à les affermir, & celui du devant eſt comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y aſſujettit avec des courroies. Le tiſſu de la raquette eſt de lanieres de cuir, larges de deux lignes ; & le contour eſt d'un bois léger, durci au feu. On ne peut ſe ſervir de cette chauſſure ſans tourner un peu les genoux en dedans, & ſans tenir les jambes écartées ; ce qui eſt d'abord aſſez gênant : mais l'habitude y fait trouver tant de facilité, qu'on croit n'avoir rien aux pieds. L'uſage des raquettes eſt impoſſible avec nos ſouliers ; un Européen doit prendre ceux des Sauvages, qui ne ſont que des chauſſons de peau boucanée, pliſſés pardeſſus à l'extrémité du pied, & liés de pluſieurs cordons. Les traîneaux ou *traînes* en langage Français du Canada, ſervent à porter le bagage, & dans l'occaſion, les malades & les bleſſés ; ce ſont deux petites planches fort minces, chacune d'un demi-pied de largeur, ſur ſix ou ſept de long. Les devants en ſont un peu relevés ; & les côtés ſont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroies, pour aſſujettir ce qu'on veut porter. Quelque charge qu'on y mette, un ſeul Sauvage ſuffit pour traîner une de ces voitures, à l'aide d'une longue bande de cuir, qui paſſe ſur la poitrine, & qu'on appelle collier. Les meres ſe

ſervent auſſi des traîneaux pour porter leurs enfans dans leurs berceaux; mais c'eſt ſur le front qu'elles appuient leur collier.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le jour du départ arrive, & les adieux ſe font avec tous les témoignages d'une vive tendreſſe. Chacun veut conſerver quelque choſe qui ait été à l'uſage des guerriers. S'ils entrent dans une cabane, on prend leur robe, pour leur en donner une meilleure, ou d'égale bonté. Enfin ils ſe rendent chez le Chef, qu'ils trouvent armé, comme il n'a pas ceſſé de l'être depuis qu'il porte ce titre. Il leur fait une courte harangue, & ſort enſuite de ſa cabane, en chantant ſa chanſon de mort. Tous les ſuivent à la file, dans un profond ſilence; & la même diſcipline s'obſerve chaque jour au matin, lorſqu'on ſe remet en marche. Les femmes ont pris les devants avec les proviſions; auſſi-tôt que les guerriers les rejoignent, ils leur remettent leurs robes, & demeurent preſque nus, autant du moins que la ſaiſon le permet.

Autrefois les armes de ces Peuples étaient l'arc & la fleche, avec une eſpèce de javelot, armé de pointes d'os, & le *macanas* ou le caſſe-tête, qui était une petite maſſue de bois très-dur, dont la tête était ronde, mais tranchante d'un côté. La plupart n'avaient aucune arme défenſive; & s'ils attaquaient un retranchement, ils ne ſe couvraient

Mœurs de l'Amérique Septentr.

le corps que de petites planches légeres, ou d'un tiſſu de jonc ; ils employaient même alors des caiſſarts & des braſſarts de même matiere. Mais cette armure n'étant point à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé, ſans avoir rien trouvé à leur ſubſtituer. Les Sauvages Occidentaux ſe ſervent toujours de boucliers de peau, fort légers, & capables de réſiſter aux balles ; on s'étonne que les autres Nations n'aient pas pris d'eux cet uſage. Lorſqu'ils peuvent ſe procurer des fuſils, de la poudre & du plomb, ils abandonnent leurs fleches, & tirent très-juſte. On s'eſt repenti plus d'une fois de leur en avoir donné dans le commerce, & l'on accuſe les Hollandais d'avoir commencé, pendant qu'ils étaient en poſſeſſion de la Nouvelle-Yorck.

Les Sauvages ont des enſeignes, pour ſe reconnaître & ſe rallier : ce ſont de petits morceaux d'écorce, coupés en rond, ſur leſquels ils tracent la marque de leur Nation, ou de leur bourgade, & qu'ils mettent au bout d'une perche. Si le parti eſt nombreux, chaque famille a la ſienne, avec ſa marque diſtinctive. Les armes ſont ornées auſſi de différentes figures, quelquefois de la marque particuliere du Chef ; & chacun, ſuivant ſon caprice, a le viſage peint de quelque horrible figure. Mais ce qui ne s'attire pas moins d'attention que les armes, & ce qui ſe conſerve encore plus ſoigneuſement, ce

ſont les *Manitous*, ſous leſquels chacun ſe repréſente ſon Génie protecteur. On les met tous dans un ſac de jonc, peint de différentes couleurs; & ſouvent, pour faire honneur au Chef, on place ce ſac à l'avant de ſon canot. Si le nombre des Manitous eſt trop grand pour un ſeul ſac, ils ſont diſtribués dans pluſieurs, qu'on remet à la garde du Lieutenant & des Anciens de chaque famille. On y joint les préſens qu'on a reçus pour céder quelque part des priſonniers, avec les langues des animaux qu'on tue pendant la campagne, & qui doivent être offertes aux eſprits.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Dans les marches par terre, le Chef même part chargé de ſon ſac, qu'on nomme ſa natte; mais il eſt en droit de ſe décharger de ce fardeau ſur celui qu'il veut choiſir; & perſonne ne refuſe cet office, parce qu'on y attache une diſtinction qui le rend fort honorable: il donne un droit de ſurvivance pour le commandement, ſi le Chef & ſon Lieutenant meurent pendant la guerre.

Suppoſons le corps de troupes embarqué. Les canots s'éloignent d'abord un peu, & ſe tiennent fort ſerrés ſur une même ligne. Alors le Chef ſe leve, & un Chickikoué à la main, il entonne ſa chanſon, & ſes ſoldats lui répondent, en criant trois fois *hé*, d'un ton lugubre, & tiré avec effort

du creux de la poitrine. Les Anciens & les Chefs du Conſeil, qui ſont reſtés ſur la rive, exhortent les guerriers au devoir, & ſur-tout à ſe garantir de la ſurpriſe ; avis le plus néceſſaire aux Sauvages, & celui dont ils profitent le moins. Cette exhortation n'interrompt point le Chef, qui chante toujours. Enfin les guerriers conjurent leurs parens & leurs amis, de ne pas les oublier ; enſuite, pouſſant enſemble d'affreux hurlemens, ils partent avec une vîteſſe qui les fait bientôt diſparaître. Les Hurons & les Iroquois n'ont pas l'uſage du Chickikoué dans leurs guerres ; mais ils en donnent à leurs priſonniers ; & cet inſtrument, qui eſt pour les autres un aiguillon de valeur, ſemble n'être parmi eux qu'une marque d'eſclavage.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les guerriers ne font ordinairement que de petites journées, ſur-tout, lorſqu'une troupe eſt nombreuſe. D'ailleurs, ils tirent des préſages de tout ce qu'ils rencontrent en chemin ; & les Jongleurs, dont l'office eſt de les expliquer, avancent & retardent leur marche, à leur gré. Auſſi long-temps qu'on ne ſe croit point dans un pays ſuſpect, on néglige toutes ſortes de précautions : chacun chaſſe de ſon côté, & ſouvent on ne trouverait pas deux ou trois guerriers enſemble ; mais, à quelque diſtance qu'on ait pu s'écarter, tout le monde ſe raſſemble à l'heure & dans le

lieu marqué par le Chef. On campe long-temps avant le coucher du Soleil. L'uſage commun eſt de laiſſer devant le camp un grand eſpace, environné d'une paliſſade, ou plutôt d'une eſpèce de treillage, pour y dépoſer les Manitous. On les y invoque le ſoir, pendant une heure entiere; & cet acte de Religion ſe renouvelle tous les matins, avant le départ. Il diſſipe toutes les craintes; & l'armée dort ou marche tranquillement, ſous la protection des eſprits. L'expérience n'ayant jamais détrompé ces barbares, on ne peut attribuer une ſi forte confiance, qu'à l'excès de leur ignorance, ou de leur pareſſe.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Lorſqu'ils arrivent à l'entrée des terres ennemies, ils s'arrêtent, pour une cérémonie fort étrange. Le ſoir, on fait un feſtin, après lequel on s'endort. Au réveil, ceux qui ſe ſouviennent d'avoir eu quelque ſonge, vont de feu en feu, chantant leur chanſon de mort, dans laquelle ils font entrer leurs ſonges, mais ſous des expreſſions énigmatiques. Chacun s'efforce de les deviner: & ſi perſonne n'y réuſſit, il eſt permis à ceux qui les ont eus, de s'en retourner à leur bourgade. Cet uſage eſt d'une grande reſſource pour les poltrons. On fait enſuite de nouvelles invocations aux Eſprits; on s'anime par des bravades & par des promeſſes mutuelles. Enfin la troupe ſe remet en marche, & ſi c'eſt par eau qu'on eſt

Mœurs de l'Amérique Septentr.

venu, on quitte les canots, qu'on cache avec toute ſorte de ſoins. Dès ce moment, on ne doit plus faire de feux, plus de cris, plus de chaſſe. Le ſilence doit être gardé, juſqu'à ne ſe parler que par ſignes; mais ces loix s'obſervent mal. Cependant on ne néglige point, à l'entrée de la nuit, d'envoyer des coureurs: s'ils reviennent deux ou trois heures après, ſans avoir rien vu, on s'endort; & la garde du camp eſt encore abandonnée aux Manitous.

Auſſi-tôt qu'on a découvert l'ennemi, on ſe hâte de le faire reconnaître; &, ſur le témoignage des coureurs, on tient Conſeil. L'attaque ſe fait ordinairement à la pointe du jour, temps où l'on ſuppoſe l'ennemi dans le plus profond ſommeil; & toute la nuit, on ſe tient couché ſur le ventre, ſans changer de place. L'approche ſe fait dans la même poſture, en ſe traînant ſur les pieds & ſur les mains, juſqu'à la portée des fleches ou du fuſil. Alors, tous ſe levent; le Chef donne le ſignal, auquel toute la troupe répond par d'horribles hurlemens. Elle fait en même-temps ſa premiere décharge; &, ſans laiſſer à l'ennemi le temps de ſe reconnaître, elle fond ſur lui le caſſe-tête à la main. Depuis qu'aux caſſe-têtes de bois, ces barbares ont ſubſtitué de petites haches, auxquelles ils donnent le même nom, les mêlées ſont plus ſanglantes. Après le combat, on

leve les chevelures des morts & des mourans ; & l'on ne penſe à faire des priſonniers, que lorſqu'on voit l'ennemi en pleine fuite, ſans aucune marque de réſiſtance. Si l'on s'apperçoit qu'il ſe rallie, ou qu'il ſe couvre de quelque retranchement, on ſe retire, ſuppoſé du-moins qu'il ſoit encore temps ; car, dans le doute, on prend la réſolution de le pouſſer, & ces renouvellemens de combat coûtent quelquefois beaucoup de ſang. Toutes les Relations nous font une effrayante peinture d'un camp forcé. La férocité barbare des vainqueurs, & le déſeſpoir des vaincus, qui ſavent à quel traitement ils doivent s'attendre, s'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns & aux autres des efforts, dont le ſeul récit fait frémir. Auſſi-tôt que la victoire eſt certaine, les vainqueurs commencent par ſe défaire de ceux qu'ils auraient trop de peine à garder, & ne cherchent plus qu'à laſſer les autres, pour faire des priſonniers.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

En général, on nous repréſente ces Peuples naturellement intrépides, & capables, malgré leur férocité brutale, de conſerver beaucoup de ſang-froid dans l'action même. Cependant ils ne ſe mêlent & ne combattent en plein champ, que lorſqu'ils ne peuvent l'éviter. On en donne pour raiſon, qu'ils ne regardent point comme une

Mœurs de l'Amérique Septentr.

victoire, celle qui eſt teinte du ſang des vainqueurs, & que la principale gloire du Chef, conſiſte à ramener ſes ſoldats ſans bleſſures & ſans perte. Le P. Lafitau raconte que, ſi deux ennemis, qui ſe ſont connus, ſe rencontrent dans un combat, il ſe fait entr'eux des dialogues aſſez ſemblables à ceux des héros d'Homere. Il ſerait difficile de ſuppoſer un entretien de cette nature, dans une mêlée auſſi vive qu'on l'a décrite; mais on conçoit que, dans les petites rencontres, au paſſage d'un ruiſſeau, ou vis-à-vis d'un retranchement qu'on veut forcer, les guerriers peuvent ſe défier par quelques bravades. Leurs guerres, dit le P. de Charlevoix, ſe font preſque toujours par ſurpriſe. Autant qu'ils négligent les précautions qui peuvent les mettre à couvert, autant apportent-ils d'adreſſe & de ſoin à ſurprendre. Ils ont un talent qui approche de l'inſtinct, pour connaître ſi l'on a paſſé dans quelque lieu. Sur les herbes les plus courtes, ſur la terre la plus dure, ſur les pierres mêmes, ils découvrent des traces certaines; & par les moindres figures, par leur diſtance, ils diſtinguent non-ſeulement les veſtiges des hommes de ceux des femmes, mais ceux des Nations différentes. J'ai douté long-temps, dit le même voyageur, s'il n'y avait pas de l'exagération dans ce que

j'en entendais raconter ; mais il ajoute qu'il ne pouvait refuſer ſa confiance à l'unanimité des témoignages.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

S'il ſe trouve quelques captifs, que leurs bleſſures ne permettent pas de tranſporter, ils ſont brûlés auſſi-tôt ; & cette exécution ſe fait dans la premiere chaleur de la victoire, ou lorſqu'on eſt preſſé de ſe retirer. Ils ont ordinairement moins à ſouffrir que ceux qu'on réſerve pour un ſupplice plus lent. L'uſage, parmi quelques Nations, oblige le Chef du Parti vainqueur, de laiſſer, ſur le champ de bataille, ſon caſſe-tête, après y avoir tracé la marque de ſa Nation, celle de ſa famille, & ſon portrait, c'eſt-à-dire un ovale, avec toutes les figures dont il s'eſt peint le viſage. D'autres repréſentent toutes ces marques ſur le tronc d'un arbre ; ou ſur une écorce, avec du charbon pilé & broyé, mêlé de quelques couleurs. On y ajoute des caracteres hiéroglyfiques, qui peuvent apprendre aux paſſans juſqu'aux moindres circonſtances, non-ſeulement du combat, mais encore de tout ce qui s'eſt paſſé dans le cours de la campagne. On y reconnaît le Chef par les marques ordinaires, le nombre de ſes exploits, par autant de nattes, celui des priſonniers, par de petites figures d'hommes, qui portent un bâton ou un chickikoué, celui des morts, par d'autres figures, mais ſans tête, avec des

Mœurs de l'Amérique Septentr.

différences qui font diſtinguer les hommes, les femmes & les enfans. La retraite des vainqueurs eſt toujours fort prompte, juſqu'à ce qu'ils ſe croient hors de danger; & de peur qu'elle ne ſoit retardée par leurs bleſſés, ils les portent, tour-à-tour, ſur des brancards en été, & ſur leurs traîneaux en hiver. En rentrant dans leurs canots, ils forcent ces malheureux de chanter; & cet inſultant triomphe ſe renouvelle, chaque fois qu'ils rencontrent leurs alliés, ou qu'ils paſſent ſur leurs terres. Il en coûte un feſtin à ceux qui reçoivent cet honneur; mais, en récompenſe, on les invite à *careſſer* les captifs; & les careſſer, en langage de guerre, c'eſt leur faire tout le mal qu'on peut inventer. Cependant il ſe trouve des Chefs qui les ménagent. Mais rien n'approche de l'attention qu'on apporte à les garder. Le jour, ils ſont liés par le cou & par les bras, à une des planches du canot; ou ſi la marche ſe fait par terre, ils ſont menés à la chaîne. Pendant la nuit, on les étend nus, au grand air, les jambes & les bras attachés à des pieux & le cou ſi ſerré, qu'ils ne peuvent remuer. D'autres cordes, qui leur ſerrent auſſi les mains & les pieds, ont aſſez de longueur pour être paſſées ſous leurs gardes; de ſorte qu'ils ne peuvent faire un mouvement dont on ne ſoit averti.

A quelque diſtance de la Bourgade, les guerriers s'arrêtent; & le Chef fait donner avis de

ſon retour. Le Député s'avance à la portée de la voix, & pouſſe différens cris, qui donnent une idée générale du ſuccès & des principaux événemens de la campagne. Il marque d'abord le nombre d'hommes qu'on a perdus, par autant de cris de mort. Auſſi-tôt les jeunes gens ſe détachent, pour aller prendre d'autres informations; ſouvent même toute la Bourgade y court: mais un ſeul homme aborde le Député, apprend de lui les nouvelles qu'il apporte; & ſe tournant à chaque fois, vers ceux qui l'ont accompagné, il les répète d'une voix haute, avec toutes leurs circonſtances. On lui répond par des acclamations, ou par des cris de douleur, ſuivant la nature des récits. Enſuite le Député eſt conduit dans une cabane, où les Anciens recommencent les mêmes queſtions : lorſque la curioſité publique eſt ſatisfaite, un Crieur invite la jeuneſſe à marcher au-devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchiſſemens.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Dans pluſieurs Nations, on ne s'occupe d'abord qu'à pleurer ceux qu'on a perdus. Le Député ne fait que des cris de mort. On ne va point au-devant de lui. Mais, en arrivant, il trouve tout le monde aſſemblé; il raconte en peu de mots les opérations de la campagne, & ſe retire dans ſa cabane, où l'on a ſoin de lui envoyer des vivres. Pendant quelques jours, toute

la Bourgade pleure les morts. Enſuite on annonce la victoire par un autre cri. Alors chacun eſſuie ſes larmes, & ne penſe plus qu'à ſe réjouir.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le moment où les femmes joignent les guerriers, eſt comme l'ouverture du ſupplice des captifs. Ceux qu'on deſtine à l'adoption ſont mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on a ſoin de faire avertir, & qui les vont prendre aſſez loin, pour les conduire à leurs cabanes par des chemins détournés: mais tous ceux qui ſont deſtinés à la mort, ou dont le ſort n'eſt pas encore décidé, ſont abandonnés à la fureur des femmes qui portent des vivres aux guerriers; & les étrangers, qui ſont quelquefois témoins de cette ſcene, admirent que ces malheureux puiſſent réſiſter à tous les maux qu'elles leur font ſouffrir. Si quelqu'une ſur-tout a perdu, dans la derniere action, ou dans les guerres paſſées, ſon fils, ou ſon mari, ou quelque perſonne chere, fût-ce depuis trente ans, c'eſt une furie qui s'attache au premier qu'elle rencontre, & l'on n'entreprend point de repréſenter juſqu'où ſa rage l'emporte. Toutes les loix de la pudeur & de l'humanité ſont oubliées. Chaque coup qu'elle porte à ſa victime ferait craindre qu'il ne fût mortel, ſi l'on ne ſavait combien ces Barbares ſont ingénieux à prolonger les plus horribles ſupplices.

La nuit

La nuit entiere ſe paſſe au camp, dans toutes ces cruautés.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le jour ſuivant eſt celui du triomphe des vainqueurs. On remarque, à l'honneur des Iroquois & de quelques peuples, qu'ils affectent dans cette occaſion, autant de modeſtie que de déſintéreſſement. Les Chefs entrent d'abord ſeuls, dans la Bourgade, ſans aucun ſigne de leur victoire, gardent un profond ſilence, ſe retirent dans leurs cabanes, & ne marquent pas la moindre prétention ſur les priſonniers. Chez d'autres Nations le Chef, au contraire, marche à la tête de ſa troupe, de l'air d'un conquérant. Son Lieutenans ſuit, précédé d'un Crieur, qui recommence les cris de mort. Les guerriers ſuccèdent, deux à deux. Entre les deux rangs marchent leurs priſonniers, couronnés de fleurs, le viſage & les cheveux peints, un bâton dans une main & le chickikoué dans l'autre, le corps preſque nu; les bras liés, au-deſſus du coude, avec une corde dont les deux guerriers tiennent les bouts. Ces infortunés chantent ſans ceſſe leur chanſon de mort, au ſon du chickikoué; & ce chant, dit-on, a quelque choſe de lugubre & de fier. Les captifs n'ont pas l'air humilié, ni ſouffrant. On nous donne le ſens de leurs chanſons. « Je ſuis » brave, je ſuis intrépide; je ne crains, ni la » mort, ni les tortures. Ceux qui les redoutent

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» ſont des lâches, & moins que des femmes. La » vie n'eſt rien pour un homme de courage. Que » le déſeſpoir & la rage étouffent mes ennemis. » Que ne puis-je les dévorer, & boire leur ſang » juſqu'à la derniere goutte ! »

On les arrête par intervalle ; on s'attroupe autour d'eux, & non-ſeulement on danſe, mais on les fait danſer. Ils paraiſſent obéir volontiers. Ils racontent les plus belles actions de leur vie ; ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés. Ils font remarquer particulierement ceux dont ils jugent qu'on a dû regretter vivement la perte. Il ſemble que leur vue ſoit d'animer contr'eux les arbitres de leur ſort. En effet, cette vanité leur coûte cher, & leurs bravades mettent en fureur ceux qui les entendent ; mais, à juger de leur diſpoſition par leur air & leur langage, on croirait qu'ils prennent plaiſir à leurs tourmens. Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées d'hommes, armés de pierres & de bâtons, qui frappent ſur eux comme s'ils voulaient les aſſommer. Cependant il n'arrive jamais qu'ils y ſuccombent : quoiqu'on paraiſſe frapper à l'aveugle, & que la ſeule fureur ſemble conduire le bras, on obſerve de ne pas donner de coups qui puiſſent mettre la vie en danger. Dans leur marche, chacun a droit de les arrêter pour leur faire quelque inſulte : il leur eſt permis de ſe défendre, mais on

ſent qu'ils ne peuvent jamais être les plus forts. Lorſqu'ils ſont entrés dans la Bourgade, on les conduit de cabane en cabane, & par-tout ils reçoivent quelque traitement cruel. Dans l'une, on leur arrache un ongle, dans une autre, on leur coupe un doigt, tantôt avec les dents, tantôt avec un mauvais couteau, qu'on emploie comme une ſcie. Un vieillard leur déchire la chair juſqu'aux os; un enfant les perce, en mille endroits, d'une alêne; une femme les fouette impitoyablement, juſqu'à ce que les bras lui tombent de laſſitude. Mais les guerriers, quoiqu'ils ſoient encore leurs maîtres, ne mettent jamais la main ſur eux. On ne peut même les mutiler ſans leur permiſſion, qu'ils accordent rarement, & c'eſt la ſeule vengeance qui ſoit exceptée. S'ils ſont promenés dans pluſieurs Villages, ſoit de la même Nation, ſoit de ſes voiſins ou de ſes alliés, qui demandent cette eſpèce de participation à la victoire, ils y ſont reçus avec les mêmes excès de barbarie.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On travaille enſuite à leur répartition, & leur ſort dépend de ceux auxquels ils ſont livrés. Après la délibération du Conſeil, tout le monde eſt invité à s'aſſembler dans une place, où la diſtribution ſe fait ſans conteſtation & ſans bruit. Les femmes qui ont perdu leurs maris ou leurs enfans à la guerre, ſont ordinairement partagées les premieres. On ſatisfait enſuite aux engagemens que

Mœurs de l'Amérique Septentr.

les guerriers ont pris avant leur départ. S'il ne ſe trouve point aſſez de captifs, on y ſupplée par des chevelures, & ceux qui en obtiennent s'en parent aux jours de fête : le reſte du temps elles demeurent ſuſpendues à la porte des cabanes. Mais ſi le nombre des priſonniers excède celui des prétendans, on fait préſent du ſurplus aux alliés. D'ailleurs un Chef ne ſe remplace que par un Chef, ou par deux ou trois eſclaves, qui ne ſont pas moins brûlés, quand ceux qu'ils remplacent ſeraient morts de maladie. Les Iroquois deſtinent toujours quelques priſonniers pour le public, & c'eſt le Conſeil qui en diſpoſe. Cependant les meres de famille peuvent encore caſſer cette diſpoſition, & donner la vie ou la mort à ceux mêmes qui ont reçu leur Sentence du Conſeil. Dans les Nations où les guerriers ne ſe dépouillent pas entierement de leur droit ſur les captifs, ceux en faveur deſquels le Conſeil en a diſpoſé, ſont obligés de les leur remettre, s'ils l'exigent ; mais ils le font rarement, & la même loi les oblige alors de rendre les gages qu'ils avaient reçus.

En général, la plupart des priſonniers de guerre ſont condamnés à la mort, ou tombent dans un eſclavage fort dur, qui ne les aſſure jamais de la vie. Quelques-uns ſont adoptés ; &, dès ce moment, leur condition ne differe

plus de celle des enfans de la Nation. En entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place, ſouvent la reconnaiſſance ou l'habitude leur fait prendre de ſi bonne foi l'eſprit national, qu'ils ne font pas difficulté de porter la guerre dans leur patrie. On obſerve que les Iroquois ne ſe ſont ſoutenus que par cette politique. Leurs guerres continuelles, avec la plupart des autres Nations, les auraient réduits preſqu'à rien, s'ils n'avaient toujours naturaliſé une partie de leurs priſonniers.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Quelquefois, au lieu d'en envoyer l'excédent à d'autres Villages, on en donne à divers particuliers qui n'y avaient aucune prétention ; mais le pouvoir qu'on leur laiſſe ſur eux, ne les diſpenſe pas de ſe conduire par l'avis du Conſeil. Un Sauvage à qui l'on fait préſent d'un eſclave, l'envoie prendre par quelqu'un de ſa famille, & le fait attacher à la porte de ſa cabane. Enſuite il aſſemble les Chefs du Conſeil, & leur déclarant ſes propres intentions, il leur demande ce qu'ils en penſent. Ordinairement leur avis eſt conforme à ſes deſirs. S'il prend le parti d'adopter l'eſclave, pour réparer quelque perte de ſa famille, les Chefs lui diſent : « il y a long-temps que » nous ſommes privés d'un tel, ton parent ou » ton ami, qui était le ſoutien de notre bourgade, » il faut qu'il reparaiſſe ; il nous était trop cher

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» pour différer davantage à le faire revivre. Nous » le remettons ſur ta natte, dans la perſonne de » ce priſonnier. » Cependant il y a des particuliers ſi conſidérés, qu'en leur faiſant préſent d'un captif, on ne leur impoſe aucune condition ; & le Conſeil, en le remettant entre leurs mains, s'exprime alors dans ces termes : « On te donne de » quoi réparer la perte d'un tel, & nettoyer le » cœur de ton pere, de ta mere, de ta femme & » de tes enfans. Soit que tu veuilles leur faire » boire du bouillon de cette chair, ou que tu » aimes mieux remettre le mort ſur ſa natte dans » la perſonne de ce captif, tu peux en diſpoſer » à ton gré. » Un eſclave qu'on adopte ainſi, eſt conduit à la cabane où il doit demeurer : on commence par le délivrer de ſes liens ; on fait enſuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps ; on panſe ſes plaies, s'il en a ; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a ſoufferts ; on le nourrit bien, on l'habille proprement, en un mot, on ne traiterait pas mieux celui qu'il reſſuſcite ; c'eſt l'expreſſion des Sauvages. Quelques jours après on fait un feſtin, dans lequel on lui donne ſolemnellement le nom du mort qu'il remplace, & dont il contracte toutes les obligations, comme il entre dans tous ſes droits.

Ceux qu'on deſtine à la mort ſont quelquefois

aussi-bien traités, dans les premiers tems de leur esclavage, & même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés. Comme ils doivent être immolés au Dieu de la guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. On leur cache ordinairement leur sort, parce qu'il faudroit les garder avec trop de soin, s'ils en étaient informés; &, dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entr'eux & les autres, est de leur noircir entierement le visage. Ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards : on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne les noms de fils, de freres, de neveux, suivant la qualité de celui dont leur mort doit appaiser les manes, & qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. On leur abandonne même des filles, pour leur servir de femmes pendant le temps qui leur reste à vivre. Mais, lorsque l'exécution approche, si c'est une mere ou une femme à laquelle il ait été livré, elle devient tout-d'un-coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche, » lui dit-elle, on va t'appaiser. On te prépare un » festin : bois à longs traits de ce bouillon que » je vais verser pour toi. Reçois le sacrifice que » je te fais par la mort de ce guerrier. Il sera

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» brûlé & mis dans la chaudiere. On lui appli-
» quera des haches ardentes ; on lui enlevera la
» chevelure ; on boira dans ſon crâne. Tu ne
» feras donc plus de plaintes. Tu ſeras pour
» jamais ſatisfaite. » Le P. de Charlevoix aſſure que, malgré quelque variété dans les termes, la ſubſtance de ces formules eſt toujours la même. Un crieur fait ſortir le captif de la cabane, déclare les intentions du maître ou de la maîtreſſe de ſon ſort, & finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre s'adreſſe au patient & lui dit : mon frere, prens courage, nous t'allons brûler. Il répond froidement, tu fais bien ; je te remercie. Auſſi-tôt il s'élève un cri dans toute l'habitation, & le priſonnier eſt conduit au lieu du ſupplice.

L'uſage commun eſt de le lier à un poteau par les deux mains & par les pieds, mais de maniere qu'il puiſſe aiſément tourner autour du poteau. Quelquefois, lorſque l'exécution ſe fait dans une cabane, d'où l'on n'appréhende point qu'il s'échappe, on lui laiſſe les mains & les pieds libres, avec le pouvoir de courir d'un bout à l'autre. Avant que le ſupplice commence, il chante, pour la derniere fois, ſa chanſon de mort : enſuite il fait le récit de ſes exploits, & preſque toujours dans des termes inſultans pour ceux qui l'entendent ; après quoi, les exhortant à ne pas l'épar-

gner, il leur recommande de ſe ſouvenir qu'il eſt homme & bon guerrier. Un Voyageur, réfléchiſſant ſur ces ſcènes tragiques & barbares, en a porté un jugement qu'on ſoumet à celui du Lecteur. « Si le patient chante » à pleine voix, (dit-il) s'il inſulte & défie » ſes bourreaux, comme on leur voit faire » preſqu'à tous, juſqu'au dernier ſoupir : il y » a, dans cette conduite, une fierté qui élève » l'eſprit, qui le tranſporte, qui le diſtrait un » peu de ſes ſouffrances, & qui l'empêche même » de marquer trop de ſenſibilité. D'ailleurs les » mouvemens qu'il ſe donne ſont une véritable » diverſion, émouſſent le ſentiment, produiſent » le même effet, & plus d'effet même, que les » cris & les larmes. Enfin il ſait qu'il n'y a point » de grace à eſpérer, & le déſeſpoir donne des » forces. » Le même Voyageur ajoute « que cette » eſpèce d'inſenſibilité n'eſt pas auſſi univerſelle » que d'autres ſe l'imaginent, & qu'il n'eſt pas » rare de voir pouſſer à ces miſérables des cris » capables de percer les cœurs les plus durs, » mais qui n'ont pas d'autre effet que de réjouir » les acteurs & les aſſiſtans. » A l'égard de ce qui produit dans les Sauvages une inhumanité qui révolte la nature, il croit qu'ils ſont parvenus à cet excès par degrés ; que l'uſage les y accoutume inſenſiblement ; « que l'envie de voir faire une

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septent.

» lâcheté à leur ennemi, les insultes qu'il ne cesse » pas de faire à ses bourreaux, le desir de la » vengeance, passion dominante de ces peuples » » qui ne peut être assouvie pendant que le courage » de celui qui en est l'objet ne paraît point abattu; » enfin que la superstition, cause encore plus puis- » sante, y entre pour leur part. »

On ne s'arrêtera point au détail de ces horribles exécutions, d'autant moins qu'elles n'ont pas de méthode uniforme, ni d'autres régles que la férocité & le caprice. Souvent les acteurs sont au même nombre que les spectateurs, c'est-à-dire, que tous les habitans de la Bourgade, hommes, femmes & enfans, deviennent autant de bourreaux. Ceux de la cabane où le captif a vécu sont les seuls qui s'abstiennent de le tourmenter; c'est du-moins l'usage de plusieurs Nations. Ordinairement on commence par brûlet les pieds, ensuite les jambes, & successivement les autres parties, en remontant jusqu'à la tête. Souvent le supplice dure une semaine entiere. Les moins épargnés sont ceux qui, étant déjà tombés dans l'esclavage, ont pris la fuite après avoir été adoptés, & sont redevenus prisonniers. On les regarde comme des enfans dénaturés, ou des ingrats, qui ont pris parti contre leurs parens & leurs bienfaiteurs, & la vengeance n'a point de bornes.

Lorsque le patient n'est pas lié, soit qu'il soit

exécuté daus la cabane ou dehors, il lui eſt permis de ſe défendre. Ses tourmens redoublent ; mais il accepte cette liberté, bien moins dans l'eſpoir de ſauver ſa vie, que pour venger ſa mort, & pour mourir en guerrier. On nous donne, ſur des témoignages oculaires, un exemple de la force & du courage que ces deux paſſions peuvent inſpirer. Un Capitaine Iroquois, du canton d'Oneyouth, avait mieux aimé braver le péril que de ſe déshonorer par la fuite. Il ſe battit long-temps en homme qui voulait périr les armes à la main; mais les Hurons, qu'il avait en tête, voulaient l'avoir vif & le prirent. La Bourgade où il fut conduit, avait quelques Miſſionnaires, auxquels on laiſſa la liberté de l'entretenir. Ils lui trouverent une docilité dont ils ſurent profiter pour le convertir, &, l'ayant inſtruit, ils lui donnerent le baptême. Peu de jours après il fut brûlé, avec pluſieurs de ſes compagnons, & ſa conſtance étonna les Sauvages mêmes. Comme il n'était pas lié, il ſe crut en droit, malgré ſa converſion, de faire à ſes ennemis tout le mal dont il était capable. On l'avait fait monter ſur une eſpèce de théâtre, où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps, par un ſi grand nombre d'ennemis, qu'il ne put leur réſiſter ; mais il parut d'abord inſenſible. Un de ſes compagnons, qu'on tourmentait aſſez près de lui, ayant donné quelques marques

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

de faibleſſe, il prit ſoin de l'animer à la patience; & ſes exhortations eurent tant de pouvoir, qu'il eut la ſatisfaction de le voir mourir en brave. Alors on retomba ſur lui avec une fureur qui ſemblait devoir le mettre en pièces : il n'en parut pas ému ; & ſes bourreaux étaient embarraſſés à lui trouver quelque endroit ſenſible, lorſqu'un d'eux s'aviſa de lui cerner la peau de la tête & de la lui arracher avec violence. La douleur le fit tomber ſans aucune marque de connaiſſance. On le crut mort & chacun ſe retira. Un moment après il revint de cet évanouiſſement, &, ne voyant plus perſonne autour de lui, il prit des deux mains un gros tiſon de feu, rappella ſes bourreaux & les défia de s'approcher. Sa réſolution les ſurprit : ils pouſſerent d'affreux hurlemens, s'armerent, les uns de tiſons ardens, les autres de fers rougis au feu, & fondirent ſur lui tous enſemble. Il les reçut avec une vigueur qui les fit reculer. Le feu lui ſervit de retranchement d'un côté ; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'était ſervi pour monter ſur l'échafaud, &, cantonné dans ſon propre bûcher, il fut quelque temps la terreur d'une Bourgade entiere. Un faux pas qu'il fit en voulant éviter un tiſon qui lui fut lancé le fit tomber au pouvoir de ſes ennemis ; & ces furieux lui firent payer bien cher la frayeur qu'il venait de leur cauſer. Après avoir

épuiſé leurs propres forces à le tourmenter, ils le jetterent au milieu d'un grand braſier, & l'y laiſſerent dans l'opinion qu'il y ſerait bientôt étouffé. Ils furent trompés : lorſqu'ils y penſaient le moins, ils le virent deſcendre de l'échafaud, armé de tiſons, & courir vers le Village comme s'il y eût voulu mettre le feu. Tout le monde en fut glacé d'effroi, & perſonne n'eut la hardieſſe de ſe préſenter à lui pour l'arrêter ; mais, à quelques pas des premieres cabanes, un bâton qu'on lui jetta de loin entre les jambes, le fit tomber, & l'on alla ſur lui, avant qu'il eût pu ſe relever. On lui coupa d'abord les pieds & les mains ; on le roula ſur des charbons embrâſés, enfin on le mit ſous un tronc d'arbre tout en feu. Alors toute la Bourgade fit un cercle autour de lui, pour goûter le plaiſir de le voir brûler. Son ſang, qui coulait de toutes parts, éteignait preſque le feu ; mais on n'appréhendait plus aucun effort d'un mourant. Cependant il en fit un dernier qui renouvella le trouble. Il ſe traîna ſur les coudes & ſur les genoux avec une vigueur & un air menaçant qui écarterent les plus proches, moins de frayeur à la vérité, que d'étonnement, car il était trop mutilé pour leur nuire. Dans ce moment les Miſſionnaires, qu'on donne ici pour témoins, s'étant approchés de lui, & lui ayant remis devant les yeux les ſentimens de Religion qu'ils lui avaient inſpités,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

il les écouta tranquillement & ne parut plus occupé d'autres ſoins. Bientôt un Huron le prit par derriere & lui coupa la tête.

On peut obſerver qu'il eſt aſſez étonnant que des Miſſionnaires aient pu être témoins de pareilles horreurs, & que s'ils en ont eu le courage, ce n'était pas au patient que leurs exhortations devaient s'adreſſer.

Mais ſi ces Peuples font la guerre en barbares, on aſſure que, dans leurs Traités de Paix & dans toutes leurs Négociations, ils ont autant de nobleſſe que d'habileté. Jamais il n'eſt queſtion, parmi eux, de conquérir & d'étendre les bornes de leur pays, la plupart ne connaiſſent pas même de véritable Patrie, & ceux qui ſe croient maîtres de leurs terres, n'en ſont point jaloux juſqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté. Il ne s'agit donc, dans leurs Traités, que de ſe faire des Alliés contre des ennemis qu'ils redoutent, de finir une guerre qui devient ruineuſe aux deux partis, ou plutôt de ſuſpendre les hoſtilités; car on a déjà fait obſerver que les guerres nationales ſont éternelles entre les Sauvages, & qu'il faut peu compter ſur un Traité de Paix, lorſqu'un des deux Partis recommence à donner de la jalouſie à l'autre.

On a parlé des ligues qui ſe font pour la guerre.

Quoique le calumet y ſerve auſſi, ſon uſage, ſur-tout chez les Nations du Sud & de l'Oueſt, eſt plus commun pour les négociations de paix. Il paſſe pour un préſent du Soleil. C'eſt proprement une pipe, dont le tuyau eſt fort long, & dont la tête à la figure de nos anciens marteaux d'armes. Cette tête eſt ordinairement compoſée d'une ſorte de marbre rougeâtre, fort aiſé à travailler, qui ſe trouve en abondance dans le pays des Ajoués. Le tuyau eſt d'un bois léger, peint de différentes couleurs, orné de têtes, de queues, & de plumes des plus beaux oiſeaux. L'uſage eſt de fumer dans le calumet, quand on l'accepte; & cette acceptation devient un engagement ſacré, dont tous les Sauvages ſont perſuadés que le Grand Eſprit punirait l'infraction. Si l'ennemi préſente un calumet au milieu d'un combat, il eſt accepté, on doit mettre ſur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute ſorte de Traités. Dans le commerce, on n'eſt pas plutôt convenu de l'échange, qu'on préſente un calumet pour le cimenter. S'il eſt queſtion de guerre, non-ſeulement le tuyau, mais les plumes mêmes doivent être rouges. Quelquefois elles ne le ſont que d'un côté; &, ſuivant leur diſpoſition, on reconnait à quelle Nation ceux par leſquels il eſt préſenté, veulent déclarer la guerre. Il ne parait pas douteux que

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

l'intention des Sauvages, en faiſant fumer dans le calumet ceux dont ils cherchent l'alliance, ou le commerce, ne ſoit de prendre le Soleil pour témoin & pour garant de leurs Traités; car on aſſure qu'ils ne manquent jamais d'en pouſſer la fumée vers cet aſtre. La grandeur & les ornemens des calumets, qu'on préſente aux perſonnes de diſtinction & dans les occaſions importantes, n'ont pas vraiſemblablement d'autre ſource que le reſpect qu'on doit aux Supérieurs & aux grandes affaires. C'eſt aux *Panis*, Nation établie ſur les bords du Miſſouri, & qui s'étend aſſez loin vers le Nouveau-Méxique, que le Soleil, ſuivant la Tradition des Sauvages, a donné le calumet: mais apparemment les Panis, comme beaucoup d'autres Peuples, ont voulu relever, par le merveilleux, un uſage dont ils étaient les Auteurs, & tout ce qu'on peut conclure de cette opinion, c'eſt qu'étant peut-être les premiers de cette partie du Continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au Soleil, ils ſont auſſi les premiers qui aient fait du calumet un ſymbole d'alliance.

Avant l'ouverture, & pendant toute la durée des négociations, le principal ſoin des Sauvages eſt d'éloigner l'idée qu'ils faſſent les premieres démarches, ou du moins de perſuader à leurs ennemis que la crainte & la néceſſité n'y ont aucune

aucune part. Un Négociateur ne rabat rien de ſa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de ſa Nation ; & ſouvent il a l'adreſſe de faire croire aux Vainqueurs, dont il veut arrêter les ſuccès, que leur intérêt les oblige de faire finir les hoſtilités. Il eſt intéreſſé lui-même à mettre en uſage tout ce qu'il a d'eſprit & d'éloquence ; car ſi ſes propoſitions ne ſont pas goûtées, il n'eſt pas rare qu'un coup de hache ſoit l'unique réponſe qu'on lui faſſe. Non-ſeulement il eſt obligé d'abord de ſe tenir ſur ſes gardes, mais, après s'être garanti de la premiere ſurpriſe, il doit compter d'être pourſuivi & brûlé, s'il ſe laiſſe prendre. Ces violences ſont toujours colorées de quelques prétextes, tels que ceux de vengeance & de repréſailles. Quantité de Jéſuites, qui demeuraient dans les bourgades Sauvages, ſous la ſauve-garde publique, & comme les Agens ordinaires de la Colonie Françaiſe, s'y ſont vus expoſés à devenir les victimes du moindre reſſentiment. D'un autre côté, on ne lit pas, ſans admiration, que des Peuples qui ne font pas la guerre par intérêt, qui portent le déſintéreſſement juſqu'à ne ſe charger jamais de la dépouille des vaincus, & ne pas toucher même aux habits des morts ; en un mot, qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour ſe venger de leurs ennemis, ſoient exercés dans le manége de la plus fine politique.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ils entretiennent, dit-on, des Penſionnaires chez leurs ennemis; & l'on aſſure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à ſe défier des avis intéreſſés, ils n'en reçoivent point de ces Miniſtres ſecrets, s'ils ne ſont accompagnés de quelque préſent.

C'eſt ici l'occaſion de donner un exemple de leur éloquence. Entre pluſieurs traits de cette nature, qui ſe trouvent répandus dans nos Relations & dans celles des Anglais, on en choiſit un, qui repréſente à-la-fois le caractere d'éloquence des Sauvages, & la méthode que les Européens emploient, à leur imitation, pour s'expliquer avec eux. En 1684, M. de la Barre, Gouverneur-général de la Nouvelle-France, craignant quelque irruption de la part des Iroquois, qui s'étaient rendus plus redoutables que jamais, & qui avaient auſſi leurs ſujets de plainte, engagea M. d'Iberville, (Gentilhomme Canadien dont on a déjà loué le mérite, & ſi conſidéré de cette fiere Nation, qu'elle lui avait donné par eſtime & par amitié, le nom d'*Akoueſſan*, qui ſignifie la Perdrix,) à lui amener quelques Anciens, auxquels il ſe flattait encore d'inſpirer le goût de la paix, ou d'en impoſer par ſa fermeté. Il s'était avancé juſqu'au Fort de Catarocouy, avec un Corps de Troupes, qu'il voulait faire paſſer pour une ſimple eſcorte; & M. d'Iberville

revint, en effet, avec un des principaux Chefs des Onontagués, qui se nommait *Grangula*, suivi de trente jeunes guerriers : mais, dans l'intervalle, une partie des Troupes Françaises fut affligée de diverses maladies. Cette disgrace ne put être cachée aux Sauvages, parce que plusieurs d'entr'eux, qui entendaient un peu le Français, se glissèrent pendant la nuit derriere les tentes, où les discours inconsidérés de quelques Soldats leur rendirent témoignage de l'état des malades. Cependant, deux jours après leur arrivée, le Chef fit dire à M. de la Barre qu'il était prêt à l'entendre ; & l'Assemblée se tint entre les deux camps.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Grangula s'assit à la maniere Orientale, au milieu de ses guerriers, qui prirent la même posture. Il avait la pipe à la bouche ; & le grand calumet de paix était vis-à-vis de lui, avec un collier. M. de la Barre, assis dans un grand fauteuil, avait des deux côtés une file d'Officiers Français. Il ouvrit la conférence par la bouche de son Interprète.

« Le Roi, mon Maître, informé que les cinq » Nations Iroquoises contreviennent depuis long- » temps à la paix, m'a donné ordre de me » transporter ici avec une escorte, & d'envoyer » Akouessan au Village des Onontagués, pour » engager les principaux Chefs à s'approcher de

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» mon camp. L'intention de ce grand Monarque » eſt que nous fumions enſemble, toi & moi, » dans le grand calumet de paix ; pourvu que » tu me promettes, au nom des Tſonontouans, » des Goyogans, des Onontagués, des Oneyouths, » & des Agniés, de donner une entiere ſatisfac- » tion à ſes Sujets, & de ne rien faire à l'avenir » qui puiſſe cauſer une fâcheuſe rupture.

» Les cinq Nations Iroquoiſes ont pillé, ruiné » & maltraité tous les Coureurs de bois, qui » allaient en traite chez les Illinois, les Ouamis, » & les autres Peuples enfans de mon Roi. Comme » ils ont agi, dans ces occaſions, contre les Traités » conclus avec mon Prédéceſſeur, je ſuis chargé » de leur en demander réparation, & de leur ſi- » gnifier qu'en cas de refus, ou de récidive, j'ai » ordre exprès de leur déclarer la guerre. Ce collier » affermit ma parole.

» Les guerriers des cinq Nations ont introduit » les Anglais dans les lacs du Roi, mon Maître, » & chez les Peuples ſes enfans, pour détruire » le commerce de ſes Sujets, & pour obliger » ces Nations à ſe ſouſtraire à l'obéiſſance qu'elles » lui doivent. Ils les y ont menés, malgré les » défenſes du dernier Gouverneur de New-Yorck, » qui prévoyait les riſques où il expoſait les uns » & les autres. Je veux bien oublier ces dé- » marches ; mais ſi elles ſe renouvellent, j'ai ordre

» exprès de vous déclarer la guerre. Ce collier » affermit ma parole.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs in- » cursions barbares chez les Illinois & les Otamis. » Ils y ont massacré hommes, femmes & enfans, » pris, lié & emmené un nombre infini d'Amé- » ricains de ces deux Nations, qui se croyaient » en sûreté dans leurs villages, au milieu de la » paix. Ces Peuples, qui sont enfans de mon » Roi, doivent cesser d'être vos esclaves. Il faut » leur rendre la liberté, & les renvoyer dans » leur pays. Si les cinq Nations le refusent, j'ai » ordre de leur déclarer la guerre. Ce collier » affermit ma parole.

» Voilà ce que j'avais à dire à Grangula, à qui » je m'adresse pour rapporter aux cinq Nations » la déclaration que le Roi, mon Maître, m'a » donné ordre de leur faire. Il ne voudrait pas » qu'ils l'obligeassent d'envoyer une puissante » armée, pour entreprendre une guerre qui leur » serait fatale. Il serait fâché aussi que ce fort de » Catarocouy, qui est un ouvrage de paix, servît » de prison à vos guerriers. Empêchons, de part & » d'autre, que ce malheur n'arrive. Les Français, » qui sont freres & amis des cinq Nations, ne » troubleront jamais leur repos, pourvu qu'elles » donnent la satisfaction que je leur demande, » & que les traités soient désormais observés. Je

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» ſerais au déſeſpoir que mes paroles ne produi-
» ſiſſent pas l'effet que j'en attends ; car je ſerais
» alors obligé de me joindre au Gouverneur de
» New-York, qui, par l'ordre du Roi, ſon Maî-
» tre, m'aiderait à brûler les cinq villages, &
» à vous détruire. Ce colliet affermit ma pa-
» role. »

L'Interprète ayant ceſſé de parler, Grangula, qui, pendant ce diſcours, ne regardait que le bout de ſa pipe, ſe leva, fit cinq ou ſix tours dans le cercle, compoſé de Sauvages & de Français, revint à ſa place, ſe plaça debout devant le Général, & le regardant d'un œil fixe, lui répondit dans ces termes.

« *Onnontio*, (*a*) je t'honore. Tous les Guerriers
» qui m'accompagnent, t'honorent auſſi. Ton
» Interprète a fini ſon diſcours, je vais com-
» mencer le mien. Ma voix court à ton oreille.
» Ecoute mes paroles. »

» Onnontio, il fallait que tu cruſſes, en
» partant de Québec ; que l'ardeur du Soleil eût
» embraſé les forêts qui rendent notre pays inac-
» ceſſible aux Français, ou que le lac les eût tel-

(*a*) C'eſt un titre d'honneur que les Sauvages donnaient aux Gouverneurs Français. Il ſignifie *grande montagne*.

» lement inondées, que nos cabanes ſe trouvant » environnées de ſes eaux, il nous fût impoſſible » d'en ſortir. Oui, Onnontio, il faut que tu l'aies » cru, & que la curioſité de voir tant de pays » brûlés, ou ſubmergés, t'ait porté juſqu'ici. Tu » es maintenant déſabuſé, puiſque moi & mes » guerriers venons ici t'aſſurer que les Tſonon- » touans, les Goyoguans, les Onéyouths & les » Agniés n'ont pas encore péri. Je te remercie, » en leur nom, d'avoir rapporté ſur leurs ter- » res ce calumet de paix, que ton prédéceſſeur » a reçu de leurs mains. Je te félicite, en même- » temps, d'avoir laiſſé ſous terre la hache meur- » triere, qui a rougi tant de fois du ſang des » Français. Ecoute, Onnontio; je ne dors point, » j'ai les yeux ouverts, & le Soleil qui m'éclaire, » me fait découvrir, à la tête d'une troupe de » guerriers, un grand Capitaine qui parle en » ſommeillant. Il dit qu'il ne s'eſt approché de » ce lac, que pour fumer dans le grand calumet » de paix avec les Onontagués; mais Grangula » ſait, au contraire, que c'était pour leur caſſer » la tête, ſi tant de vrais Français ne s'étaient » affaiblis. Je vois qu'Onnontio rêve dans un » camp de malades, à qui le grand Eſprit a ſauvé » la vie par des infirmités.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

« Ecoute, Onnontio : nos femmes avaient pris » les caſſe-têtes. Nos enfans & nos vieillards

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» portaient déjà l'arc & la fleche à ton camp, ſi » nos guerriers ne les euſſent retenus & déſarmés, » lorſque ton Ambaſſadeur Akoueſſan parut dans » mon village. C'en eſt fait, j'ai parlé.

« Ecoute, Onnontio, nous n'avons pas pillé » d'autres Français que ceux qui portaient des » fuſils, de la poudre & des balles aux Otamis » & aux Illinois, nos ennemis, parce que ces » armes auraient pu leur coûter la vie. Nous » avons fait comme les Jéſuites, qui caſſent tous » les barils d'eau-de-vie qu'on porte dans nos » villages, de peur que les ivrognes ne leur » caſſent la tête. Nos guerriers n'ont point de » caſtors, pour payer toutes les armes qu'ils ont » pillées, & les pauvres vieillards ne craignent » point la guerre. Ce collier contient ma pa- » role.

« Nous avons introduit les Anglais dans les » lacs, pour y trafiquer avec les Otaouais & les » Hurons, de même que les Algonquins ont » conduit les Français à nos villages, que les » Anglais diſent leur appartenir. Nous ſommes » nés libres. Nous ne dépendons ni d'Onnontio, » ni de *Cortar*. (*a*) Il nous eſt permis d'aller où nous

(*a*) Nom que les Sauvages donnent aux Gouverneurs Anglais.

» voulons, d'y conduire qui bon nous ſemble, » d'acheter & de vendre, & à qui il nous plaît. » Si tes alliés ſont tes eſclaves ou tes enfans, » traite-les comme des eſclaves, ou comme des » enfans; ôte-leur la liberté de recevoir chez » eux d'autres gens que les tiens. Ce collier con- » tient ma parole.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

« Nous avons caſſé la tête aux Illinois & aux » Otamis, parce qu'ils ont coupé les arbres de » paix qui ſervaient de limites à nos frontieres. » Ils ſont venus faire de grandes chaſſes de caſtors » ſur nos terres, & ont enlevé mâles & femelles, » contre la coutume de tous les Sauvages. Ils ont » attiré les Chouanons dans leur pays & dans » leur parti. Ils leur ont donné des armes à feu, » après avoir médité de mauvais deſſeins contre » nous. Nous avons moins fait que les Anglais & » les Français, qui, ſans droit, ont uſurpé les » terres qu'ils poſsèdent, ſur pluſieurs Nations » qu'ils ont chaſſées de leur pays, pour bâtir des » villes, des villages & des fortereſſes. Ce collier » contient ma parole.

« Ecoute, Onnontio: ma voix eſt celle des cinq » Cabanes Iroquoiſes. Voilà ce qu'elles te répon- » dent. Ouvre encore l'oreille, pour entendre ce » qu'elles te font ſavoir. Les Tſonontouans, les » Goyoguans, les Onontagués, les Oneyouths » & les Agniés diſent, que, quand ils enterrerent

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» la hache à Catarocouy, en préſence de ton » prédéceſſeur, au centre du Fort, ils planterent » au même lieu l'arbre de paix, pour y être » conſervé; qu'au lieu d'une retraite de guer- » riers, ce Fort ne devait plus être qu'une re- » traite de Marchands; qu'au lieu d'armes & de » munitions, il n'y aurait plus que des marchan- » diſes & des caſtors qui puſſent y entrer. Ecoute, » Onnontio; prens garde à l'avenir, qu'un auſſi » grand nombre de guerriers, que celui qui » paraît ici, ſe trouvant enfermé dans un ſi petit » Fort, n'étouffe cet arbre. Ce ſerait dommage, » qu'ayant aiſément pris racine, on l'empêchât de » croître, & de couvrir un jour de ſes rameaux » ton pays & le nôtre. Je t'aſſure, au nom des » Nations, que nos guerriers danſeront ſous ſes » feuillages, la danſe du Calumet, qu'ils demeu- » reront tranquilles ſur leurs nattes, & qu'ils ne » déterreront la hache, pour couper l'arbre de » paix, que quand leurs freres, Onnontio & » Corlar, conjointement ou ſéparément, entre- » prendront d'attaquer des Pays dont le Grand- » Eſprit a diſpoſé en faveur de nos ancêtres. Ce » collier contient ma parole; & cet autre, le » pouvoir que les cinq Nations m'ont donné. »

Enfin Grangula, s'adreſſant à M. d'Iberville, lui dit: « *Akoueſſan*, prens courage, tu as de » l'eſprit: parle, explique ma parole, n'oublie

» rien ; dis tout ce que tes freres & tes amis an-
» noncent à ton Chef Onnontio, par la voix de
» Grangula, qui t'honore, & t'invite à recevoir
» ce préſent de caſtors, & à te trouver tout-à-
» l'heure à ſon feſtin. Ces autres préſens de
» caſtors ſont envoyés à Onnontio, de la part
» des cinq Nations. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

L'Iroquois avant ceſſé de parler, M. d'Iberville & quelques Jéſuites préſens, expliquerent ſa réponſe à M. de la Barre, qui rentra dans ſa tente, fort mécontent de la fierté de Grangula. C'était la premiere fois qu'il traitait avec les Sauvages. Mais, ſur les repréſentations qu'on lui fit, il diſſimula ſon reſſentiment, & l'effet de cette conférence fut de ſuſpendre du-moins les hoſtilités.

Leurs jongleurs, du-moins ceux qui font profeſſion de n'être en commerce qu'avec les Génies biénfaiſans, ont beaucoup de part aux délibérations publiques, parce qu'ils ſont regardés comme les interprètes des volontés du Ciel. Mais leur principale occupation, & celle dont ils tirent le plus de profit, c'eſt la Médecine. On a vû que leur art eſt fondé ſur la connoiſſance des ſimples, à laquelle on peut joindre, dans tous les pays du monde, l'expérience & la conjecture; mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie & de ſuperſtition. Il leur en coûte peu pour trom-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

per les Sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la Médecine ſoit moins néceſſaire. Non-ſeulement ils ſont preſque tous d'une complexion ſaine ; mais on aſſure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies, que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ne connaiſſaient point la petite vérole, lorſqu'ils l'ont reçue de nous. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, & quantité d'autres maux, ſi communs en Europe, n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau-Monde, parmi les Naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils ſe livrent dans leurs feſtins, & leurs jeûnes outrés, leur cauſent des douleurs & des foibleſſes de poitrine & d'eſtomac, qui en font périr un grand nombre, & que la phtiſie, ſuite naturelle des grandes fatigues & des exercices violens auxquels ils s'expoſent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens ; mais on traite d'extravagance & d'erreur, l'opinion de ceux qui leur croient le ſang plus froid qu'à nous, & qui rapportent à cette cauſe leur apparente inſenſibilité dans les tourmens. On prétend, au contraire, qu'ils l'ont extrêmement balſamique ; ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'uſent point de ſel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme

naturelle ; &, parmi les remèdes dont ils font uſage, ils en reconnoiſſent peu, qu'ils croient capables de les guérir, par leur unique vertu. Leurs ſimples ſont ordinairement employés pour les plaies, les fractures, les diſlocations, les luxations & les ruptures. Ils blâment les grandes inciſions, qu'ils voient faire à nos Chirurgiens pour nettoyer les plaies. Leur méthode eſt d'y exprimer le ſuc de pluſieurs plantes ; & cette compoſition, dont ils ſe réſervent la connoiſſance, attire, dit-on, non-ſeulement le pus, mais juſqu'aux eſquilles, aux pierres, au fer, & généralement tous les corps étrangers qui ſont demeurés dans la partie bleſſée. Ces mêmes ſucs ſont la ſeule nourriture du malade, juſqu'à ce que ſa plaie ſoit fermée. Celui qui la panſe en prend auſſi avant que de ſucer la plaie, lorſqu'il y eſt obligé ; mais c'eſt une opération rare, & le plus ſouvent, on ſe contente de ſeringuer ce jus dans la plaie. Juſques-là, tout eſt dans les voies de la nature ; mais, comme il faut toujours du merveilleux à ces Peuples, un jongleur applique les dents ſur la plaie, & montrant enſuite un petit morceau de bois, ou quelque autre corps, qu'il feint d'en avoir tiré, il perſuade au malade que c'eſt le charme qui mettait ſa vie en danger.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les Sauvages ont des remèdes prompts &

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ſouverains, contre la paralyſie, l'hydropiſie & les maux vénériens. La rapure du gayac & du ſaſſafras, ſont leurs ſpécifiques pour les deux dernieres de ces maladies; ils en font une liqueur, dont le continuel uſage préſerve & guérit. Dans les maux aigus, tels que la pleuréſie, ils operent ſur le côté oppoſé, par des cataplaſmes qui empêchent le dépôt, ou qui l'attirent. Dans la fièvre, ils uſent de lotions froides, avec une décoction d'herbes, qui prévieunent l'inflammation & le tranſport. Ils vantent ſur-tout la diète; mais ils ne la font conſiſter que dans la privation de certains alimens, qu'ils croient nuiſiblès. A l'uſage de la ſaignée, qui leur était inconnue, ils y ſuppléaient autrefois par des ſcarifications aux parties où le mal ſe faiſait ſentir; enſuite ils y appliquaient une ſorte de ventouſes, avec des courges, qu'ils rempliſſaient de matieres combuſtibles, auxquelles ils mettaient le feu. Les cauſtiques & les boutons de feu leur étaient familiers; mais, ne connaiſſant point la pierre infernale, ils employaient à ſa place du bois pourri. Aujourd'hui la ſaignée leur tient lieu de tous ces ſecours. Dans les quartiers du Nord, l'uſage des lavemens était fort commun; une veſſie ſervait de ſeringue. Ils ont, contre la dyſſenterie, un remède dont l'effet eſt preſque toujours certain; c'eſt un jus qu'ils expriment de l'extrémité des

branches de cèdre, après les avoir fait bien bouillir.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mais leur principal remède, & leur préservatif ordinaire contre toutes sortes de maux, est la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves; &, lorsque l'eau leur découle de toutes les parties du corps, ils vont se jetter dans une riviere, ou, si elle est trop éloignée, ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent ils se font suer, uniquement pour se délasser le corps & l'esprit. Un étranger arrive-t-il dans une cabane? on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile, pour le conduire ensuite dans une étuve, où son hôte lui tient compagnie. Ils ont une autre maniere de provoquer la sueur, qui s'emploie dans certaines maladies. Elle consiste à coucher le malade sur une petite estrade, sur laquelle on fait bouillir, dans une chaudiere, du bois d'épinette & des branches de sapin. La vapeur n'en est pas moins salutaire par l'odeur, que par la sueur abondante qu'elle procure, au-lieu que la sueur de l'étuve, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des cailloux, n'a pas le premier de ces avantages.

Dans l'Acadie, une maladie ne passe pour sérieuse, que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit; & la plus violente fievre n'empêche point qu'on ne donne à manger aux malades qui en deman-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

dent ; d'autres les tuent, pour les empêcher de languir, lorſque la maladie eſt déſeſpérée. Dans le canton d'Onnontagué, on donne la mort aux petits enfans, qui perdent leurs meres avant que d'être ſevrés, & la maniere de les tuer, eſt de les enterrer vifs avec elles. Enfin quelques-autres ſe contentent d'abandonner un malade, lorſque leurs Médecins n'en eſperent plus rien, & le laiſſent mourir ſans ſecours. Pluſieurs Nations méridionales ont des maximes plus humaines : on n'y récompenſe le Médecin qu'après la guériſon ; mais ſi le malade meurt, celui qui l'a traité n'eſt pas en ſûreté pour ſa vie. Suivant les Iroquois, toute maladie n'eſt qu'un deſir de l'ame ; & l'on ne meurt que parce que le deſir n'eſt pas rempli.

Lorſque les Sauvages ont perdu l'eſpérance de guérir, ils prennent leur parti avec beaucoup de réſolution ; & ſouvent, comme on vient de le remarquer, ils voient avancer la fin de leurs jours par des perſonnes cheres, ſans marquer le moindre chagrin. A peine l'arrêt de mort eſt prononcé, qu'un moribond recueille ſes forces, pour haranguer ceux qui ſont autour de lui. Si c'eſt un chef de famille, il donne de fort bons avis à ſes enfans ; &, pour faire ſes adieux à toute la bourgade, il ordonne un feſtin, où tout ce qu'il y a de proviſions dans la cabane, doit être employé.

ployé. Enſuite il reçoit de ſa famille les préſens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant eſt prêt à s'y rendre; & tous les corps ſe mettent dans la chaudiere, pour augmenter les mets du feſtin. Après le repas, les pleurs commencent; on les interrompt bientôt, pour ſouhaiter au mourant un heureux voyage, le conſoler de la perte qu'il va faire de ſes parens & de ſes amis, & l'aſſurer que ſes deſcendans ſoutiendront ſa gloire. Tous les Voyageurs parlent avec admiration du ſang-froid avec lequel ces Peuples enviſagent la mort. C'eſt par-tout le même principe & le même fond de caractere. Quoique les uſages funèbres varient beaucoup dans les différentes Nations, elles s'accordent néanmoins ſur les danſes, les feſtins, les invocations & les chants. Mais, dans toutes ces cérémonies, c'eſt toujours le malade qui eſt le plus tranquille ſur ſon ſort.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On n'admire pas moins l'affection & la généroſité des vivans pour leurs morts. Il n'eſt pas rare de voir des meres qui gardent pendant des années entieres les cadavres de leurs enfans, & qui ne peuvent s'en éloigner. D'autres ſe tirent du lait des mammelles, & le verſent ſur la tombe. Dans les incendies, la ſûreté des corps morts eſt

Mœurs de l'Amérique Septentr.

le premier ſoin dont on s'occupe. On ſe dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour les parer. De temps en temps on découvre leurs cercueils, pour les revêtir de nouveaux habits. On ſe prive d'une partie de ſes alimens, pour les porter ſur leur ſépulture, & dans les lieux où l'on s'imagine que leurs ames ſe promenent. En un mot, on prend plus de ſoin des morts, que des vivans. Auſſi-tôt que le malade a rendu l'eſprit, tout retentit de gémiſſemens; & cette ſcène dure autant que la famille eſt en état de fournir à la dépenſe; car, dans tout l'intervalle, on ne ceſſe point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de ſa plus belle robe, le viſage peint, ſes armes, & tout ce qu'il poſſédait, à côté de lui, eſt expoſé à la porte de la cabane, dans la même poſture qu'il doit avoir au tombeau; & c'eſt, en pluſieurs endroits, celle d'un enfant dans le ſein de ſa mere. L'uſage dans quelques Nations, eſt que les parens du mort jeûnent pendant le cours des funérailles. Ce temps eſt donné aux pleurs, aux complimens, aux éloges de la perſonne qu'on a perdue. Chez d'autres, on loue des pleureuſes, qui exercent fort bien cet office: elles chantent, danſent & pleurent en cadence. On porte le corps, ſans cérémonie, au lieu de la ſépulture; mais lorſqu'il y eſt dépoſé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puiſſe le toucher.

Sa foſſe eſt une cellule, tapiſſée de bonnes peaux, & beaucoup plus riche qu'une cabane. On dreſſe enſuite, ſur la tombe, un pilier de bois, auquel on attache tout ce qui peut marquer l'eſtime qu'on faiſait du mort. Quelquefois on y grave ſon portrait, & d'autres figures qui repréſentent les plus belles actions de ſa vie. Chaque jour on y porte des nouvelles proviſions; & ce que les bêtes enlèvent, on eſt perſuadé, ou peut-être feint-on de croire, que c'eſt l'ame qui s'en accommode pour ſa réfection. Le P. de Charlevoix raconte que des Miſſionnaires demandant un jour à leurs Néophytes, pourquoi ils ſe privaient de leurs néceſſités en faveur des morts, ils répondirent que c'était non-ſeulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient, mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'uſage du mort, & qui pouvait entretenir leur douleur. C'eſt par la même raiſon qu'on s'abſtient aſſez long-temps de prononcer ſon nom, & que ſi quelqu'autre perſonne de la famille le porte, il le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus ſanglant outrage qu'on puiſſe faire à un Sauvage, c'eſt de lui dire; ton Pere eſt mort.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ceux qui meurent pendant le tems de la chaſſe, ſont expoſés ſur un échafaud, & demeurent dans cette ſituation juſqu'au départ de la troupe,

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qui les emporte comme un dépôt ſacré. Quelques Nations ont cet uſage pour tous leurs morts, & le P. de Charlevoix en fut aſſuré par ſes propres yeux aux Miſſiſagués du Détroit. Les corps de ceux qui périſſent en guerre ſont brûlés, & leurs cendres ſont rapportées au tombeau de leur famille. Ces ſépultures, parmi les Nations ſédentaires, ſont une eſpèce de cimetiere à peu de diſtance du Village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois, au pied d'un arbre, ou les font ſécher, & les gardent dans des caiſſes juſqu'à la fête des morts, dont on verra bientôt la deſcription. Mais, pour ceux qui ſont morts de froid ou noyés, le cérémonial eſt bizarre. Les Sauvages, perſuadés que les accidens ne viennent que de la colere des Eſprits, & qu'elle ne s'appaiſerait point ſi les corps ne ſe retrouvaient, commencent par des pleurs, des danſes, des chants & des feſtins, pendant qu'on cherche le corps. S'ils le retrouvent, ils le portent à la ſépulture, mais ſi l'on en eſt trop éloigné, il eſt dépoſé, juſqu'à la fête des morts, dans une large foſſe où l'on allume d'abord un grand feu. Pluſieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux parties qui ont été crayonnées par un ancien, & les jettent dans le feu avec les viſceres; enſuite ils placent le corps dans le lieu qu'on a préparé. Pendant toute cette opération, les femmes, ſur-tout les parentes

du mort, tournent ſans ceſſe autour de ceux qui travaillent, les exhortent à remplir bien leur office, & leur mettent des grains de porcelaine dans la bouche, comme on y met des dragées aux enfans. On ne donne aucune explication de cette cérémonie.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

L'enterrement eſt ſuivi des préſens qui ſe font à la famille affligée ; ce qui s'appelle *couvrir le mort*. Ils ſe font au nom de la Bourgade, & quelquefois de la Nation entiere. Les alliés en font auſſi, mais c'eſt ſeulement à la mort des perſonnes conſidérables, & la famille doit avoir fait auparavant un feſtin au nom du mort, accompagné de jeux, pour leſquels on propoſe des prix. C'eſt une eſpèce de joûte : un Chef jette, ſur la tombe, trois bâtons de la longueur d'un pied ; un jeune-homme, une femme & une fille en prennent chacun un, & ceux de leur âge & de leur ſexe s'efforcent de le leur arracher des mains. La victoire eſt à ceux qui les emportent. Il ſe fait auſſi des courſes & l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre eſt terminée par des chants & des cris de victoire. Mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouiſſances. On obſerve même un deuil ſévere dans ſa cabane. Chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le viſage, ſe tenir ſouvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne re-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

garder perſonne, ne faire aucune viſite, ne rien manger de chaud, ſe priver de tous les plaiſirs, & ne ſe pas chauffer au cœur même de l'hivèr. Après ce grand deuil, qui eſt de deux ans, on en commence un ſecond, mais plus modéré, & qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier on ne ſe diſpenſe de rien ſans la permiſſion de la cabane, & ces diſpenſes ſont toujours accompagnées d'un feſtin.

Un mari ne pleure point ſa femme, parce que les larmes ne conviennent point aux hommes; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entiere, l'appellent ſans ceſſe & rempliſſent le Village de cris, ſur-tout au lever & au coucher du Soleil, lorſqu'elles vont au travail & qu'elles en reviennent. Le deuil des meres a le même terme pour leurs enfans. Les Chefs ne l'obſervent que ſix mois pour leurs femmes, & peuvent enſuite ſe remarier. Enfin le premier, & ſouvent le ſeul compliment qu'on faſſe aux amis, & même aux étrangers qu'on reçoit dans ſa cabane, eſt de pleurer les proches qu'ils ont perdus. On leur met la main ſur la tête, en leur faiſant comprendre qui l'on pleure, mais ſans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme auſſi le *feſtin des ames*, eſt une partie fort remarquable de la Religion des Sauvages. On commence par fixer le lieu de l'aſſemblée; enſuite on choiſit un Chef

de la fête, dont le devoir eſt de régler toutes les cérémonies & de faire les invitations aux Villages voiſins. Au jour marqué, tous les Sauvages s'aſſemblent & vont, deux à deux, en proceſſion au cimetiere. Là, chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres : enſuite on demeure quelque temps à conſidérer en ſilence un ſi lugubre ſpectacle ; les femmes ſont les premieres qui interrompent ce religieux ſilence par des cris lamentables.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le ſecond acte conſiſte à prendre les cadavres, c'eſt-à-dire, à ramaſſer leurs oſſemens ſecs & décharnés qu'on met en monceaux, & ceux qui ſont nommés pour les porter, les chargent ſur leurs épaules. S'il ſe trouve des corps qui ne ſoient pas tout-à-fait pourris, on les lave, on en détache les chairs corrompues & toutes les ordures, & l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de caſtors. Enſuite on retourne à la Bourgade dans le même ordre, & chacun dépoſe dans ſa cabane le fardeau dont il était chargé. Pendant la marche les femmes continuent leurs gémiſſemens, & les hommes donnent les mêmes marques de douleur qu'au jour de la mort. Cet acte eſt ſuivi d'un feſtin dans chaque cabane, à l'honneur des morts de la famille. Les jours ſuivans, il s'en fait de publics accompagnés, comme le jour de l'enterrement, des danſes, des jeux & des com-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

bats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalles des cris perçans, qui s'appellent *les cris des armes :* on fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin, & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes ou pour l'élection d'un Chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre & de modestie, &, jusqu'aux danseurs, tout semble respirer quelque chose de lugubre. Quelques jours après on se rend, par une troisieme procession, dans une grande salle dressée pour cette nouvelle cérémonie. On y suspend aux murs les ossemens & les cadavres, dans le même état qu'on les a tirés du cimetiere, & l'on y établit les présens destinés aux morts. Si, parmi ces tristes restes, il se trouve ceux d'un Chef, son Successeur donne un grand repas en son nom & chante sa chanson. Dans plusieurs endroits les corps sont promenés d'une Bourgade à l'autre, & sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. Toutes ces marches se font au son des instrumens, accompagnés des plus belles voix, & chacun y marche en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours. C'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries, & de ce qu'il y a de plus

précieux dans chaque famille. Les préſens y ſont placés à parr. A meſure que la proceſſion arrive, chaque famille ſe range ſur des échafauds dreſſés autour de la foſſe, &, lorſque les corps ſont dépoſés, les femmes recommencent leurs pleurs & leurs cris. Enſuite tous les aſſiſtans deſcendent dans la foſſe. Chacun y prend un peu de terre, qui ſe conſerve précieuſement. Les corps & les oſſemens ſont placés par ordre, couverts de fourrures neuves, & pardeſſus d'écorces, ſur leſquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Enfin toute l'aſſemblée ſe retire ; mais, pendant quelques jours, les femmes reviennent verſer de la ſagamité dans le même lieu.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

On a déjà vu que les peuples plus méridionaux ont une méthode particuliere pour conſerver les corps de leurs Chefs. Ils fendent la peau le long du dos & l'arrachent entierement. Enſuite ils décharnent les os, ſans offenſer les nerfs & les jointures. Après avoir fait un peu ſécher les os au ſoleil, ils les remettent dans la peau qu'ils ont eu ſoin de tenir humide avec un peu d'huile : les vides ſont remplis de ſable. Enſuite la peau eſt recouſue avec tant d'adreſſe, qu'il ne paraît pas qu'on en ait ôté la chair. On porte le cadavre, qu'on croirait alors entier, dans la tombe commune des perſonnes de ce rang. On l'étend, à côté de ſes prédéceſſeurs, ſur une grande table

Mœurs de l'Amérique Septentr.

nattée, qui s'élève un peu au-deſſus du ſol, où il eſt couvert d'une natte, comme les autres, pour le garantir de la pouſſiere. La chair, qu'on en a tirée du corps, eſt expoſée au ſoleil ſur une claie, &, lorſqu'elle eſt tout-à-fait ſéche, on l'enferme dans un panier bien couſu qu'on met aux pieds du cadavre.

Après avoir parlé ſi ſouvent des danſes Sauvages, on doit au Lecteur la deſcription des plus célèbres. Le P. de Charlevoix en rapporte deux dont il fut témoin, mais il avoue qu'elles varient beaucoup dans les différentes Nations. Celle qu'il vit chez les Othagras était la fameuſe danſe du calumet. C'eſt proprement une fête militaire dont les ſeuls guerriers ſont les acteurs. Tous ceux, dit le judicieux Voyageur, que je vis danſer, chanter & jouer du tambour ou du chickikoué, étaient de jeunes gens équipés comme ils le ſont en ſe mettant en marche pour la guerre. Ils s'étaient peint le viſage de toutes ſortes de couleurs. Leurs têtes étaient ornées de plumes, & chacun en tenait quelques-unes à la main. Le calumet même en était paré & placé dans le lieu le plus apparent. L'orcheſtre & les danſeurs formaient un cercle à l'entour, tandis que les ſpectateurs étaient répandus de tous côtés en petites troupes, les femmes ſéparées des hommes, tous aſſis à terre & vêtus de leurs plus belles robes,

ce qui faiſait, à quelque diſtance, un fort beau coup-d'œil.

Mœurs de l'Amérique Septent.

Entre l'orcheſtre & le Commandant Français du Fort, qui était aſſis devant ſa maiſon, on avait dreſſé un poteau ſur lequel, à la fin de chaque danſe, un guerrier venait frapper un coup de ſa hache d'armes. Ce ſignal était ſuivi d'un profond ſilence, & le guerrier racontait à haute voix quelques-unes de ſes plus belles actions. Il en recevait des applaudiſſemens. Enſuite il allait reprendre ſa place & le jeu recommençait. Il dura deux heures, & le Voyageur avoue qu'il y prit peu de plaiſir. Non-ſeulement la muſique lui parut d'une monotonie ennuyeuſe, mais les danſes ſe réduiſaient à des contorſions qui n'exprimaient rien. « Quoique cette fête ſe » fît à l'honneur du Commandant, il n'y reçut » aucun des honneurs qu'on trouve décrits dans » d'autres Relations. On ne vint pas le prendre » pour le placer ſur une natte neuve ; on ne lui » paſſa point de plumage ſur la tête ; on ne lui » préſenta point le calumet. Il n'y eut point » d'hommes nus, peints par-tout le corps, tenant » un calumet à la main. Peut-être ces uſages ſont-» ils d'une autre Nation. Je remarquai ſeulement » que, par intervalles, tous les aſſiſtans jetraient » de grands cris pour applaudir aux danſeurs. »

L'autre danſe, qui ſe nomme *danſe de la décou-*

Mœurs de l'Amérique Septentr.

verte, a beaucoup plus d'action & repréſente mieux la choſe dont elle eſt le ſujet & la figure. C'eſt une image fort naturelle de tout ce qui s'obſerve dans une expédition de guerre, & comme les Sauvages ne cherchent qu'à ſurprendre leurs ennemis, il y a beaucoup d'apparence que c'eſt de-là qu'elle tire ſon nom. Un homme y danſe toujours ſeul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place où il demeure quelque temps immobile : après quoi, il repréſente le départ des guerriers, la marche & les campemens ; il paraît aller à la découverte ; il fait les approches ; il s'arrête comme pour reprendre haleine, & tout-d'un-coup il entre en fureur ; on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il va prendre quelqu'un de l'aſſemblée comme s'il le faiſait priſonnier de guerre ; il feint de caſſer la tête à un autre ; il en couche un troiſieme en joue : enfin il ſe met à courir de toutes ſes forces. Il s'arrête enſuite & reprend ſes ſens ; c'eſt la retraite d'abord précipitée, enſuite plus tranquille. Alors il exprime, par divers cris, les différentes ſituations où ſon eſprit s'eſt trouvé dans la derniere campagne, &, pour concluſion, il raconte ſes exploits.

Si la danſe du calumet a pour objet, comme il arrive ſouvent, un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun, on grave un ſerpent

ſur le tuyau, & l'on met à côté une planche, ſur laquelle ſont repréſentés deux hommes des deux Nations qui s'allient, & ſous leurs pieds la figure de l'ennemi, déſignée par la marque de ſa Nation. Dans tous ces traités on ſe donne mutuellement des gages, tels que des colliers de porcelaine, des calumets, des eſclaves & quelquefois des peaux de cerfs & d'élans bien paſſées & ornées de figures. C'eſt ſur ces peaux que ſe font les repréſentations, avec du poil de porc-épic & de ſimples couleurs.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Il y a des danſes moins compoſées dont l'unique but eſt de donner aux guerriers l'occaſion de raconter leurs belles actions ; car la vanité leur rend cette occupation ſi douce, qu'ils ne s'en laſſent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter toute la Bourgade au ſon du tambour, & c'eſt autour de ſa cabane qu'on s'aſſemble. Les guerriers y danſent tour-à-tour. Ils frappent ſur le poteau pour demander un ſilence qu'on leur accorde, & pendant lequel ils vantent leurs actions. Les applaudiſſemens ne ſont point épargnés aux vrais exploits ; mais ſi quelqu'un altere la vérité, il eſt permis aux autres de l'en punir par quelque inſulte. On lui noircit ordinairement le viſage avec un reproche aſſez fin : « c'eſt pour » cacher ta honte, lui dit-on ; la premiere fois » que tu verras l'ennemi, ta pâleur fera diſparaître

» cette peinture. » Les Chefs même ne ſont pas exceptés.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Dans les Nations Occidentales, le plus commun de ces joyeux exercices eſt celui qu'on nomme *la danſe du bœuf.* Les danſeurs forment pluſieurs cercles ; & la ſymphonie, toujours compoſée du tambour & du chickikoué, eſt au milieu de la place : on y obſerve de ne pas ſéparer les Sauvages d'une même famille. On ne s'y tient jamais par la main ; chacun y porte ſes armes & ſon bouclier. Tous les cercles tournent de divers côtés, &, quoiqu'on ſaute fort vivement, on ne perd jamais une certaine meſure. De temps-en-temps un Chef de famille préſente ſon bouclier ſur lequel tous les danſeurs viennent frapper : il rappelle quelqu'un de ſes exploits, & s'il n'eſt pas contredit, il va couper un morceau de tabac, dont on a pris ſoin d'attacher une bonne quantité au poteau ; mais, s'il manque quelque choſe à la vérité de ſon récit, celui qui le prouve a droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laiſſé prendre. Cette danſe eſt ſuivie d'un feſtin, & ſon nom lui vient apparemment des peaux de bœuf dont les boucliers ſont compoſés.

Les jongleurs ordonnent ſouvent des danſes pour la guériſon des maladies. Il y en a de pur amuſement, qui n'ont rapport à rien. La plupart ſe font en rond, au ſon du tambour & du

chickikoué, & les femmes ſont toujours ſéparées des hommes. Quoiqu'on ne ſe tienne point, jamais on ne rompt le cercle. Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que la meſure ſoit bien gardée, parce que dans leur muſique les Sauvages n'ont que deux ou trois tons qui reviennent ſans ceſſe.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les jeux de haſard ſont une autre paſſion, qu'on eſt ſurpris de voir porter à l'excès parmi des Sauvages. Ils en ont pluſieurs. Celui qui les attache le plus ſe nomme le *jeu du plat*. On aſſure qu'ils en perdent ſouvent le repos & la raiſon même, puiſqu'ils y riſquent tout ce qu'ils poſsèdent, & qu'ils ne le quittent qu'après avoir perdu leurs habits, leurs cabanes & quelquefois leur liberté pour un temps.

Ce jeu ne ſe joue qu'entre deux perſonnes. Chacun prend ſix ou huit oſſelets, à ſix faces inégales, dont les deux principales ſont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc qui tire ſur le jaune. On les fait ſauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat rond & creux dans lequel ils ſont, & qu'on a d'abord fait tourner pluſieurs fois. Si l'on n'a point de plat, on ſe contente de jetter les oſſelets en l'air avec la main. Lorſqu'étant tombés, ils préſentent tous la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points. La partie eſt en quarante ; & les points gagnés ſe rabattent à meſure que l'adverſaire en gagne de ſon côté.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Cinq oſſelets d'une même couleur ne donnent qu'un point la premiere fois, mais à la ſeconde, on fait raffle de tout. A moindre nombre on ne gagne rien. Celui qui gagne la partie continue de jouer, & le perdant cède ſa place à un autre, qui eſt nommé par les marqueurs de ſa partie ; car on ſe partage d'abord, & ſouvent tout le Village s'intéreſſe au jeu : quelquefois même un Village joue contre un autre. Chaque partie choiſit ſon marqueur, mais il ſe retire quand il veut. A chaque coup, ſur-tout aux coups déciſifs, il s'élève de grands cris. On croirait les joueurs hors d'eux-mêmes, & les ſpectateurs ne ſont guères plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorſions, parlent aux oſſelets, chargent d'imprécations les Génies de la partie adverſe, & tout le Village retentit d'affreux hurlemens. Si la chance n'en devient pas plus heureuſe, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain ; il ne leur en coûte qu'un petit feſtin pour les aſſiſtans. On ſe prépare, dans l'intervalle, à retourner au combat. Chacun invoque ſon Génie & prodigue le rabac à ſon honneur. On lui demande ſur-tout d'heureux ſonges. Dès la pointe du jour, on ſe remet au jeu. Mais, s'il tombe dans l'eſprit aux perdans que ce ſoient les meubles de leur cabane qui leur aient porté malheur, ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent

durent ordinairement cinq ou ſix jours, & ſouvent la nuit ne les interrompt pas.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ces parties de jeu ſe font quelquefois à la priere d'un malade ou par l'ordonnance du Médecin : il ne faut qu'un rêve de l'un ou de l'autre. Alors les parens s'aſſemblent, pendant pluſieurs nuits, pour s'eſſayer & pour choiſir la plus heureuſe main. On conſulte ſon Génie, on jeûne, les perſonnes mariées gardent la continence ; le tout, pour obtenir un heureux ſonge. Le matin on raconte ce qu'on croit avoir vu pendant la nuit, & celui qu'on juge favoriſé par ſon Génie, eſt placé près du Joueur.

Les Miſſionnaires ſont quelquefois preſſés d'aſſiſter à ces ſpectacles, parce que leurs Génies protecteurs paſſent pour les plus puiſſans. L'expérience leur apprend à s'en défendre. Ils ne ſont point écoutés dans la confuſion ; &, lorſqu'ils veulent prendre occaſion de quelque incident pour faire ſentir aux Sauvages la vanité de leur culte, on leur répond froidement : « vous avez » vos Dieux & nous avons les nôtres ; il eſt mal- » heureux pour nous que les nôtres ſoient les » plus faibles. »

Un autre jeu eſt celui des pailles. Ce ſont de petits joncs de la groſſeur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui eſt ordinairement de deux

Mœurs de l'Amérique Septentr.

cens un, & toujours impair. Après les avoir bien remués, en invoquant les Génies avec mille contorſions, on ſe ſert d'un os pointu, pour les ſéparer en petits monceaux de dix. Chacun prend le ſien, à l'avanture; & le monceau d'onze gagne une certaine quantité de points. Il y a d'autres manieres de jouer le même jeu, & c'eſt quelquefois le nombre neuf qui gagne la partie. Le P. de Charlevoix, qui vit jouer aux pailles, chez les Miamis, « avoue qu'il n'y comprit rien; » mais on l'aſſura, dit-il, qu'il y avait autant » d'adreſſe que de haſard à ce jeu; que les » Sauvages y ſont fort frippons; qu'ils s'y » acharnent pendant les jours & les nuits, » & que les plus emportés ne le quittent, que » lorſqu'ils ſont nus & qu'ils n'ont plus rien à » perdre. »

Ils en ont un qui les pique peu du côté de l'intérêt, & qui ne mérite même que le nom d'amuſement, mais dont les ſuites ſont favorables à l'amour. A l'entrée de la nuit on forme, au milieu d'une grande cabane, un cercle de pluſieurs poteaux. Les inſtrumens ſont au centre. Chaque poteau eſt couronné d'un petit tas de duvet, dont les couleurs doivent être différentes. Les jeunes gens des deux ſexes danſent à l'entour; & toutes les filles ont auſſi quelque ornement de duvet, de la couleur

qu'elles aiment. Un jeune-homme ſe détache par intervalles, & va prendre, ſur un des poteaux, quelques floccons de duvet, de la couleur qu'il remarque à ſa maîtreſſe. Il ſe les met ſur la tête, il danſe autour d'elle, &, par divers ſignes, il lui donne un rendez-vous. Après la danſe, un grand feſtin ſuit, & dure tout le jour. On ſe retire le ſoir; &, malgré la vigilance des meres, les filles trouvent le moyen de ſe rendre auprès de leurs amants.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les Sauvages ont deux autres jeux, dont l'un ſe nomme *la Croſſe*. Il ſe joue avec une balle, & des bâtons recourbés, qui ſe terminent en raquette. On élève deux poteaux, pour ſervir de bornes; & leur diſtance eſt proportionnée au nombre des Joueurs. S'ils ſont quatre-vingt, l'éloignement des poteaux eſt d'une demi-lieue. Les Joueurs ſont partagés en deux bandes, dont chacune a ſon poteau. Il s'agit de faire parvenir la balle à celui des adverſaires, ſans qu'elle tombe à terre, & qu'elle ſoit touchée avec la main; car, dans l'un ou l'autre cas, on perd la partie; à moins que la faute ne ſoit réparée en pouſſant la balle au but, d'un ſeul trait, ce qui ſe trouve ſouvent impoſſible. L'adreſſe des Sauvages eſt ſi ſinguliere à prendre la balle avec leurs croſſes, que ces parties durent quelquefois pluſieurs jours. L'autre jeu n'eſt pas fort différent, mais il a

Mœurs de l'Amérique Septentr.

moins de danger. On marque auſſi deux termes; & les Joueurs occupent toute la diſtance. Celui qui doit commencer jette une balle en l'air, le plus perpendiculairement qu'il eſt poſſible, afin qu'il lui ſoit aiſé de la reprendre, pour la jetter vers le but; mais tous les autres ont le bras levé; & celui qui peut la ſaiſir la jette à quelqu'un de la troupe, qui ne la reçoit que pour la jetter à un autre. Il faut, avant que d'arriver au but, qu'elle ne ſoit jamais tombée des mains de perſonne; & la troupe, dont l'un des acteurs la laiſſe tomber, perd la partie. Les femmes s'exercent auſſi à ce jeu; mais elles ne forment qu'une ſeule bande, qui eſt ordinairement de quatre ou cinq; & la premiere qui laiſſe tomber la balle, eſt celle qui perd.

Leurs chaſſes mériteraient le nom de divertiſſemens, par le plaiſir qu'ils y prennent, ſi leur utilité, & mille travaux pénibles dont elles ſont toujours accompagnées, ne devaient les faire regarder d'un autre œil. La plus célèbre, quoique la moins difficile, eſt celle du caſtor. On remet la deſcription & les propriétés de cet animal à l'Article de l'Hiſtoire Naturelle; mais il ne ſerait pas aiſé d'expliquer les circonſtances de la chaſſe, ſi l'on ne commençait par donner quelque idée de leur domicile & de la maniere dont ils y ſont établis. Tout le monde ſait que les caſtors ſont

des amphibies, qui vivent comme en ſociété. On en trouve quelquefois enſemble juſqu'à trois ou quatre cens, qui forment une eſpèce de Bourgade. Ils ſavent choiſir un lieu qui leur convienne, c'eſt-à-dire où les vivres ſoient en abondance, ſur-tout l'eau; & s'ils ne trouvent point de lac ou d'étang, ils y ſuppléent, en arrêtant le cours d'un ruiſſeau, ou d'une petite riviere, par une digue, qu'ils conſtruiſent avec une admirable induſtrie. Leur premier ſoin eſt d'aller couper des arbres, au-deſſus du lieu qu'ils ont choiſi pour bâtir. Trois ou quatre caſtors attaquent un gros arbre, & parviennent à l'abattre avec leurs dents: leurs meſures ſont priſes avec tant de juſteſſe, que, pour s'épargner un peu plus de peine à le voiturer, après l'avoir mis en pièces, ils ſavent toujours le faire tomber du côté de l'eau; il ne leur reſte enſuite qu'à rouler ces pièces, vers l'endroit où elles doivent être placées. Elles ſont plus ou moins groſſes, plus ou moins longues, ſuivant la nature & la ſituation du lieu; car l'inſtinct de ces Architectes s'étend à tout. Quelquefois ils emploient de gros troncs d'arbres, qu'ils portent à plat; quelquefois les pieux dont ils compoſent leur digue, n'ont que la groſſeur de la cuiſſe, ou ſont même plus menus; mais alors ils ſont ſoutenus de bon piquets, & entrelacés de petites branches; &, de toutes parts, les vides

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ſont remplis d'une terre graſſe, ſi bien appliquée, qu'il n'y paſſe pas une goutte d'eau. C'eſt avec leurs pattes que les caſtors préparent cette terre; & leur queue ne leur ſert pas ſeulement de truelle pour maçonner, mais encore d'auge pour voiturer ce mortier; ce qu'ils font en ſe traînant ſur leurs pattes de derriere. Lorſqu'ils ſont arrivés au bord de l'eau, ils le prennent avec les dents; &, pour l'employer, ils ſe ſervent alternativement de leurs pattes & de leur queue. Les fondemens de ces digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaiſſeur, & vont en diminuant juſqu'à deux ou trois. On admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y ſont gardées. Le côté du courant de l'eau eſt toujours en talus, & l'autre côté parfaitement à plomb. Nos meilleurs ouvriers ne feraient, dit-on, rien de plus ſolide ni de plus régulier.

Le même art eſt obſervé dans la conſtruction des cabanes. Elles ſont ordinairement conſtruites ſous pilotis, au milieu des petits lacs que les digues ont formés; quelquefois ſur le bord d'une riviere, ou à l'extrémité d'une pointe qui s'avance dans l'eau. Leur figure eſt ronde, ou ovale; elles ſont voûtées en anſe de panier, & les parois ont deux pieds d'épaiſſeur. Les matériaux ne ſont pas différens de ceux des digues; mais ils ſont moins gros, & l'enduit intérieur de terre-glaiſe

n'y laiſſe pas entrer le moindre air. Les deux tiers de l'édifice ſont hors de l'eau. C'eſt dans cette partie que chaque caſtor a ſa place marquée ; il prend ſoin de la revêtir de feuillages, ou de petites branches de ſapin. Jamais on n'y voit d'ordures : outre la porte commune, & une autre iſſue, par laquelle ces animaux ſortent, il y a pluſieurs ouvertures, par leſquelles ils ſe vident dans l'eau. Les cabanes ordinaires ſervent de logement à huit ou dix caſtors. Il s'en trouve, mais rarement, qui en contiennent juſqu'à trente. Elles ſont toujours aſſez près les unes des autres, pour avoir entr'elles une communication facile.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Tous ces ouvrages ſont achevés à la fin de Septembre, & jamais l'hiver ne ſurprend les caſtors dans leur travail. Chacun fait ſes proviſions. Tandis qu'ils vivent dans la campagne ou dans les bois, ils ſe nourriſſent de fruits, d'écorce & de feuilles d'arbres : ils pêchent auſſi des écreviſſes & quelques poiſſons. Mais, lorſqu'ils commencent à ſe pourvoir pour un temps où la terre, couverte de neige, ne leur fournit rien, ils ſe bornent au bois tendre, tel que le peuplier, le tremble, & d'autres de la même qualité. Ils le mettent en piles, diſpoſées de maniere qu'ils puiſſent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. On obſerve conſtamment que ces piles ſont

Mœurs de l'Amérique Septentr.

plus ou moins grandes, ſuivant que l'hiver doit être plus ou moins long : c'eſt pour les Sauvages un indice de la durée du froid, qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois, un caſtor le découpe en petites pièces fort menues, & les apporte dans ſa loge; car chaque caſtor n'a qu'un magaſin commun pour toute la famille. Comme la fonte des neiges cauſe de grandes inondations lorſqu'elle eſt dans ſa force, ces animaux quittent alors leurs cabanes ; mais les femelles y reviennent auſſi-tôt que les eaux ſont écoulées; & c'eſt alors qu'elles mettent bas. Les mâles continuent de tenir la campagne juſqu'au mois de Juillet, temps auquel ils ſe raſſemblent tous, pour réparer les breches que l'eau peut avoir faites à leurs édifices : ſi leurs cabanes ou leurs digues ont été détruites par les chaſſeurs, ils en font d'autres. Cependant pluſieurs raiſons les portent ſouvent à changer de demeure, comme le défaut de vivres, les fréquens ravages des chaſſeurs & ceux des animaux carnaciers, contre leſquels ils n'ont point d'autre défenſe que la fuite ; mais il y a des lieux pour leſquels ils prennent tant d'affection, que, malgré les inquiétudes qu'ils y éprouvent, ils ne peuvent les quitter. Le P. de Charlevoix obſerve que, ſur le chemin de Mont-réal au lac des Hurons, par la grande riviere, on trouve, tous les ans, un logement de

castors, & qu'ils le réparent ou le bâtissent chaque été dans le même lieu, puisque le soin constant des voyageurs qui y passent les premiers après l'hiver, est de rompre la digue, pour se procurer l'eau nécessaire à leur navigation, sans quoi ils seraient obligés de faire un portage. Du côté de Québec, d'autres castors, aussi réguliers, fournissent d'eau un moulin à planches, par leur travail annuel.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

La prodigieuse quantité de ces amphibies, que les premiers Français trouverent au Canada, fait juger qu'avant leur arrivée, l'ardeur des Sauvages n'était pas grande pour cette chasse. Elle était néanmoins en usage; le temps & la méthode en étaient réglés; mais des Peuples, qui se bornaient alors aux pures nécessités de la vie, ne faisaient pas la guerre à d'innocens animaux, jusqu'à les détruire. C'est de nous qu'ils ont reçu des passions qu'ils ignoraient, & qu'ils ont appris à les satisfaire, aux dépens de leur repos. La chasse du castor ne paraît pas difficile. L'industrie qu'il fait éclater dans son logement & dans le soin de sa subsistance, semble l'abandonner pour sa sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs, c'est-à-dire, depuis le commencement de Novembre, jusqu'au mois d'Avril, parce qu'alors, comme tous les autres animaux, il a plus de poil & la

Mœurs de l'Amérique Septentr.

peau plus mince. Les Sauvages ont quatre méthodes, les filets, l'affut, la tranche & la trappe : ils joignent ordinairement la premiere à la troiſieme, & rarement ils emploient la ſeconde. Le caſtor a les yeux ſi perçans, & l'oreille ſi fine, qu'il eſt difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau, où il plonge d'abord, & dont il ne s'écarte pas beaucoup en hiver : on le perdrait même, quand il aurait été bleſſé d'un coup de fleche ou de balle avant que de s'être jetté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-deſſus, lorſqu'il meurt d'une bleſſure. Ainſi, les méthodes communes ſont celles de la trappe & de la tranche.

Quoique ces animaux aient fait leurs proviſions pour l'hiver, ils ne laiſſent point de faire quelques excurſions dans les bois, pour y chercher une nourriture plus fraîche & plus tendre. Les Sauvages dreſſent des trappes ſur leur chemin, à-peu-près telles que nos 4 de chiffre, & mettent pour amorce de petits morceaux de bois tendre & fraîchement coupé. Le caſtor n'y a pas plutôt touché, qu'il lui tombe ſur le corps une groſſe buche, qui lui caſſe les reins; & le chaſſeur qui ſurvient, l'acheve ſans peine. La tranche demande plus de précaution. Lorſque l'épaiſſeur de la glace eſt d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache. Les caſtors ne

manquent point d'y venir, pour reſpirer avec plus de liberté : on les y attend ; on remarque même leur approche, au mouvement qu'ils donnent à l'eau, & rien n'eſt plus facile que de leur caſſer la tête, au moment qu'on la découvre. Si l'on ne veut point être apperçu de l'animal, on jette ſur le trou de la bourre de roſeaux, ou des épis de *typha* ; &, lorſqu'il eſt à portée, on le ſaiſit par une patte, on le jette ſur la glace, & quelques coups l'aſſomment, avant qu'il ſoit revenu de ſon étourdiſſement. Si la cabane eſt proche de quelque ruiſſeau, il en coûte encore moins. On coupe la glace en travers, pour y tendre un grand filet, enſuite on va briſer la cabane. Tous les caſtors qu'elle contient, ne manquent point de ſe ſauver dans le ruiſſeau, & ſe trouvent pris dans le filet ; mais on les y laiſſe peu, parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Ceux qui bâtiſſent leurs cabanes dans les lacs, ont, à trois ou quatre cens pas du rivage, une autre retraite, qui leur tient lieu de maiſon de campagne, pour y reſpirer un meilleur air. Alors les chaſſeurs ſe partagent en deux bandes, l'une pour briſer la cabane des champs, l'autre pour donner en même-temps ſur celle du lac. Les caſtors d'une cabane veulent ſe réfugier dans l'autre, & coûtent peu à tuer dans le paſſage. En quelques endroits, on ſe contente de faire une

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ouverture aux digues : les caſtors ſe trouvent bientôt à ſec, & demeurent ſans défenſe. S'ils n'apperçoivent point les auteurs du mal, ils accourent pour y remédier ; mais, comme on eſt préparé à les recevoir, il eſt rare qu'on les manque, ou du-moins qu'on n'en prenne pas pluſieurs. Quelques Relations aſſurent que, s'ils découvrent les chaſſeurs, ou quelques-unes des bêtes carnacieres qui leur font la guerre, ils plongent avec un ſi grand bruit, en battant l'eau de leur queue, qu'on les entend d'une demi-lieue, apparemment pour avertir tous les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat ſi fin, que, dans l'eau même, ils ſentent de fort loin les canots ; mais on ajoute qu'ils ne voient que de côté, & que ce défaut les livre ſouvent aux chaſſeurs qu'ils veulent éviter. Enfin on aſſure qu'un caſtor, après avoir perdu ſa femelle, ne s'accouple point avec une autre. Les Sauvages empêchent ſoigneuſement que leurs chiens ne touchent aux os des caſtors, parce qu'ils ſont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dents qui réſiſtent.

Avant l'arrivée des Européens, c'était la chaſſe de l'ours, qui tenait le premier rang dans l'Amérique Septentrionale. Elle était précédée d'anciennes cérémonies, qui s'obſervent encore dans les Nations qui n'ont point embraſſé le Chriſtianiſme. C'eſt toujours un Chef de guerre qui en

régle le temps, & qui ſe charge d'inviter les chaſſeurs. Cette invitation eſt ſuivie d'un jeûne de huit jours, pendant leſquels il n'eſt pas même permis de boire une goutte d'eau, car les jeûnes des Sauvages conſiſtent dans une privation abſolue de toutes ſortes de boiſſons & d'alimens. L'extrême foibleſſe, que cette exceſſive abſtinence doit leur cauſer, n'empêche point qu'ils ne chantent pendant tout le jour. Ils jeûnent, & pluſieurs ſe découpent même la chair en pluſieurs endroits du corps, pour obtenir des Eſprits la connoiſſance des lieux où les ours ſeront cette année en plus grand nombre. Ce ſont leurs rêves qui les déterminent; c'eſt-à-dire que, pour les faire bien augurer de leurs chaſſes, il faudrait que chacun eût vu en ſonge des ours dans le même canton. Mais, pourvu que cette faveur ſoit accordée pluſieurs fois à quelque habile chaſſeur, tout le monde feint d'avoir eu le même rêve, & l'on ne balance plus ſur la marche.

Mœurs de l'Amérique Septent.

Après le jeûne & le choix du lieu, il ſe fait un grand feſtin pour ceux qui veulent être de l'expédition; mais perſonne ne doit s'y préſenter ſans avoir pris le bain, qui conſiſte à ſe jetter dans une riviere, quelque temps qu'il faſſe, pourvu qu'elle ne ſoit pas glacée. Ce feſtin n'eſt pas de ceux dont il ne doit rien reſter: au contraire, la longueur du jeûne n'empêche point

Mœurs de l'Amérique Septentr.

qu'on n'y ſoit fort ſobre. Le Chef, qui en fait les honneurs, ne touche rien; &, pendant que les autres ſont à table, il s'occupe à vanter le ſuccès de ſes anciennes chaſſes. Enſuite la troupe ſe met en marche, dans l'équipage de guerre & parmi les acclamations de toute la bourgade. Auſſi la chaſſe ne paſſe-t-elle pas pour un exercice moins noble que la guerre; & l'alliance d'un bon chaſſeur eſt même au-deſſus de celle d'un guerrier, parce que la chaſſe fournit toutes les néceſſités qui bornent les deſirs des Sauvages. Mais, pour obtenir la réputation d'habile chaſſeur, il faut avoir tué douze grandes bêtes en un jour. On obſerve que ces Peuples ont deux avantages ſinguliers pour cet exercice: premierement, rien ne les arrête, buiſſons, foſſés, ravines, étangs & rivieres, il n'y a point d'obſtacle qui les empêche d'avancer par la plus droite ligne. En ſecond lieu, il n'y a point d'animaux qu'ils n'égalent à la courſe: on aſſure que, ramenant quelquefois des ours qu'ils ont laſſés, ils les conduiſent devant eux avec une houſſine, comme on mene un troupeau de moutons.

Cette chaſſe ſe fait en hiver. Les ours ſont alors cachés dans des creux d'arbres; ou s'ils en trouvent d'abattus, ils ſe font, de leurs racines, une taniere, dont ils bouchent l'entrée avec des branches de ſapin. Si ces deux ſecours

leur manquent, ils font en terre un trou capable de les contenir, avec beaucoup de précautions pour en fermer l'ouverture. Quelquefois ils ſe cantonnent ſi bien au fond d'une caverne, qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Mais, quelque retraite qu'un ours ait choiſie, il ne la quitte point tout l'hiver. On n'eſt pas moins ſûr qu'il n'y porte aucune proviſion; d'où l'on doit conclure qu'il y eſt ſans boire & ſans manger. Ceux qui lui font tirer de ſes pattes, en les léchant, une ſubſtance qui le nourrit, ont eu ſans doute l'occaſion de vérifier un fait ſi ſingulier. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas beſoin de courir pour la chaſſe de l'ours en hiver; il n'eſt queſtion que de reconnoître les lieux où ils ſe tiennent à couvert. Auſſi-tôt que les chaſſeurs s'en croient ſûrs, ils forment un cercle, d'une grandeur proportionnée à leur ombre. Enſuite ils avancent, en ſe reſſerrant, & chacun cherche un de ces animaux devant ſoi. Des furets tels que des Sauvages, n'en laiſſent gueres échapper; & tapis comme ils les trouvent, il ne leur eſt pas difficile de les tuer. La même ſcène recommence le lendemain à quelque diſtance, & ſe renouvelle chaque jour pendant toute la chaſſe. Dès qu'un ours eſt tué, le chaſſeur lui met entre les dents le tuyau de ſa pipe, ſouffle dans le fourneau, &, lui rempliſſant ainſi de fumée la

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

gueule & le goſier, il conjure l'eſprit de cet animal de ne pas s'offenſer de ſa mort ; mais, comme l'eſprit ne fait aucune réponſe, le chaſſeur, pour ſavoir ſi ſa priere eſt exaucée, coupe le filet qui eſt ſous la langue de l'ours, & le garde juſqu'à la fin de la chaſſe. Alors on fait un grand feu dans la bourgade, & toute la troupe y jette ces filets avec grandes cérémonies. S'ils y pétillent & ſe retirent, comme il doit naturellement arriver, c'eſt une marque certaine que les eſprits des ours ſont appaiſés. Autrement on ſe perſuade qu'ils ſont irrités, & que la chaſſe ne ſera point heureuſe l'année d'après, ſi l'on ne prend ſoin de ſe les réconcilier par des préſens & des invocations.

Quoique le principal objet de cette chaſſe ſoit la peau de l'ours, non-ſeulement les Sauvages ſe nourriſſent de leur chair pendant l'expédition, mais ils en rapportent aſſez pour traiter leurs amis, & pour nourrir long-temps leurs familles. Les Miſſionnaires ne vantent pas beaucoup cet aliment. Dans la belle ſaiſon, les ours, qu'on ne tue alors qu'au ſommet des arbres, où ils grimpent pour manger le raiſin & les fruits, s'engraiſſent, & deviennent de fort bon goût ; cependant il eſt toujours un peu huileux. Mais on aſſure que la chair d'un ourſin ne le cède gueres à celle d'un agneau.

L'accueil

L'accueil qu'on fait aux chaſſeurs, après une heureuſe chaſſe, ferait juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue & ſanglante guerre. On chante dans toute la bourgade ; & les chaſſeurs chantent eux-mêmes, qu'il faut être homme pour vaincre des ours. Ces applaudiſſemens ſont ſuivis d'un grand feſtin, dont on ne doit rien laiſſer ; &, pour premier ſervice, on préſente le plus grand ours qu'on ait pris. Il eſt ſervi tout entier, avec ſes entrailles, ſans être écorché ; mais la peau eſt aſſez grillée, pour ne pas réſiſter beaucoup aux dents des Sauvages. Ils croiraient s'attirer l'indignation des Eſprits, s'il en reſtait quelque choſe. Le bouillon de la chaudiere, ou plutôt la graiſſe fondue & réduite en huile, les os, les nerfs, tout doit diſparaître. Auſſi quelqu'un des convives en creve-t-il toujours, & la plupart en ſont fort incommodés.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Tous les Voyageurs aſſurent que ces animaux ne ſont dangereux ici, que lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque bleſſure ; cependant on ne s'en approche point ſans précautions. Rarement ils attaquent ; ils fuient même à la vue d'un homme, & celle d'un chien ſuffit pour les faire courir bien loin. Obſervons que les chiens, dont les Sauvages menent un grand nombre à leurs chaſſes, & qu'ils élèvent ſoigneuſement pour cet uſage, paraiſſent tous de la

même eſpèce. Ils ont les oreilles droites, & le muſeau alongé, à-peu-près comme les loups. On vante leur attachement & leur fidélité pour leurs maîtres, qui les nourriſſent néanmoins aſſez mal, & qui ne les careſſent jamais.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

La chaſſe de l'orignal plaît d'autant plus aux Sauvages, que cet animal a la chair d'un excellent goût, & la peau forte, douce & moëlleuſe. On ne le croit pas différent de l'élan de Moſcovie; mais il eſt ici de la groſſeur d'un cheval, ou d'un beau mulet. Une tradition commune à toutes ces Nations barbares, leur fait croire qu'entre tous les orignaux de leurs forêts, il en exiſte un d'une monſtrueuſe grandeur, auprès duquel tous les autres ne paraiſſent que des fourmis. On lui donne des jambes ſi hautes, que huit pieds de neige ne l'embarraſſent point dans ſa courſe. Sa peau eſt à l'épreuve de toutes ſortes d'armes. La Nature l'a pourvu d'une eſpèce de bras, qui lui ſort de l'épaule, & dont il ſe ſert comme nous faiſons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à ſa ſuite un grand nombre d'autres orignaux, qui forment ſa cour, & qui lui rendent tous les ſervices qu'il exige d'eux. Les Japonais, & les Chinois même ont de pareilles chimeres. L'orignal aime les pays froids : il broute l'herbe en été; & l'hiver il ronge les arbres. Pendant que les neiges ſont hautes, ces animaux s'aſ-

ſemblent en troupes ſous les plus grands arbres des forêts, pour s'y mettre à couvert du mauvais temps, & ne quittent point cette retraite auſſi long-temps qu'ils y trouvent à manger. C'eſt alors qu'on leur donne la chaſſe, ou lorſque le Soleil prend aſſez de force pour fondre la neige. Dans ce dernier temps, la gelée de la nuit formant comme une croûte, ſur la ſurface de la neige fondue pendant le jour, l'orignal, qui eſt peſant, la caſſe du pied, s'écorche la jambe, & ne ſe tire pas aiſément des trous qu'il ſe creuſe. Mais lorſqu'il eſt libre, ou qu'il y a peu de neige, on ne l'approche point ſans danger : la moindre bleſſure le rend furieux; il ſe précipite ſur les Chaſſeurs & les foule aux pieds. L'expérience ne leur a pas fait trouver d'autre moyen pour s'en garantir, que de lui jetter leur habit, ſur lequel il décharge toute ſa fureur, tandisque, ſe tenant cachés derriere quelque arbre, ils prennent leurs meſures pour l'achever. Sa marche ordinaire eſt un grand trot, qui égale preſque la courſe d'un bœuf ſauvage : mais les Chaſſeurs ſont encore plus légers que lui.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Dans les parties Septentrionales du Canada, cette chaſſe eſt ſans danger. Les Chaſſeurs ſe diviſent en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots, qui, ſe tenant à quelque diſtance

Mœurs de l'Amérique Septentr.

les uns des autres, forment un demi-cercle assez grand, dont les deux bouts touchent au rivage; l'autre demeure à terre, embrasse d'abord un grand terrain, & lâche les chiens, pour faire lever tous les orignaux qui sont renfermés dans cet espace. Il devient facile de les pousser en avant, jusqu'à la riviere ou au lac; ils s'y jettent, & l'on tire dessus, de tous les canots. Mais la méthode commune des Sauvages est d'enfermer un espace de forêt, d'une enceinte de pieux, entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une ouverture assez étroite, où ils tendent des lacets de peau crue. Cet espace est de forme triangulaire; & de l'angle d'entrée, ils tirent un autre triangle, beaucoup plus grand: ainsi, les deux enclos communiquent entr'eux par un de leurs angles, & ne sont différens que sur un point; c'est que le second demeure ouvert à la base, par où les Chasseurs font entrer leurs bêtes en les poussant devant eux. Lorsqu'ils les y ont engagées, ils continuent d'avancer sans rompre la ligne, en se rapprochant toujours, & jettant des cris. Les bêtes, renfermées des deux côtés, & poussées parderriere, ne peuvent fuir que dans l'autre enclos. Plusieurs, en y entrant, se trouvent prises par les cornes, ou par le cou, & font de grands efforts pour se délivrer. Les unes emportent les lacets; d'autres s'étranglent,

ou du moins donnent aux Chaſſeurs le temps de les tirer. Celles qui s'échappent n'en demeurent pas moins captives, dans un trop petit eſpace pour éviter les fleches qu'on leur décoche de toutes parts.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le caribou, dont on a déjà décrit la chaſſe ſur les bords de la Baie d'Hudſon, ne ſe tue gueres autrement dans la Nouvelle-France; c'eſt-à-dire, qu'on l'attend au paſſage des rivieres, ou qu'on abat des arbres pour l'embarraſſer dans ſa marche. Mais il ne parait pas qu'il y ait beaucoup peuplé; ſon vrai pays eſt la Baie d'Hudſon, où l'on a remarqué, ſur le témoignage de Jérémie, qu'on en rencontre des troupeaux de pluſieurs mille. Ils s'y approchent de la mer en été, pour s'y rafraîchir, & ſe dérober aux maringoins, dont ils ſont perſécutés dans les bois. Comme ils ne font que paſſer ſur le rivage de la Baie, il reſte à ſavoir juſqu'où ils s'avancent au Midi, ſur-tout lorſqu'on nous aſſure qu'ils ne paraiſſent jamais en grand nombre dans les Colonies de France & d'Angleterre. Le P. de Charlevoix rapporte, comme un événement extraordinaire, que peu d'années avant ſon Voyage, il en avait paru un ſur le Cap-aux-Diamans, au-deſſus de Québec: « Il fuyait apparemment les Chaſſeurs; mais, s'ap- » percevant bientôt qu'il n'était pas en ſûreté ſur » le Cap, il ne fit preſque qu'un ſaut de-là dans

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» le fleuve. C'eſt, ſuivant l'expreſſion du Voya-
» geur, tout ce qu'aurait pu faire un chamois
» des Alpes. Enſuite il paſſa le fleuve à la nage,
» avec la même vîteſſe : mais il fut apperçu de
» quelques habitans du pays, qui l'attendirent &
» le tuerent ſur la rive. »

La Hontan décrit quelques chaſſes curieuſes, auxquelles il aſſiſta. « Je partis, dit-il, au com-
» mencement de Septembre, pour aller à la chaſſe
» en canot, ſur les rivieres & les étangs qui ſe
» déchargent dans le lac Champlain. J'étais avec
» trente ou quarante Sauvages, fort habiles pour
» cet exercice. On commença par ſe poſter ſur le
» bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de
» circuit ; nos cabanes furent dreſſées, & les Sau-
» vages firent ſur l'eau, en divers endroits, des
» huttes de feuillage. Ils ont des peaux d'oies,
» d'outardes & de canards, ſéchées & remplies
» de foin, attachées par les pieds, avec deux
» clous, ſur un petit bout de planche légere,
» qu'ils laiſſent flotter aux environs des huttes,
» où ils ſe renferment trois ou quatre, après
» y avoir amarré leurs canots. Dans cette
» poſture, ils attendent les oies, les canards,
» les outardes, les ſarcelles, & d'autres eſ-
» pèces d'oiſeaux, dont le nombre eſt ſurpre-
» nant. Ces animaux viennent ſe poſer près
» des figures. Les Sauvages tirent alors deſſus,

» & ne manquent point d'en tuer beaucoup. Ensuite ils se jettent dans leurs canots pour » les prendre.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» Après quinze jours de cette chasse, las de ne » manger que des oiseaux de riviere, nous » fîmes la guerre aux tourterelles, dont le » nombre est si prodigieux, que pour sauver » les biens de la terre, l'Evêque de Québec a » pris plus d'une fois le parti de les excom- » munier. Nous nous postâmes à l'entrée d'une » prairie, où les arbres étaient plus couverts de » ces oiseaux que de feuilles. C'était le temps » auquel ils passent du Nord au Midi. Mille » hommes auraient pu s'en rassasier pendant vingt » jours. J'étais au bord d'un ruisseau, où je » tirai aussi sur des bécasses, sur des râles, & » sur certains oiseaux fort délicats, de la grosseur » d'une caille, qu'on nomme *battans*, ou *faulx*. » Nous tuâmes quelques rats musqués, dont les » testicules jettent en effet une forte odeur de » musc. Soir & matin, on les voit sur l'eau, le » nez au vent. Les *fonteriaux*, qui sont de pe- » tites fouines amphibies, s'y prennent de même. » Je vis encore des autruches, qu'on nomme » *siffleurs*, parce que, dans les beaux jours, ils » sifflent au bord de leurs terriers. Leur gros- » seur est celle du lièvre, avec moins de lon-

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» gueur. On eſtime peu leur chair ; mais la peau
» en eſt curieuſe. Mes Sauvages me donnerent
» le plaiſir d'en entendre ſiffler un, qu'ils tuerent
» enſuite d'un coup de fuſil. Ils chercherent avec
» ſoin des tanieres de carcajoux, & bientôt ils
» en découvrirent quelques-unes. Avant la pointe
» du jour, nous nous plaçâmes aux environs,
» ventre à terre, pendant qu'on tenait les chiens
» derriere nous, à cinquante pas. L'aurore n'eut
» pas plutôt paru, que les carcajoux ſortirent ;
» & les Sauvages, ſe jettant ſur les tanieres
» pour les boucher, appellerent en même-temps
» les chiens. Je ne vis que deux carcajoux,
» quoiqu'il en fût ſorti pluſieurs autres. Le combat
» ne dura pas moins d'une demi-heure ; mais
» enfin ils furent étranglés. Je les comparerais
» au blereau, s'ils n'étaient plus gros & plus
» méchans. Nos chiens furent moins courageux
» contre un porc-épic. Nous le découvrîmes
» ſur un arbriſſeau, que nous coupâmes pour
» l'en faire tomber. Jamais les chiens n'oſerent
» en approcher : ils ſe contenterent d'aboyer à
» l'entour, dans la crainte de ſes poils, ou plutôt
» de ſes dards longs & pointus, qu'il lance à
» trois ou quatre pas. A la fin, il fut aſſommé,
» &. on le jetta ſur le feu, pour brûler toutes
» ces pointes, comme on brûle un porc. On

» le fit rôtir ; mais, quoique fort gras, il ne me » parut pas d'auſſi bon goût qu'on me l'avait » repréſenté.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» Nous remontâmes de-là dans un petit » lac, où quelques Sauvages pêcherent des » truites, tandis que les autres s'occupaient à » tendre des piéges pour la pêche des loutres. » Ces machines ſont compoſées de petits piquets, » plantés en quarré long, qui forment une pe- » tite chambre, dont la porte eſt ſoutenue par » un autre piquet, au milieu duquel on attache » une truite. La loutre, attirée par cette amorce, » paſſe plus de la moitié du corps dans la » cage, pour ſaiſir ſa proie. Mais à peine y » touche-t-elle, que le piquet, tiré par une » petite corde qui tient la truite, tombe, & » fait tomber auſſi-tôt la porte qu'il ſoutenait. » Elle eſt ſi peſante, que l'amphibie eſt écraſé par » ſa chûte. Nous en prîmes plus de deux cens » cinquante. Leurs peaux ſont incomparablement » plus belles en Canada, que dans les pays » Septentrionaux de l'Europe. Les meilleures » ſe vendaiént alors en France juſqu'à dix » écus, ſur-tout les noires, bien fournies de » poil.

» On me fit paſſer enſuite ſur un Iſthme d'environ » cent cinquante pas, qui ſéparait le petit lac » d'un plus grand. Je fus étonné d'y trouver

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» quantité d'arbres, abattus les uns sur les au-
» tres, & soigneusement entrelacés de branches,
» qui formaient comme un pont, au bout duquel
» les Sauvages avaient formé un quarré de pieux,
» dont l'entrée était fort étroite. Ils me dirent
» que c'était le lieu où ils faisaient tous les ans
» la chasse du cerf, & qu'après l'avoir un peu
» réparé, ils me donneraient cet amusement. En
» effet, ils me menerent à deux ou trois lieues de
» l'Isthme, par des chemins bordés de marais &
» d'étangs boutbeux. Là, s'étant dispersés, chacun
» suivi de son chien, ils me firent bientôt voir
» quantité de cerfs, qui allaient & venaient en
» pleine course, cherchant des passages pour se
» sauver. Un Sauvage, qui ne m'avait pas quitté,
» m'assura que, dans le lieu où j'étais avec lui,
» nous serions les seuls qui ne seraient pas obligés
» de courir à toute jambe. Il se présenta devant
» nous plus d'une douzaine de cerfs, qui pre-
» naient le chemin de l'Isthme, plutôt que de se
» précipiter dans des lieux couverts de fange,
» d'où ils n'auraient pu se dégager. Enfin nous
» retournâmes au parc, près duquel plusieurs
» Sauvages étaient demeurés ventre à terre, pour
» fermer la porte du quarré, lorsque les cerfs y
» seraient en assez grand nombre. Nous y en
» trouvâmes trente-cinq; & si le parc eût été
» fermé avec plus de soin, nous en eussions

» pris le double, car les plus légers n'eurent
» pas de peine à ſauter pardeſſus les pieux.
» Le carnage fut très-grand, quoique les
» femelles fuſſent épargnées, parce qu'elles
» étaient pleines.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» Cette chaſſe fut ſuivie de celle des ours.
» J'admirai beaucoup l'eſpèce d'inſtinct, qui faiſait
» diſtinguer aux Sauvages les troncs d'arbres où
» ces animaux ſe nichent. En marchant dans les
» forêts, à cent pas les uns des autres, ils criaient :
» *voici l'ours.* Les moins éloignés s'aſſemblerent
» autour de l'arbre. Un d'entr'eux donnait quel-
» ques coups de hache au pied du tronc, & l'a-
» nimal, ſortant de ſon trou, était auſſi-tôt
» criblé de balles.

» J'eus le plaiſir, en cherchant des ours, de
» voir ſur des branches d'arbres, quantité de
» martres & de chats ſauvages. On tire à la tête
» de ces animaux farouches, pour ne pas nuire à
» leur peau. Mais ce que je trouvai de plus plai-
» ſant, fut la ſtupidité des gelinottes de bois,
» qui, perchées en troupes ſur les arbres, ſe
» laiſſaient tuer à coups de fuſil, les unes après
» les autres. Nos Sauvages les abattent ordinai-
» rement à coups de fleches, parce qu'elles ne
» valent pas, diſent-ils, une charge de poudre;
» qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait
» cette chaſſe pendant l'hiver, avec une eſpèce de

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» chiens, qui les ſentant ſans les voir, ſe met-
» tent à japper au pied de l'arbre. Je m'appro-
» chais, & je n'avais pas de peine à découvrir
» ces oiſeaux. Après le dégel, je fis avec quel-
» ques Canadiens, deux ou trois lieues exprès
» dans le lac, pour le ſeul plaiſir de voir &
» d'entendre le battement de ces gelinottes. C'eſt
» une choſe des plus curieuſes : on entend de
» toutes parts, un bruit qui reſſemble à celui du
» tambour, & qui dure une minute. On eſt
» enſuite un demi-quart d'heure, ſans rien en-
» tendre, pendant qu'on s'avance vers le lieu
» d'où le bruit paraît venir ; il recommence, &
» l'on continue d'avancer juſqu'à la vue d'un ar-
» bre, ordinairement abattu, pourri & couvert
» de mouſſe, où l'on découvre la malheureuſe
» gelinotte, qui appelle vraiſemblablement ſon
» mâle, en battant les ailes l'une contre l'autre.
» Ces tendres indications ne durent que pendant
» les mois d'Avril, de Mai, de Septembre &
» d'Octobre. On obſerve que c'eſt toujours ſur
» le même arbre, qu'elles commencent le matin
» à la pointe du jour, & qu'elles finiſſent à
» neuf heures ; & que, le ſoir, elles recommen-
» cent une heure avant le couchet du Soleil,
» pour ne finir qu'à la nuit. »

Le même Voyageur donne auſſi la deſcription d'une chaſſe d'orignaux dont il fut témoin. « Elle

» ſe fait, dit-il, ſur la neige, avec des raquettes
» qui ne reſſemblent pas tout-à-fait à celles du
» P. de Charlevoix. Leur longueur eſt de deux
» pieds & demi, & leur largeur de quatorze
» pouces. Leur tour eſt d'un bois fort dur, épais
» d'un pouce, qui retient les mailles, comme
» dans nos raquettes de paume, excepté que
» celles-ci ſont des boyaux, & les autres de petits
» lacets de peau de cerf ou d'orignal. Deux pe-
» tites barres de bois les traverſent, pour les
» rendre plus roides & plus fermes. La pointe
» du pied entre dans un trou, auquel tiennent
» deux courroies, qui enferment le pied par
» une ligature au-deſſus du talon, de ſorte qu'à
» chaque pas qu'on fait ſur la neige, le bout
» du pied s'enfonce dans le trou lorſqu'on leve
» le talon. On marche plus vîte ſur la neige,
» avec ces machines, qu'on ne ferait avec des
» ſouliers dans un chemin battu. J'ai fait ainſi
» trente & quarante lieues dans les bois, à la
» chaſſe des orignaux. La premiere fois, après
» avoir fait quarante lieues au Nord du fleuve
» Saint-Laurent, nous trouvâmes un petit lac de
» trois ou quatre lieues de circuit, où nous ca-
» banâmes en écorces d'arbres, avec la peine
» d'ôter la neige qui couvrait le terrain. Nous
» tuâmes, en chemin, autant de lièvres & de

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» gelinottes de bois, que nous en pûmes manger.
» Les cabanes finies, quelques Sauvages allerent
» à la découverte des orignaux, les uns au Nord,
» d'autres au Sud, juſqu'à deux & trois lieues.
» Celui qui découvrait des piſtes fraîches, ſe dé-
» tachait pour nous en donner avis. Nous ſuivions
» ces piſtes, & nous trouvions quelquefois dix,
» quinze ou vingt orignaux enſemble, qui pre-
» nant la fuite en troupe, ou ſéparément, s'en-
» fonçaient dans la neige juſqu'au poitrail. Si la
» neige était dure, ou couverte de quelque ver-
» glas, nous ne manquions point de les joindre
» dans l'eſpace d'un quart de lieue; mais lorſ-
» qu'elle était molle, ou tombée la derniere nuit,
» nous les pourſuivions trois ou quatre lieues,
» ſans en pouvoir approcher, à moins qu'ils ne
» fuſſent arrêtés par les chiens, dans quelque
» paſſage plus difficile. Nous en tuâmes ſoixante-
» ſix. Cette chaſſe dure juſqu'au dégel, & la
» chair de ces animaux tient lieu de proviſions.
» Dès que les rivieres ſont libres, on travaille
» à faire des canots de leurs peaux, qui ſont fa-
» ciles à coudre; on couvre les coutures de
» terre graſſe, au-lieu de godron; & ces canots
» ſervent à revenir aux habitations avec le
» bagage.

» La Nature, ajoute le même Voyageur, a

» mis une ſi forte antipathie entre les loutres & » les caſtors, que ces deux eſpèces d'animaux ſe » font une guerre continuelle. Les Sauvages aſſu- » rent que, vers le mois de Mai, on voit quan- » tité de loutres raſſemblées, qui ont l'audace » d'aller attaquer les caſtors juſques dans leurs ca- » banes; mais qu'ordinairement elles ſont re- » pouſſées avec perte. Un caſtor, à coups de » dents & de queue, peut ſe défendre aiſément » contre trois loutres. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Dans les parties méridionales & occidentales de la Nouvelle-France, la chaſſe ordinaire eſt celle du bœuf ſauvage. On nous donne la méthode des habitans: ils ſe rangent tous ſur quatre lignes, qui forment un grand quarré; & leur premiere opération eſt de mettre le feu devant eux aux herbes qui ſont alors ſeches & fort hautes. A meſure que le feu gagne, ils avancent en ſe reſſerrant. Les bœufs, que le feu épouvante beaucoup, fuient toujours, & ſe trouvent à la fin ſi ſerrés les uns contre les autres, qu'on les tue juſqu'au dernier. On aſſure qu'un corps de chaſſeurs ne revient jamais ſans en avoir abattu quinze cens ou deux mille. Mais, dans la crainte de ſe rencontrer & de ſe nuire, les différentes troupes conviennent de leur marche & du lieu des chaſſes. Il y a des peines établies pour ceux qui violent ce réglement, comme

Mœurs de l'Amérique Septentr.

pour ceux qui s'écartant de leur poſte, donnent moyen aux bœufs de s'échapper : elles conſiſtent à dépouiller les coupables, à leur ôter leurs armes, & même à renverſer leurs cabanes. Les Chefs ne ſont pas exceptés de ces loix.

La plupart des autres animaux dont les Sauvages aiment la chaſſe, ſoit pour leurs peaux, qui ſont recherchées dans le commerce, ſoit pour ſe nourrir de leur chair en hiver, ſe prennent ſur la neige avec des trappes & des collets. Tels ſont les chevreuils, les chats-cerviers, les fouines, les écureuils, les porcs-épics, les hermines, les lièvres, les lapins & quelques eſpèces plus particulieres au pays, qui ſont compriſes dans ce qu'on nomme la menue pelleterie.

Les grandes pêches ſont celles de la baleine, de la vache marine, du loup marin & du marſouin ; mais, quoiqu'on y emploie quelques Sauvages, & qu'on ne puiſſe douter que les Nations voiſines de la mer & de l'embouchure des grands fleuves n'euſſent autrefois leurs méthodes, il paraît que la plupart de ces peuples, reſſerrés aujourd'hui dans l'intérieur des terres, s'occupent moins de la pêche maritime que les Colonies Européennes. Celle de la baleine était fort négligée des Français mêmes, alors maîtres du fleuve Saint-Laurent, où ces animaux

ces animaux remontent quelquefois en grand nombre. On a vu que les Basques, qui la faisaient autrefois, l'interrompirent mal-à-propos pour se livrer au commerce de la pelleterie ; qui, sans demander tant de dépenses & de fatigues, rapportait alors plus de profit. D'ailleurs ils n'avaient pas, pour cette pêche, toutes les commodités qu'on peut espérer depuis qu'il y a des habitations fort avancées dans le Golfe. On a tenté de la rétablir au commencement de ce siècle, mais avec peu de succès, par l'inconstance ou la mauvaise conduite des auteurs de l'entreprise. Cependant personne ne désavoue qu'elle ne pût faire un objet considérable dans le commerce des Colonies Européennes, & que l'embarras, le péril & la dépense n'y fussent beaucoup moindres que sur les côtes de Groënland.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Les loups marins, qui sont en abondance à l'embouchure du fleuve, & dont l'huile & la peau sont fort utiles, donnent peu de peine à les pêcher. Ils entrent dans les Anses avec la marée. Quand on a reconnu celles qu'ils fréquentent, on les ferme de filets & de pieux, en laissant un assez petit espace par lequel ces animaux se glissent. Dès que la marée a toute sa hauteur, on bouche soigneusement ce passage, &, lorsqu'elle se retire, les loups marins demeurant à sec, ne donnent

Mœurs de l'Amérique Septentr.

que la peine de les aſſommer. On les ſuit auſſi en canot dans les lieux où l'on en voit beaucoup, & lorſqu'ils mettent la tête hors de l'eau pour reſpiter, on tire deſſus. S'ils ne ſont que bleſſés, on les prend ſans peine ; s'ils ſont tués roides, ils vont d'abord à fond, mais on a de gros chiens qui ſont exercés à les pêcher juſqu'à ſept ou huit braſſes de profondeur. Les loups marins ſont en ſi grand nombre ſur les côtes de l'Acadie, que, dans un ſeul jour, on y en a pris ſept ou huit cens. Denis, qui l'aſſure, ajoute que la pêche s'en fait au mois de Février, lorſque les petits, qui naiſſent à terre, & que la mere y ramene pour les faire tetter, ne vont preſque point encore à l'eau. A la vue des pêcheurs, les peres & les meres prennent la fuite, en faiſant un fort grand bruit, pour avertir leurs petits du danger qui les menace ; mais leur marche eſt encore ſi lente, qu'ils ſont tués facilement d'un coup de bâton que les pêcheurs leur donnent ſur le nez.

On prend aujourd'hui peu de vaches marines ſur les côtes du golfe Saint-Laurent, & les Anglais, qui en avaient établi une pêche à l'Iſle de Sable, n'en ont pas tiré beaucoup de profit ; mais, dans le Golfe & le Fleuve, l'abondance des marſouins eſt ſurprenante. Ils remontent juſqu'au Port

de Québec. Le P. de Charlevoix parle de deux pêches établies au-deſſous de cette Ville ; l'une, dans la Baie de Saint-Paul, & l'autre ſept ou huit lieues plus bas, vis-à-vis d'une habitation qu'on appelle *Camouraſca*, du nom de certains rochers qui s'élèvent conſidérablement au-deſſus de l'eau. « Les frais, dit ce Voyageur, n'en ſont pas grands, » & le profit irait fort loin, ſi les marſouins étaient » des animaux d'habitude ; mais, ſoit inſtinct ou » caprice, ils trompent ſouvent toutes les meſures, » & prennent une autre route que celle où le » pêcheur les attend. D'ailleurs ces pêches, qui » ne peuvent enrichir que des particuliers, dimi- » nuent celle des anguilles, qui eſt d'une grande » reſſource pour les habitans. »

Mœurs de l'Amérique Septentr.

La pêche du marſouin differe peu de celle du loup marin. En baſſe marée, on plante, dans la vaſe ou dans le ſable, des piquets à peu de diſtance les uns des autres, auxquels on attache des filets en forme d'entonnoirs, & l'on met ſur tous les piquets de gros bouquets de verdure. Quand la marée monte, les marſouins donnent la chaſſe aux harengs, qui gagnent toujours les bords, & ſont d'ailleurs attirés par la verdure qu'ils aiment beaucoup : ils paſſent dans les filets & ſe trouvent enfermés. La marée ne commence pas plutôt à baiſſer, qu'on a le plaiſir de voir leur embarras, & les mouvemens inutiles qu'ils ſe donnent pour

Mœurs de l'Amérique Septentr.

ſortir. Enfin ils demeurent à ſec, & ſouvent les uns ſur les autres en ſi grand nombre, que, d'un ſeul coup de bâton, on en aſſomme pluſieurs.

Dans toutes les parties du fleuve où l'eau eſt ſalée, c'eſt-à-dire depuis le Cap-Tourmente juſqu'au Golfe, on pêche preſque toutes les eſpèces de poiſſons qui vivent dans l'Océan. Ils ſe prennent à la ſenne & aux filets. Les Sauvages ont une adreſſe merveilleuſe à darder toutes ſortes de poiſſons, ſur-tout dans les Rapides. Ils n'emploient que cette méthode pour l'eſturgeon, qui eſt ici un fort gros poiſſon de mer & d'eau douce. Deux hommes ſont aux deux extrémités d'un canot : celui qui tient l'arriere gouverne ; l'autre eſt debout, tenant à la main un dard attaché par une longue corde à l'une des barres du canot. Dès que le Sauvage voit l'eſturgeon à portée, il lui lance ſon dard en tâchant de prendre le défaut des écailles. Le poiſſon bleſſé fuit avec l'inſtrument dans ſa plaie, entraîne aſſez rapidement le canot, & meurt ordinairement à moins de cent cinquante pas.

Depuis Québec juſqu'au Trois-Rivieres, on pêche dans le fleuve une quantité de groſſes anguilles, qui deſcendent du Lac Ontario, où elles prennent naiſſance dans les marais, au bord Septentrional de ce Lac. On a obſervé qu'elles rencontrent

des marſouins qui leur donnent la chaſſe, & la plupart voulant retourner au Lac, c'eſt apparemment ce qui en fait prendre un ſi grand nombre. Dans l'étendue d'un terrain que la haute marée couvre, & qu'elle laiſſe à ſec en ſe retirant, on place de diſtance en diſtance des coffres de bois, appuyés contre une paliſſade de claies d'oſier, qui ne laiſſe aucun paſſage. De grands éperviers de même matiere & de même ſtructure ſont enchaſſés dans ces coffres par le bout le plus étroit; & l'autre bout, qui eſt fort large, eſt adoſſé contre les claies, ſur leſquelles on met par intervalles des tas de verdure. Lorſque la marée a tout couvert, les anguilles qui cherchent toujours les bords, & que la verdure attire, ſe raſſemblent en grand nombre le long de la paliſſade, entrent dans les éperviers, qui les conduiſent dans les priſons qu'on leur a préparées; & ſouvent, d'une ſeule marée, tous les coffres s'en trouvent remplis.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Cette peinture du caractere & de la vie des habitans de l'Amérique Septentrionale, paraît ſuffire pour les faire connaître, & pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *Sauvages*. Le P. de Charlevoix, qui ramene toutes ſes recherches & ſes réflexions à cette idée, convient que l'oppoſition de leurs uſages aux nôtres a pu leur faire donner d'abord celui de *Barbares* dans le ſens

Mœurs de l'Amérique Septentr.

que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins ; mais il ne ceſſe point de répéter, qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la derniere inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de mépriſable, puiſque, dans leur groſſieteté naturelle, ils étaient ſages & heureux. C'eſt depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à ſe dépraver. L'uſage des liqueurs fortes leur a cauſé plus de mal que toutes leurs guerres : il les a rendus intéreſſés ; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans leurs ſociétés domeſtiques & dans le commerce de la vie. Cependant, comme ils ne ſont frappés que de l'objet préſent, le même Voyageur ajoute que les maux qu'ils reſſentent de l'ivrognerie, n'ont pas encore tourné en habitude : « ce ſont, dit-il, des orages qui paſſent, & » dont la bonté de leur caractere, joint au fond » de tranquillité d'ame qu'ils ont reçu de la Nature, » leur ôte preſque le ſouvenir auſſi-tôt qu'ils ſont » paſſés. »

Il repréſente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie ſur ces peuples. Dans ſon voyage ſur la riviere de Saint-Joſeph il vit arriver, avec une groſſe quantité de cette liqueur, les Députés des Miamis & des Pouteouatamis, deux Nations établies ſur cette riviere, qui revenaient de vendre leurs pelleteries aux Colonies Anglaiſes. « Le partage de

» l'eau-de-vie ſe fit à la maniere ordinaire, c'eſt-à-
» dire que chaque jour on en diſtribuait autant
» qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer, & tout
» fut bu en moins de huit jours. On commençait
» à boire, dans les deux Villages, dès que le ſoleil
» était couché, & toutes les nuits la campagne
» retentiſſait de cris & d'horribles hurlemens. On
» eut dit qu'une eſcouade de Démons s'était échap-
» pée de l'Enfer, ou que les deux Bourgades étaient
» acharnées à s'entr'égorger ; pluſieurs hommes
» furent eſtropiés. J'en rencontrai un qui s'était
» caſſé le bras en tombant, & je lui dis que ſans
» doute il ſerait plus ſage une autre fois ; il me
» répondit que cet accident n'était rien, qu'il ſerait
» bientôt guéri, & qu'il recommencerait à boire
» auſſi-tôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge,
» ajoute le pieux Obſervateur, ce qu'un Miſſion-
» naire peut eſpérer au milieu de ce déſordre,
» & ce qu'il en coûte à un honnête homme, qui
» s'eſt expatrié pour gagner des ames à Dieu, de
» ſe voir forcé d'en être le témoin & de n'y pou-
» voir apporter de remède. Ces Barbares recon-
» naiſſent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine
» & les détruit ; mais, lorſqu'on veut leur per-
» ſuader qu'ils devraient être les premiers à de-
» mander qu'on leur retranche une boiſſon ſi
» funeſte, ils ſe contentent de répondre : c'eſt
» vous qui nous y avez accoutumés ; nous ne

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» pouvons plus nous en paſſer, & ſi vous nous » en refuſez, nous en irons chercher chez les » Anglais. »

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laiſſe pas d'avouer qu'ils menent une vie dure ; mais on répond que ſur ce point rien n'eſt pénible que par comparaiſon. La liberté dont ils ſont en poſſeſſion les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils ſont heureux, premierement parce qu'ils croient l'être, en ſecond lieu parce qu'ils jouiſſent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels, enfin parce qu'ils ne deſirent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos commodités, de nos richeſſes & de nos magnificences les ont peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, & qu'on promena non-ſeulement dans cette grande Ville, mais dans toutes les Maiſons Royales, n'y admirerent rien ; ils auraient préféré leurs Villages à la Capitale du plus puiſſant Royaume de l'Europe, s'ils n'y euſſent vu des boutiques de Rôtiſſeurs, qui leur plurent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes ſortes de viande. Au reſte, on ne doit pas dire que, s'ils ſont enchantés de leur vie groſſiere, c'eſt qu'ils ne connaiſſent point les agrémens de la nôtre. Quantité de Français ont vécu comme eux, & s'en ſont ſi bien trouvés,

que pluſieurs, quoique fort à leur aiſe dans la Colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner, tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un ſeul Sauvage qui ait pu ſe faire à notre maniere de vivre. Les Miſſionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfans Sauvages au berceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de ſoin, qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaiſſance des uſages de leurs peres, & que toutes ces précautions ont été ſans fruit. La force du ſang l'a toujours emporté ſur l'éducation. A peine ſe ſont-ils vus en liberté, qu'ils ont mis leurs habits en pièces & qu'ils ſont allés, au travers des bois, chercher leur Nation dont ils ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous.

Mœurs de l'Amérique Septentr.

Le P. de Charlevoix rapporte « qu'un Iroquois, » qu'on avait nommé *la Plaque*, célèbre par ſa » bravoure, vécut pluſieurs années avec les Fran- » çais, & que, pour le fixer, on le fit même » Lieutenant dans nos troupes ; que cependant il » n'y put tenir, & qu'il retourna dans ſa Nation, » n'emportant de nous que nos vices & n'ayant » corrigé aucun de ceux qu'il y avait apportés. Il » aimait éperduement les femmes ; il était bien » fait ; ſa valeur & ſes actions lui donnaient un » grand relief ; il avait beaucoup d'eſprit & des » manieres fort aimables. Ses déſordres allerent ſi

Mœurs de l'Amérique Septentr.

» loin avec les femmes, qu'on délibéra, dans le » Conſeil de ſon canton, ſi l'on ne s'en déferait » pas ; mais on conclut, à la pluralité des voix, » de le laiſſer vivre, parce qu'étant extrêmement » courageux, il peuplerait le pays de bons guer- » riers. »

Obſervons, en finiſſant cet article, ne fût-ce que pour éclaircir ce qui peut avoir cauſé de l'étonnement dans les Relations de Raleigh & de Keymis, qu'il ſe trouve dans la partie Septentrionale du Continent de l'Amérique des Nations qu'on a nommées *Têtes-plates*, parce qu'elles ont en effet le front fort applati & le haut de la tête un peu alongé. Cette conformation n'eſt pas l'ouvrage de la Nature ; on nous apprend que ce ſont les meres qui la donnent aux enfans, dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant ſur le front & ſur le derriere de la tête deux maſſes d'argille, ou de quelqu'autre matiere peſante, qu'elles ſerrent un peu, juſqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît qu'une opération ſi violente fait beaucoup ſouffrir les enfans ; on leur voit ſortir, dit-on, par les narines, une matiere épaiſſe & blanchâtre ; mais ces accidens, ni leurs cris, n'alarment point les meres, jalouſes de leur procurer un agrément dont elles admirent que les autres Nations ne ſentent point le prix. Au contraire,

quelques races d'Algonquins, qu'on nomme les *Têtes-de-boule*, font conſiſter la beauté dans la rondeur de la tête, & le ſoin des meres eſt auſſi de donner cette figure à celle de leurs enfans. Mœurs de l'Amérique Septentr.

Fin du Livre neuvieme & du quatorzieme Volume.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

LIVRE VII. *Amérique Septentrionale. Floride. Colonies Anglaises,* Page 1
CHAPITRE PREMIER. *Floride,* Ibid.
CHAP. II. *Colonies Anglaises,* 17
CHAP. III. *Nouvelle-Angleterre. Nouvelle-Yorck,* 97
CHAP. IV. *Caroline,* 148
CHAP. V. *Géorgie,* 163
LIVRE VIII. *Colonies Françaises dans l'Amérique Septentrionale,* 189
CHAPITRE PREMIER. *Baie d'Hudson. Isle Royale,* Ibid.
CHAPITRE II. *Canada ou Nouvelle-France,* 254
LIVRE IX. *Caractere, Usages, Religion & Mœurs des Habitans de l'Amérique Septentrionale,* 367

Fin de la Table des Chapitres.

641819